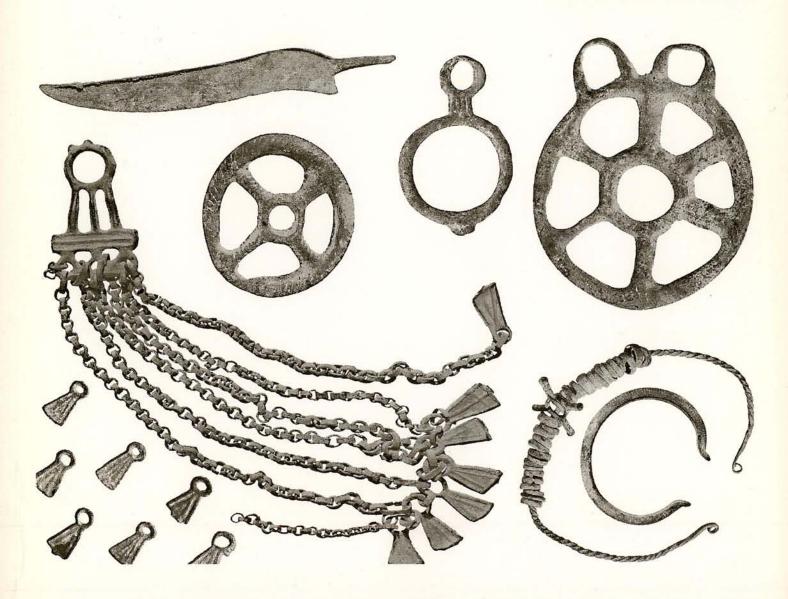
PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 6





PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE



BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

1996

MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

1997

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES 21-23 boulevard du Roy René 13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE 21-23 boulevard du Roy René 13617 Aix-en-Provence principal cedex

Ce bilan scientique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie «travaux et recherches archéologiques de terrain» ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Illustration de couverture : Moriez (04) Dépôt de bronze du Jas de Bernard Photographie : Christian Hussy Montage : Christian Hussy, Michel Olive

Ouvrage publié avec le concours de l'AFAN qui a assuré le prêt du matériel et le salaire de Magali Mingaud pour la réalisation de la mise en page

Coordination, relecture, tableaux : Armelle Guilcher, Magali Mingaud, Mireille Pagni Index et bibliographie : Armelle Guilcher, Mireille Pagni Saisie : Armelle Guilcher, Magali Mingaud, Mireille Pagni et auteurs Mise en page : Magali Mingaud (avec la collaboration d'Armelle Guilcher et de Mireille Pagni) Traitement des illustrations d'après les documents fournis par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive

Flashage : TOUTANQUADRI, 50 avenue Henri Bessmer, Z.I. Les Milles 13851 AIX-EN-PROVENCE Imprimerie : S.P.R., 12 boulevard de la République 13100 AIX-EN-PROVENCE

ISSN 1240-8662 © 1997

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

1996

Bilan et orientations de la recherche archéologique

7

Résultats scientifiques significatifs

15

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

17

Travaux et recherches archéologiques de terrain

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Tableau des opérations autorisées	19
Carte des opérations autorisées	20
Allemagne-en-Provence, Plaine de Barbaro	21
Allos, Carte archéologique	21
Bevons, Carte archéologique	22
Entrepierres, Carte archéologique	22
Entrepierres, La Croix	22
Forcalquier, La Fare	23
Moriez, Jas de Bernard	24
Piégut, Réseau d'irrigation des Forests	24
Quinson, Grotte de la Baume Bonne	24
Revest-du-Bion, Carte archéologique	25
Saint-Martin-de-Brômes, Oppidum du Bas-Défends	25
Vachères, Carte archéologique	26
Volx, Carte archéologique	26
Peyruis, Montfort, Château-Arnoux, Réseau EDF	27
Basses gorges du Verdon. Prospection thématique	27

HAUTES-ALPES

29

Tableau des opérations autorisées	29
Carte des opérations autorisées	30
L'Argentière-la-Bessée, Château Saint-Jean	31

L'Argentière-la-Bessée, Mine d'argent du Fournel	32
	33
	34
	35
	35
	36
Tallard, Le Grand Logis	36
Ventavon, Les Mollards	37
Vitrolles, Saint-Antoine	39
	40
Mines et carrières anciennes des Hautes-Alnes	41
willes et carrieres afficienties des frautes-Aipes	34.3
ALPES-MARITIMES	43
Tableau des opérations autorisées	43
	45
	47
Cagnes-sur-Mer, Place du Château	47
Cannes, lles de Lérins : lle Sainte-Marguerite	47
Carros. Chapelle Notre-Dame des Selves	49
	49
	50
	50
	51
	53
Sainte-Agnès, Le Château : étude céramologique	54
	55
	56
	56
	57
	59
	60
Canton de Coursegoules, Carte archéologique	62
Mines métalliques anciennes des Alpes-Maritimes	63
BOUCHES-DU-RHÔNE	65
ervières et secteur limitrophe italien, Gravures rupestres post-glaciaires Monêtier-Allemont, Notre-Dame/Les Rousses Montmaur, Carte archéologique Saint-Véran, La Cabane des Clausis Le Saix, Abbaye de Clausonne Tallard, Le Grand Logis Ventavon, Les Mollards Vitrolles, Saint-Antoine Vallée de la Vallouise : Pelvoux, Puy-Saint-Vincent, Carte archéologique Mines et carrières anciennes des Hautes-Alpes Mines et carrières anciennes des Hautes-Alpes Carte des opérations autorisées Carte des Opérations des Selves Castellar, Chapelle Notre-Dame des Selves Castellar, Chapelle Saint-Sébastien Châteauneuf-de-Grasse, Baptistère de Notre-Dame du Brusc Èze, Moulin oublié de la Calanca Grasse, Usine Chris Roubion, Cime de la Tournerie Sainte-Agnès, Le Château : étude céramologique Tende, Mont Bégo, secteur Cime des Lacs Tende, Vallée des Merveilles La Tour, Ancien cuvier des Adrechs Valdeblore, Massif du Mercantour Vence, Dolmen des Blaquières Villeneuve-Loubet, Parc départemental de Vaugrenier Canton de Coursegoules, Carte archéologique Mines métalliques anciennes des Alpes-Maritimes BOUCHES-DU-RHÔNE Tableau des opérations autorisées Carte des opérations autorisées Aix-en-Provence, Min, l'Abri des Fours Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, rue des Aliumentes Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, rue des Allumettes Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, rue des Allumettes Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, couverture de la voie ferrée Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau	
	-
	65
Carte des opérations autorisées	68
Aix-en-Provence, Mion, l'Abri des Fours	69
	69
	71
	71
	72
	74
	76
Aix-en-Provence, ZAC Sextius-Mirabeau, rue Villevieille	78
	79
	79
	80
	80
	80
	81
Boulbon, Eglise Sainte-Anne	81
	81
	82
	82
	84
	86
	87
Lamanon, Saint-Denis de Calès	88

Le Rove, Oppidum Saint-Paul-les-Durance, Saint-P Saint-Rémy-de-Provence, Glanum, po Saint-Rémy-de-Provence, Glanum et Saint-Pa Les Saintes-Maries-de-la-M Salon-de-Provence, Carte Velaux, Vernègues, Communaux de	au des Fédons r Musée César e l'Annonciade nin de Cagalou eau, La Cloche e de Silvacane e de Silvacane e de Silvacane e de Silvacane e de Mausole de Cagalou l'Cadarache orte charretière aul-de-Mausole der, Cabassole archéologique Roquepertuse es, l'Héritière II e Saint-Cézaire e Siles, Le Griffon aine de la Crauptèmes/Lavéra de l'occupation en Camargue	91 93 94 95 95 96 96 97 99 101 101 102 102 103 104 105 106 107
	VAR	111
Toblogy doe on funtion		
Tableau des opératio Carte des opératio		111
	Les Mesclans	115
La Garde-Freinet, Plateau		118
Ed darde Frentet, Franceau	Hyères, Olbia	120
Hyères, Porquerolles, Fort		120
Le Revest-les-Eaux, Carte		121
Rians, Les Toul	And the second s	121
Roquebrune-sur-Argens		123
La Roquebrussanne, Abr		126
Saint-Maximin, Ancie		127
Saint-Raphaël, A		128
	-Mer, Portissol	128
	Jas du Mûrier	130
Sillans-la-Cascad		130
	, Saint-Martin	131
Tourves, Abri de		133
La Garde, Le Pradet, Carqueiranne, Carte		133
Roquebrune-sur-Argens/Le Muy		133
Massif des Maures, Mines et sites		136
	VAUCLUSE	139
Tableau des opération	ns autorisées	139
Carte des opération		142
Avignon, Place d		143
Bédoin, Carte		145
	oin, Les Bruns	146
Bollène, Pont		147
Bollène, Pont		148
	e, Les Bartras	149
	x, Val de Loup	150
Cadenet, Chapelle Notre-Dame des Anges		150
	La Baye-Haut	151
Caumont-sur-Durance, Mas des		151
Gargas, Carte		152
Gargas, Carte	archeologique	132

Goult, Dolmen de l'Ubac	152
Lamotte-du-Rhône, Les Petites Bâties	153
Lamotte-du-Rhône, Laprade	154
Lamotte-du-Rhône, Le Chêne	155
Malaucène, Les Argiliers	156
Mazan, Fondrèche	157
Méthamis, Abri du Merle 2	159
Mondragon, Les Juilléras	159
Mondragon, Le Duc	161
Mondragon, Les Ribauds	162
Mondragon, Les Brassières	163
Orange, Croix-Rouge	164
Orange, L'Ort Rose	165
Orange, Les Jardins	165
Pertuis, Le Grand Callamand	166
Puyméras, Chapelle Saint-Georges	166
Rustrel, Carte archéologique	166
Saint-Saturnin-d'Apt, Perréal	167
Vaison-la-Romaine, Thermes du Nord (zone 2)	168
Vaison-la-Romaine, Rive gauche de l'Ouvèze, mur-digue	168
Vaison-la-Romaine, Rive gauche de l'Ouvèze, mur monumental	170
Venasque, Les Ferrailles	170
Venasque, Les Souveilles	171
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES	173
Tableau des opérations interdépartementales	173
Gestion et exploitation du quartz au Paléolithique	175
Le cuivre : indices et exploitations minières en PACA	175
Mines et métallurgie du fer en Provence et dans les Alpes du Sud	176
Géoarchéologie dans la vallée de la Durance	
et la moyenne montagne provençale	178
Les îles du littoral provençal	179
Topographie Urbaine de Gaule Méridionale	180
Bouches-du-Rhône et Var : Le domaine carolingien de Saint-Damien	180
Alpes-Maritimes et Var : Arrière pays de Fréjus, Prospection	181
Protection des sites archéologiques au titre des Monuments Historiques	181
Protection des sites archeologiques du title des monaments moteriques	
Bibliographie régionale	183
Liste des abréviations	207
Liste des programmes de recherche nationaux	208
Liste des programmes de reonerone nationaux	
Personnel du Service Régional de l'Archéologie	209
1 cradimer du dervice riegional de l'Aroneologie	
Index	211

BILAN SCIENTIFIQUE 1 9 9 6

Bilan et orientations de la recherche archéologique

Avertissement

Dans ce court bilan, non exhaustif, nous n'aborderons que par certains aspects l'évolution de la recherche archéologique, renvoyant le lecteur pour une vision générale aux textes rédigés par les membres de la CIRA et présentés devant le CNRA en novembre 1996 (cf. *infra*). En revanche nous évoquerons un certain nombre de points peu ou pas abordés dans ces rapports, comme celui des publications ou encore les champs d'action qui relèvent directement des missions du SRA.

La gestion du sol

L'année 96 aura été marquée par la poursuite et l'achèvement des phases de terrain des deux grandes opérations d'archéologie préventive — T.G.V. Méditerranée et Autoroute A51 — qui auront mobilisé des moyens importants autant humains que financiers pour des résultats scientifiques dont on mesure déjà l'ampleur. En regard de ces recherches sur de longs tracés linéaires qui ont le mérite de révéler des données archéologiques largement inédites en zone rurale, les fouilles en milieu urbain marquent un certain tassement. Certes, les grandes villes de fondation ancienne continuent à nécessiter des sondages et des fouilles préventives, mais on y relève toutefois un net ralentissement des investissements publics ou privés lié aux difficultés économiques que l'on connaît. A cet égard, la seule grande opération en cours à Marseille, sur le site urbain du futur musée César, fait figure d'exception. On pourrait toutefois y adjoindre les deux projets réalisés par le ministère de la justice à Aix et à Grasse, qui, bien que de moindre ampleur, ont nécessité un fort investissement archéologique.

Malgré cette conjoncture économique globalement peu propice au secteur immobilier, il n'en demeure pas moins que la région PACA reste, et de loin, l'une des plus actives dans le domaine de la construction de logements collectifs ou individuels. Il n'est qu'à considérer l'urbanisation toujours croissante des communes riveraines de l'étang de Berre, de la vallée de l'Huveaune et du pays d'Aix, ou encore de la gigantesque conurbation que constitue l'ensemble du littoral des Alpes-Maritimes pour mesurer les difficul-

tés que rencontre le trop faible effectif du SRA pour faire face à l'érosion progressive des archives du sol. Plusieurs solutions conjuguées pourraient sinon mettre un terme à toute destruction incontrôlée, ce qui paraît dans cette région un pari difficile à tenir, tout au moins inverser une tendance préjudiciable à la préservation du patrimoine archéologique. D'une part, il apparaît de plus en plus nécessaire que la prise en compte du «risque archéologique» ne soit pas perçue par les maîtres d'ouvrage publics ou privés comme une contrainte sans retour dont il faut s'affranchir, coûte que coûte. Dans de nombreux cas, une politique de conservation serait envisageable, à la condition qu'on se donne les moyens d'adapter les projets en préconisant des modes de fondation peu destructeurs, en évitant au maximum les aménagements en soussol, en préservant des secteurs sensibles de toute construction. Il est symptomatique à cet égard que dans une ville comme Marseille la politique d'aménagement du centre urbain ait au fil des années éradiqué l'essentiel d'un patrimoine archéologique comptant parmi les plus importants d'Europe, alors qu'il ne reste plus aujourd'hui dans le cœur de la cité phocéenne que quelques milliers de mètres carrés de couches archéologiques encore intactes.

Le deuxième facteur de protection réside dans la capàcité des services archéologiques de l'État et dès Collectivités à améliorer les outils de contrôle préventif. Cela passe par un effort particulier consacré à enrichir et affiner la carte archéologique, seul moyen d'améliorer les informations portées aux POS. C'est une politique que le SRA de PACA considère comme prioritaire.

Les dépôts de fouille

L'amélioration des outils de gestion préventive du sol et une meilleure prise en compte par les collectivités territoriales du patrimoine enfoui ne constituent bien évidemment pas les seuls objectifs d'une politique archéologique régionale. La gestion des vestiges mobiliers, du matériel issu des recherches de terrain, en constitue un autre volet. Dans ce domaine, le SRA poursuit sa politique de création de dépôts de fouilles. L'objectif à atteindre en priorité est celui de la mise en place d'au moins un grand dépôt par département. Il faut saluer à cet égard le dynamisme des personnels

du service chargés des départements alpins (04 et 05) qui ont achevé l'aménagement des dépôts de Laragne et L'Argentière (05) et viennent d'ouvrir celui de Riez (04). Il reste encore à trouver de nouveaux espaces dans le Var où le dépôt du CAV de Toulon est en voie de saturation et surtout à créer enfin un dépôt départemental dans les Alpes-Maritimes, où il fait cruellement défaut. Dans le Vaucluse, une solution doit être recherchée en collaboration avec le service départemental d'archéologie. Dans les Bouches-du-Rhône, la situation est particulièrement critique mais devrait trouver une issue heureuse avec le projet ambitieux du Jas de Bouffan, à Aix-en-Provence, où nous souhaitons réaliser à court terme la construction d'un vaste espace de stockage et d'étude dans l'enceinte de la nouvelle Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme qui va regrouper dès 1997 les principales équipes de recherche archéologique de l'Université et du CNRS. Il faut rappeler aussi, à Marseille, le dossier toujours ouvert du transfert des collections conservées au Fort Saint-Jean dans un nouveau dépôt, traverse Magnan, qui doit être cédé par la Ville à l'État. Enfin, toujours dans cette ville, où le volume des collections archéologiques en cours d'étude est considérable, il convient de saluer le travail réalisé par les archéologues municipaux pour aménager le dépôt de la rue Salengro.

Les publications

La bonne gestion des collections archéologiques en cours d'étude a entre autres pour objet de favoriser la publication des résultats de la recherche. Dans ce domaine, bien que faisant toujours preuve d'une activité soutenue, la communauté archéologique régionale a encore bien des efforts à fournir pour combler peu à peu le retard pris au fil des années.

Pour la Préhistoire ancienne, la longue durée des fouilles réalisées sur les grands gisements régionaux, parfois depuis plus de vingt ans, ne serait pas préoccupante si elle trouvait une issue prochaine à travers la publication d'ouvrages monographiques. Sont toujours attendues et souhaitées celles qui concernent la grotte du Lazaret, la grotte de l'Escale, les grands sites vauclusiens. Pour le Néolithique et l'âge du Bronze, la situation est plus contrastée : publication réalisée de la grotte Lombard, projet très avancé pour le site niçois de Giribaldi et en bonne voie pour les sites perchés de Miouvin ou de la Citadelle, mais attente pour la baume de Fontbrégoua, les sites de plein air des Fabrys, des Martins, des Barres ou de la Ponchonnière. Cette année a vu la parution dans les mémoires du CRA de la thèse de B. Gassin consacrée à l'étude fonctionnelle des industries litihiques chasséennes de la grotte de l'Eglise. Pour les sites funéraires, sont en attente les publications de l'hypogée des Boileau et du dolmen de Cudières, pour ne citer que deux d'entre eux. Sont annoncés l'édition d'un volume sur l'âge du Bronze dans le Vaucluse et un article sur l'aven des Fourches (84) alors que la révision des séries céramiques inédites de Provence centrale a été entreprise par J. Vital. Le panorama éditorial reste malgré cela très lacunaire pour l'ensemble de la région.

Le retard reste aussi préoccupant pour la période de l'âge du Fer dans l'ensemble de la région en particulier dans les Bouches-du-Rhône ou l'on souhaite voir aboutir des projets plus ou moins avancés (Arles, Entremont, Martigues) alors que le volume de la carte archéologique de la Gaule consacré à l'étang de Berre qui est sous presse propose d'intéressantes mais trop brèves mises au point sur une série de sites partiellement fouillés et peu publiés. Pour le même secteur géographique, l'acceptation récente par le comité national des DAF du manuscrit de la thèse de Fr. Trément récompense un travail de qualité dans un domaine de recherche en plein essor, celui de l'archéologie des paysages. Il reste cependant à réouvrir le dossier du site préromain de Saint-Blaise, aujourd'hui en sommeil et compléter celui de Glanum, pour ne citer que les cas les plus insignes. Pour les Alpes, le numéro 18 (sous presse) des DAM propose un article de synthèse sur l'oppidum de Buffe-Arnaud (04). La publication d'un volumineux catalogue des enceintes en pierre sèche des Alpes-Maritimes est un premier pas encourageant pour relancer l'étude encore trop embryonnaire de la Protohistoire de ce département. Plusieurs dossiers marseillais sont aujourd'hui arrivés à maturité et d'importantes monographies devraient voir le jour dans les prochaines années, notamment dans la collection Etudes Massaliètes.

On pourrait établir un constat très proche pour la période antique mais il faut tout de même souligner avec satisfaction la publication récente des actes du colloque d'Avignon sur La maison en Gaule Narbonnaise qui contient d'utiles contributions provençales (Arles, Aix) et l'annonce de la parution prochaine des premiers volumes consacrés aux fouilles urbaines d'Orange, puis d'Avignon (programme faisant l'objet d'une convention entre l'Etat et le département du Vaucluse). Les actes de la table ronde du GDR 954 Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise propose un excellent bilan régional, à travers une vingtaine d'articles. A signaler aussi les travaux consacrés aux bergeries antiques de Crau publiés dans Gallia ainsi que les publications des chercheurs du Centre Archéologique du Var consacrés pour une large part aux établissements ruraux de production de vin ou d'huile. Il reste en revanche à publier les nécropoles de Fréjus et de Marseille. Et Vaison reste encore largement inédit.

L'état d'avancement de plusieurs dossiers de l'*Atlas topographique des villes de Gaule méridionale* permet d'espérer à moyen terme l'édition des premiers fascicules de cette collection (Aix, Avignon, Carpentras).

La belle étude collective sur le monastère de Ganagobie, publiée par Alpes de Lumière en septembre de cette année, vient sans doute augurer d'une ère qu'on espère faste et qui devrait comprendre à moyen terme la préparation de volumes consacrés aux autres ensembles religieux médiévaux fouillés depuis plusieurs années (Silvacane, Boscodon, Clausonne, Saint-André-de-Rosans et Digne). Le volumineux manuscrit des actes du VIe congrès international sur la céramique médiévale en Méditerranée (Aix, 1995) vient d'être présenté devant la CIRA et sera prochainement

publié. La céramique médiévale et moderne bénéficie également de la publication d'un riche catalogue d'exposition, 1500 ans de céramique en Vaucluse.

Le SRA a participé au CD-ROM expérimental *La publication archéologique*, réalisé à l'initiative du ministère. Il s'agissait de tester les possibilités offertes par l'édition électronique pour le *BSR*. C'est le chapitre concernant le département du Var (1994) qui a été proposé pour cet essai.

Ce rapide et trop sommaire tour d'horizon montre que la production éditoriale régionale malgré ses retards et ses lacunes est loin de décliner. Il reste qu'une attention soutenue et des moyens appropriés doivent être dès à présent mis en œuvre pour rendre public dans des délais acceptables les nombreux résultats issus des fouilles préventives récentes. On pense en particulier ici aux travaux accomplis sur le tracé du TGV-Méditerranée.

Nombre et répartition chronologique et thématique des opérations de terrain

Le tableau des opérations 1996 fait ressortir une diminution globale par rapport à 1995 puisque l'on passe de 377 à 262 opérations de toute catégorie. Cette diminution est surtout sensible dans la catégorie des sondages, ce qui s'explique en grande partie par l'achèvement de la plupart des phases 1 sur le tracé du TGV mais aussi par un ralentissement sensible de l'activité de construction. L'augmentation des évaluations est liée directement au passage en phase 2 des opérations TGV. On note en revanche une stabilité du nombre d'opérations programmées, le plafond financier, plutôt à la baisse, ne permettant pas de toute façon un plus grand volume de projets, sauf à trouver d'autres sources de financement que les subventions de l'Etat. La répartition des interventions (hors prospections) par grandes périodes chronologiques fait ressortir le déséquilibre entre Préhistoire (42 op.) et Histoire (167 op.), écart qui se rétrécit si l'on observe que de nombreuses opérations en H01 et H11 correspondent à des diagnostics et non à des fouilles étendues.

Pour la Préhistoire, le Paléolithique est toujours trop faiblement représenté dans une région pourtant riche de potentialités, en particulier pour le Paléolithique supérieur. C'est un domaine de recherche qu'il faudra promouvoir à l'avenir, mais encore faudra-t-il étoffer le nombre de spécialistes. L'âge du Bronze reste lui aussi sous-exploité. L'essor récent donné aux recherches sur la métallurgie du cuivre et du bronze (mines, ateliers, dépôts) dans le domaine alpin devrait à moyen terme porter ses fruits.

En Histoire, dominent nettement les programmes H01, H11 et H16. Le programme H03, mines et métallurgie, promu il y a quelques années par J.-P. Jacob, reste dynamique. On souhaiterait pour l'Antiquité, voir la recherche s'investir dans le domaine des carrières (H04) et dans l'étude des agglomérations secondaires (H12). Pour le Moyen Age, seuls les programmes H16 et H18 restent attractifs, alors que le programme H17, peu investi, bénéficiera probablement à l'avenir du lancement d'un PCR, dont le projet est à l'étude.

Alors que la prospection au sol est bien développée et permet un enrichissement constant de la carte archéologique, il semble nécessaire de relancer, après une assez longue éclipse, la prospection aérienne.

La mise en œuvre récente de PCR (Camargue, îles, mines de cuivre), à l'initiative de chercheurs du service régional, doit être confortée par de nouveaux projets qui permettront de mieux articuler les recherches thématiques trop souvent fractionnées.

■ Organisation de la recherche

Le paysage institutionnel de la recherche régionale s'articule pour une large part autour d'unités mixtes (CNRS-Université) de taille diverse qui jouent un rôle moteur et fédèrent la plupart des projets régionaux. Si l'installation sur le site du Jas de Bouffan à Aix des deux grandes unités de recherche en Histoire que sont le Centre Camille-Jullian et le LAMM n'entraîne pas dans l'immédiat de restructuration particulière, il n'en sera peut-être pas de même pour la Préhistoire où des discussions très avancées laissent espérer la création d'une UMR qui pourrait regrouper le LAPMO, l'ERA 36 du CRA et les préhistoriens des SRA de PACA et de Corse.

Le poids de l'AFAN dans la recherche régionale, accentué ces deux dernières années par l'opération du TGV, nécessite une intégration de cette nouvelle génération d'archéologues au sein de la communauté scientifique. Il est en effet indispensable de ne pas couper l'archéologie préventive d'une recherche fondamentale qui poursuit les mêmes objectifs.

Le rôle scientifique du SRA apparaît comme essentiel dans ce concert à la fois pour contribuer à l'organisation de la recherche, à l'essor de certains programmes, pour veiller au bon équilibre thématique et géographique et pour asseoir sur des bases incontestables la mission de contrôle qui lui est dévolue.

Malgré la lourdeur et la complexité des taches du service régional et l'insuffisance des effectifs, il n'est pas sain que les personnels de recherche de la DRAC ne puissent maintenir un haut niveau de compétence scientifique. C'est pourquoi, il nous semble indispensable que ces personnels puissent participer aux projets régionaux et interrégionaux. C'est aujourd'hui en grande partie le cas et nous nous efforcerons de maintenir cet état de fait. L'implication de certains membres du service dans des missions à l'étranger (Italie, Tunisie, Corne de l'Afrique) dans le cadre de collaborations avec nos collègues du CNRS et de l'Université participe du même esprit. Le rôle joué par le SRA dans l'organisation des rencontres méridionales de Préhistoire récente (Arles, novembre 1996) est aussi à souligner.

> Aix, le 12 février 1997 Xavier Gutherz avec le concours des personnels du SRA

Bilan biennal 1995-1996 de la recherche archéologique dans l'interrégion Sud-Est Rapports au CNRA des membres de la CIRA

PALEOLITHIQUE ET MESOLITHIQUE

(Frédérik Letterlé)

Contrairement à une idée reçue sur cette spécialité chronologique — pour laquelle l'exploitation des gisements est réputée nécessiter de longues années — en dehors de chantiers ouverts parfois depuis deux à trois décennies (Lazaret, Tautavel, Grotte Gazel) et dont la publication monographique est attendue avec impatience, on peut noter des mouvements non négligeables :

- tout d'abord, certaines opérations sont en cours depuis un moindre nombre d'années : La Baume Bonne à Quinson (04) par J. Gagnepain, la grotte de la Coscia à Rogliano (2B) par E. Bonifay et Oletta (2B) par M. Salotti mais dans ce dernier cas il s'agit de recherches paléontologiques pures.
- plusieurs fouilles sont suspendues soit de l'initiative du fouilleur pour marquer une pause dans les travaux de terrain, propice à la publication : F. Bazile à Fontgrasse à Vers-Pont-du-Gard (30), P. Boutié à la grotte des Ramandils à Port-la-Nouvelle (11), ou à la suite d'une demande de la CIRA : A. Echassoux pour le Vallonnet à Roquebrune (06), ou encore pour des raisons autres comme S. Lebel au Bau de l'Aubesier à Monieux (84).
- des demandes pour de nouvelles opérations ont été enregistrées, mais pour certaines n'ont pas recueilli un avis favorable : E. Bonifay pour la grotte de l'Escale à Saint-Estève-Janson (13), M. Paccard pour La Gardy sud à Méthamis (84) et G. Oratini pour la Baume d'Oullens au Garn (30).

Par contre, une prospection thématique de M. Martzluff ayant pour objet la recherche de gisements du Paléolithique supérieur et du Mésolithique dans le piémont des Pyrénées méridionales (Aude et surtout Pyrénées-Orientales) a été autorisée ainsi qu'un projet collectif de recherche coordonné par J.-P. Bracco consacré à l'étude de la gestion et de l'utilisation du quartz au Paléolithique ; compte tenu de sa portée nationale, ce PCR n'a été autorisé que pour un an dans l'interrégion sud-est.

- à noter également une demande de financement de G. Sauzade pour la réalisation de dessins du matériel paléolithique de Carry-le-Rouet (13) pour hâter la préparation de la publication.
- malgré le développement de l'archéologie préventive, on ne compte que deux fouilles de sauvetage réalisées, toutes deux portant sur le Paléolithique supérieur final ou l'Epipaléolithique : la Grange des Merveilles à Rochefort-du-Gard (30) dirigée par F. Bazile sur le tracé du TGV-Méditerranée et Saint-Antoine à Vitrolles (05) menée par J. Gagnepain sur l'emprise de l'A 51.

Sans doute faut-il mettre ce constat au compte de la difficulté à repérer ces sites assez souvent enfouis et dépourvus de céramique, car la Préhistoire récente a, elle, fait l'objet de nombreuses fouilles.

En ce qui concerne la répartition géographique, compte tenu du relativement faible nombre d'opérations, elle est assez harmonieuse sur l'ensemble de l'interrégion. Les dossiers examinés se répartissent par programme de la façon suivante : P01 : 1 ; P02 : 4 ; P03 : 3 ; P04 : 1 ; P05 : 0 ; P06 : 1 ; P07 : 2 ; P08 : 1. Le PCR de J.-P. Bracco et la prospection thématique de M. Martzluff ne sont pas pris en compte, car recouvrant plusieurs programmes.

En guise de conclusion, on doit noter que peu d'opérations d'envergure sur de nouveaux sites sont entreprises et que les jeunes chercheurs titulaires d'opération sont plutôt rares. Ce constat est encore aggravé par le nombre relativement important d'opérations refusées ou ajournées par rapport aux autres périodes chronologiques : cette discipline serait-elle en voie de sclérose ou bien nous trouvons-nous à une phase de transition entre deux générations ?

NEOLITHIQUE ET AGE DU BRONZE (Jean Vaquer)

Au cours des deux dernières années, la CIRA Sud-Est a traité plus d'une centaine de dossiers relevant de la préhistoire récente (Néolithique et âge de Bronze). Le suivi des opérations concerne une soixantaine de sites majeurs et plusieurs opérations thématiques. Il faut relever d'emblée qu'en terme de recherche de terrain ou de production de rapport, les opérations ponctuelles et programmées jouent un rôle de premier plan, malgré le développement très sensible de l'archéologie préventive liée notamment au TGV-Méditerranée, au Gazoduc artère du Midi ou à l'A 51.

L'étude de longues séquences stratifiées, essentiellement conservées en milieu karstique se poursuit dans les gisements comme les grottes de Montou, Bélesta (Pyrénées-Orientales) ou du Mourre de la Barque, Jouques (Bouches-du-Rhône). Ces opérations qui croisent généralement les approches chronologiques, palethnographiques et naturalistes sur des séries bien conservées nécessitent des investissements à long terme. Elles gardent un fort potentiel de connaissances fondamentales dans l'établissement des cadres chrono-culturels, des dynamiques ou interactions hommes-milieu, ou certaines activités liées à l'élevage ou au stockage.

Quelques programmes de prospections thématiques ont livré des données sur les modes d'occupation du sol au cours des diverses phases de la préhistoire récente (bassin de l'Aude, Montagne Sainte-Victoire). Les fortes disparités observées dans ces approches qui relèvent de la prospection pédestre seront certainement à moduler en fonction des résultats obtenus par la stratégie des sondages mécaniques systématiques mise en œuvre à vaste échelle dans le cadre des évaluations du TGV.

Des opérations géoarchéologiques en fond de vallée ou en dépressions fermées ont été entamées sur le tracé TGV. Elles autorisent une perception plus globale des évolutions du milieu sous les effets conjugués des facteurs naturels et anthropiques, comme l'a révélé la publication du rapport d'ATP temps et espace dans le bassin de l'Aude (Toulouse 1995).

Le renouvellement des problématiques et des approches est très sensible en ce qui concerne le Néolithique ancien ; cela est dû à l'effort porté sur les gisements de plein air de cette période. En Languedoc, la reprise des fouilles sur le site de Peiro-Signado à Portiragnes (Hérault) et le sauvetage du site voisin du Pont de Roquehaute documentent le Néolithique ancien à affinités italiques. Les styles céramiques quoique légèrement différents appartiennent au groupe "impressa ligure". Il est de la plus haute importance de bien dater ce faciès pour comprendre l'articulation avec les autres faciès italiques ainsi qu'avec le Cardial et l'Epicardial et préciser de la sorte le rôle des impacts exogènes dans la néolithisation du Midi méditerranéen français. Sur le tracé du TGV, le site des Petites Bâties à Lapalud (Vaucluse) a permis la fouille extensive d'un établissement cardial dans une ancienne zone palustre. Des nappes de vestiges cernent des amas de galets chauffés et d'anciennes dépressions humides. Le site a révélé de nombreux trous de poteaux parfois organisés, des petits fossés et de grandes cuvettes d'un type inédit. L'analyse de ces structures est en cours, elle vise à préciser leur fonction et dans certain cas leur datation fine dans la mesure où le site a fait l'objet de nombreuses réoccupations. A Courthézon (Vaucluse), une fouille très méticuleuse concerne un sol d'habitat bien fossilisé qui se raccorde à des structures de combustion et à des trous de poteaux.

Une dizaine d'établissements de plein air du Néolithique moyen ont fait l'objet d'interventions. A l'usine Chiris à Grasse (Alpes-Maritimes) ou au Réal près de Monfrin (Gard), des sols de circulation sont en liaison avec des structures excavées, les autres sites sont plus érodés et ne documentent que les structures les plus profondes (fours à galets chauffés et silos nombreux à Jarnègues près de Jonquières dans le Gard ou à Saint-Antoine près de Vitrolles dans les Alpes-de-Haute-Provence). Le problème de l'architecture domestique chasséenne continue à se poser avec acuité, les assemblages à trous de poteau du site des Ponchonnières à Aubignosc constituent un élément de réflexion mais leur organisation et leur datation reste problématique. Le monument tumulaire à coffres de

pierres fouillé à Saint-Jean du Désert à Marseille est la découverte la plus intéressante concernant les aspects funéraires du Chasséen. En Corse, le site de Presa Tusiu à Altagène recèle des témoins d'architecture en pierres pour lesquels une analyse très détaillée a été sollicitée.

Plusieurs avancées significatives ont été enregistrées en ce qui concerne la fin du Néolithique.

Un nouveau faciès de transition entre le Chasséen et le Néolithique final est apparu sur les sites gardois de la Roquette à Tresque et de la Grange des Merveilles à Pujaut. C'est probablement à un horizon similaire que se rattache la phase ancienne de la nécropole de Château-Blanc à Ventabren (Bouches-du-Rhône). Les tumulus qui recouvrent des tombes en fosse ou appareillées de dalles et murettes de pierres sèches se singularisent par la présence de loges à offrandes qui comportent des stèles éventuellement ornées de motifs peints en rouge. L'intérêt de ce site pour lequel un bon DFS a été élaboré est accru par les réaménagements dont il a fait l'objet, notamment la transformation d'un des tertres en dolmen de type bas-rhodanien. Outre un certain nombre d'opérations concernant des aspects classiques de cette période tels que les grottes-citernes (la Rouvière à Rogues dans le Gard) ou les sépultures collectives en grottes aménagées (la Boucle à Corconne, Gard) et les mégalithes, il faut signaler la fouille extensive d'une enceinte à fossé doublé d'une palissade sur le site de Mourral à Trèbes dans l'Aude. L'intérêt principal de ce site est d'avoir livré les témoins de deux grands bâtiments à ossature bois qui sont les premiers de ce type. La fouille de ce site bien conservé qui est attribuable au Vérazien et qui a été réoccupé par les campaniformes de style international s'intègre à une étude micro-régionale concernant d'autres enceintes identiques détectées en prospections aériennes. En Provence, une opération d'envergure se poursuit sur le site de La Fare à Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence). Cet éperon barré par des fossés et des palissades a livré une remarquable sépulture campaniforme. Dans le domaine fontbuxien, l'opération de fouilles exhaustive du site de Boussargues, Argelliers (Hérault) touche à sa fin et a permis de comprendre l'articulation chronologique des diverses architectures qui composent cet ensemble dont la mise en valeur est souhaitable. Une opération de même nature a été engagée sur le site fortifié du Rocher du Causse à Claret (Hérault). La découverte la plus spectaculaire concerne le site de Marquerittes (Gard) qui a révélé une enceinte fossoyée circulaire enserrant des architectures remarquablement conservées : maison à abside en pierres sèches avec enduit argileux, caves appareillées de murs, multiples structures en creux. Il serait souhaitable d'accorder des moyens supplémentaires pour la mise en œuvre de l'étude et de la publication de cette opération.

Bien que n'ayant pas fait l'objet de fouilles programmées les études et publications émanant d'un PCR révèlent le très grand intérêt du complexe minier de Cabrières dans l'Hérault et la pertinence d'une vaste enquête sur l'émergence de la métallurgie en domaine languedocien et cévenol. Au sujet de l'Art et des représentations symboliques, un palier a été atteint avec la publication synthétique d'un ouvrage sur le Mont Bégo. La CIRA s'est préoccupé de couper court les polémiques engendrées par la découverte de pseudo-signes peints et gravés dans la grotte de la Cime des Lacs.

En Corse, les fouilles du site Terrinien des Calanchi à Sollacaro (Corse du Sud) ainsi que plusieurs opérations d'études et inventaires concernant les statuesmenhirs et le mégalithisme sont remarquablement intégrés à des projets de mise en valeur patrimoniale.

Malgré la découverte et la fouille de plusieurs sites d'habitat et de quelques tombes relevant des phases anciennes de l'Age de Bronze, ces périodes restent déficitaires dans le domaine méditerranéen. Les progrès les plus importants concernent les exploitations de cuivre dans les Alpes notamment les opérations sur la mine et les aires de traitement du district de Saint-Véran (Hautes-Alpes). La réhabilitation et la mise en sécurité de nombreuses exploitations anciennes ne doit pas obérer la recherche archéologique qui doit être prise en compte à part entière par les organismes oeuvrant dans ce domaine.

La fin de l'âge du Bronze connaît un sensible renouvellement des approches de terrain. Des habitats importants ont fait l'objet de fouilles spatiales qui ont révélé des architectures à poteaux porteurs sur le site des Ponsardes à Bollène (Vaucluse) ou de multiples fosses et trous de poteaux au sein d'une enceinte fossoyée à Portal Vielh, Vendres (Hérault). La reprise des fouilles sur les nécropoles de Mailhac (Aude) et l'intégration de multiples données au sein du PCR "rites et pratiques funéraires protohistoriques dans le Midi de la France" induit une dynamique qui se traduit par un renouveau des approches méthodologiques (études des incinérations) et par une résorption d'un passif de publications.

AGE DU FER (Patrice Arcelin)

Le bilan ci-après sur les fouilles programmées et opérations préventives recouvrant tout ou partie de l'âge du Fer a été réalisé à partir des comptes rendu d'opération de la CIRA sur les dossiers traités en séances. Premières constatations globales : sur un total de trois cent trente dossiers analysés, cinquante-trois concernent l'âge du Fer, soit environ 16 % des opérations de terrains, mais réparties inégalement entre interventions d'urgence (12 %) et programmées (18 %). Si ces expressions numériques ont peu d'intérêt en ellesmêmes comparées aux totaux des opérations plus nombreuses de Préhistoire récente ou de l'époque gallo-romaine, on retiendra surtout un relatif tassement des activités de terrain pour la Protohistoire récente depuis trois ou quatre ans. La plupart des interruptions observées résultent de l'achèvement d'un long programme de terrain qui est passé à l'étape de la publication (par exemple, Martigues, l'Ile et Saint-Pierre; Arles; Lançon, Coudouneu; les inventaires sur l'occupation des sols autour de la chaîne de la Sainte-Victoire près d'Aix-en-Provence ; Saint-Bonnet-duGard, le Marduel ; Narbonne, Montlaurès). Quelques arrêts dénotent pourtant un essoufflement de la recherche dû à une réorientation des activités des chercheurs protohistoriens, mais aussi à un relatif vieillissement d'une part de leur composantes humaines! Ainsi le PCR Vie matérielle et économie des sociétés protohistoriques dans le Midi de la France, encore actif jusqu'en 1995, a été ajourné l'année suivante faute de chercheurs disponibles pour s'y impliquer véritablement. Certains sites en activité au début de la décennie, tels Entremont à Aix-en-Provence, Les Baou de Saint-Marcel à Marseille, Glanum à Saint-Rémy de Provence sont interrompus ou le seront sous peu. D'autres, cesseront également d'ici un an leurs activités de terrain, ainsi l'habitat de la Cloche aux Pennes-Mirabeau, régulièrement exploré depuis 1975 et Roquepertuse, en fin de programmation. Un déplacement des pôles de recherche de la basse vallée du Rhône vers le Languedoc centro-occidental et le Roussillon est assez perceptible, même si les opérations du TGV Méditerranée, de l'autoroute A 51 dans la vallée de la Durance ou les programmes collectifs comme celui sur l'Occupation du Delta-du-Rhône (M. Pasqualini, puis C. Landuré) ont offerts de nouvelles opportunités en ce domaine. Une répartition des opérations par programme, avec séparation des recherches sur sites et des PCR, offre un tableau intéressant à commenter :

H01 — Une seule opération d'ampleur dans un site urbain occupé à l'époque préromaine : Marseille avec le chantier de la place Bargemon, emplacement du futur musée César (en cours, A. Hesnard). Un seul PCR aussi qui concerne la préparation du mobilier et de la documentation ancienne des fouilles anciennes d'Olbia (Hyères, M. Bats) pour aboutir à une publication d'ensemble.

H02 — Organisés pour la plupart autour d'un PCR actif et efficace (*Rites et pratiques funéraires protohistoriques dans le Midi de la France*, M. Schwaller), six recherches de terrain ont essentiellement concerné le premier âge du Fer (quatre en Languedoc : Mailhac, 11 ; Dions près de Nîmes, 30 ; Soustelle, Malausette, 30 ; Ensérune, 34, pour le second âge du Fer ; deux en Provence : Ventavon, les Mollards, 05 ; Lamotte-du-Rhône, la Bâtie, 84).

H09 — Des opérations prévues de la RN 88 en Lozère aux prospections amorcées sur le territoire entourant le site de Montlaurès à Narbonne, dont les fouilles en H 10 viennent de s'interrompre, en passant par les travaux du tronçon routier Alès-Boucoiran dans le Gard (Plan de Lavol), on ajoutera quatre autres opérations de terrain sur le tracé du TGV-Méditerranée, concernant des structures agricoles de l'âge du Fer (Mondragon, Les Brassières, 84; Bollène, les Ponsardes, 84; Alleins, Jardinets et Pierrefeu, 13; Marguerittes, 30). C'est essentiellement dans le cadre de prospections, d'inventaires, d'analyses du milieu et de son interaction avec l'homme, que s'exprime le dynamisme de ce programme, à défaut de toujours pouvoir en recueillir les conclusions dans l'analyse de la publication. Au moins dix PCR répartis du Massif des Maures (Var) au territoire de Mailhac (Aude) en passant par la vaste région du delta rhodanien , concernent des secteurs précis du Midi. Le programme collectif de la Sainte-Victoire est maintenant terminé ; celui de surveillance des travaux du gazoduc "Artère du Midi" est en cours. Hormis celui sur les alentours de Mailhac, le PCR sur *l'occupation protohistorique et gallo-romaine des basses gorges du Verdon* (04, D. Garcia), est déjà riche d'enseignement.

H10 — C'est toujours, comme auparavant, le plus actif en nombre d'opérations de sites : douze interventions différentes, pour la plupart sur des agglomérations perchées et fortifiées (Caunes-Minervois, Le Cros, 11; Narbonne, Montlaurès, 34; Laudun, Camp de César, 30; Les Pennes-Mirabeau, La Cloche, 13; Puyloubier et Saint-Antonin sur Bayon au pied de la Sainte-Victoire; Septèmes-les-Vallons, Les Mayans, 13...), mais également de plaine ou côtiers (Salses, Le Port, 66; Lattes, Saint-Sauveur, 34; Saint-Rémy-de-Provence, Glanum, 13; Six-Fours-la-Plage, Le Mourret, 83). Un seul PCR H 10 est actif en 1996, celui sur Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques du Languedoc occidental et du Roussillon (D. Ugolini).

H15 — Une seule opération programmée en 1994 et 1995 a concerné ce thème sur les "Sanctuaires et lieux de cultes protohistoriques" : la fouille de la terrasse supérieure de Roquepertuse à Velaux (13, Ph. Boissinot).

Dans ce bilan rapide, il est facile de souligner les déséquilibres thématiques et géographiques, parfois même les reports d'orientation scientifique excessifs qui se font jour entre les recherches ouvertes de prospection et celles, ponctuelles, de sites ou de mobiliers. Il est également aisé de percevoir le poids d'habitudes décennales qui concentrent toujours près de la moitié des opérations programmées protohistoriques sur les habitats groupés et perchés. De même, le monde funéraire est encore trop exclusivement étudié entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer.

Au cours de la prochaine programmation et dans le cadre des nouvelles orientations nationales de la recherche archéologique, un effort de réajustement en fonction des circonstances de découverte devra insister sur les aspects suivants :

- Limiter l'ouverture de nouvelles opérations sur les habitats groupés de hauteur à l'indispensable (un habitat près d'une nécropole connue par exemple), et ce au profit des installations de petite superficie (ferme fortifiée ou ferme-grenier) ou de plaines et ouvertes. Il va de soi que l'ancien cloisonnement H09/H10 doit disparaître. Une meilleure répartition des PCR et des chercheurs deviendra plus facile dans ce nouveau contexte.
- Mieux vérifier notre connaissance du monde des morts à toute la période, en favorisant la publication des découvertes anciennes ou récentes du second âge du Fer (Mouriès ou Ensérune par exemple).
- Favoriser enfin les recherches dans des domaines plus diversifiés qu'aujourd'hui, par exemple le cultuel, la production artisanale du terroir protohistorique, les voies de circulation et les axes préférentiels empruntés par des populations que l'on commence à mieux cerner dans leur mobilité.

ANTIQUITE (Philippe Leveau)

H01 — Au titre des éléments positifs, il faut compter la parution des Actes du colloque d'Avignon sur la Maison romaine. Le programme collectif animé par J. Guyon sur la topographie urbaine fonctionne bien. On attend la parution d'un volume coordonné par J.-L. Fiches sur la carte archéologique de Nîmes. Au titre des problèmes (récurrents), il faut signaler la publication des fouilles de sauvetage de Marseille : la CIRA a eu à se prononcer sur un volume mais il s'agissait de publier des ensembles céramiques et non des fouilles. L'opération Jules Verne a fait l'objet de deux communications à l'Académie (A. Hesnard et P. Pomey).

H02 — On attend toujours la publication des fouilles anciennes sur les nécropoles de Fréjus et de Marseille. On peut être plus optimiste pour celle des nécropoles de Marseille. En revanche, la nécropole à incinérations de l'agglomération de Vernègues a fait l'objet d'un DFS de bonne qualité.

H03 — La politique volontariste de J.-P. Jacob apparaît payante.

H04 — Les recherches sur les carrières continuent à être marquées par les travaux de J.-Cl. Bessac qui vient de publier un volume réunissant ces travaux.

H05 — Les recherches sur les aqueducs de Nîmes, d'Arles, de Béziers et de Fréjus se sont poursuivies. Il s'y est ajouté un travail sur l'eau à *Glanum*. Les publications d'ensemble sont ralenties par les difficultés dans l'articulation des travaux entre archéologues et architectes.

H06 — Des recherches sur la *via Domitia* se poursuivent.

H11 — Dans le domaine scientifique, les opérations en cours sur la ligne 5 du TGV-Méditerranée ont pris pour objectif la recherche sur le terrain des réseaux centuriés qui avaient fait l'objet de propositions d'identification par les études d'archéomorphologie. Cette volonté de vérifier sur le terrain des hypothèses anciennes constitue la tendance actuelle mise également en pratique dans la région nîmoise. Un bilan positif des recherches sur l'occupation du sol ressort du colloque qui s'est tenu à Antibes au mois d'octobre avec l'aide de la SDA. En ce qui concerne les productions agricoles, l'effort porte toujours sur la mise en évidence de l'importance de la production du vin ; elle a entraîné une réévaluation à la baisse de celle de la production oléicole. Autre activité de production agricole sur laquelle des résultats significatifs ont été obtenus, l'élevage à la suite de la découverte de bergeries romaines en Crau. La connaissance sur les établissements ruraux bénéficie de la fouille d'une nouvelle villa viticole dans le Var, cette fois à l'intérieur des terres. d'une autre villa en Vaucluse et de l'apport des grandes fouilles gardoises de Saint-André de Codols et de la Ramière.

H12 — La recherche sur l'habitat aggloméré reste un point fort dans le Languedoc (fouilles de sites, PCR). H13 — Les recherches sur Sallèles d'Aude se poursuivent normalement. Mais il serait souhaitable que d'autres soient lancées afin d'établir des comparaisons. H14 — Depuis la publication de l'enceinte de Nîmes, mais il n'y a pas eu de publications portant sur de

grands monuments, ce qui est un peu paradoxal en Narbonnaise.

H15 — Ce programme fait l'objet de critiques : des sites considérés comme en relevant semblent en réalité être des agglomérations. Un débat s'est engagé sur le statut de *Glanum* et sur celui de Vernègues.

MOYEN AGE (Patrice Beck)

Ce bilan a été réalisé à partir des procès-verbaux des réunions de la CIRA depuis février 1995. Il repose sur les décomptes, rapidement effectués et donc peut-être fautifs à quelques points près, des demandes d'autorisation de fouille, d'aide à la diffusion et des évaluations de DFS. Faute de temps, l'identification du type d'autorisation (programme, sondage, prévention) n'a pas été tentée.

Des demandes d'autorisation

Sur les trois cent quatorze demandes d'autorisation retrouvées, cinquante-quatre intéressent le Moyen Age et les Temps Modernes, soit 17 %.

C'est une proportion en soi non négligeable qui ne prendra évidemment toute sa signification que confrontée à l'importance respective des autres spécialités chronologiques. Mais elle signale déjà que le Moyen Age apparaît normalement présent dans cette interrégion ou les Antiquités tiennent traditionnellement une place majeure.

La distribution thématique accuse toujours le même déséquilibre au profit de l'archéologie monumentale ou plutôt, l'archéologie des pouvoirs, car les fouilles de château et d'église se sont, il est vrai, diversifiées et ne concernent plus tout à fait les seuls monuments majeurs.

Il est vrai aussi que ce déséquilibre est aussi quelque peu atténué par une belle concentration de recherches sur l'activité minière et métallurgique. Mais l'habitat, rural comme urbain, reste à la traîne même s'il est possible d'ajouter aux recherches sur l'habitat rural stricto sensu les deux ou trois interventions sur les castra languedociens associant château et habitat roturier fortifié.

Thème		nbre de antiers		ux de sfaction
Châteaux	19	35%	15	80%
Eglise et nécropole	14	26%	07	50%
Mine et métal	11	20%	11	100%
Habitat rural	07	13%	07	100%
Ville	03	06%	03	100%
Total	5.4	100%	13	80%
เอเลเ	54	100 /0	43	00 /0

Autre fait remarquable, tout aussi "classique": les thèmes les plus développés sont aussi les moins maîtrisés scientifiquement. S'y concentrent les avis réservés ou négatifs. Malgré un excellent renouvellement dû au développement des problématiques historiques (christianisation, peuplement de frontière et *incastellamento*), les activités sur les châteaux et les lieux de

culte restent encore trop souvent liées à de simples travaux de mise en valeur touristique des sites.

Les chiffres rassemblés (hors tableau) suggèrent sinon imposent une autre et dernière remarque : sur le tracé du TGV-Méditerranée, dont la gestion a occupé une bonne partie du temps de la CIRA, un seul site, sur vingt-deux soumis à autorisation, soit 4,5 % intéressait le Moyen Age.

Des évaluations des DFS

Sur cinquante et une évaluations retrouvées, dix-sept ont intéressé le Moyen Age, soit le tiers. Le décompte thématique indique le même déséquilibre au profit des églises, des nécropoles et des châteaux, avec respectivement neuf et quatre rapports contre trois pour la ville et un sur l'étude d'un réseau viaire rural.

Le taux de satisfaction des rapporteurs et de la CIRA s'établit à 57 %. C'est au-dessus de la moyenne mais de peu et, finalement, trois seulement, soit un sur cinq, ont été jugés immédiatement "bons à publier"; trois sont encore "publiables après correction" et quatre "non publiables en raison non pas de leur mauvaise qualité mais de la nature du gisement". Il faut malheureusement surtout retenir que sept DFS (43 % de l'ensemble) ont été jugés "maladroits", "lacunaires" ou "insuffisants".

Ces mauvaises appréciations intéressent essentiellement (cinq sur sept) des rapports touchant à l'archéologie religieuse : l'impression que ce secteur reste mal maîtrisé scientifiquement se renforce.

De l'aide à la diffusion (publications, colloques, expositions)

Six demandes sur trente et une enregistrées, soit environ 20 %, intéressaient les études médiévales : un colloque, une revue et quatre publications dont une jugée non recevable en l'état d'avancement du dossier.

Les médiévistes ne sont pas à la traîne de leurs collègues en terme de diffusion de la recherche. Mais il reste à attendre deux ou quatre années pour mesurer le taux de rentabilité scientifique des cinquante-quatre demandes d'autorisation instruites en 1995 et 1996.

BILAN SCIENTIFIQUE

Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 6

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, la poursuite de l'exploration de la grotte de la **Baume Bonne** à **Quinson** a mis en évidence l'émergence de la méthode Levallois et une organisation complexe du débitage sur ce site du Paléolithique moyen. En Vaucluse, les sondages effectués sur le site des **Argiliers** à **Malaucène**, récemment découvert dans le front de taille d'une carrière, ont révélé une industrie moustérienne dans un niveau argileux d'un noir intense. Les fouilles effectuées dans les Alpes-Maritimes, à **Grasse** à l'emplacement de l'ancienne **usine Chiris** ont livré plusieurs faciès du Paléolithique Moyen et supérieur.

Dans les Hautes-Alpes, les travaux liés à l'A 51 sur le site de Vitrolles, Saint-Antoine, le plus au nord de la clue de Sisteron, ont fourni pour le Paléolithique supérieur final des structures exceptionnelles (amas de faune, cerf, bœuf), un foyer et un très important outillage lithique. L'étude globale du site sera du plus haut intérêt pour la connaissance des cultures paléolithiques.

En ce qui concerne le Néolithique ancien, dans le cadre des opérations préventives effectuées sur le tracé du TGV-Méditerranée, en Vaucluse, les recherches conduites sur le site cardial de plein air des Petites Bâties à Lamotte-du-Rhône ont permis de reconnaître pour la première fois en Occident des structures d'habitat groupées semi-excavées qui renvoient à des modèles orientaux, ainsi que des fossés bordés de palissades ceinturant les habitations. Dans le site voisin de La Pierre 2 à Bollène ont été découverts dans un silo réutilisé comme sépulture les restes d'un squelette d'enfant accompagné d'armatures de flèches tranchantes vraisemblablement cardiales. Dans le cadre des fouilles programmées, les recherches sur le site cardial du Baratin à Courthézon (Vaucluse) se sont étendues à de nouveaux secteurs, mettant en évidence d'autres structures empierrées et ont été accompagnées d'une étude environnementale visant à l'intégrer dans un ensemble géoarchéologique plus vaste. Pour la première fois, à la grotte du Mourre de la Barque à Jouques (Bouches-du-Rhône) ont été atteints des niveaux du Néolithique ancien cardial. Rappelons que ce gisement comporte aussi des occupations du Néolithique moyen (Chasséen), du Chalcolithique (Campaniforme), du Bronze ancien, du Bronze final Ilb, et de l'âge du Fer 1.

Sur le tracé TGV, de nombreux sites ont révélé la présence d'occupations du Néolithique moyen, notamment en Vaucluse, sur les sites du **Duc** à **Mondragon**, du Pont de la Pierre 2 sud où un fossé circulaire de 10 m de diamètre a été découvert, mais également dans les Bouches-du-Rhône sur les sites du Moulard centre et de Cante Merle à Lambesc et principalement à l'Héritière 2 à Vernègues où des silos réutilisés comme lieu sépulcral contenaient un abondant mobilier céramique et lithique. Le site de l'usine Chiris à Grasse a révélé des niveaux d'occupation du Chasséen comprenant plusieurs structures domestiques (fours, trous de poteaux et empierrements). De tels résultats en milieu urbanisé dans les Alpes-Maritimes demeurent exceptionnels.

Pour ce qui concerne le Néolithique final, dans le cadre de l'A 51, un établissement de plein air a été découvert à Vitrolles, Saint-Antoine. Il comprenait des structures en creux et des fosses-dépotoirs dont l'une abritait une sépulture triple. Des fosses remplies de galets (fours) datent de l'âge du Fer. C'est le seul site de ce type fouillé de façon extensive dans les Hautes-Alpes. Deux nouveaux dolmens ont été découverts en 1996 aux lieux-dits l'Etang à Figanières (Var) et l'Ubac à Goult (Vaucluse). Ce dernier enfoui sous 2,50 m de limon a été mis en évidence lors d'une crue du Calavon. Les sites du Néolithique final-Chalcolithique sont également représentés sur le tracé TGV, notamment au clos Marie Louise (Epicampaniforme) et à l'abri des Fours (Campaniforme) à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Il faut signaler les découvertes de nouveaux abris ornés, vraisemblablement de la même période. tels ceux de la Chevalière à Tourves, des Maigres à Signes (Var) et du Grand Vallon à Roquevaire (Bouches-du-Rhône) sur les parois desquels sont représentées des peintures anthropomorphes schématiques. Certains de ces abris comportent également des gravures plus récentes, sans doute de l'âge du Fer 1.

Des sites renfermant des occupations du Bronze final et de l'âge du Fer 1 sont également présents sur le tracé TGV. Parmi les principaux, il faut citer les habitats de Laprade à Lamotte-du-Rhône (Bronze final IIb), des Brassières à Mondragon (Vaucluse) (Bronze final III/âge du Fer 1) avec présence d'abondants vestiges céramiques et traces de bâtiments, mais également de sépultures comme celle de La Bâtie à Lamotte-du-Rhône (Vaucluse) avec présence de bracelets en bronze et d'urnes (Bronze final III/âge du Fer 1), ou le tumulus au Pont de la Pierre 2 à Bollène (Vaucluse) (âge du Fer 1) et celui du Moulard à Lambesc (Bouches-du-Rhône) (Bronze final II). Enfin, il faut citer la découverte,

à l'occasion de travaux d'irrigation, d'un habitat du Bronze final IIIa au **Bastidon** à **Sillans-la-Cascade** (Var) qui a fait l'objet d'une opération de sauvetage.

La fouille du site métallurgique des Clausis à Saint-Véran (Hautes-Alpes) a été poursuivie, mettant au jour une aire de concassage du minerai et des scories d'époque protohistorique. A Ventavon, les travaux de l'A 51 ont entraîné la fouille de six tumulus de l'âge du Fer 1 et la découverte d'inhumations périphériques. Si l'on ajoute à cela les fouilles anciennes de Ch. Cotte et J. Ulysse sur les autres tumulus, ce site, au lieu-dit les Mollards, constitue la seule nécropole tumulaire fouillée dans son intégralité (vingt tumulus) dans les Hautes-Alpes. Dans les Bouches-du-Rhône, à Mouriès, chemin de Cagalou, le rescindement d'un fossé a révélé un petit ensemble de tombes à incinération du ler s. av. J.-C. exceptionnellement bien conservées. Les urnes cinéraires, protégées par de petits tertres de pierres, ont été déposées le long d'un chemin antique passant au pied de l'oppidum des Caisses dont le tracé est actuellement repris par une draille.

Le programme "Géoarchéologie dans la vallée de la Durance et la moyenne montagne provençale" a été l'occasion de restituer le paysage antique de la ville de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) avec la dynamique de son milieu alluvial. Dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille, Musée César, la fouille de sauvetage portant sur la période antique du site s'achèvera en mars 1997. Actuellement l'intervention a livré, sous une occupation de l'Antiquité tardive diffuse, les restes d'un ensemble thermal public d'époque romaine présentant dans son premier état une façade monumentale en grand appareil regardant le Lacydon. L'époque grecque est documentée par plusieurs rampes de halage de navires d'époque hellénistique et par des ateliers de métallurgie ayant façonné au IIe s. av. J.-C. des flans monétaires en bronze, ainsi que diverses pièces en fer peut-être en rapport avec l'entretien des bateaux. A Aix-en-Provence, aux Thermes, la construction d'un complexe hôtelier adossé au bâtiment thermal du XIXe s. a été l'occasion de la redécouverte tout à fait inattendue de bassins de cure thermale romains alimentés par un griffon, précédemment fouillés par F. Benoit. Cet ensemble architectural sera restauré et présenté au public dans le bâtiment moderne. Dans les Alpes-Maritimes, la poursuite de l'opération engagée sur le site gallo-romain de Vaugrenier à Villeneuve-Loubet a confirmé la présence à cet endroit d'un vicus desservi par une voie qui a pu être dégagée à proximité du temple augustéen. Des ateliers céramiques locaux y ont très probablement fonctionné au cours du le s. de n. è. Dans le Var, les recherches sur l'époque romaine ont porté principalement sur l'occupation du sol et les habitats ruraux. On doit signaler en particulier la fouille d'une villa très détruite à La Crau (Les Mesclans), avec installation de pressurage pour l'huile et le vin, et surtout une petite meunerie hydraulique, premier témoignage d'une installation de ce type pour le Haut Empire romain en Narbonnaise ; les débuts d'une recherche prometteuse sur une villa de Taradeau (Saint-Martin) avec, pour la première fois dans le Midi de la Gaule, une installation oléicole du ler s. av. J.-C. sur un site de plaine avec area de pressoir en pierre ; la fouille partielle (en sauvetage) de la pars rustica d'une villa du bord de mer à Sanary (Portissol), fondée au ler s. de n. è., transformée en atelier de potier au IIIe s. et abandonnée au IVe s. Dans le Vaucluse, une fouille complémentaire a eu lieu place de la Principale à Avignon ; elle a permis de reconnaître les éléments d'un monument public gallo-romain (podium d'un temple ?). A Vaison-la-Romaine, des travaux d'aménagement du lit de l'Ouvèze ont entraîné la fouille de sauvetage des vestiges d'un mur monumental d'époque antique (fin du Ier s ap. J.-C.). Cet ouvrage, reconnu sur 60 m de long, reposait sur une série de pieux en bois enfoncés dans le lit de la rivière, qui ont donné lieu à une série de prélèvements. A Vaison toujours, les fouilles des Thermes du Nord se poursuivent, en particulier sur le secteur occupé par un établissement rural durant l'Antiquité tardive. A Beaumes-de-Venise, une nécropole rurale datée des IIIe et IVe s. ap. J.-C. a été fouillée : les sépultures étudiées étaient de divers types (en pleine terre, coffrage de pierre, de tegulae).

Les sondages effectués à l'intérieur et sur le pourtour du baptistère de Notre-Dame du Brusc à Châteauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes) ont permis de mieux cerner l'évolution de l'église et de son fonctionnement, dans l'attente d'une étude plus poussée. La poursuite de la fouille de l'ancienne église de Saint-Raphaël (Var) a confirmé l'intérêt de ce monument, qui comprend quatre édifices qui se succèdent de manière complexe entre les Ve et XIIIe s. La volonté de conserver en crypte l'accès aux vestiges des deux premiers édifices est une constante de l'histoire de cet édifice et souligne l'importance et l'ancienneté de la dévotion qui s'y est manifestée. La fouille de la place Principale d'Avignon a aussi permis de mieux cerner les occupations médiévales de ce quartier : à un cimetière carolingien suburbain succèdent au Xe s. des habitats légers à pans de bois, puis des maisons en pierre au XIIe s. Enfin, un ensemble mobilier exceptionnel, daté de la fin du XIVe s., a été découvert au fond d'un puits : vaisselle en bois bien conservée, gobelets de verre et céramiques locales. Dans les Bouches-du-Rhône, à **Lambesc**, la destruction par les travaux du TGV du hameau des Fédons, fondé au XVe s., a été l'occasion de mener une opération de grande envergure portant sur l'archéologie du bâti et les archives. Par ailleurs un cimetière de la peste de 1590 a été entièrement fouillé et étudié sous ses aspects historiques et biologiques. Des fouilles de sauvetage ont été menées sur un certain nombre de sites médiévaux et modernes alpins. Citons celles qui concernent les abbayes chalaisiennes (Boscodon à Crots et Clausonne au Saix), le château de Tallard et celui de Saint-Jean à L'Argentière-La-Bessée ; sur cette dernière commune, les fouilles ont continué à l'intérieur de la mine médiévale du Fournel et dans l'installation de surface du XIXe s., ainsi que la mise en valeur touristique du site (6 000 visiteurs en 1996).

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	Alpes-de- Hte-Provence	Hautes- Alpes	Alpes- Maritimes	Bouches-du- Rhône	Var	Vaucluse	Interdép.	TOTAL
Sondages (SD)	0	2	11	15	10	32	0	70
Fouilles d'évaluation archéologique (EV)	1	3	0	26	5	14	0	49
Fouilles préventives (SP)	0	1	0	9	4	4	0	18
Fouilles nécessitées par l'urgence (SU)	3	1	0	6	7	7	0	24
Fouilles programmées (FP)	2	3	3	12	3	5	0	28
Prospections (PI, PR)	7	6	6	9	7	9	0	44
Prospections thématiques (PT)	1	1	2	1	3	3	1	12
Pr. au détecteur de métaux (MET)	0	0	0	0	0	0	1	1
Relevés d'art rupestre (RE)	0	0	5	0	1	0	0	6
Projets collectifs de recherche (PC)	0	0	1	1	1	0	7	10
TOTAL	14	17	28	79	41	74	9	262

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9

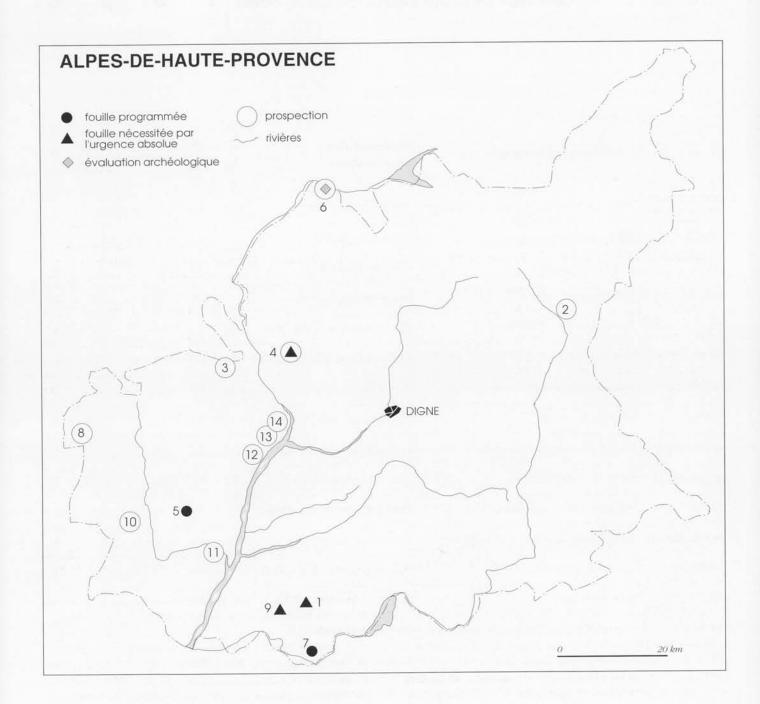
6

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
04004 006 AH 04004 007 AH	Allemagne-en-Pce, Plaine de Barbaro	Olivier Colas (AFA)	H11	SU	GAL	-	1
04006	Allos, commune	Olivier Colas (AUT)		PI	9		2
04027	Bevons, commune	Sandrine Imbert (AUT)		PI			3
04075	Entrepierres, commune	Nicole Michel d'Annoville (AFA)		PI			4
04075 008 AH	Entrepierres, La Collette	Nicole Michel d'Annoville (AFA)	H02	su		0	4
04075 007 AH	Entrepierres, La Croix	Nicole Michel d'Annoville (AUT)	H02	SU	IND .		4
04088 002 AP	Forcalquier, La Fare	André Müller (SDA)	P12	FP	NEO		5
04150	Piégut, commune	Florence Darmas (AFA)		PR		•	6
04150 002 AH	Piégut, Réseau d'irrigation des Forests	Nicole Michel d'Annoville (AUT)	H11	EV	FER		6
04158 005 HP	Quinson, Baume Bonne	Jean Gagnepain (AUT)	P03	FP	PAL		7
04163	Revest-du-Bion, commune	Hélène Oggiano Bitar (AFA)		PI			8
04189 003 AH	Saint-Martin-de-Brômes, Bas-Défends	Dominique Garcia (SUP)	H09	SU	PRO		9
04227	Vachères, commune	Hélène Oggiano Bitar (AFA)		PI			10
04245	Volx, commune	Nathalie Lazard (AUT)		PI			.11
04	Peyruis/Montfort/Château-Arnoux, EDF	Nathalie Lazard (AUT)		PR			12-
04	Basses gorges du Verdon	Dominique Garcia (SUP)	H09	PT			14

 N° de site : 00000 000 AH = site historique ; N° de site : 00000 000 AP = site préhistorique ; N° de site : 00000 000 HP = site préhistorique et historique ; N° de site : 00000 900 = site vide

O opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue



ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6

ALLEMAGNE-EN-PROVENCE Plaine de Barbaro

Gallo-romain

Des prospections préliminaires à l'installation d'une nouvelle branche du Canal de Provence ont donné lieu à la fouille de sauvetage des deux sites ainsi repérés. Il s'agit de deux établissements agricoles galloromains, distants de 750 m, sur le plateau de Valensole (alt. 600 m). Leur fonction agricole est suggérée par le mobilier : nombreux dolia et meules manuelles, mais la rareté de la vaisselle pose le problème de la nature exacte de l'occupation. Le site de Raffinis-est a révélé en fouille une fosse contenant des

céramiques modelées, celui de Raffinis-ouest la première assise de deux murs et une structure circulaire en béton de tuileau, assimilée à un probable four.

La compréhension du fonctionnement de ces deux sites passe par la prise en considération à la fois de l'enjeu d'une mise en valeur de cette plaine au sol léger, et du passage de la voie romaine en contrebas.

Olivier Colas

ALLOS Carte archéologique

Diachronique

Une campagne de prospection-inventaire s'est déroulée du 1er au 31 août sur la commune d'Allos, à 35 km au nord de Digne-les-Bains. S'agissant d'une commune de haute montagne (alt. 1300 à 3000 m), très étendue (110 km²) et dont la couverture végétale se compose de bois et de pâturages (absence d'agriculture), les conditions étaient telles que la recherche a dû s'orienter essentiellement vers l'enquête orale et la vérification de terrain. Les résultats ne constituent donc des données représentatives que pour les secteurs restreints aux fonds de vallées, aux minces plateaux et aux versants de faible pente.

Cette opération a finalement permis de recenser trentetrois sites, dont une vingtaine sont inédits. Quasiment tous les sites sont localisés en fond de vallée ou à proximité. La Préhistoire et la période médiévale sont les mieux représentées avec respectivement dix et onze sites. Les principales caractéristiques de ces découvertes sont :

- la mise en valeur d'une occupation néolithique et de plusieurs structures funéraires (*tumuli* de La Tardée et du Plateau du Laus),
- la constatation d'une absence d'indicateurs pour les périodes protohistorique et gallo-romaine (excepté des tegulae),
- le recensement des différents vestiges médiévaux (ancienne localisation du village d'Allos avec sa chapelle et son cimetière, nouveau village fortifié avec ses remparts, ses tours, ses forts et son nouveau cimetière, chapelle rurale de Champ-Richard),
- l'indication d'un blason sculpté symbolisant la frontière du royaume de France (Sommet du Lausson),
- l'existence possible de mines (Prémin et Bouchier).

Olivier Colas

BEVONS Carte archéologique

Une campagne de prospection-inventaire a été menée du 15 mars au 15 juillet sur la petite commune rurale de Bevons, dans la vallée du Jabron. Cette étude a permis de revoir des sites déjà connus et d'en signaler d'autres. Au total vingt-deux sites, ou indices de sites, ont été répertoriés de la Préhistoire à l'époque moderne.

La Préhistoire est très peu représentée : quelques outils et éclats, mais une très belle hache néolithique. En revanche, l'occupation du territoire de la commune à l'époque gallo-romaine semble avoir été très dense. Une quinzaine de sites ou de traces d'occupation sont actuellement recensés : un grand domaine rural avec un four à tuiles au quartier du Plantier, des habitations, dont celle de la Combe (fouillée il y a une trentaine d'années), ainsi qu'un ensemble de tombes à incinération autour d'un mausolée.

Quant aux autres traces, il ne s'agit que de mobilier épars dans toute la commune, essentiellement des fragments de *tegulae* et de céramique.

Des fragments de pégau dont certains avec un décor à la roulette proviennent de deux sites médiévaux. Une chapelle s'est implantée au cœur du domaine gallo-romain sous le vocable de Saint-Jean ; mais la construction d'une villa en 1988 l'a presque entièrement détruite.

Deux édifices religieux furent édifiés à l'époque moderne. La chapelle Saint-Pensier, qui a aujourd'hui complètement disparu, et l'église paroissiale, sous le vocable des saints martyrs Gervais et Protais, isolée au quartier de la Cure depuis l'abandon du village au début du siècle.

Sandrine Imbert

Diachronique

ENTREPIERRES Carte archéologique

La prospection de la commune d'Entrepierres a permis de recenser soixante-quinze sites ou indices de site, de la Préhistoire à la période contemporaine ¹.

Pour la Préhistoire (douze sites ou indices de site), les résultats révèlent un potentiel intéressant d'implantations du Paléolithique supérieur au Néolithique final. Des traces d'occupation protohistorique avaient été reconnues lors de l'étude d'impact archéologique effectuée sur le tracé de l'A 51 en 1988. Deux découvertes isolées (une monnaie et un fragment de meule) s'ajoutent à ces données.

1 Prospection effectuée avec la participation de Paul Rovaletto.

L'Antiquité romaine est présente sur l'ensemble du territoire. Trente-trois sites ont été répertoriés : seize ont livré du mobilier attestant une occupation du ler au IIIe s. (établissements, sépultures à incinération), les dix-sept autres ne peuvent être datés précisément. Onze sites médiévaux et seize sites modernes et contemporains ont été recensés. Les vestiges (fortifications, chapelles, églises paroissiales) restituent les grandes lignes des anciens terroirs qui forment la commune actuelle.

Nicole Michel d'Annoville

Epoque indéterminée

ENTREPIERRES La Croix

Une sépulture à inhumation a été mise au jour par des travaux effectués au sud-ouest de la commune, au lieu-dit La Croix. La tombe, orientée nord-sud, était constituée d'un coffre (longueur : 1,87 m) et d'un couvercle en dalles calcaires irrégulières. L'intérieur était occupé par un seul individu (taille : 1,51 m).

Un squelette en réduction était posé hors du coffre, sur la dalle de couverture nord. Aucun mobilier funéraire n'était associé à la sépulture.

Nicole Michel d'Annoville

FORCALQUIER La Fare

Le site de la Fare se trouve sur le grand éperon de molasse miocène qui porte l'agglomération de Pierrerue, à 3 km à l'est de Forcalquier. Il se présente sous la forme d'un grand promontoire de plus de 2 km de longueur et de 200 à 300 m de largeur. Des escarpements de 3 à 5 m donnent à ce talus un aspect très pentu. L'éperon de la Fare domine respectivement, à l'est la vallée du Béveron, à l'ouest celle de la Lèche 1.

Les travaux de 1996 ont permis de fouiller le fossé S8 sur plus de 13 m de longueur, ce qui porte la longueur totale reconnue à 101 m. La dernière partie reconnue se compose de deux tronçons interrompus n'ayant fourni dans leur prolongement aucune trace de creusement qui pourrait être attribuée à cette structure ou à son démantèlement. L'importante surface décapée à l'est du fossé pendant les campagnes 1995 et 1996 (plus de 250 m²) n'a fourni aucun vestige archéologique en place ni erratique, tant dans les niveaux affectés par les labours que dans les poches et failles du substrat. L'absence de vestige tend à suggérer l'arrêt brusque de cette structure à moins d'une quinzaine de mètres du bord est du plateau. De ce fait il demeure une incertitude sur le tracé du fossé entre la travée 145 et le bord est du plateau : un prolongement non conservé au-delà de cette limite n'est cependant pas à exclure.

Dans l'état actuel des recherches, le fossé S8 a un développement total de 101 m. Il est interrompu onze fois et présente au moins neuf portes ou passages rétrécis permettant d'accéder de la zone sud à la zone nord. Nous avons observé neuf structures circulaires ou ovalaires appartenant à la deuxième phase (la généralisation des palissades). Ces installations (1,10 à 2,50 m de diamètre) sont difficiles à assimiler à des aménagements défensifs en raison de leur taille ou en fonction de leur situation par rapport à l'enceinte qu'elles seraient censées protéger. Leur disposition et surtout leur répartition sur le tracé, en particulier au milieu des grands tronçons, à proximité des portes, aux intersections de palissades, laissent supposer qu'elles avaient un rôle à jouer dans la stabilité de ces constructions. Même en imaginant une hauteur hors sol réduite, ces aménagements devaient avoir tendance à basculer, soumis à des tensions latérales qui risquaient d'entraîner des longueurs plus ou moins importantes de l'ensemble. Les remèdes apportés traditionnellement à ces maux consistent à renforcer à distance régulière la structure linéaire avec des jambes de force latérales jouant le rôle de contreforts, ou de disposer deux structures linéaires de manière orthogonale pour neutraliser les forces latérales.

Dans le cas de la Fare, nous proposons de reconnaître dans les structures circulaires des éléments de raidissement organisés à partir de tourettes de 1,10 à 2,50 m de diamètre composées de pieux jointifs soigneusement liés et calés dans une tranchée circulaire. Il est probable que l'intérieur de la tourette était comblé de blocs et de pierraille dont la masse devait assurer la cohésion et l'inertie indispensables.

En 1995 un grand décapage mécanique de 550 m² avait été réalisé au nord du fossé S8. Les recherches en 1996 ont porté en priorité sur ce secteur. Un sédiment noirâtre recouvrait en continu plusieurs centaines de mètres carrés fournissant un abondant mobilier. Les travaux de fouille ont révélé des structures en creux de divers types (fosses, fossés, trous de poteaux et silos) dont les parties supérieures avaient été érodées par les travaux agricoles et dispersées à la base de la semelle de labour. Franchi ce seuil, les différentes structures apparaissent isolées les unes des autres par le substrat.

Dans l'état actuel les recoupements paraissent peu nombreux, à part pour certains fossés qui, compte tenu de leur longueur (plus de 30 m), recoupent quelques autres aménagements.

Les fossés étaient matérialisés par une forte concentration d'objets et de matériaux divers d'origine naturelle (galets, pierres) ou anthropique (céramique, torchis, outillage lithique et faune). Quelques coupes ont permis de préciser la forme et la profondeur de ces tranchées: largeur au niveau du sol 0,25 m, largeur au fond de la tranchée 0,17 m, profondeur conservée 0,38 m. On y observe la disposition des débris de torchis qui paraissent avoir chuté verticalement.

Sur le site de la Fare, il paraît actuellement possible de distinguer à travers le mobilier des diverses structures trois étapes qui appartiennent à des traditions différentes : les deux premières où se conjuguent les influences attribuables au groupe de Fraischamp et au Couronnien sont sans doute le témoignage d'une occupation longue et peut-être continue. La troisième, moins bien représentée, où les rapprochements les plus évidents renvoient aux sites de Claparouse (Lagnes, Vaucluse) et de la Plaine des Blancs (Courthezon, Vaucluse), est à rattacher au groupe Rhône-Ouvèze dont la périodisation et le mobilier céramique sont mieux connus.

André Müller

MORIEZ Jas de Bernard

Des travaux effectués par l'ONF sur la commune de Moriez ont occasionné au mois de juillet la découverte fortuite d'un important dépôt d'objets en bronze. C'est au cours de terrassements dirigés par C. Imbert, visant à capter une source jusqu'à un bac réservoir situé à quelques dizaines de mètres en contrebas sur un terrain pentu et boisé, qu'ont été mises au jour cent dixhuit pièces de métal.

L'ONF a immédiatement signalé la découverte au SRA qui a ainsi pu intervenir sur le terrain avant la fin des travaux et retrouver l'intégralité de ce dépôt dont quelques pièces avaient été dispersées dans les déblais.

Les objets, en parfait état de conservation, gisaient à environ 40 cm de profondeur non loin du filet d'eau avec, à proximité, quelques blocs de calcaire.

Le dépôt est composé de douze "phalères", d'un couteau à soie simple, de deux bracelets massifs, de cinq torques torsadés avec anneaux, de six bagues, de huit tubes, d'une épingle à tête conique, de trois rouelles, de deux pendentifs de ceinture, de trois chaînettes, d'une vingtaine de petites pendeloques triangulaires et de nombreux anneaux.

Typologiquement, cet ensemble date probablement de la fin du Bronze final, c'est-à-dire des XIe-Xe s. av. J.-C.

Un certain nombre d'objets en effet, tels que le couteau, l'épingle, les phalères ou encore les torques torsadés, sont fréquemment rencontrés à cette époque, notamment en Suisse occidentale ou encore en Italie (Etrurie, Emilie).

Par ailleurs, pour la même période, de nombreuses et très proches comparaisons sont possibles avec la région des Hautes-Alpes (dépôts de Réallon, Guillestre, Bénévent-en-Champsaur) et des Alpes-de-Haute-Provence (dépôts de Saint-André-de-Méouilles et de Champtercier).

Culturellement, le dépôt de Moriez appartient à un groupe homogène situé dans les Alpes du Sud (Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche, Alpes-de-Haute-Provence et Val Chisone italien) dans lequel on retrouve un matériel souvent identique, vraisemblablement fabriqué par les mêmes ateliers de métallurgistes locaux. Le goût pour la parure est très important dans ces régions et révèle un état d'esprit et des pratiques originales, voire uniques pour l'époque (Haussmann 1996).

Lucile Haussmann et Hélène Barge

Age du Fer

PIÉGUT Réseau d'irrigation des Forests

Depuis le mois de septembre 1996, des travaux d'irrigation (réseau d'arrosage par aspersion) destinés à maintenir une activité agricole sur les terres hautes de la commune de Piégut sont effectués, principalement sur le quartier des Forests, au sud du territoire. Ils ont nécessité une surveillance du décapage général du plan d'eau et l'évaluation archéologique par sondages mécaniques de deux secteurs (nord du bassin et tranchée d'ancrage d'une dique) 1.

Le décapage général, limité à la couche végétale, a livré un mobilier moderne et contemporain provenant de l'épandage des terres. Sur le versant nord, à 1,50 m

de profondeur, les sondages ont révélé des traces d'occupation caractérisées par des résidus de combustion (pierres rougies, charbons de bois, céramique indigène à dégraissant, esquilles d'os carbonisés) correspondant certainement au curage d'un foyer. Les formes de la céramique non tournée à pâte noire ou orangée semblent indiquer une fréquentation du site durant le deuxième âge du Fer.

Nicole Michel d'Annoville

1 Avec la participation de Paul Rovaletto.

Paléolithique

QUINSON Grotte de la Baume Bonne

La campagne de fouille de l'été 1996 a permis de poursuivre l'exploitation de la coupe longitudinale entre l'abri sous roche et l'entrée de la grotte ¹.

Elle a concerné les ensembles stratigraphiques III et IV, incluant du mobilier lithique du Paléolithique moyen ancien et évolué (stades isotopiques 8 à 5). Dans toute la base de la séquence, jusqu'au stade isotopique 5, l'industrie procède d'un débitage non Levallois.

1 Voir BSR PACA 1992, 39-40; 1994, 26-27 et 1995, 37-38.

Elle passe ensuite au stade 5 à un débitage diversifié où le mode Levallois récurrent unipolaire tient une place non négligeable, à côté d'un débitage apparenté au mode semi-tournant bipolaire très discret et d'un débitage de type discoïde encore fréquent.

Ces résultats enrichissent la connaissance du site par la mise en évidence de l'émergence de la méthode Levallois et une organisation de plus en plus complexe du débitage, alors que les contraintes environnementales concernant l'approvisionnement en matières premières lithiques restent les mêmes. A partir d'un fond archaïque où le débitage est inorganisé, de type opportuniste, émerge dans un premier temps un débitage discoïde centripète vers la fin du stade isotopique 8, avec des indices laminaires et de facettage des talons qui augmentent. Puis, durant le stade 6 et surtout le stade 5 (jusqu'à environ 130 000 ans) apparaît le débitage Levallois, d'abord récurrent centripète, puis unipolaire à tendance laminaire.

Jean Gagnepain et Claire Gaillard

REVEST-DU-BION Carte archéologique

Diachronique

Une campagne de prospection-inventaire menée en septembre dans la commune du Revest-du-Bion, sur le plateau d'Albion, a permis d'identifier treize sites : quatre indices d'occupation préhistorique (Néolithique/Néolithique final/Chalcolithique), six sites se rapportant à la période gallo-romaine, une église et une

chapelle médiévales remaniées à l'époque moderne ainsi que des traces d'ateliers de verriers, l'un du XIVe s., l'autre d'époque moderne.

Hélène Oggiano-Bitar

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES Oppidum du Bas-Défends

Age du Fer, Gallo-romain

L'oppidum du Bas-Défends, dans les basses gorges du Verdon, domine le confluent du Verdon et du Colostre. Il a été signalé en 1992 dans l'étude consacrée par Ph. Borgard aux *oppida* bas-alpins ¹. En 1996 des travaux d'aménagement forestier ont rendu nécessaire la réalisation d'un diagnostic archéologique de ce site. Cette enquête, menée à partir d'une série de sept sondages se donnait deux objectifs principaux : évaluation de l'extension du site et état de conservation des vestiges, datation de l'occupation et analyse du faciès mobilier.

L'oppidum occupe toute la plate-forme sommitale d'une hauteur calcaire, soit une surface d'un peu moins d'1 ha. Au nord et au sud, des pentes abruptes protégeaient naturellement le site dont deux phases d'occupation semblent marquer l'histoire (premier âge du Fer et fin du ler s. av. n. è.).

Les premières traces d'habitat semblent dater au plus tôt de la fin du VIe s. av. n. è ; il s'agit de maisons en matériaux périssables (parois en torchis sur poteaux porteurs) marquées par la présence de calages de

poteaux, de plusieurs niveaux de sol et de foyers en argile. Dès cette période la colline semble déjà aménagée, notamment par un mur de terrasse situé en bordure orientale du site. La présence d'une enceinte en pierres n'est pas démontrée, mais la découverte de bois carbonisés de fort diamètre pourrait être l'indice d'une palissade.

Le mobilier céramique de cette première phase présente deux faciès différents : pour la fin du VIIe s. av. n. è. et les deux premiers tiers du VIe s. av. n. è., il est composé en totalité de vases non tournés — essentiellement des urnes et des coupes — alors que pour le dernier tiers du VIe s. av. n. è. et peut-être le début du Ve s. av. n. è., les céramiques non tournées sont associées à des vases en céramique grise monochrome et en pâte claire. On notera l'absence totale d'amphore dans ces niveaux du premier âge du Fer ².

Le site semble connaître un abandon du début du Ve à la fin du ler s. av. n. è. Entre les années 25 av. n. è. et le début du ler s. de n. è., un habitat, ceinturé d'un mur à double parement épais de 1,2 m, réoccupe le site pendant quelque temps. Le mobilier mis au jour est

¹ BORGARD (Ph.). — Habitats de hauteur pré-romains de la région de Riez (Alpes-de-Haute-Provence). *Provence Historique*, XLII, 167-168, 1992, 26-40.

² Dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, Natacha Bellebouche a pris en charge l'étude de ce matériel qui devrait constituer un ensemble de référence pour les Alpes-de-Haute-Provence.

composé de céramiques non tournées, d'amphores italiques, de céramiques à vernis noir et de quelques tessons de sigillées italiques et de Gaule du Sud.

La grande "tour" en terre et pierres qui occupe en bordure du site le sommet de la colline a fait l'objet d'un sondage mais n'a pas livré de matériel permettant de dater sa construction.

Dominique Garcia et Florence Mocci

Diachronique

VACHÈRES Carte archéologique

Cette prospection, qui s'est déroulée du 1^{er} au 31 juillet, avait pour but de vérifier et compléter des données, d'apporter d'éventuelles corrections concernant des sites anciennement répertoriés et d'en localiser de nouveaux. Vingt-trois sites ont été ainsi identifiés, du Paléolithique moyen à l'époque moderne.

L'occupation préhistorique est bien attestée sur le territoire de Vachères par une industrie lithique et céramique abondante ; cependant aucun site nouveau n'a été découvert. Les premiers indices de peuplement sont attribuables au Paléolithique moyen ; les autres traces d'occupation sont datables du Néolithique et du Chalcolithique (site du Plateau des Moulins, ateliers de taille).

Un seul site perché au nord-ouest du village témoigne d'une occupation de l'âge du Fer.

Treize sites d'époque romaine ont été identifiés, établis sur le plateau le long d'anciens chemins ou sur des coteaux. Du mobilier, des fragments de sculpture ainsi que plusieurs inscriptions (dont deux conservées dans le musée local) proviennent de la commune, mais peu de témoignages subsistent sur le terrain. La statue d'un guerrier en pied, en tenue de soldat de l'époque d'Auguste, trouvée à la fin du XIX^e s., pourrait, selon l'hypothèse de Guy Barruol, appartenir à un monument funéraire implanté à un carrefour de chemins. La persistance de l'occupation au Haut Moyen Age n'est perceptible que sur un site.

Les vestiges médiévaux concernent essentiellement des chapelles, dont l'une remaniée à l'époque moderne, des moulins à eau et à vent.

Hélène Oggiano-Bitar

Diachronique

VOLX Carte archéologique

Une campagne de prospection-inventaire a été menée à l'automne sur la commune de Volx (1950 ha), située en rive droite de la Durance à la confluence du Largue, à 8 km au nord de Manosque. Le village est installé sur les collines qui dominent ces deux rivières, entouré d'une part des terrasses alluviales de la Durance et d'autre part d'un massif calcaire culminant à 791 m (chaîne terminale du Luberon).

La période préhistorique est représentée par trois sites de plein air attribués au Néolithique ainsi que par quelques traces d'occupation dans les grottes et les abris sous roches qui dominent le village.

Un *oppidum* protohistorique établi sur le sommet du massif au nord-ouest du village permettait de surveiller les vallées de la Durance et du Largue et de contrôler l'étroit passage entre ces deux vallées situé au pied des rochers, dans la gorge. Ce lieu a vraisemblablement été utilisé à d'autres périodes.

La période gallo-romaine est attestée par quelques découvertes anciennes et isolées (autel dédié à la déesse Victoria, un petit bronze d'Eros), par des tombes qui se trouvent au centre du village ainsi que par un établissement plus conséquent (villa?) au sudouest du bourg.

La période médiévale, la plus riche, a vu l'établissement d'un prieuré au XIe s. dont la chapelle fut détruite vers 1907 au profit de l'actuelle mairie ; le cimetière attenant déplacé en 1881-82 a été en partie tronqué par la construction de l'école maternelle dans les années 1970. Du château du XIIe s. il ne reste que quelques vestiges (rempart, tour, écuries), mais la plupart de ses domaines attenants sont encore visibles bien que transformés (fermes du Grand Logis, de la Madeleine, de Roulière, et ruines du château de Montaigu). Les traces d'un aqueduc alimentant les fontaines du village sont visibles du ravin de Fontamauri jusqu'au château. Le moulin, le four, la forge ont aujourd'hui disparu.

De la période moderne datent l'église Sainte-Victoire, bâtiment à deux nefs possédant un clocher à campanile, la bastide de Saint-Clément, la ferme de la Bastide Neuve, un four à chaux, un canal.

Nathalie Lazard

PEYRUIS, MONTFORT, CHÂTEAU-ARNOUX

De novembre 1995 à mars 1996, le district de moyenne Durance et l'EDF ont réalisé une opération d'enfouissement d'une conduite d'eau et d'une ligne électrique, dans une tranchée allant de Saint-Auban au lieu-dit La Casse (Château-Arnoux) à la zone de la Cassine (Peyruis), sur la moyenne terrasse en rive droite de la Durance. Les vestiges rencontrés sur l'emprise de la tranchée large de 80 cm environ sont peu nombreux. Quelques tessons très endommagés d'une céramique à pâte grise non tournée ont été découverts sur la pente de la rive gauche du ravin du Fournas à Saint-Auban.

Une fosse d'environ 2 m de profondeur sur 1,80 m de diamètre sans aucun matériel et certainement récente (fosse de nettoyage) est apparue dans la tranchée au quartier des Alexis (Montfort).

L'ancien chemin caladé reliant Peyruis à Château-Arnoux a été mis en évidence sur 70 m au niveau de la Cassine. C'est ce chemin qui a été remplacé au XIXe s. par la RN 96.

Au quartier du Plan (Montfort), une structure de combustion a été mise au jour. Il s'agit d'une cuvette circulaire de 1,80 m de diamètre et d'une trentaine de centimètres de profondeur dont la surface est couverte de galets de quartzite qui ont éclaté sous l'action du feu. Sous ces galets sont visibles des charbons et des bûches calcinées ; l'ensemble est noyé dans une terre noire ne contenant aucun matériel. Ce four est semblable à ceux découverts un peu plus au nord de cette même terrasse, sur le site de la Ponchonnière à Aubignosc, fouillés lors de la construction de l'A 51 et attribués au Néolithique chasséen.

Ceci confirme une présence assez ancienne sur cette terrasse de la Durance.

Nathalie Lazard

BASSES GORGES DU VERDON

Diachronique

A la suite des recherches de l'année dernière 1, nos travaux se sont déroulés en 1996 selon deux axes complémentaires : analyse documentaire et travail sur le terrain. Les recherches de carto- et photo-interprétation combinées aux données des prospections au sol entreprises dans le cadre de cette étude sur le plateau de Valensole ont permis, tout d'abord, la mise en évidence de la genèse du réseau viaire du plateau. Certains axes seraient d'origine antique, voire préromaine ; c'est au carrefour de plusieurs de ces voies qu'aurait été implanté le village médiéval de Valensole. Ensuite l'étude a autorisé la caractérisation de trois types de morphologie parcellaire dont un comporte des structures radio-concentriques qui pourraient être attribuées à l'organisation du terroir à l'époque médiévale. Enfin, elle a permis la détection d'anomalies liées à la présence de sites antiques ou médiévaux.

La prospection sur le terrain s'est déroulée en septembre durant deux semaines, complétées par des journées en octobre. Elle a réuni, autour des responsables, assistés de V. Dumas et E. Le Roux, une douzaine d'étudiants et de contractuels de l'AFAN venus se former à la prospection. Plus de 1500 ha ont été explorés sur la commune de Valensole : il s'agissait de prospections systématiques en ligne (4 à 5 m de distance entre les prospecteurs) qui ont touché en premier lieu des terrains cultivés et les friches lisibles. Cependant des "tests" ont été réalisés dans des secteurs

au couvert végétal plus dense et des points remarquables (sommets, points d'eau...) ont été visités. Enfin, une partie des anomalies repérées en photo-interprétation ainsi que des sites signalés par des publications ou des informateurs locaux ont fait l'objet de vérifications sur le terrain. Ce sont trente-trois sites qui ont été repérés cette année dont certains à occupation multiple.

Pour la Préhistoire récente on dénombre la découverte de dix-neuf sites dont six gisements de plein air de petite étendue, un habitat de près de 2 ha (Le Tord), une grotte sépulcrale (Les Cognets) et neuf indices de sites (sites enfouis, documents isolés...).

L'âge du Bronze n'est représenté que par un petit gisement (Saint-Jean-Sud) et l'âge du Fer, principalement la période de la Tène, par six lieux de découverte.

Le Haut Empire, avec vingt sites, reflète un important peuplement au moins dans les parties prospectées (en majorité proches de voies de communication et de zones agricoles favorables) : il s'agit principalement de villae peu étendues et d'habitats ruraux à vocation agricole ; on a également pu cerner une agglomération secondaire (Arlane). Autour de certains sites, des zones d'épandage ont pu être mises en évidence. Un atelier de tuilier situé en bordure de la vallée de la Durance a également été repéré (Les Barnières). Pour l'Antiquité tardive et le Moyen Age, on signalera la découverte de huit nouveaux sites : chapelle, habitat isolé (la Forge) et zones d'épandages.

HAUTES-ALPES

BILAN SCIENTIFIQUE

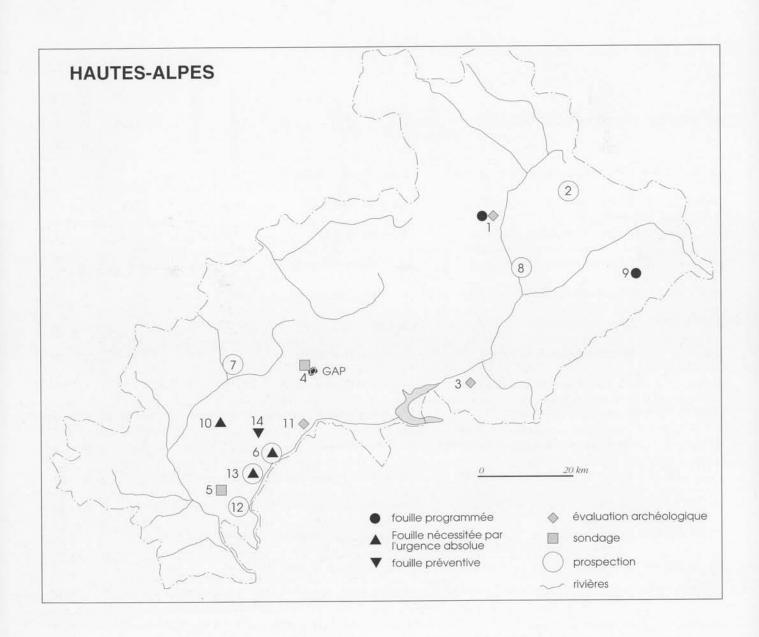
Tableau des opérations autorisées

1 9 9 6

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
05006 012 AH	L'Argentière-la-Bessée, Saint-Jean	Stéfan Tzortzis (COL)	H18	EV	MOD		1
05006 002 AH	L'Argentière-la-Bessée, Le Fournel	Bruno Ancel (COL)	H03	FP	MA, CON		1
05	Cervières, Gravures rupestres	Alain Muret (EN)	P09	PT			2
05045 001 AH	Crots, Abbaye de Boscodon	Jean-Michel Martin (AFA)	H16	EV	MA,MOD	A	3
05061 901	Gap, Place de Verdun	Florence Mousset (AFA)	H01	SD		•	4
05073 003 AH	Lazer, La Platrière	Isabelle Ganet (AFA)	H18	SD			5
05078	Monêtier-Allemont, commune	Stéphane Bleu (AUT)		PI		0	6
05078	Monêtier-Allemont, Les Rousses	Stéphane Fournier (AFA)	H11	SU	GAL		6
05087	Montmaur, commune	Laurence Pinet (AUT)		PI			7
05136	Saint-Crépin, Barrachin / Les Balmes	Eric Mahieu (AFA)		PR		-	8
05157 006 AP	Saint-Véran, Cabane des Clausis	Hélène Barge-Mahieu (SDA)	H03	FP	BRO		9
05157 005 HP	Saint-Véran, Mine des Clausis	Pierre Rostan (AUT)	H03	FP	BRO,FER	•	9
05158 004 AH	Le Saix, Abbaye de Clausonne	Marie-Anne Bouet (BEN)	H16	SU	MA,MOD		10
05170 002 AH	Tallard, Le Château (Grand Logis)	Nicole Michel d'Annoville (AUT)	H18	EV	MOD		11
05173	Upaix, commune	Laurent Duval (AUT)		PI		0	12
05178	Ventavon, commune	Stéphane Fournier (CDD)		PI		0	13
05178 023 AH	Ventavon, Les Mollards	Eric Mahieu (AFA)	H02	SU	FER		13
05184 010 AP	Vitrolles, Saint-Antoine	Jean Gagnepain (AFA)	P06	SP	PAL		14
05	Vallée de la Vallouise	Nathalie Pogneaux (AFA)		PI			
05	Département, Mines et carrières	Bruno Ancel (COL)	H03	PT	MA,MOD		

 N° de site : 00000 000 AH = site historique ; N° de site : 00000 000 AP = site préhistorique ; N° de site : 00000 000 HP = site préhistorique et historique ; N° de site : 00000 900 = site vide

O opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue



HAUTES-ALPES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE Château Saint-Jean

Moderne

Au mois de septembre 1996, des travaux de réfection partielle de terrasses menés sur le mur d'enceinte ouest du château Saint-Jean ont conduit à la découverte de vestiges de voûtes maçonnées, entièrement comblées et ont nécessité une intervention d'urgence.

■ Résultats

Le travail de décombrement à la pelle mécanique a révélé un espace de plan rectangulaire, initialement souterrain et délimité :

- à l'ouest par le mur d'enceinte, en l'occurrence refait dans ce secteur.
- à l'est par deux voûtes de pierre jumelles surbaissées, murées, présentant des concrétions, parallèles au mur d'enceinte et prenant appui sur un pilier central commun,
- au nord par une troisième voûte murée, perpendiculaire, partiellement détruite (pas de jonction visible avec le mur d'enceinte),
- au sud par un couloir d'accès (mur d'enceinte avec un mur parallèle), large de 1,60 m où ont été décelés les éléments d'un escalier de pierres.

Cet espace présente une longueur de 7,80 m (distance escalier sud/voûte de fermeture nord) pour une largeur de 3,80 m (distance mur d'enceinte ouest/fond muré des voûtes est). La pierre de construction utilisée est de même nature que celle du mur d'enceinte (calcschiste d'origine locale).

De plus, nous avons pu mettre au jour un sol constitué de terre battue recompactée sur lequel reposait, au niveau de la voûte sud, une lentille charbonneuse relativement étendue et épaisse localement de près de 10 cm, qui correspond peut-être à l'épisode de l'incendie du château à la fin du XVIIIe s. (1785). Prise de ce niveau, la hauteur des voûtes est de 1,85 m. Dans ce contexte n'a été découvert, après un décapage rapide,

que très peu de mobilier, avec quelques tessons de céramique dont une pièce vernissée vraisemblablement d'époque moderne, quelques débris métalliques informes ainsi que des fragments de coquilles de noix.

■ Interprétation

Cet ensemble de premières données laisse à penser que la structure découverte correspond à une ancienne cave voûtée extérieure, liée architecturalement au mur d'enceinte ouest sur lequel elle prenait appui. Aucune trace de bâtiment sus-jacent n'a été décelée et il n'y a d'ailleurs aucune mention de telles structures sur le cadastre et sa matrice de 1839. Les dommages du temps sur le mur d'enceinte, en particulier la destruction dans ce secteur de sa partie supérieure, ont sans doute conditionné l'effondrement du plafond de cette cave et le comblement progressif de la quasi-totalité de son volume. Son architecture en voûte d'arêtes est similaire à celle du rez-de-chaussée des anciennes écuries du château qui abrite désormais le musée de la mine de L'Argentière. A ce stade des connaissances, il est ainsi possible d'évoquer l'hypothèse d'une contemporanéité de construction et d'utilisation avec les autres bâtiments du château (habitation, écuries et chapelle), à la fin de l'époque Moderne (seconde moitié du XVIIIe s.) et au XIXe s.

Stéfan Tzortzis

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE Mine d'argent du Fournel

Le site archéologique des mines d'argent est localisé dans les gorges du Fournel, en bordure du torrent et sur le versant, de 1000 à 1400 m d'altitude ¹. Les vestiges comprennent à la fois des ouvrages souterrains (extraction) et des structures de surface (traitement). Deux époques d'occupation bien distinctes peuvent être définies : le Moyen Age (Xe-XIVe s.) et le XIXe s.

■ Le Moyen Age

Tout au long de l'année 1996 des investigations ont été menées sur la mine médiévale. Les efforts se sont portés, en surface, sur la recherche des sites d'extraction le long du faisceau filonien de Lauzebrune, Combe Blanche, Saint-Roch, la Rouille et la Pinée. Le relevé topographique au 1/1000e est à présent presque terminé. En souterrain, l'exploration de petits travaux médiévaux dans le quartier Lauzebrune confirme le degré d'organisation de cette exploitation. Dans Saint-Roch, une galerie comportant des traces de traînage a été dégagée et examinée. Dans les Vieux Travaux, d'importants décombrements ont amené la découverte de prolongements qui mettent en évidence un étage de chantier jusque-là insoupçonné. De nou-

1 Voir BSR PACA 1994, 41-43 et 1995, 52.

veaux prélèvements de charbon de bois ont été datés par radiocarbone et confirment un démarrage de l'exploitation à la fin du X^e s.

■ L'époque contemporaine

Concernant la période du XIXe s., des recherches en archives se sont poursuivies, notamment sur les aspects économiques de l'exploitation. Un fonds privé a été découvert dans un coffre-fort à L'Argentière-la-Bessée, ainsi qu'une liasse inédite dans les fonds de la DRIRE à Gap.

Durant l'été la fouille de surface s'est poursuivie sur l'établissement minier édifié au XIX^e s. au fond des gorges. L'entrée de la galerie "Rive Droite" a été complètement dégagée, livrant une tranchée muraillée et boisée, suivi d'un boisage de trois cadres.

La fouille du bâtiment du "boccard" a été terminée ; elle a apporté des précisions sur cette machine de broyage qui aurait fonctionné jusqu'à la dernière limite sans entretien, provoquant le défoncement de sa semelle en galène recuite et de son châssis en bois. La forge des années 1870 (fig. 1) a été complètement dégagée ; elle est apparue complètement dépouillée de son équipement. Par contre la forge des années 1850 (fig. 1) renfermait une importante accumulation



Fig. 1 — L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE, Mine d'argent du Fournel. Relevé en plan des forges de l'établissement minier.

de ferrailles ainsi que le soufflet en bois et en cuir partiellement conservé. Le canal d'amenée des moteurs hydrauliques a été reconnu à travers le bâtiment de la charpenterie dont il occupe une partie du rez-dechaussée.

En 1995 le début du dégagement de l'entrée principale dite de "Rebaisse" avait amené la découverte d'une fosse de 13 x 6 m aménagée dans le sol du "Grand Atelier de Préparation Mécanique" surplombant le passage de cette galerie. La structure de charpente massive et de pièces mécaniques s'y trouvant a été complètement dégagée. Il s'agit d'un ensemble d'appareils de la chaîne de broyage comprenant : un broyeur à cylindres avec son contrepoids, sa grille et sa roue

élévatoire, un débourbeur à trois compartiments et une chaîne à godets. Sous cette machinerie le plafond en poutres de la galerie a pu être dégagé, puis le couloir muraillé a été décombré jusqu'à son entrée dans la roche en place. Au total 350 m³ d'éboulis ont dû être déplacés pour réouvrir cette galerie de Rebaisse.

Parallèlement des travaux de consolidation ont été menés sur certains murs de soutènement de l'établissement. La valorisation de ce site industriel devrait s'intensifier en 1997 dans le cadre de programmes Leader et Interreg.

Bruno Ancel et Christophe Marconnet

CERVIÈRES ET SECTEUR LIMITROPHE ITALIEN Gravures rupestres post-glaciaires

Diachronique

La campagne 1996 s'inscrit dans un programme de recherche sur les "Gravures rupestres post-glaciaires en sites d'altitude dans les Alpes du Sud" ¹, débuté en 1994 et devant atteindre son terme en 1997. Deux communes haut-alpines sont essentiellement concernées: Ristolas, dans le Queyras, et Cervières, dans le Briançonnais. Cette campagne, l'ultime sur Cervières, a trouvé comme la précédente des prolongements logiques sur le secteur contigu italien, la frontière actuelle recoupant la zone des roches gravées, entre le col de Bousson (France, 2176 m) et le Colle Begino (Italie, 2301 m).

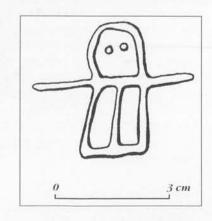
Les travaux, très perturbés par des conditions environnementales et météorologiques particulièrement défavorables et éprouvantes, ont néanmoins permis des découvertes quasi exhaustives, des enregistrements pluridisciplinaires et des pointages cartographiques systématiques des manifestations gravées actuellement observables, sur une superficie avoisinant 440 ha. Les résultats les plus significatifs qui peuvent d'ores et déjà en être tirés seront croisés avec ceux obtenus sur Ristolas et d'autres secteurs du Queyras.

Dès l'issue de cette campagne, il apparaît nettement que la distribution spatiale de l'ensemble des gravures rupestres n'est ni aléatoire, ni gratuite : elle s'organise de façon claire autour d'une ligne est-ouest — la Crête du Souré et son prolongement italien en direction du Colle Begino — avec comme point culminant la Cime de Fournier (2424 m). Deux roches gravées très particulières, parmi les dizaines découvertes, ont été mises en évidence au cours de cette campagne : l'une comportant sans doute la plus grande croix, profondément piquetée, du monde alpin (0,90 x 0,60 m) ; l'autre consistant en un volumineux bloc sub-parallélépipé-

dique évoquant une sorte "d'autel" naturel (2,80 x 1,30 m) anthropisé par des centaines de pétroglyphes. notamment plusieurs dizaines de croix de tous styles et d'époques différentes, grossièrement orientées vers la culminance toute proche de la Cime de Fournier. Les pétroglyphes découverts en 1996 sont particulièrement nombreux et de nature extrêmement différente : des signes géométriques aux millésimes modernes. des anthropomorphes (fig. 2) aux motifs floraux et aux patronymes peaufinés, d'un énigmatique "cornu" retouché en cervidé aux slogans politiques du XIXe s., en passant par des soléiformes et toute une gamme de cruciformes, ils sont aussi bien obtenus par la technique du martelage que par celle de la percussion indirecte. Nous sommes de toute évidence en présence de manifestations gravées de périodes très diverses et distantes.

Il demeure dans l'immédiat particulièrement difficile d'évaluer avec précision l'origine diachronique de cette tradition qui a poussé les hommes à graver les roches sur un même site : Préhistoire ? Protohistoire ? Période plus récente ? Malgré quelques indices troublants en faveur d'époques reculées, la nature vulné-

rable des roches en présence (schistes lustrés) impose ici sa loi, dans un premier temps, par l'inévitable fugacité des témoignages archéologiques les plus anciens (impacts écologiques sur la conservation).



1 Voir BSR PACA 1994, 58-59 et 1995, 52-54.

Fig. 2 — CERVIÈRES. Gravure anthropomorphe.

En revanche, aux temps historiques, l'aspect religieux s'impose clairement. La multitude de signes cruciformes (sous des symboles graphiques diversifiés), les calvaires, chapelles et autres figurations emblématiques chrétiennes évoquent avec force le concept d'un lieu sacralisé. Les croix les plus anciennes, obtenues par percussion directe, à quatre branches égales, peuvent remonter au Moyen Age — sensulato — ou à une période plus haute. Par la suite, la stylistique, l'étude des superpositions de traits gravés ainsi que les millésimes font apparaître une authen-

tique tradition, au sens plein du terme, et jusqu'à des époques très récentes, de la pratique de la gravure rupestre, tradition qui trouve quantitativement un apogée au XIX^e s.

Un témoignage actuel (début de l'été 1996) vient démontrer une perduration de cette tradition sacrée sur les pentes de la Crête du Souré, et particulièrement en direction de la Cime de Fournier.

Alain Muret

Gallo-romain

MONÊTIER-ALLEMONT Notre-Dame / Les Rousses

Le site antique de Notre-Dame / Les Rousses (anciennement La Condamine) se situe à environ 600 m au nord du village de Monêtier-Allemont, en bordure du ravin du Grand Béal, sur le cône torrentiel de la montagne de Crigne. Nous devons sa première mention à Hippolyte Müller qui procéda, durant les années 1895 et 1896, à deux campagnes de fouille dont les résultats sont relatés dans un article du Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie. Les opérations archéologiques liées aux travaux autoroutiers de l'A 51, entre Sisteron et La Saulce, ont permis de retrouver l'emplacement exact de ce site, qui était depuis lors retombé dans l'oubli. Cette redécouverte, effectuée lors de la surveillance des modifications des conduites d'aspersion 1, a abouti à la mise en œuvre de deux chantiers de fouille successifs 2. Ils se sont déroulés en décembre 1995 et avril-mai 1996, portant sur une superficie totale d'environ 300 m².

■ Le secteur de Notre-Dame

Notre première intervention, déjà évoquée l'année dernière ¹, s'est déroulée au quartier Notre-Dame, à l'est de la RN 85, lieu où devait passer la tranchée destinée à recevoir la conduite d'eau. Les nombreuses mentions de découvertes archéologiques se rapportant depuis longtemps à ce quartier nous ont poussés à procéder à une évaluation mécanique du sous-sol. Celle-ci a abouti à la mise en évidence de vestiges implantés à environ 20 m au sud du ravin du Grand Béal.

Malgré l'arasement important du site et l'étroitesse de notre fouille due à la stricte obligation de n'intervenir que sur le tracé de la tranchée des réseaux, plusieurs structures maçonnées ont été mises au jour : deux murs d'orientation sud-est/nord-ouest distants de 5 m l'un de l'autre ; plus au nord une canalisation, en petits moellons et fond en *tegulae*, reprenant le même axe ; enfin deux autres murs perpendiculaires aux premiers, mais non chaînés.

1 Voir BSR PACA 1995, 64 et 89.

2 Equipe de fouille : St. Fournier, L. Duval, M. Poole, P. Rovaletto, E. Krinbarg. Etude céramologique : St. Bleu, Ph. Bet.

Les espaces délimités par ces constructions semblent à l'origine destinés à un usage domestique : la zone proche de la canalisation a livré un des rares niveaux archéologiques encore en place, interprété ici comme une zone de dépotoir. Plus au sud, des traces d'argile rubéfiée demeurent les derniers témoins d'un petit foyer. Parmi le mobilier trouvé, on notera la prédominance des fragments de vaisselle de table et de cuisine par rapport aux récipients de stockage. Viennent ensuite plusieurs fragments de verre, de métal, des valves d'huîtres et des vestiges fauniques, sans oublier quelques objets moins courants comme un jeton en os, une pâte de verre, une clavette (?) en bronze, un peson en terre cuite...

L'analyse du matériel indique une durée d'occupation s'échelonnant du ler au IVe s.

■ Le secteur des Rousses

La mise au jour d'une partie du site antique au quartier Notre-Dame nous a incités à vérifier une possible extension des vestiges vers le nord-ouest, à l'intérieur de l'emprise autoroutière. Cette recherche a porté sur un terrain de superficie restreinte (environ 275 m²), situé au quartier des Rousses, entre la RN 85 à l'est, le ravin du Grand Béal au nord, et le canal industriel de la SFMHD 3 à l'ouest. Le dégagement d'un angle de construction maconnée, dans le talus de la RN, a motivé un décapage de l'ensemble de la zone évoquée. D'autres aménagements antiques sont ainsi apparus : trois murs conservés en fondation, d'orientations équivalentes à celles observées au quartier Notre-Dame. Ces murs s'organisent autour d'un grand bassin de forme rectangulaire (dim. int.: 9,06 m de long x 6,56 m de large) dont le fond comporte un pavement de briquettes disposées en chevrons (opus spicatum). Les murs sont construits en petit appareil régulier de moellons rectangulaires ou carrés, en calcaire noir, à joints alternés. Divers procédés techniques permettant d'assurer une parfaite étanchéité au bassin ont été utilisés : cuvelage d'argile claire implanté dans la tranchée

de fondation, contre les parements extérieurs des murs ; épaisse couche de mortier de chaux mêlée à des éclats de calcaire fixée contre les parements intérieurs ; enfin couche de béton de tuileau servant de support au sol en briquettes.

La conduite d'eau destinée à alimenter le bassin n'a pas été retrouvée, du fait de l'arasement général des niveaux de sol sur l'ensemble du secteur des Rousses. En ce qui concerne la conduite de vidange, l'unique témoin encore en place a été dégagé côté Notre-Dame.

Un puits, d'environ 1,70 m de diamètre, se trouvait en limite nord du site, au bord du ravin du Grand Béal. Un sondage mécanique pratiqué dans son comblement a été arrêté à la profondeur de 5,50 m. Le fond devait probablement atteindre le niveau de la nappe aquifère du Grand Béal, quelques mètres en contrebas.

La zone sud du site a fait l'objet d'une campagne de fouille dirigée par E. Mahieu, en juillet 1995. Outre le dégagement d'une fosse datée du Chalcolithique, sont apparus deux fonds de *dolia* dans leurs fosses de calage, ainsi qu'une fosse à chaux. Elles ont servi postérieurement de dépotoir.

L'étude du mobilier archéologique recueilli aux Rousses semble indiquer une mise en place relativement précoce du bâti, datée du courant du ler s. ap. J.-C. La phase d'occupation perdurerait jusqu'à la fin IIe ou courant IIIe s.

■ Conclusion

Le site de Notre-Dame / Les Rousses a beaucoup souffert des multiples travaux de terrassement (canal, route nationale...) opérés depuis plus d'un siècle dans cette partie de la commune de Monêtier-Allemont. Les vestiges qui sont parvenus jusqu'à nous tendent malgré tout à montrer que nous sommes en présence d'un établissement rural antique relativement important (villa), dont la phase d'occupation s'échelonne du ler au IIIe s., voire jusqu'au IVe s. Une partie du mobilier et des constructions témoigne de sa vocation agricole. Dans un contexte plus large, ces fouilles apportent de nouvelles informations sur l'occupation romaine dans le Val de Durance, et plus précisément dans le territoire environnant l'agglomération secondaire d'Alabons, en bordure de la voie Domitienne. Nous voyons progressivement se dessiner l'organisation de l'espace rural au travers de grosses exploitations telles que Saint-Ariès, Saint-Clément et Notre-Dame / Les Rousses, probablement situées au centre de domaines agricoles dont les limites restent à définir. Souhaitons que la poursuite de la fouille de Saint-Ariès, associée à une prospection plus poussée des communes de Ventavon et de Monêtier-Allemont, permette d'approfondir ce sujet.

Stéphane Fournier

MONTMAUR Carte archéologique

Diachronique

Une campagne de prospection-inventaire a été menée dans la commune de Montmaur, située dans la vallée du Petit Buëch au pied du versant sud du massif d'Aurouze.

Ces recherches ont permis pour la première fois sur le terrain de vérifier, compléter ou corriger quelques sites déjà inventoriés, d'en découvrir d'autres et au total d'identifier onze sites, de la Préhistoire (station néolithique de La Loubière) à l'époque contemporaine. Si deux habitats sont gallo-romains, la majorité des sites

sont médiévaux, avec plusieurs vestiges bâtis encore visibles. Parmi eux, le donjon fortifié de *Bastida Montis Mauris* (XII^e s.) auquel semblent associés des murs de fortification, des traces d'habitation et les restes de la chapelle Saint-Sulpice, la chapelle romane de Sainte-Philomène et le château fortifié du village *Domus Fortis Mauris* (XIV^e s.).

Laurence Pinet

SAINT-VÉRAN La Cabane des Clausis

Age du Bronze

Au cours de la campagne de fouilles 1996 une extension du décapage du secteur 3 a permis de mettre au jour des structures aménagées pour le traitement métallurgique du minerai de cuivre ¹.

Un alignement de pierres posées à même la moraine délimite un espace ovalaire d'environ 10 x 6 m dans lequel sont inclus trois blocs de stéatite. Le plus important, de forme ovalaire, aux bords arrondis et à la surface lisse, situé dans une cuvette aménagée, a probablement servi de table de broyage.

Un amas de sables calibrés de couleur rouille et verte, situé à proximité et en aval de cette cuvette, correspond à première vue aux résidus de concassage du minerai ou des scories.

Les déchets métallurgiques, dont les dépôts sédimentaires sont complexes, se trouvaient également à proximité immédiate de la cuvette contenant la table de broyage. Parmi ceux-ci, les plus nombreux sont les scories, de types divers, dont le poids total sur un espace de 8 m² est d'une centaine de kilos. On trouve aussi un mortier, des pierres à cupules et des fragments de percuteurs en serpentinite et en reibeckite qui ont servi à concasser les scories. Le matériel céramique (bords digités, fonds plats, et anses en ruban appartenant à des vases, fragments de tuyères) et la faune (esquilles d'os de mouton et de suidé) se trouvaient dans le même secteur, mélangés aux scories et aux charbons. La présence d'une pointe de flèche à pédoncule et ailerons à proximité de cet aménage-

ment corrobore la datation C 14 obtenue récemment (3760 +/- 65 BP soit 2455-2029 BC calibré).

Pour ce qui concerne les aménagements métallurgiques, les vestiges mis au jour sur le site des Clausis évoquent tout à fait ceux découverts près des mines du Bronze ancien du mont Gabriel en Irlande (O'Brien 1995). On y trouve la table de broyage patinée, les sièges, les percuteurs, les sols à forte concentration hématifère, la zone à sables verts. L'étude en cours des scories et des sables apportera certainement beaucoup d'éléments relatifs aux procédés de traitement du minerai et des résidus métallurgiques utilisés au début de l'âge des Métaux.

Hélène Barge

Moyen Age

LE SAIX Abbaye de Clausonne

Blottie au cœur d'un vallon montagneux de la commune du Saix, au-dessus de Veynes, l'abbaye de Clausonne commande le défilé du Gouraou depuis 1185, date à laquelle elle fut fondée par Notre-Dame de Lure. Cette petite-fille de Chalais a mené une existence paisible à l'écart des troubles durant le Moyen Age jusqu'à ce que les guerres de religion ne l'atteignent et provoquent sa chute en 1574.

Clin d'œil de l'histoire, brûlée par la soldatesque protestante, elle renaît sous l'impulsion des militaires qui, conduits par le Général Mourrès, nettoient le site en 1993. La création de l'Association des Amis de Clausonne précipite les choses. En 1994 et en 1995, deux campagnes de fouille dirigées par Marie-Pierre Estienne permettent de mieux cerner l'environnement de l'édifice 1.

Cette année, l'enlèvement des pierres de taille qui jonchaient les abords a permis de mettre au jour plusieurs murs ainsi qu'une partie de la base de la façade nord de l'édifice. Ce travail a débouché sur la poursuite du relevé de cette façade, et en partie IV (fig. 3) des murs nord, est et ouest jusqu'ici non dégagés.

Sur la façade nord des parties II et III de la nef, le dégagement et le nettoyage ont permis de découvrir

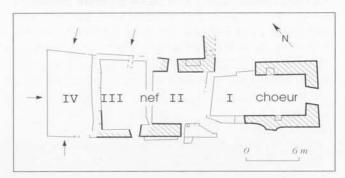


Fig. 3 — LE SAIX, Abbaye de Clausonne. Plan de l'édifice.

deux assises de pierres taillées bien assisées et ce, sur une hauteur de 70 cm avec un retour au sol qui indique le niveau de sol d'origine pour cette partie. En ce qui concerne la partie IV de l'édifice, les parements extérieurs sont composés de pierres de taille et de pierres de calage ; le rythme en est moins régulier. Il pourrait être interprété comme un remontage postérieur fait avec des pierres de récupération de l'édifice principal. Cette partie a probablement été construite lors de la transformation de l'abbaye en ferme ; celle-ci fut en effet habitée jusqu'en 1948.

1 Voir BSR PACA 1994, 47-48 et 1995, 74-75.

Marie-Anne Bouet

Moderne

TALLARD Le Grand Logis

Les travaux de restauration effectués au château de Tallard ont permis de restituer le plan et la fonction de l'étage bas du Grand Logis comblé depuis longtemps par l'effondrement des niveaux supérieurs. Le bâtiment, en partie rupestre, est établi sur un escarpement ménagé au sud-ouest du château. Il comprend un corps central oblong (superficie 145 m²) divisé en trois salles communiquant avec deux tours circulaires situées dans les angles sud-ouest et nord-ouest. A partir de la cour il existe deux accès : l'un par le donjon, au nord-est, l'autre par une tour d'escalier, au sud-est. A l'intérieur, la construction est composée d'un blocage de schiste maçonné au mortier de chaux. Seules les baies bénéficient d'un traitement particulier réalisé en pierre. Les éléments architecturaux conservés comprennent les amorces des voûtes du corps central et les encadrements des portes intérieures (linteaux décorés d'arcs en accolade). Les sols sont constitués d'une couche de plâtre posée sur un radier de galets. La fonction domestique de ce niveau (cuisines et réserves) est donnée par les aménagements incorporés

aux cheminées (four à pain, four domestique, potagers) et par le mobilier (ustensiles culinaires, vaisselle de table).

Plusieurs remaniements ont été observés dans la distribution et l'agencement des salles. Les vestiges les plus anciens de l'étage bas pourraient appartenir au début du XVIe s. La dernière phase d'utilisation de ce niveau en espace domestique ne semble pas s'étendre au-delà du XVIIIe s.

Nicole Michel d'Annoville

VENTAVON Les Mollards

Age du Fer

La construction du tronçon de l'A 51 entre Sisteron et La Saulce est à l'origine de l'opération de fouille réalisée sur la nécropole de Ventavon ¹. Celle-ci est composée de deux ensembles dont la séparation n'est due qu'à l'intervalle de temps séparant les opérations de fouilles de sauvetage. Connue en effet depuis le début du siècle, elle a été explorée par Ch. Cotte dès 1909 qui a sondé, avec A. Philippot, sept tumulus situés autour de l'oratoire Saint-Roch. Puis en 1924, V. Cotte signale la présence d'une vingtaine de tumulus (Saint-Roch et les Mollards). Plus récemment, la nécropole Saint-Roch a été étudiée par J. Ulysse (1970-1971) avant la mise en exploitation d'une carrière liée à la construction du canal EDF.

L'extension de cette carrière, liée en grande partie au projet de l'A 51, a été l'occasion dans un premier temps de localiser précisément les tumulus restant sur le plateau ¹. Dans un deuxième temps (hiver 1995-1996) les tumulus et structures douteuses inclus dans l'emprise de l'extension ont été fouillés ².

Huit structures (sur dix localisées) étaient concernées. Six d'entre elles se sont révélées être des tumulus qui ont donc été entièrement fouillés. De dimensions variables (de 8 à 20 m de diamètre), ils sont installés à

1 Voir BSR PACA 1994, 49 et 1995, 80-81.

2 L'équipe de fouille était composée de E. Mahieu, responsable d'opération; B. Boisseau, responsable de secteur; C. Burtin, C. Chappuis, S. Gougnard, S. Julien, S. Llorca, E. Ravon, Chr. Gaudillère, Fr. Noël, auxquels se sont ajoutés pour des périodes plus ou moins longues L. Pinet, B. Encognère, O. Pinel, bénévoles, ainsi que S. Drage et R. Shepley, stagiaires. La localisation topographique des tumulus sur le plateau a été réalisée par G. Lemaire (SRA) en 1994, la géomorphologie par Chr. Jorda, la mise au propre des plans par J. Isnard et E. Mahieu, les relevés micro-topographiques et la photogrammétrie par S. Laisné et V. Tripeau, les analyses des objets métalliques par J.-R. Bourhis et V. Koudota (Rennes), la restauration des céramiques par Fl. Vassallo, la datation C 14 par Archéolabs et l'étude anthropologique par E. Mahieu.

même la terrasse et se présentent sous la forme d'une accumulation de galets et d'argile rouge stérile. Le niveau de condamnation du tertre est constitué d'une couverture de petits galets recouvrant et débordant largement le noyau central, la séparation de ces deux ensembles pouvant être ponctuellement matérialisée par un épisode argileux.

Tumulus 2 : Aucune structure ni aucun aménagement n'ont été mis en évidence lors de la fouille. Deux sépultures périphériques ont été découvertes. L'une à proximité de la zone centrale, correspondant à un individu en décubitus dorsal allongé, orienté sud-ouest/nordest. Bien qu'il soit légèrement déplacé, il ne fait aucun doute que nous sommes en présence d'un dépôt primaire. Le mobilier associé comprend notamment deux bracelets fermés en bronze. La seconde, située à la périphérie du tumulus, près de la bordure sud-ouest, est incluse dans la masse des galets. Le corps était en décubitus latéral gauche, en position repliée, orienté est-ouest. Aucun mobilier n'accompagnait ce dépôt.

Tumulus 3 : C'est le plus vaste du groupe. Il a la particularité d'avoir possédé une couronne incomplète et discontinue. Elle est constituée de galets de dimensions assez importantes, placés de chant et traversant faiblement le niveau. Cet ensemble peut avoir servi à la fois de délimitation et de signalisation de la sépulture principale (supposée à l'emplacement des fouilles anciennes). Le noyau central du tertre une fois dégagé a permis la mise en évidence d'une couronne de galets bien appareillés, uniquement présente dans la moitié ouest. Aucune sépulture n'a été retrouvée dans le tumulus.

Tumulus 4 : Il n'a fourni aucune structure, ni aucune sépulture ou dépôt d'ossements.

Tumulus 5 : Il n'a livré aucune structure ni aucun aménagement particulier. Une sépulture, incluse dans la masse des galets, a livré un individu en décubitus latéral gauche, orienté ouest-est, en position fléchie. Le corps n'est accompagné d'aucun mobilier. Il s'agit d'une sépulture périphérique qui rappelle celle découverte en bordure du tumulus deux. Plusieurs vestiges ont été découverts en dehors de la sépulture. Tout d'abord une coupe à fond plat et large ouverture, découverte à la base du tertre, sous la première assise de galets. Puis deux groupes distincts de vestiges ont livré de la parure (anneau et bracelet en fer, anneau et fragment d'anneau fins en bronze, anneau ouvert en bronze, perles en ambre).

Tumulus 6 : Structure particulière parmi le groupe étudié, il possède une organisation interne. Il s'agit de deux alignements de galets, sensiblement parallèles, orientés sud-est/nord-ouest reliés entre eux par un troisième alignement nord-est/sud-ouest. Ils sont constitués de galets posés sur chant, le plus souvent sur deux rangées. Le seul vestige associé à ce tertre est une pierre gravée d'un motif solaire et de quadrillages parmi lesquels on peut proposer de voir la représentation d'une cabane en ogive (?).

Tumulus 7: Le décapage a mis en évidence l'existence de plusieurs structures de natures différentes (fig. 4). Tout d'abord, le quart nord-ouest a livré une couronne de galets plats, ellipsoïdale de grand axe nord-est/sud-ouest, vide de tout mobilier. Elle est bordée à l'est par un reliquat de couronne similaire conservée sur près de 3 m, dont le centre correspond à l'emplacement de

Fig. 4 — VENTAVON, Les Mollards. Relevé du Tumulus 7.

la fosse contenant la sépulture quatre. Celle-ci est une incinération en urne déposée au fond d'une fosse subquadrangulaire bordée de galets et fermée par une poutre calcinée. L'espace réservé entre ces deux structures a accueilli un dépôt secondaire constitué essentiellement de fragments d'os longs. Au sud-est de la première couronne, au niveau de la première assise de galets, une sépulture représentée seulement par quelques fragments d'os longs était déposée au fond d'une cuvette allongée. Au sud-est de celle-ci, une autre sépulture (n° 1) a été découverte. C'est la mieux conservée avec une fosse creusée dans le substrat, bordée de galets à pendage interne. Le corps est déposé en décubitus dorsal allongé, orienté nordest/sud-ouest (fig. 5). Il s'agit d'un individu âgé dont le sexe ne peut être déterminé. Deux bracelets de cheville en bronze (décorés de séquences striées alternant avec des espaces réservés), un bracelet en lignite et plusieurs perles en pâte de verre et en ambre accompagnaient ce dépôt, ainsi qu'une urne à fond légèrement convexe, à panse large, décorée de trois légers sillons, à épaulement marqué et col évasé, déposée aux pieds de l'individu.

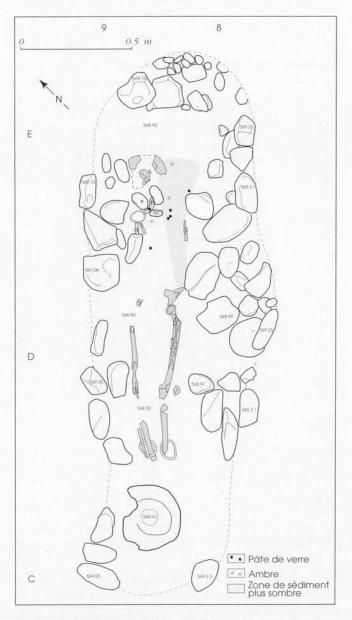


Fig. 5 — VENTAVON, Les Mollards. Tumulus 7, sépulture 2, état n° 2.

Les différents éléments mobiliers et la datation C 14 effectuée sur la poutre calcinée de l'incinération (tumulus 7) situent la nécropole à une phase précoce du premier âge du Fer (VIIe-VIe s. av. J-C).

La fouille de la nécropole des Mollards permet de relancer la recherche protohistorique dans les Alpes du Sud. S'ajoutant aux travaux de D. Martin, G. de Manteyer ou J.-Cl. Courtois sur d'autres nécropoles ou tumulus (Chabestan, Serres...), la révision de la collection Cotte et des données issues des fouilles Ulysse

permettra un travail de synthèse et des comparaisons régionales (chronologie, structures, fonctionnement). Nous pourrons ainsi développer une approche globale du système funéraire protohistorique haut-alpin, venant compléter les travaux réalisés depuis de nombreuses années dans les régions voisines.

Eric Mahieu et Béatrice Boisseau

VITROLLES Saint-Antoine

Paléolithique

Introduction

Dans le cadre des fouilles préventives réalisées en amont de la construction de l'autoroute A 51 (tronçon Sisteron-La Saulce), une opération fut réalisée sur le site de Saint-Antoine à Vitrolles (Hautes-Alpes).

Ce site était déjà connu depuis la fin des années 1980 et trois campagnes de fouilles programmées furent réalisées de 1988 à 1990 (travaux Jaubert-Muret). Cette fouille concernait une petite nappe de vestiges d'une cinquantaine de mètres carrés attribuée à l'Epigravettien évolué, comportant un niveau unique, mais très perturbé par les processus pédologiques.

Fin 1995, une campagne de fouilles de sauvetage urgent de trois mois a eu pour objet la fin de la fouille de cette nappe de vestiges.

Découverte de deux nouveaux locus

Conjointement à la fin de la fouille, des sondages complémentaires et des travaux de décapage extensifs réalisés par l'équipe néolithique de Vitrolles (sous la direction de Noël Coye) ont mis en évidence deux nouvelles nappes de vestiges inconnues jusqu'alors. Une nouvelle nomenclature fut proposée : locus 1 pour la première nappe de vestiges, locus 2 pour une nappe d'environ 400 m² proche du locus 1 et locus 3 pour une nappe de vestiges d'environ 2500 m² située à environ 250 m au sud des précédentes. L'extension cumulée des locus est d'environ 3000 m², soit une surface considérable pour la période et le secteur géographique considérés.

Le locus 3 ne se situant pas sous le ruban autoroutier, il ne fut pas fouillé et est soumis à prescription archéologique. Seuls quelques sondages furent réalisés ainsi qu'un ramassage de surface des artefacts lithiques. Le locus 2 devant être intégralement détruit, une fouille préventive fut réalisée du 25 février au 30 juin 1996.

Sur la base des caractères typo-technologiques de l'industrie lithique, la même attribution culturelle (Epigravettien évolué) peut être attribuée aux trois locus.

■ Cadre culturel

Le Paléolithique (qu'il soit moyen ou supérieur) est inconnu dans les Alpes du Sud, au nord de la cluse de Sisteron et Vitrolles en est le seul exemple.

L'Epigravettien est une entité culturelle connue essentiellement en Italie (et à l'est en ex-Yougoslavie, Roumanie et Grèce) et en Provence orientale, dans les départements des Alpes-Maritimes et Var oriental (grotte de la Bouverie, abri Martin, grottes de Grimaldi...). Vitrolles est de ce fait très isolé culturellement, étant septentrional et occidental pour un site épigravettien évolué. Dans le val de Durance, plus au sud, les sites contemporains sont rattachés au Magdalénien final, comme à la grotte de l'Adaouste. Au nord, vers Grenoble, existent des faciès magdaléniens ou aziliens ainsi que la culture septentrionale des Federmesser.

L'aspect isolé de Vitrolles, l'extension considérable des nappes de vestiges et l'opportunité unique que procure ce site pour recueillir des informations sur le (re)peuplement alpin suite au retrait des glaciers à la fin du Würm, expliquent l'intérêt qui lui est porté.

■ La fouille du locus 2

La fouille du locus 2, qui a duré quatre mois, a permis de fouiller environ 80 % du locus, ce qui était l'objectif initial. La méthode de fouille retenue consistait à démanteler rapidement de petites unités de volume de sédiments, situées dans un système alphanumérique, avec un tamisage systématique. Quand des structures particulières étaient mises en évidence, elles faisaient l'objet d'une fouille fine, avec coordonnées tri-dimensionnelles. Le site est encore en cours d'étude et fera l'objet de travaux de synthèses à brève échéance. Ci-après sont exposés les principaux résultats issus de la fouille et des premières études :

Stratigraphie

A l'heure actuelle, trois niveaux ont été mis en évidence (A, B et C du sommet à la base). Le niveau A a une puissance d'une dizaine de centimètres et est assez pauvre. Le niveau B a une puissance moyenne d'une trentaine de centimètres ; il est extrêmement riche en

artefacts lithiques et ossements. Il peut représenter la somme de plusieurs occupations répétées. L'origine de la formation du niveau C est encore mal documentée.

Des structures évidentes

Un des points majeurs de cette fouille fut la découverte d'un foyer structuré dans le niveau A. De forme générale circulaire, il montre des pierres sur chant à sa périphérie et une rubéfaction marquée. Dans le niveau B, un important amas d'ossements de cervidés a été mis au jour. Cet amas, interprété comme un amas de rejet suite à un travail de boucherie, a une longueur de plus de 4 m, une largeur pouvant atteindre 2 m et une épaisseur maximale de l'ordre de 30 cm.

Industrie lithique

La matière première utilisée est le silex. L'origine de la majorité des matières premières a pu être retrouvée, seules quelques roches ayant une provenance probable ou incertaine. Notamment le silex bédoulien de la région de Sisteron, à une trentaine de kilomètres au sud du site, a été abondamment taillé.

Le débitage lamellaire est de loin le plus représenté, mais il existe une production laminaire bien marquée. La production d'éclats est très faible. L'ensemble du débitage a été effectué au percuteur de pierre tendre dont c'est la première mise en évidence dans un contexte épigravettien.

Typologiquement, la série se limite à des armatures à dos, pointes et lamelles à bord abattu (environ 80 %) et des grattoirs (environ 20 %). Si cette série est peu variée typologiquement, les pointes montrent une grande diversité dans le façonnage. La pauvreté typologique s'explique aisément par des activités spécialisées.

Saisonnalité

Sur la base des nombreux restes dentaires recueillis, une estimation de la période de fréquentation a été effectuée. Elle se situe en automne, avec une probabilité forte pour les mois de septembre et octobre.

Tracéologie

L'étude tracéologique de l'industrie lithique indique que les grattoirs ont travaillé des peaux encore humides et les quelques lames indiquent le travail de la viande. Les armatures montrent de nombreuses fractures distales, mais aucune utilisation domestique (pas de raclage...).

Fonction du site

Nous sommes en présence d'un site à vocation spécifique évidente. La surabondance des armatures, la découverte d'un important amas d'ossements de cervidés (dix-sept individus au minimum) et les restes plus discrets de trois bovidés, ainsi que les résultats tracéologiques indiquent une activité de chasse et de traitement préliminaire des carcasses et des peaux. La fréquentation du site est probable en automne.

Attribution culturelle et chronologique

L'attribution culturelle à un Epigravettien évolué est certaine. Par comparaison avec les sites de référence italiens (abri Tagliente, val Lastari) et provençaux (abri Martin), une attribution à l'oscillation climatique d'Alleröd est probable, mais doit être confirmée par le programme de datations C 14 en cours.

En conclusion, les premiers résultats de la fouille et des études du site de Saint-Antoine à Vitrolles sont très positifs. Ils permettent de recueillir des informations fondamentales sur le comportement des derniers chasseurs-cueilleurs dans le sud-est de la France. L'extension des nappes de vestiges, le caractère peu perturbé des niveaux archéologiques du locus 2, la parfaite conservation des artefacts lithiques, la découverte de structures évidentes bien conservées... autorisent déjà l'élaboration d'un schéma cohérent sur la nature et la fonction du site.

Jean Gagnepain et Jean-Pierre Bracco

VALLÉE DE LA VALLOUISE : PELVOUX, PUY-SAINT-VINCENT Carte archéologique

En 1996, l'opération de prospection sur la vallée de la Vallouise mise en place en 1995 ¹ a été reconduite de manière à obtenir cette année un rapport complet sur les quatre communes concernées (Les Vigneaux, Vallouise, Puy-Saint-Vincent et Pelvoux). Il faut noter que seuls les sentiers, le GR et les zones d'altitude non escarpées ont pu être prospectés.

Entre 1030 m et 1506 m, cette vallée n'est ouverte que vers le sud-est, où elle rejoint à L'Argentière celle de la Durance. Elle ne communique avec les autres vallées que par des cols d'altitude, accessibles par des sentiers difficiles. Elle est ceinturée par des glaciers et des

cimes (entre 3417 m et 4103 m) qui constituent des limites naturelles. Mais cet enclavement ne l'a pas empêchée de participer activement à la vie du Briançonnais.

■ Pelvoux

Comme aux Vigneaux et à Vallouise, aucun site préhistorique n'a été trouvé. En revanche, le matériel de sépultures du Bronze final découvertes en 1913 au lieu-dit Le Sarret a été revu.

La voie de Montgenèvre au Valgaudemard était antique. Un texte du XIV^e s. la mentionne au Pra de Lauza. Deux indices de site le confirment au col de l'Eychauda et au Pra de Lauza.

Parmi les sites religieux médiévaux et modernes (chapelles, églises, cimetières), deux sites retiennent particulièrement l'attention : le Serre des Hommes Morts et la Baume Chapelue.

Au total, huit sites et six indices de sites ont été répertoriés et identifiés : un du Bronze ancien, deux galloromains, trois du Moyen Age et huit de l'époque moderne. Notons le nombre des édifices religieux de la période médiévale réutilisés à l'époque moderne.

■ Puy-Saint-Vincent

Les sites médiévaux (quatre) et modernes (cinq), majoritaires dans cette commune, se situent dans les zones actuelles d'habitation. La chapelle Saint-Romain, possession de l'abbaye d'Oulx en 1118, est aujourd'hui excentrée, située sur un promontoire. Cette église, la plus ancienne de la vallée (XIIe s.), était entourée d'un

cimetière déjà attesté au XIVe s. La chapelle Saint-Vincent, en qualité de chapelle de pèlerinage, se devait d'être aussi en dehors de l'agglomération principale. Les principaux vestiges de l'époque moderne sont des sites médiévaux réutilisés ultérieurement, et sont surtout des édifices religieux.

Avec huit sites et un indice de site allant de la période médiévale à l'époque moderne, cette commune est la moins riche archéologiquement. Notons l'absence totale d'informations correspondant aux époques antérieures au Moyen Age, contrairement aux autres communes. La voie romaine reliant le Champsaur par le Pas de la Cavale (vallée du Fournel) devait traverser Puy-Saint-Vincent pour emprunter le col de la Pousterle. Toutefois, il n'en reste apparemment aucune trace.

Nathalie Pogneaux

Mines et carrières anciennes des Hautes-Alpes

Moyen Age à contemporain

Suite au travail d'inventaire exhaustif des sites d'extraction (mines et carrières) du territoire du Parc National des Ecrins ¹, a été poursuivie l'étude plus approfondie des sites majeurs. L'inventaire s'est également élargi au Queyras et au Briançonnais.

Dans la vallée du Rabioux (Châteauroux-les-Alpes) une vingtaine d'ardoisières sont à présent relevées vers la base des falaises de la Queste. Il s'agit généralement de petites exploitations en carrières à flanc de falaise (fin XIXe, début XXe s.). Certaines s'enfoncent à plus de 20 ou 30 m du jour et montrent un remblaiement systématique derrière des murets en lauzes. Parfois certaines entrées présentent un aménagement en lieu de vie : abri en lauzes avec porte, traces de foyer, lit, niche, ustensiles culinaires...

Au col du Chardonnet (Monêtier-les-Bains, Névache) les travaux d'extraction du graphite (début XX° s.) ont été entièrement explorés et topographiés (fig. 6). On distingue une dizaine de petits ouvrages centrés sur des couches de faible puissance : galerie de recherche de petit gabarit suivant les renflements du gîte. La couche principale est par contre fortement dépilée à partir d'une descenderie et d'un traversbancs. Ce dernier présente tous les aspects d'une exploitation moderne (grand gabarit, voie ferrée) mais dessert des chantiers de très faible hauteur (de 0,60 à 0,30 m), étayés par une forêt de poutres, et sillonnés par des passages légèrement plus spacieux où le transport se faisait à l'aide de traîneaux.

Au **col de la Traversette** (Ristolas) le tunnel percé au XV^e s. s'avère être un ouvrage long de 80 m, intégralement creusé à la pointerolle selon la méthode de la

double taille bien connue dans les travaux miniers de la Renaissance. Comme le suggèrent les textes anciens, ce tunnel a été attaqué par les deux versants et une légère déviation peut être observée au lieu de jonction. Mais les mineurs suivaient la même faille, bien visible à l'extérieur, et ne pouvaient donc pas se louper en direction. Par contre la différence en altitude des deux entrées est de 10 m et seul un relevé topographique préalable a pu leur permettre d'ajuster les pentes des deux galeries.

Bruno Ancel

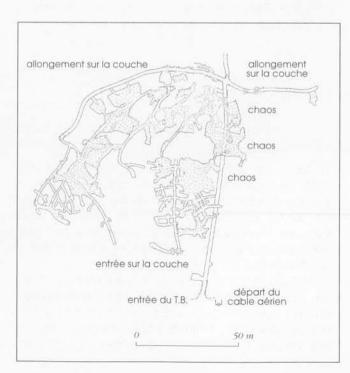


Fig. 6 — Mines et carrières anciennes. Plan de la mine de graphite du Chardonnet.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-MARITIMES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

1 9 9 6

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
06004 041 AH	Antibes, Ilot Terminus	Eric Llopis (AFA)	H02	SD	MOD		1
06004 090 AH	Antibes, Les Trois Moulins	Jean Foucras (BEN)	H14	SD	GAL		1
06027 012 AH	Cagnes-sur-Mer, Place du Château	Eric Llopis (AFA)	H17	SD	MA		2
06029 027	Cannes (Ste-Marguerite), Fontaine	Annie Arnaud (SUP)	H11	SD			3
06029 002 AH	Cannes (Ste-Marguerite), T. du Batéguier	Annie Arnaud (SUP)	H11	SD	GAL		3
06029 014 AH	Cannes (Ste-Marguerite), Tour Ste-	Annie Arnaud (SUP)	H13	SD	GAL,AT,MOD		3
06033 013 AH	Carros, Chapelle N-D des Selves	Georges Salacroup (ASS)	H16	SD	MA,MOD		4
06035 003 AH	Castellar, Chapelle Saint-Sébastien	David Lavergne (SDA)	H16	SD	MA		5
06038 001 AH	Chateauneuf-de-Grasse, N-D du Brusc	Caroline Michel d'Annoville (AFA)	H16	SD	MA		6
06041	Cipières, Plateau de Calern	David Austin (SUP)	H18	PC		A	7
06069 075 HP	Grasse, Usine Chiris	Bernard Gassin (CNR)	P12	SU	NEO,MOD		8
06088 002 AP	Nice, Grotte du Lazaret	Henry de Lumley (CNR)	P15	FP	PAL	A	9
06163 011 AP	Tende, Grotte de la Cime des Lacs	Emilia Masson (CNR)	P09	RE	BRO		10
06163 001 AP	Tende, Vallée des Merveilles/Mont Bégo	Emilia Masson (CNR)	P09	PT	BRO		10
06163 001 AP	Tende, Vallée des Merveilles/Mont Bégo	Henry de Lumley (CNR)	P09	RE	BRO	A	10
06163 002 AP	Tende, Fontanalba	Henri Pellegrini (AUT)	P09	RE	BRO	٠	10
06163 002 AP	Tende, Fontanalba	Yves Paquier (AUT)	P09	RE	BRO		10
06163 001 AP	Tende, Vallée des Merveilles/Mont Bégo	Roland Dufrenne (AUT)	P09	RE	BRO	A	10
06148 009 AP	Tourette-sur-Loup, Abri Pié-Lombard	Pierre-Jean Texier (CNR)	P06	SD		A	11
06153 005 HP	Valdeblore, Lac des Millefonts	Henri Geist (BEN)	H18	SD	MOD		12
06157 070 AP	Vence, Dolmen des Blaquières	André Müller (SDA)	P16	FP	CHA,BRO		13
06161 004 AH	Villeneuve-Loubet, Vaugrenier	Pascal Arnaud (SUP)	H01	FP	GAL		14

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
06	Canton de Coursegoules	Laurence Lautier (ASS)		PI			
06	Canton de Coursegoules	Emmanuel Pellegrino (ASS)		PI			
06	Canton de Coursegoules	Etienne Hoffmann (ASS)		PI			
06	Canton de Coursegoules	Benoît Jegouzo (ASS)		PI			
06	Canton de Villefranche-sur-Mer	Jean-Marie Michel (AFA)		PI		0	
06	Parc du Mercantour, Mines	Bruno Ancel (COL)	H03	PT	MA,MOD		
06	Département	Henri Geist (BEN)		PI			

 N° de site : 00000 000 AH = site historique ; N° de site : 00000 000 AP = site préhistorique ; N° de site : 00000 000 HP = site préhistorique et historique ; N° de site : 00000 900 = site vide

O opération en cours ;

opération négative ;

opération reportée ;

résultats très limités ;

notice non parvenue



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-MARITIMES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6

ANTIBES

Moderne, Epoque contemporaine

Ce diagnostic, préalable à un projet immobilier, à l'emplacement de l'îlot Terminus confirme l'absence de structures extra-muros pour la ville antique et médiévale. La disparition de ces structures a vraisemblablement été occasionnée par l'arasement des terres aux XVIII et XVIII et XVIII et a ville d'augmenter la capacité offensive des remparts et de protéger la ville d'éventuels assaillants qui pouvaient trouver sur les buttes une position dominante.

En revanche, il confirme l'existence de l'ancien cimetière d'Antibes. Le secteur prospecté regroupe environ deux cents tombes. Il s'agit de la partie nord-ouest du cimetière qui a fonctionné sur une période d'une vingtaine d'années (fin XIX^e s.). Les personnes enterrées sont celles dont les familles avaient obtenu une concession n'excédant pas trente ans.

Eric Llopis

CAGNES-SUR-MER Place du Château

Moyen Age, Moderne

Les sondages, préalables à un projet de parking, portaient sur un secteur extra-muros de la ville médiévale, à l'emplacement de la place dite du Château (plateau sommital de la colline des Hauts-de-Cagnes). Ils ont permis de localiser, au pied du château actuel, les restes excavés dans le poudingue d'un habitat appartenant à un village antérieur au XIIIe s. Un fossé, recoupant cet habitat, semble avoir servi de protection à une forteresse du XIIIe s. Sur les parties centrale et nord du plateau, aucun vestige n'a été repéré.

Les restes du supposé village antérieur au XIIIe s. ont certainement été arasés régulièrement depuis la création de la place. Des trous de plantation marquent, sous le macadam, le souvenir des arbres qui ornaient la place au XVIIe s. L'arrachement des arbres au début de ce siècle a très certainement précipité l'érosion rapide et importante des abords du plateau qu'il a été nécessaire de consolider par un important mur de terrasse.

Eric Llopis

Gallo-romain

CANNES

Antiquité tardive, Moderne

lles de Lérins : lle Sainte-Marquerite

Tour Sainte-Anne

Dans le cadre du programme de prospection des îles de Lérins ¹, nous avons effectué un sondage dans le ¹ Voir *infra* le texte sur le "PCR Iles".

niveau inférieur du bâtiment communément appelé tour Sainte-Anne, et situé sur le front de mer à quelques dizaines de mètres à l'ouest du débarcadère, sur l'île Sainte-Marguerite. Ce bâtiment, longé au sud par un mur à contreforts, présente les traces évidentes

de nombreux remaniements (notamment une structure circulaire intérieure réalisée dans un appareil qui était à l'évidence antique). Il se trouve à proximité de vestiges romains bien connus, comprenant notamment des thermes et une *villa* du ler s. de n. è., et un groupe de tombes, dont une fouillée récemment, date du début du IVe s. de n. è. ². Maurice Sechter avait déblayé les alentours du bâtiment mais l'intérieur n'avait jamais fait l'objet de sondages.

Chronologie

Phase 1: Construction d'une tour circulaire isolée de 4,40 m de diamètre intérieur, en petit appareil lié au mortier de chaux. Cette tour datable entre le IIe s. av. n. è. et le Ve s. de n. è. pourrait être liée aux constructions voisines d'époque augustéenne. Pour sa fonction, on peut hésiter entre une tour à feu et un ouvrage militaire.

Phase 2: Réutilisation de l'intérieur de la tour pour la construction d'un four dont la chambre de combustion est assez bien conservée, mais qui n'a livré aucun matériel susceptible de permettre l'identification de ses productions (fig. 7). Le mur de la tour a été percé au sud pour la mise en place de l'alandier. Un terminus post quem pour la construction du four est fourni par la présence d'une monnaie de Valentinien dans le blocage de pierres liées à la terre qui sépare la chambre de

2 Voir BSR PACA, 1994, 288-290 et 1995, 102-103, 322-324.

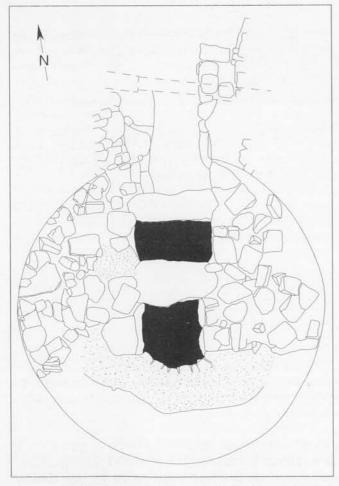


Fig. 7 — CANNES, lles de Lérins : lle Sainte-Marguerite, Tour Sainte-Anne. Relevé du four.

combustion des parois intérieures de la construction circulaire. La date de la cessation de son activité est donnée par le dépotoir très homogène composé de matériel du Ve s. qui a comblé la chambre de combustion ; la période d'utilisation se situe donc au moins dans la première moitié du Ve s. Son abandon est peut-être lié à la montée du niveau marin.

Phase 3: La chambre de combustion est comblée par un remblai de blocs de pierre, ainsi que la structure circulaire jusqu'à l'arase. Une construction, rectangulaire, de moyen appareil lié à la chaux, aujourd'hui très ruinée, est venue s'appuyer sur la structure circulaire approximativement selon son diamètre est-ouest.

Phase 4: L'intérieur de la construction circulaire est évidé jusqu'au niveau de la chambre de combustion. Le niveau de sol ainsi constitué est chaulé, et la tour englobée dans une construction quadrangulaire, fermée du côté de la mer et destinée à recevoir une batterie, peut-être au XVIIe s., date du Fort et d'un certain nombre de fortifications sur l'île. Le sous-sol devient probablement la poudrière de la batterie.

Phase 5: Traces d'occupation contemporaine (monnaies de 1922). Au moment de la seconde guerre mondiale, une dalle en béton armé a transformé la construction en bunker, une entrée étant ménagée audessus de l'antique alandier, du côté de la mer.

Ce sondage a permis de confirmer l'occupation de cette zone durant l'Antiquité tardive, et surtout a fourni pour la première fois du matériel du Ve s. sur l'île de Sainte-Marguerite où la tradition voulait que ceux qui ne pouvaient accompagner Honorat sur son île — femmes, comme sa sœur Marguerite, ou couples ayant opté pour l'abstinence — se soient établis.

La Guérite

Un sondage ponctuel destiné à vérifier l'existence d'un site à proximité du lieu-dit La Guérite ³, à l'est du Fort, de part et d'autre d'un muret de 60 cm d'épaisseur qui longe la côte nord de l'île, a fourni des céramiques modelées à bords à facettes multiples, caractéristiques de la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Ce matériel, très fragmenté, est hors de son contexte et amené là par les eaux de ruissellement. Le site correspondant doit donc être recherché à quelque distance en amont au sud. Au nord du muret, des fragments de céramique du XVIIIe s. pourraient être associés à sa construction, mais seuls des sondages réguliers le long de celui-ci nous apporteraient davantage d'informations sur sa date et sa fonction.

Annie Arnaud-Portelli

3 Voir BSR PACA, 1994, 289, n°8.

CARROS Chapelle Notre-Dame des Selves

La chapelle Notre-Dame des Selves est un petit lieu de culte situé au pied et à une distance importante du village médiéval de Carros, sur une terrasse d'alluvions dominant le Var. Ce lieu de culte n'est mentionné ni dans les cartulaires des principales abbayes bénédictines, ni dans les pouillés du XIVe s.; il n'apparaît qu'à l'époque moderne, dans les visites pastorales des évêques de Vence.

La chapelle est composée d'une nef datant des environs de 1500, prolongée vers l'est par un chœur pouvant dater du XVII^e s. Les visites pastorales laissent entendre qu'il n'y pas eu de modification importante de la chapelle après 1677.

L' une des pierres de l'angle sud-ouest de la chapelle est un fragment d'inscription antique, réemployé, aujourd'hui visible sous une partie détachée de l'enduit.

Le sondage a mis en évidence plusieurs remaniements modernes et contemporains du site. Ces zones ont cependant livré de nombreux fragments de céramiques antiques et médiévales (en particulier du XIVe, du XIIIe s. et peut-être un fragment des VIIIe-IXe s.). On y a également appris que le chœur a été construit ou reconstruit entre 1639 et 1677 (une pièce de monnaie datant de 1639 a été trouvée sous ses fondations). Un secteur mieux conservé (moitié ouest de la zone sud) a laissé apparaître une couche médiévale (fin du XIVe s.) recouvrant un bâtiment arasé. Au-dessous, une couche antique (pauvre en matériel) avait été percée par la construction de ce bâtiment. On peut encore signaler de nombreux ossements humains. dont plusieurs rassemblés dans une fosse recouverte par la couche médiévale. Enfin, au nord de la chapelle, sont apparues les fondations, très perturbées, d'un mur dont une partie se développe en arc de cercle ouvert vers l'ouest et une autre partie parallèlement au mur de la chapelle et sous celui-ci.

Une présence antique dans ce guartier de Notre-Dame des Selves est donc incontestable. Il ne nous est pas possible d'en préciser la nature. Certains éléments suggèrent cependant qu'il s'agit d'un site funéraire. Une occupation médiévale des environs du XIIIe s. est également attestée. La faible densité de céramiques de cette époque et la présence de tombes remaniées dès la fin du Moyen Age laissent penser à une occupation du site sous forme de cimetière. Mais un cimetière, à cette époque-là, implique l'existence d'un lieu de culte chrétien, donc d'une église. Le mur disposé en arc de cercle ouvert vers l'ouest suggère donc une abside orientée qui serait non pas l'abside principale de l'église antérieure, mais soit une abside latérale, soit une chapelle baptismale. Nous connaissons de nombreux autres cas où une église médiévale traverse le Moyen Age sans laisser de traces dans les archives. La chapelle des environs de 1500 aurait succédé à une église antérieure. Cette hypothèse expliquerait pourquoi, comme nous le répètent les évêgues à plusieurs reprises, d'autres communautés et notamment celle du village voisin du Broc y viennent en pèlerinage. Le partage entre la seigneurie de Carros et celle du Broc semble ne dater que du début du XIIIe s. L'église

En résumé, la chapelle Notre-Dame est implantée sur ou près d'un site antique, probablement sépulcral. L'habitat antique correspondant a dû finir par disparaître, mais assez tard vers le Moyen Age pour que le souvenir de la nécropole soit conservé et qu'il ait attiré une certaine fréquentation au Moyen Age. La dénomination "des Selves", c'est-à-dire "des bois", désignerait alors non pas une chapelle située dans les bois, mais une chapelle située dans un quartier où des bois ont envahi un lieu autrefois en culture.

antérieure à la chapelle Notre-Dame des Selves pour-

rait donc être plus ancienne.

Georges Salacroup

CASTELLAR Chapelle Saint-Sébastien

Moyen Age, Moderne

Des sondages ont été entrepris à l'intérieur de la chapelle Saint-Sébastien de Castellar suite à un projet de transformation de l'édifice, actuellement désaffecté, en salle municipale. Cette chapelle médiévale a sans doute servi d'église paroissiale au vieux village de Castellar avant d'être réutilisée par une confrérie de Pénitents jusqu'au XIX^e s.

Les sondages ont mis en évidence la présence d'un ossuaire voûté et divisé en trois compartiments, courant depuis le marchepied du chœur jusqu'à l'entrée

de la nef. Aucun niveau de sol antérieur au siècle dernier n'a pu être repéré, à l'exception d'un lambeau de dallage de pierre qui supportait la base d'un autel latéral adossé au mur nord.

Les espaces laissés libres entre les murs gouttereaux et les parois de l'ossuaire renfermaient des sépultures perturbées par la construction de ce dernier. Quatre d'entre elles ont pu être fouillées. Trois individus, dont un ecclésiastique revêtu de son étole, ont été inhumés dans des cercueils trapézoïdaux en pin du XVIIIe s. Le quatrième reposait en pleine terre à une plus grande profondeur et pourrait être plus ancien.

Ces aménagements successifs au sein d'un espace réduit confirment la vocation funéraire de la chapelle jusqu'à une époque assez récente, aménagements ayant sans doute entraîné la disparition des niveaux médiévaux. Il faut pourtant noter la présence, en remploi dans l'autel moderne démoli avant les sondages, d'un pied d'autel médiéval en calcaire coquillier aux pans biseautés, évidé pour recevoir un coffret à relique.

David Lavergne

Moyen Age

CHÂTEAUNEUF-DE-GRASSE Baptistère de Notre-Dame du Brusc

Le projet de restauration du baptistère, accolé à l'ouest de l'église Notre-Dame du Brusc, est à l'origine du dégagement des vestiges reconnus dans les années 1970 par G. Vindry ¹. Un nettoyage total de l'espace (25 m²) a permis de repérer les sols conservés et d'étudier les points les plus sensibles mis en évidence par P.-A. Février et M. Fixot ² : d'une part, le problème d'un accès extérieur dans l'angle sud-ouest du baptistère, et d'autre part l'évolution de la séparation entre l'église et la partie occidentale.

1 Voir : Un site rural du pays grassois : le Brusc et sa basilique romane. Actes du quatre-vingt-dixième congrès national des sociétés savantes, Nice, 1965. Paris : 1966, 343-360 ; Un baptistère du haut Moyen Age près de Grasse. Bulletin des Antiquaires de France, 1968, 223-225.

2 Voir leur rapport déposé au SRA et leurs articles : Notre-Dame du Brusc, Châteauneuf-de-Grasse. In : L'église et son environnement. Archéologie médiévale en Provence. Aix-en-Provence : 1989, 20-22 ; Châteauneuf-de-Grasse. Eglise Notre-Dame du Brusc. In : Premiers monuments chrétiens de la France, T. 1. Paris : 1995, 100-

L'existence d'un passage au sud-ouest, qui a perduré jusqu'à l'époque romane, est désormais prouvé : entre deux piédroits appartenant à l'état primitif (attribuable peut-être aux VIe-VIIe s.), deux seuils successifs constitués d'un assemblage de pierres ont été repérés. En revanche, il reste des hésitations quant à l'évolution de la limite orientale de l'espace. On ignore à quelle période la partie occidentale est réunie à la nef de l'église. Certains éléments laissent supposer qu'il existait peut-être une communication entre les deux espaces plus précoce qu'on ne l'imaginait, antérieure à l'époque de réfection de la partie occidentale effectuée aux environs du XIe s. L'hypothèse reste toutefois fragile.

Caroline Michel d'Annoville

Epoque contemporaine

ÈZE Moulin oublié de la Calanca

Au lieu-dit La Calanca, en bordure du vallon du Duc et du chemin Nietzsche, dit de mer d'Eze, on peut observer, émergeant d'une végétation sauvage, les vestiges d'un ancien moulin à huile hydraulique, connu sous le nom de "moulin oublié". Le débit du torrent, irrégulier mais pratiquement permanent, a permis la construction d'un moulin qui fonctionnait durant les périodes pluvieuses au moment de la récolte des olives. Mentionné comme ruine sur le cadastre de 1873, il doit dater de la première moitié du XIXe s. Ce complexe est bâti sur un terrain en forte pente aménagé en terrasses au pied d'une barre rocheuse.

Le captage

Une dérivation a été aménagée en un point du courant dans le vallon sur un petit replat rocheux au pied d'un mur vertical cimenté (fig. 8 : barrage), de 3 m environ de hauteur où chute l'eau ; certainement bâtie sur quelques mètres, on devine son tracé sans en distinguer l'agencement.

■ Le canal d'amenée d'eau

Cette dérivation (fig. 8 : A'-B) atteint la berge escarpée de la rive droite du vallon, où, longeant celle-ci, un canal (B-C) a été creusé avec un muret de soutènement cimenté, assis sur les rochers du vallon et un autre mur en pierres sèches intercalé entre des blocs rocheux de la pente bordant le canal. Ce canal en corniche de 60 cm de large en moyenne a une pente de 10 cm/m. Quittant l'axe du cours d'eau, le canal continue (D-C) par un virage contre une paroi rocheuse surplombant l'abrupt du vallon. Il a dû être taillé dans le rocher avec une pente de 33 cm/m. Il se dirige ensuite vers une portion de terrain où est installé un réservoir et suit alors une pente de 8,5 cm/m.

Le réservoir

Il est en partie enterré, en pierres cimentées et adossé à une paroi rocheuse. Ses murs dépassent le niveau du sol de 50 cm environ ; ils sont recouverts à l'intérieur

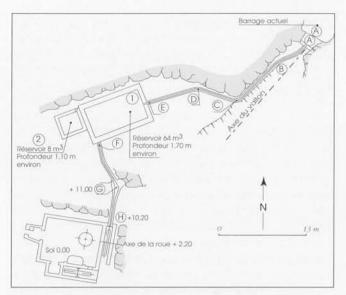


Fig. 8 — EZE, moulin oublié. Plan des installations (A. Tiret).

d'un ciment lissé, et le fond est tapissé d'une croûte de terre et d'humus. C'est visiblement sur le sommet du mur à l'est du réservoir que le canal aboutissait pour le remplir. Des traces de tuf de source sur la pierre en marquent le passage. Contre ce réservoir, un autre bassin est équipé, au faîte du mur de l'angle nord-est, d'un conduit en pierres en forme d'U pour une arrivée d'eau et au fond à l'angle sud-est, d'un trou traversant le mur pour apparemment servir de vidange. Le grand réservoir est muni d'un tuyau en terre cuite (diam. : 7 cm environ), enfoncé dans le mur à l'angle nordouest, sans communication apparente avec le petit réservoir, et d'un orifice traversant le bas du grand mur de l'angle sud-ouest.

Le canal de chasse

Partant de cet orifice, un canal creusé (fig. 8 : F-G), repérable par des pierres latérales posées de chant, traverse la planche de terre pour aboutir à une rupture de pente formée d'un à-pic rocheux d'une dizaine de mètres. Le canal se poursuivait sur une construction aérienne à une arche (G-H) dont il ne subsiste que le départ du mur et du canal bâti en forme d'entonnoir et un morceau d'une pile de l'arche. Là s'arrêtait le trajet de l'eau canalisée qui, d'une hauteur de 7 m, tombait en cascade sur la roue du moulin.

Cette roue, qui n'existe plus, était placée dans une gorge de 85 cm de large, constituée d'un côté par le mur du moulin et de l'autre par un mur en pierre de taille. Une encoche dans une pierre au faîte de ce mur et un trou à l'opposé dans celui du moulin indiquent l'emplacement de l'axe de la roue dont le diamètre peut être évalué à 4 m, d'après la profondeur de la gorge.

■ Le moulin

Il est constitué d'une pièce et de deux annexes. Les murs, épais de 40 à 50 cm, sont montés avec un toutvenant de pierres liées au mortier et recouverts d'un enduit très décrépit. Le toit, disparu, n'avait qu'une pente orientée dans le sens du terrain.

Dans la pièce (8,10 x 6,50 m) où était installé le mécanisme du moulin, se trouvent encore la cuve (piste), deux meules, un bassin de décantation et des montants en fer (éléments de pressoir ?). La cuve en forme de cône tronqué (diam. max. : 2 m) est constituée de onze douves trapézoïdales en calcaire, maintenues par un muret (ép. : 20 cm) où une ouverture communique avec le fond de la cuve. A l'intérieur de celle-ci, une meule en calcaire (diam. : 1,50 m), au centre percé d'un trou carré, est couchée sur les douves.

A 2 m de la cuve, un bassin (2,30 x 1,50 m) est creusé sur 2 m de profondeur contre le mur du moulin. Touchant ce bassin, une ouverture (80 cm) donne accès à une pièce (1,70 x 1,40 m). Une autre pièce (2 m²) s'ouvre sur le mur opposé à celui de la roue. Une meule, de mêmes dimensions que la première, est appuyée contre le mur du moulin où est encastré un tuyau en céramique qui paraît ceinturer une partie de la pièce. A l'extérieur, contre le mur au sud, une roue en fer à aubes (planchettes) de 4 m de diamètre, qui pouvait tourner grâce à une adduction d'eau sans rapport avec le moulin, a été installée comme décor mobile sur deux petits bassins proches de deux autres, dont la fonction reste inconnue. La roue devait sans doute évoquer l'ancien moulin.

On peut tenter de reconstituer l'aspect du moulin. Une poutre, disparue, appuyée sur deux murs opposés de la pièce, maintient un montant en bois, axe vertical qui repose au centre de la cuve en supportant une roue dentée horizontale : celle-ci est entraînée par une autre, également dentée, fixée verticalement à un axe relié au centre de la roue à augets. La ou les meules, fixées parallèlement à l'axe vertical, tournent avec celui-ci. Dans le fond de la cuve, une ouverture de vidange paraît s'ouvrir sur un conduit communiquant avec le bassin de décantation qui se trouve à proximité.

Henri Geist

Paléolithique, Néolithique

GRASSE Usine Chiris Gallo-romain, Moderne

L'opération de fouille du site de l'usine de parfum Chiris sur la commune de Grasse a démarré au mois de décembre de l'année 1995 pour une durée de six mois à la suite du diagnostic établi par E. Llopis et O. Ginouvez au mois d'avril de cette même année. Les travaux archéologiques ont été réalisés en raison du projet du Ministère de la Justice de construire une cité judiciaire. La parcelle concernée se trouve au sud-est de la vieille ville en bordure de l'avenue P. Sémard. Elle se divise en trois zones qui couvrent une surface totale de 1700 m². Le site occupe un petit éperon entre deux vallons, en contrebas de la ville de Grasse, à 250 m d'altitude. Une plate-forme de travertin épaisse d'une vingtaine de mètres, située au-dessus de niveaux d'argile et de gypse du Trias, a été arasée au XIXº s. lors de la construction de l'usine. Ces travaux ont considérablement bouleversé les niveaux archéologiques modernes, médiévaux, antiques et néolithiques en place 1.

I

Les occupations préhistoriques

Les niveaux préhistoriques, conservés dans un paléovallon sur près de 400 m² présentent la stratigraphie suivante :

- le substratum de tuf,
- l'ensemble I, argile rouge, épais de 1,40 m au centre du paléovallon,
- l'ensemble II, argileux, assez caillouteux, brun foncé, épais de 50 à 90 cm,
- l'ensemble III, brun clair, très pauvre, surmonté par les traces d'occupation antiques.

L'ensemble I est une colluvion provenant de l'érosion des versants, affectée par une pédogenèse. Il recèle une industrie lithique abondante, associant deux séries :

- une série moustérienne peu fournie, étudiée par L. Bourguignon. Il s'agirait d'un Moustérien typique riche en racloirs, associant débitage discoïde et débitage Levallois,
- une série abondante du Paléolithique supérieur, étudiée par R. Bevilacqua. Des matières premières diverses ont été exploitées, avec des nucléus parfois sur éclat, à un plan de frappe ou à deux plans de frappe opposés ou croisés, pour produire des lames et surtout des lamelles par percussion directe à la pierre tendre. L'industrie est dominée par les lamelles à dos, souvent tronquées ; les pointes à dos sont essentiellement rectilignes, rarement courbes ; les géométriques et les microburins sont rares ; les grattoirs et les burins sont peu abondants. Il s'agit d'une phase ancienne de l'Epigravettien final, entre Dryas I et Alleröd.

L'ensemble II est divisé en un horizon inférieur (IIB) et un horizon supérieur (IIA) sans hiatus ni séparation franche. Ces niveaux ont livré un mobilier abondant, mêlant des industries lithiques du Paléolithique moyen et surtout supérieur, héritées des niveaux sousjacents, des éléments du Néolithique ancien cardial, des éléments chasséens, en place et associés à certaines structures, quelques éléments plus récents.

1 La fouille a été réalisée avec une équipe AFAN de 4 à 17 personnes (R. Bevilacqua, C. Bouttevin, M. Brenet, G. Cazalas, F.-X. Chauvières, O. Donati, A. Dumont, M. Folgado-Lopez, M. Fouque, F. Gallice, B. Gassin, E. Hofmann, B. Jegouzo, O. Keyser, L. Lautier, P. Lebeau, V. Mattei, J.-P. Moretti, E. Pellegrino, P. Ricaud, G. Robert, V. Rouppert, A. Tavarès,

La vingtaine de tessons cardiaux n'a pas de répartition préférentielle. Il n'y a aucun indice de niveau ou de structure cardiale en place au-dessous des niveaux chasséens : ces objets sont donc probablement en position secondaire.

L'horizon inférieur (IIB) est caractérisé par la rareté du mobilier néolithique, la dominance des industries du Paléolithique. La présence de quelques produits lithiques débités après chauffe, de quelques formes céramiques similaires à celles de l'horizon A (écuelles, carènes, vase à col, vase-support), suggère que cette première phase d'occupation néolithique est également chasséenne. Cet horizon se distingue cependant de l'horizon A par l'absence de pièces à chanfrein, la présence des rares éléments évoquant le Néolithique moyen préchasséen (anse en bobine, petit tranchet) : il pourrait s'agir d'une phase ancienne du Chasséen, succédant à un Préchasséen.

L'horizon supérieur (IIA) contient un abondant mobilier lithique et céramique du Chasséen, associé, dans sa partie sommitale, à quelques rares éléments campaniformes et Bronze ancien. Les caractères stylistiques de l'industrie lithique de l'horizon IIA se rapportent à une phase moyenne à récente du Chasséen (cf. couche 6 à 4B-5 de la grotte de l'Eglise supérieure), selon la périodisation établie par D. Binder (lames en silex débitées par pression après chauffe proches du style de Trets, pièces à chanfrein). La céramique (L. Dangel et C. Luzi), très fragmentée, comporte les formes caractéristiques du Chasséen classique (assiettes, écuelles en calotte, écuelles à sillons, vases à épaulement, vases à col, vases globuleux, bols, vases carénés, vase-support). Les pâtes sont essentiellement d'origine locale, à l'exception d'une pâte avec une argile d'origine volcanique.

Les structures, que l'on peut qualifier de domestiques, sont présentes dans les deux horizons, sans que l'on puisse établir une stricte synchronie entre celles qui se rapportent à une même phase, et donc décrire leur organisation.

L'horizon IIB comprend une structure empierrée d'une dizaine de mètres carrés, formant deux alignements irréguliers nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est, une partie d'un autre empierrement, trois foyers empierrés (dont un seul a pu être fouillé en totalité : en fosse, circulaire, il a été daté de 4750-4500 av. J.-C.; un des deux autres a été daté de 4225-3978 av. J.-C.), un puits creusé dans l'argile et le tuf, de plus de 2 m de profondeur ; la majorité des structures en creux (une centaine) sont visibles à la base de l'horizon B, mais on a pu démontrer que leur niveau d'ouverture pouvait être nettement postérieur.

A l'horizon IIA se rapportent deux empierrements de grandes dimensions, partiellement conservés (murs ?), un empierrement-dépotoir, quatre foyers en fosse circulaires, une douzaine de fosses et trous de poteaux.

L'étude des pollens (S. Farbos) et de la malacofaune terrestre (M. Dubar) suggère un milieu ouvert et anthropisé pour l'ensemble des horizons néolithiques. La faune domestique (I. Rodet-Bellarbi), dominée par le mouton et la chèvre, suivis du bœuf et du porc, représente 99 % des restes osseux. L'analyse des charbons de bois (S. Thiébault) a montré dans tous les foyers la présence quasi exclusive du chêne à feuillage caduc. Cette récolte sélective pourrait correspondre à la combustion de bois récolté dans une forêt proche pour le fourrage ou la litière du bétail. La présence d'assez nombreuses lames de faucille confirme le caractère agro-pastoral de l'économie.

Malgré les difficultés pour interpréter l'organisation des différentes occupations, la présence de structures domestiques associées à des témoignages d'activités agro-pastorales constitue l'intérêt majeur de ce site.

Bernard Gassin



Les niveaux historiques

L'époque antique apparaît sous forme d'aménagements de culture (drains, fossés et fosses). Les seules constructions découvertes correspondent à l'implantation sur cette parcelle, au début du XVIIe s., d'un couvent de l'ordre des Capucins. De plus, par les textes 2, nous avons connaissance de l'existence d'un ancien bâtiment et d'une église ayant appartenu à l'ordre des Templiers dont les traces n'ont pu être identifiées en raison des bouleversements et des transformations de l'occupation moderne et contemporaine.

Phase antique

Les niveaux antiques observés dans les trois zones s'attachent à une occupation de type rural. En effet, l'identification de drains de part et d'autre du site, le relevé de traces de plantation et l'aménagement du terrain notamment par des niveaux de terre rapportée participent à cette hypothèse de l'existence d'une zone de culture et d'un système d'irrigation qui lui est associé.

Phase moderne

Trois états ont été repérés en cours de fouille : un premier état formé de négatifs de murs et de tranchées épierrées, un deuxième état qui regroupe un ensemble

de murs maçonnés formant un plan de bâtiment, et un troisième état de reprises de murs créant de nouveaux espaces. La datation de ces différentes phases n'a pu se faire que d'une manière relative, à cause de l'absence de couche ou sol d'occupation lié à chacune des constructions : l'ensemble de ces murs se situent dans un contexte chronologique des XVIIe et XVIIIe s. Le matériel céramique d'époque moderne est constitué pour la plus grande partie de productions de céramique culinaire de Vallauris (dont une cruche du XVIe s. attribuée aux premières productions italiennes de Vallauris); s'y trouvent aussi des productions des ateliers de Biot, de Draguignan, ainsi que d'ateliers de Provence occidentale avec les céramiques de la vallée de l'Huveaune et de Saint-Zacharie, et quelques importations italiennes en provenance d'Albisole. Plusieurs exemplaires de vaisselle en faïence de Moustiers et de Varages étaient également présents dans les couches.

Au sujet du plan que forment les différentes structures découvertes, nous avons tenté de les interpréter comme appartenant à telle ou telle partie du couvent des Capucins à l'appui de sources manuscrites des XVIII et XVIII et s.

En raison de l'état très fragmentaire des murs, nous n'avons pu aboutir à une véritable identification de ceux-ci. Néanmoins, nous pouvons retenir l'idée de la position de bâtiments conventuels dans la partie est du site, à proximité du jardin, et celle des parties domestiques à l'ouest du site avec une possible identification du parloir et du réfectoire. De plus, nous savons que les bâtiments conventuels sont venus s'installer au sud de l'église Saint-Jacques ; alors, comme ni plan de nef, ni abside, ni chapelle ne sont identifiables à partir des structures fouillées, et que la position nord de l'édifice cultuel nous est confirmée par les textes, nous supposons la disparition de l'église sous les terrassements et fondations de la partie nord de l'usine Chiris, là où s'élèvent la plate-forme et la distillerie.

Aurélie Dumont

2 Les recherches en archives ont été réalisées par Rémi Fixot.

ROUBION Cime de la Tournerie

Gallo-romain?

Ce site, en zone d'alpage à 1845 m d'altitude, a été signalé par Jean Latour après une prospection aérienne. En bordure de la plate-forme sommitale, on observe des murets arasés à plusieurs ouvertures. Un large couloir (2 à 3 m) en colimaçon fait plusieurs fois le tour de la colline pour donner accès au sommet. En surface,

deux tessons de céramique indigène non tournée, un morceau de vase à anse, à pâte fine, beige, sans dégraissant et datable des ler-IIe s. et deux fragments de tegulae ont été retrouvés.

Ce site ne présentant pas les caractéristiques des enceintes pré-romaines d'altitude, nous sommes tentés d'y voir un sanctuaire antique, en raison de ce chemin que l'on peut qualifier de "voie processionnelle", de la présence de mobilier hors du contexte d'un habitat immédiat et surtout de la dénomination de "Terme" pour le collet situé à son pied, c'est-à-dire la proximité de ce site d'un "point de limites et de rencontres inter-

communautaires", selon l'expression de P. Arcelin, B. Dedet et M. Schwaler ¹.

Georges Brétaudeau et Georges Salacroup

1 DAM 1992, 15, 181-242.

Diachronique

SAINTE-AGNÈS Le Château : étude céramologique

Au terme de quatre années ¹ (treize sondages), il devient possible de présenter la répartition des céramiques par époques, par types et par secteurs, tout en croisant ces approches. Sur 1760 tessons mis au jour, 1109 ont été datés par J. Petrucci, ou par F. Pallarès, B. de Paoli et D. Gandolfi.

Répartition par époques

tessons antiques	8,9 %
XIIe	0,7 %
XIIIe	2,1 %
XIVe	68,7 %
XVe	5,2 %
XVIe	3,6 %
XVIIe	5,4 %
XVIIIe	4,5 %
XIXe	0,6 %

Les deux tiers des tessons antiques datés remontent à la période qui s'étend du ler s. av J.-C. au IVe s., et l'autre tiers à celle qui suit. Mais il n'est pas possible, pour l'instant, de situer avec précision leur *terminus a quo* : faut-il remonter à l'occupation de Vintimille et de sa région dès 180 av. J.-C., ou bien aux campagnes d'Auguste en 14 av. J.-C. ? Les céramiques de l'Antiquité tardive disparaissent, comme souvent, entre le IVe et le VIIe s. Le *terminus ad quem* est tout aussi imprécis : les fouilles réalisées en Ligurie montrent que les plus grandes destructions eurent lieu tantôt au Ve s., tantôt au VIIe s., date de l'invasion lombarde.

Une longue solution de continuité s'étend alors jusqu'au XIIe s. L'absence de traces ne prouve pas pour autant un abandon du site, puisqu'une telle absence se relève en d'autres sites où la toponymie atteste pourtant une occupation. Précisément, à une époque indéterminée, une église dédiée à sainte Agnès avait été édifiée sur le site. Le petit nombre de tessons XIIe et XIIIe s. peut s'expliquer par la faiblesse démographique du village, mais aussi par l'existence d'une vaisselle de bois à cette époque.

Le "boom" du XIV^e s. est spectaculaire : 69 % du total. Il correspond au maximum d'activité sur le site (travaux de fortification, terrassements...) et sans doute à une poussée démographique, qui expliquerait le transfert du village sur son site actuel (vers 1400). A cette date s'amorce un effondrement quantitatif.

A partir de 1500, il ne reste plus que la garnison, jusqu'à la fin de la guerre de Succession d'Autriche (1747). Au XIX^e s. ne subsistent plus que des activités agropastorales.

■ Répartition par type de céramiques

Les tessons antiques (précisément datés ou non) se composent de 84 % de céramiques communes (par ex. 16 % d'amphores) et de 8 % de sigillées des types A, B, C et D (d'origine africaine). Sur le total, 13 % sont de fabrication locale.

Aux XIVe et XVe s., la proportion de vaisselle de luxe importée (d'Espagne, de Savone, surtout de Toscane, et souvent à sgraffitto) témoigne de la présence d'une importante communauté de notables qui descend progressivement sur le site actuel au cours du XVe s. Après 1500, la céramique (utilisée par les soldats et leurs familles) est désormais assez commune et de provenance régionale, de la Durance à la Ligurie.

■ Répartition par secteurs

Même lorsque les céramiques sont incorporées à des remblais, comme c'est souvent le cas, leur localisation est significative, car ils ont dû être prélevés sur un même niveau, compte tenu des difficultés pour les transporter de l'un à l'autre. En revanche si elles sont incorporées à des couches d'accumulation naturelle, il faut tenir compte de l'effet de pente particulièrement actif qui a pu les faire glisser d'un niveau supérieur à un niveau inférieur. On peut relever que les tessons antiques se trouvent essentiellement au niveau du replat inférieur, même si le site d'occupation correspondant n'a pas encore été localisé.

Au contraire, les tessons du XIIe s. se rencontrent au niveau supérieur : celui du château qui est construit à cette époque (vers 1170).

Ceux du XIIIe s. se situent surtout sur le replat inférieur, c'est le signe du développement du village.

Les tessons XIVe s. foisonnent partout, ce qui témoigne à la fois du surcroît d'activité militaire dans l'enceinte castrale et de la croissance du village, en sa dernière phase d'existence.

Du XVIe au XVIIIe s., les tessons, s'ils sont plus rares, se rencontrent toujours en toutes zones car l'activité militaire occupe désormais tout le site

TENDE Mont Bégo, secteur Cime des Lacs

Les découvertes réalisées dans la faille-grotte de la Cime des Lacs (Vallée des Merveilles) au cours de la saison 1995 justifiaient des recherches plus approfondies en 1996. Le programme prévoyait d'abord la réalisation d'un moulage sur la paroi ornée au fond de la grotte; ensuite une exploration des deux réseaux souterrains, en particulier du réseau B (galerie-cheminée), repéré tout à fait à la fin de nos prospections. Son point de départ se trouve au fond de la grotte et l'aboutissement dans la dépression chaotique au-dessus; enfin le cheminement menant depuis la grotte jusqu'à la grande vire au-dessus du visage géant.

Le 7 juin 1996, René David a pu effectuer le moulage où il relève trois faits principaux :

- la présence de gravures, très faiblement marquées mais identifiables,
- des traces sur le bord droit du moulage laissant penser que d'autres gravures s'étendaient plus loin.
- des vestiges sur l'empreinte de ce qui semblerait être un colorant rouge.

M. David suggère qu'on procède à la prise d'un moulage plus large et à des analyses.

A défaut d'un programme bien élaboré, les recherches dans la faille-grotte ont été menées de manière réduite.

Guidée tant par l'organisation générale du site ainsi que par des motifs sur la paroi du fond de la grotte (les douze anneaux, une tête d'animal et une petite effigie humaine) 1 qui balisent en quelque sorte le point de départ de la galerie-cheminée, j'ai supposé qu'une légende analogue pouvait figurer à l'endroit de son aboutissement, soit dans la dépression chaotique qui surplombe la grotte. Une vérification autour de la cavité formant la sortie de ce réseau a permis à Jean-Louis Bechet, garde assermenté du Mercantour et excellent connaisseur du site, de repérer, dès le premier jour de mes prospections (26 août), une gravure exécutée dans la technique habituelle de piquetage. Il s'agit d'un motif nouveau pour le site mais qui est loin d'être inconnu : il reproduit deux ailes déployées parfaitement symétriques et traversées de plusieurs rayons ondulés (larg. 20-26 cm, haut. 11 cm). En dépit d'une érosion due à la coulée de l'eau qui efface sa partie médiane, ce dessin se laisse identifier comme celui d'un "soleil ailé". Tracé sur la roche-mère, regardant vers l'ouest, ce motif est bien à sa place : ici, comme dans d'autres civilisations, il figure le ciel, voire l'accès au ciel. Sa symbolique est en conséquence complémentaire de celle des douze anneaux dans la grotte alors que son schéma enrichit les exemples illustrant l'unicité thématique des gravures du Mont Bégo : comme toutes les

images remarquables et porteuses d'une symbolique particulière, comme toutes les compositions majeures, ce dessin ne devrait pas avoir de double.

Un bloc, dont la chute est impossible à dater, recouvre cette partie de la roche-mère et forme avec elle une sorte de réduit. L'examen de cette surface rocheuse, rendu difficile à la fois par l'obscurité et par l'humidité ambiante, laisse présager, néanmoins, la présence de deux autres gravures analogues (à moitié effacées) ainsi que de deux petits disques solaires, formés de cupules, situés juste au-dessus du dessin repéré. Un moulage ou un estampage pourrait confirmer ou infirmer cette présence.

A titre d'analogie iconographique et idéologique pour ce motif, on évoquera le bas-relief perse sur la falaise de Behistoun célébrant les victoires de Darius de 522-521 av. J. -C. : au-dessus de la scène, on voit le dieu suprême, Ahura Mazda, pourvu de deux disques solaires et sortant d'un soleil ailé dont les contours rappellent étrangement celui de la Cime des Lacs. Guidé par des photographies aériennes du massif

pyramidal, réalisées par Raymond Lorenzo, policier municipal de Saint-Martin-de-Vésubie, Bruno Ancel a pu établir le parcours depuis la grotte jusqu'à la grande vire qui traverse le panneau au visage géant. La montée par la galerie-cheminée, dont B. Ancel a encore vérifié la topographie, devait aboutir jadis directement sur la terrasse qui constitue en quelque sorte le prolongement de la grande vire et se trouve à présent masquée en partie par les pierres tombées depuis.

La grande vire se présente comme un long plateau qui permet de traverser d'est en ouest le panneau triangulaire, juste au-dessus du visage géant. Suffisamment large, elle offrait un emplacement idéal pour des cérémonies cultuelles. Ce parcours prend fin à l'extrémité ouest du panneau.

Tous ces faits invitent à poursuivre les recherches afin de connaître au mieux l'organisation de complexe insolite, dont le caractère cultuel n'est pas à mettre en doute, et de déceler ses aménagements possibles.

Emilia Masson

¹ Note du SRA-PACA: à la demande de la CIRA, une mission d'expertise a été réalisée en septembre 1996 par MM. Clottes et Joussaume. Cette expertise a conclu à l'absence de toute gravure ou peinture sur cette paroi.

TENDE Vallée des Merveilles

Une roche, à proximité de la roche 0, dite "roche de l'Autel", présente des gravures qui nous ont toujours intrigués. La partie sommitale de cette roche, ainsi que les gravures réalisées dessus paraissent avoir subi un effet de polissage qui ne peut être impliqué qu'à une masse de neige durcie ou de glace. Un petit moulage d'environ 600 cm² révèle des gravures élaborées à des périodes différentes. Ces dernières présentent une usure importante provoquée par des névés qui subsistèrent plusieurs années consécutives.

Il en résulte que deux gravures effacées à environ 90 % (fig. 9, n° 1 et 2) furent décelées en laboratoire, uniquement par des éclairages spéciaux. Ce sont deux corniformes à cornes à deux segments qui ont subi un effacement presque total dû à la neige et à la glace d'un premier névé. Le corniforme à cornes à deux segments (n° 3) est réalisé après la disparition du premier névé, de même que le corniforme (n° 4) aux cornes à un segment avec appendices latéraux évoquant les pattes et un appendice proximal pour la queue. Un corniforme à cornes à un segment (n° 5) oblitère le corps du corniforme n° 2. Il semble qu'à la même époque, un araire (n° 6) composé d'un joug, du timon, du soc et du mancheron va, à son tour, oblitérer les corniformes n° 1 et 3. La position du corniforme n° 3 oblige le réalisateur du joug à incliner l'extrémité de ce dernier pour le mettre en accord avec la ligne des cornes.

Sur cette roche, un deuxième passage de neige ou de glace va pratiquement effacer les corniformes n° 1 et 2 et ramener les corniformes n° 3, 4 et 5, de même que l'araire ° 6, à des gravures dont la profondeur va se situer entre quelques centièmes de millimètres et 0,5 mm.

Yves Paquier

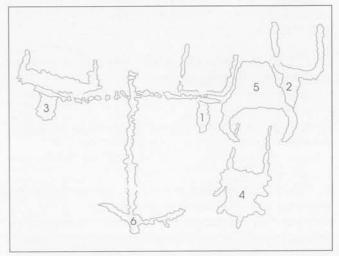


Fig. 9 — TENDE, Vallée des Merveilles. Relevé des gravures de la roche de l'Autel.

Epoque contemporaine

LA TOUR Ancien cuvier des Adrechs

C'est à Christian Bouquet que nous devons la découverte d'un remarquable cuvier rustique abandonné dans une pièce d'une bastide ruinée du XVIIIe s. située en contrebas de la D 32, sur la pente escarpée qui domine le ruisseau des Carbonnières. La toiture en tuiles, effondrée, était à double pente et couvrait trois niveaux composés de deux étages dont il ne subsiste que les fenêtres. Deux portes opposées permettent d'accéder de l'extérieur aux pièces du rez-de-chaussée.

Le cuvier

Ce récipient en chêne ou châtaignier (fig. 10) de forme tronconique (H.: 1,50 m, moyen: 1,20 m) est constitué de trente et une douves trapézoïdales (ép. 3 à 5 cm) dont la plus grande largeur est fixée sur un fond circulaire, posé sur quatre pieds en bois et composé de cinq planches maintenues par deux autres transversales. Les douves accolées sont maintenues par trois cerceaux en bois formés chacun de sept éléments en arc de cercle taillés grossièrement. Chaque segment (L.: 1,14 m) appliqué légèrement en biais sur

la cuve, recouvre le suivant jusqu'à sa moitié et ainsi de suite pour fermer le cercle qui, pour une circonférence du récipient de 4,10 m, a nécessité 8 m de bois. L'assemblage d'un arc à un autre est assuré par deux entailles opposées faites aux deux parties chevauchantes. Le cran inférieur d'un élément s'emboîte dans le cran supérieur de l'autre et l'ensemble est maintenu par de longs clous à tête en fer forgé (fig. 11).

Le cuvier est muni de deux bondes d'environ 4 cm de diamètre. Le premier trou, au ras du fond, où le cerceau a été échancré, permet la vidange et l'autre, à 7 cm au-dessus, le soutirage du vin dont il reste un très fin dépôt de petits cristaux d'acide tartrique et une couleur lie de vin sur le bois. Ce cuvier, dont le volume approximatif est de 1100 litres, ne peut passer par la porte et a donc été construit sur place.

Datation

Le premier repère chronologique connu se trouve sur les cartes de Cantu et Durieu (1764) et d'Etat Major

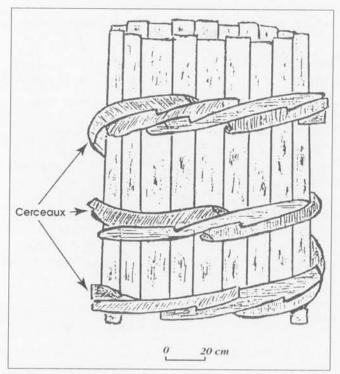


Fig. 10 — LA TOUR, Ancien cuvier des Adrechs. Représentation du cuvier. (H. Geist)

sarde (1833 à 1860) où la maison est figurée. En 1812, le cadastre la mentionne comme "grange", environnée de vignes et d'oliviers. En 1974, la bastide n'est plus indiquée et il ne reste plus que 2 ha de vignes sur la commune. Dans l'angle nord-est de la maison, qui existait donc en 1764, est gravée, pour une raison inconnue, la date de 1855.

Conclusion

Le XIX^e s. est une grande époque pour la culture de la vigne dans ce secteur et cette cuve de vinification, iso-

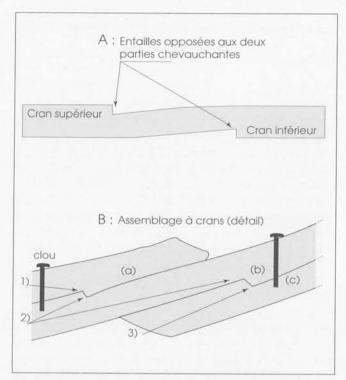


Fig. 11 — LA TOUR, Ancien cuvier des Adrechs. Schéma des cerceaux. A) Elément d'un cerceau : entailles opposées aux deux parties chevauchantes. B) Assemblage à crans (détail) : 1) cran inférieur d'un élément (a) ; 2) cran supérieur d'un élément (b) et cran inférieur ; 3) cran supérieur d'un élément (c). (H. Geist)

lée dans ce terroir escarpé, montre bien l'importance relative d'une vendange faite dans les alentours. Le caractère archaïque des cercles du cuvier pourrait le faire remonter au tout début du XIX^e s., car déjà à cette époque les cerceaux étaient en tresses de châtaignier, en osier ou en métal.

Henri Geist

VALDEBLORE Massif du Mercantour

Moyen Age / Moderne

Tous les alpages du massif du Mercantour situés entre 2000 et 2500 m d'altitude sont jalonnés de structures ruinées en pierres sèches, vestiges d'une pratique pastorale, organisés avant l'établissement au XIX^e s. de vacheries et de bergeries couvertes. Ces constructions en forme d'enclos, dénommées "gias" ou "vastière", font l'objet d'une étude commencée en 1992 et poursuivie en 1994 1.

Aire géographique

Nous avons localisé l'étude sur trois hautes vallées, issues d'anciens sites glaciaires du versant français du

1 .Voir BSR PACA 1993, 71-74 et 1994, 91-93 ; ARCHEAM 1994-1995, 2 et 1995-1996,3.

Mercantour (Tinée, Vésubie, Roya) et sur son parallèle en Italie (les Gesso d'Entracque). Les cartes successives de ces secteurs donnent un nombre relativement important d'environ deux cents gias et vastières situés à une altitude moyenne de 1900/2000 m, représentant, dans les quartiers d'été, une constante de niveau pour les pâturages.

■ Forme, agencement, superficie et typologie des enclos

Les enclos, répartis sur des pentes, des replats herbeux ou à proximité des lacs, ont l'aspect de figures géométriques formées de lignes droites (quadrilatères) ou de lignes courbes fermées. Tous sont

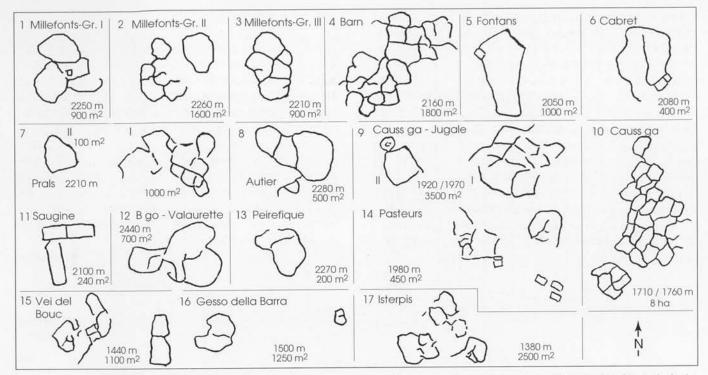


Fig. 12 — VALDEBLORE. Tableau d'images d'enclos. Les noms correspondent à des lieux-dits ou à une dénomination. N° 1, 2, 3, 4 : Tinée/Vésubie. N° 5, 6, 7 : Haute Vésubie. N° 8 : Vésubie/Gordolasque. N° 9, 10 : Gordolasque/Roya. N° 11, 12 : Vallée des Merveilles. N° 13, 14 : Valmasque. N° 15, 16, 17 : Gélas/Entracque.

construits de la même manière avec des pierres de différentes grosseurs. Les murs, montés sans liant, sont à deux parements et remplissage, soit par juxtaposition et superposition de rangées de pierres ou simplement avec des pierres alignées et entassées. La hauteur des murs est de 1 m en moyenne, sans dépasser 1,50 m pour une épaisseur variant entre 1 et 2 m. La superficie d'un enclos peut varier de quelques dizaines de m² à plusieurs centaines ou milliers de m², s'ils sont accolés.

On peut distinguer trois modèles principaux d'enclos : 1 = le vaste quadrilatère ; 2 = l'enclos arrondi et compartimenté ; 3 = le petit quadrilatère non compartimenté. Ces trois types sont répartis un peu partout dans le Mercantour (fig. 12).

Pérennité de l'élevage et pictogrammes de bergers

Des hommes qui pratiquaient le pastoralisme et la transhumance ont laissé, à l'âge du Bronze, des gravures autour du Mont Bego et peut-être aussi des enclos dont l'image semble reproduite dans certains dessins dénommés "réticulés" ². Si dans leur mythologie des bergers ont voulu représenter, il y a quarante siècles, leurs poignards, pourquoi ne l'auraient-ils pas fait pour leurs enclos ? Dans le Mercantour, l'élevage ancestral se perpétue.

Un sondage à Millefonts

Dans le secteur du lac Petit, à 2250 m d'altitude, se trouvent trois groupes d'enclos étudiés en 1992. C'est dans le premier groupe, qui possède l'unique

cabane en pierres de l'ensemble, que nous avons effectué un sondage $^{\rm 3}$.

Attenante à un enclos, cette cabane légèrement ovale, sans couverture, est bâtie par juxtaposition de parements de différentes grosseurs de pierres. Le mur (1 m d'épaisseur) a une hauteur variant entre 1,20 et 1,50 m. L'accès de la cabane, qui a une superficie intérieure de 4,60 m², se fait par une ouverture de 0,50 m de large (fig. 13).

3 Sondage effectué par MM. Brunstein, Cavelan, Geist, Giraud, Linet, Pellegrini et Tiret.

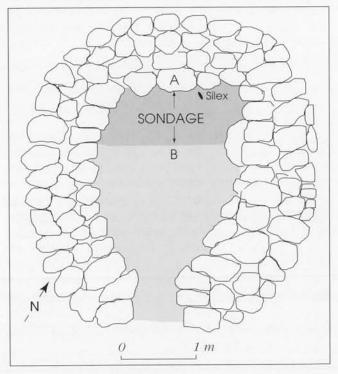


Fig. 13 — VALDEBLORE, Millefonts. Plan de la cabane.

La surface du sol est composée d'une terre arable brun gris compacte, épaisse de 2 à 3 cm. Vient ensuite une couche 2 homogène de terre noirâtre charbonnée, de 25 cm d'épaisseur, qui recouvrait de la terre brun rougeâtre contenant des cailloux. En descendant de 7 cm dans cette couche 3, nous avons atteint le premier lit de pierres formant la construction. Un tamisage de la couche 2 a permis de ramasser : quatre clous rouillés modernes moulés ; des charbons de bois, dont l'analyse par C 14 donne un âge conventionnel de 300 \pm 45 BP et un âge calibré de 1450 AD-1665 AD.

Dans l'angle nord de la cabane, nous avons découvert un éclat de silex avec cortex (18 x10 mm, ép. 5 mm), avec deux cassures conchoïdales et une arête aiguë imperceptiblement dentelée. Dans cette zone des Millefonts, le silex est une roche allochtone.

■ Conclusion

Les enclos, en forme de cellules accolées, sont d'anciennes vastières, des parcs obsolètes qui caractérisent tout le massif du Mercantour. Les enclos et certaines figures gravées font peut-être partie des premiers paramètres de l'entité pastorale qu'indéniablement le massif représente. Ce sondage donne le coup d'envoi à une recherche que nous souhaitons poursuivre et développer sur les enclos des premiers bergers du Mercantour. Pour l'instant, la cabane de Millefonts est une preuve archéologique qui permet de confirmer une installation pastorale d'altitude avec une construction pouvant dater de la fin du XVe-courant XVIe s.

Henri Geist

VENCE Dolmen des Blaquières

Chalcolithique

Le dolmen des Blaquières est situé au nord de Vence dans une zone au relief mouvementé. A quelques kilomètres du littoral, de puissants bancs calcaires superposés s'organisent en une série d'abrupts étagés qui atteignent dès les premiers contreforts plus de 670 m d'altitude (Baou des Blancs). Cet ensemble de plateaux et de crêtes est entaillé par de profonds ravins d'un aspect sauvage qui abritent actuellement une abondante végétation arbustive (ravin de la Cagne à l'est et de la Lubiane à l'ouest). Le massif, aujourd'hui d'un accès relativement difficile pour les véhicules, était autrefois parcouru par de nombreuses "drailles" qui assuraient l'accès aux pâturages. Le paysage est caractérisé par de fortes pentes et des dénivelés importants entre les fonds de vallons, les cols et les sommets. La végétation actuelle n'est pas représentative de celle présente au Néolithique ; elle est sans doute le bilan de siècles d'anthropisation, d'incendies répétés et de pratiques pastorales.

Le site des Blaquières est situé au sud de la concentration de tumulus découverte et étudiée en dernier ressort il y a une vingtaine d'années. Le monument se trouve près d'une draille, à proximité d'une doline. Là, en bordure d'un talus de 2 à 3 m de dénivelé limitant un petit replat dominant le Baou des Blancs, un tertre allongé a été érigé.

Découvert à la suite de fouilles clandestines, il n'avait jusqu'à présent jamais été mentionné dans la littérature. Lors de notre arrivée, on distinguait un tertre aplati d'environ 12 m de diamètre. Sa périphérie du nordouest au nord-est était recouverte d'un amas de blocs disposé en croissant, atteignant par endroits 1,50 m de hauteur et plus de 2,50 m de largeur. Ce dépôt très faiblement patiné et très aéré s'opposait au reste du tertre fortement érodé et complètement colmaté par les apports éoliens.

La fouille de 1996 n'a pas répondu aux espérances qu'avait permis la fouille de 1995. Le monument mis

au jour s'est vite révélé en grande partie détruit et vidé de la plus grande partie de son remplissage.

L'architecture

La fouille a mis au jour un dolmen de taille moyenne dans la tradition du groupe de l'est du Var et des Alpes-Maritimes, c'est-à-dire un dolmen à couloir avec chambre trapézoïdale et couloir d'accès installé dans un tumulus approximativement circulaire. Ce monument de taille moyenne a une longueur probable d'environ 5 m pour une largeur maximale de 2,20 m. Le tumulus allongé dans lequel il est inscrit mesure dans les grands axes 14 m sur 12 m.

Il est orienté au sud-ouest suivant un angle de 231 $^{\circ}$ par rapport au N.M.

La chambre (4,70 m²) est limitée au nord et au sud par des murs en pierres sèches conservés sur deux à trois assises. A l'est le chevet est basculé vers l'extérieur, tandis qu'à l'ouest deux piliers espacés de 0,45 m permettaient d'accéder à un couloir de forme elliptique (L. 2,50 m, l. 0,85 m). Ce dernier aménagement était obturé à son extrémité par un amas de blocs de taille plus importante que ceux utilisés dans les matériaux du tumulus.

En dehors du couloir qui avait conservé un remplissage correspondant à l'utilisation en sépulture du monument, toute la chambre et ses abords avaient été violés et en grande partie démontés, en particulier la ou les dalles de chevet ; les piliers avaient été détourés et l'un d'eux était basculé ; enfin, la chambre avait été complètement vidée et il ne restait en place qu'un placage de quelques centimètres qui contenait quelques restes osseux et le petit mobilier qui s'était infiltré dans les infractuosités du substrat. Le centre de la chambre présentait une excavation d'origine naturelle qui, elle aussi, avait été vidée de son remplissage funéraire.

Deux dépôts permettent de fixer l'époque de ces dégradations :

Le premier est organisé et était disposé dans une fosse sur la dalle de chevet basculée. Il se compose des extrémités des membres antérieurs et postérieurs droit et gauche d'un cheval qui ont été déposés entiers sans traces apparentes de décarnisation. Ils présentaient des connexions partielles et leur état de conservation est très variable selon qu'ils étaient enterrés ou bien à l'air libre. Cette fosse était fermée par deux dalles d'environ 50 kg disposées horizontalement. En connexion avec le dépôt d'ossements, nous avons découvert un bord de flacon ou urnette en pâte beige recouverte d'un enduit de couleur violacée appartenant à un récipient du ler ou IIe s. ap. J.-C.

Le second, inorganisé, est situé à l'intérieur de la chambre dans l'excavation centrale dont le remplissage a livré des vestiges préhistoriques (céramiques, parures et anthropologie), des clous de chaussures en fer et une moitié de perle cotelée en pâte de verre gallo-romaine.

Mobilier

Le mobilier recueilli dans le dolmen a pour sa plus grande part été récupéré pendant le tamisage des déblais provenant de la chambre ou des rejets de sédiment recouvrant le tumulus ou les murs. Seul le matériel provenant du couloir était "en place".

Il se composait de vestiges anthropologiques, de matériel lithique de parures et d'objets en métal.

Anthropologie : environ 1500 ossements ou esquilles ont été recensés. Ils appartiennent à toutes les parties du squelette et sont en général très fragmentés. L'analyse de ce matériel est en cours.

Lithique : moins d'une dizaine d'objets en silex ont été découverts :

- quatre armatures perçantes, deux foliacées bifaces longues de 6 et 7 cm et deux plus petites unifaces (3 et 4.2 cm).
- un fragment de grande lame (largeur 3 cm),
- un fragment de lamelle,
- trois éclats.

Céramique: Au total soixante-cinq tessons de moins de 3 cm² ont été recueillis. Sur ce nombre une dizaine présente un décor ou une caractéristique. En dehors de quelques bords, neuf débris portent des décors campaniformes. Ils sont les témoins d'environ trois récipients qui paraissent relativement étalés dans le temps (décor au peigne, décor d'incisions ou décor du type Rhodano-Provençal), mais la taille des frag-

ments et leur état de conservation rendent difficile toute analyse.

Parures : Au total cent vingt-trois parures ont été recueillies dans ce dolmen :

- cent quinze perles dont la majorité (cent treize) sont des perles discoïdes de divers types réalisées dans des matériaux différents (stéatite, test de coquillage ou calcaire),
- une perle à pointe en calcaire,
- une perle olivaire en stéatite,
- deux pendeloques obtenues à partir de dents de renard,
- une pendeloque réalisée dans une dent de suidé,
- deux petites perles tubulaires segmentées,
- une phalange de chien percée,
- quatre fragments d'une pendeloque arquée réalisée dans une défense de sanglier,
- une pendeloque en os en forme d'aiguille plate à chas du type découvert dans la grotte de l'Ibis (Vence) et dans le tumulus 2 du Plan de Noves (Vence).

Outils en métal: Trois alènes en cuivre, l'une filiforme de section carrée de 72 mm de longueur, les deux autres plus massives, respectivement de 54 et 32 mm de longueur.

Le dolmen des Blaquières, compte tenu de son état de conservation, ne pourra être étudié, tant au niveau des rites que de l'inventaire du mobilier archéologique ou anthropologique. Seules l'architecture et la situation pourront permettre des analyses. Ce monument, par sa forme et ses dimensions, se rattache à la série (environ une trentaine) qui, dans l'est du Var et les Alpes-Maritimes compose un ensemble homogène ayant des caractères communs : orientation, dolmens à couloir, situations topographiques similaires. Il est cependant l'un des derniers situés à l'extrême est avant la ligne de crête des Alpes. La chronologie est précisée par le mobilier céramique et les parures. On remarquera, comme il a été souvent observé, la présence d'une forte influence Campaniforme. Les parures tendent à préciser un Néolithique final et une phase contemporaine des Campaniformes (perles segmentées et pendeloques arciformes) qui confirment les impressions obtenues à partir de la céramique. Tous ces éléments ne font que nous faire regretter l'état dans lequel nous est parvenu ce monument.

> André Müller et Gérard Sauzade

Gallo-romain

VILLENEUVE-LOUBET Parc départemental de Vaugrenier

La campagne 1996 a porté principalement sur l'espace situé au sud du temple. Elle a permis de compléter sensiblement la vision globale du site qui se dégageait des campagnes précédentes ¹, en dépit de nombreuses perturbations engendrées par la présence d'un four (tuilerie-briquetterie) de la fin du XIXe s. et des structures connexes contemporaines (fosses-dépotoirs, bassin d'argile). Il se confirme qu'il s'agit bien d'un *vicus* gallo-romain d'époque julio-claudienne qui s'est développé le long d'une voie romaine importante et autour d'un temple.

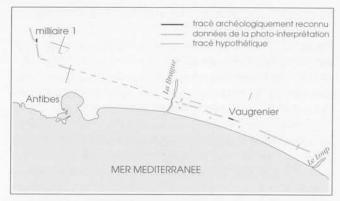


Fig. 14 — VILLENEUVE-LOUBET, Vaugrenier (Parc Départemental). Restitution hypothétique du tracé de la voie romaine. (P. Arnaud).

La voie romaine

La principale découverte de la campagne 1996 a été celle de la voie romaine. Le talus marneux de la plage holocène a été comblé par des sables marins sur lesquels a été installée la voie romaine qui semble en suivre l'orientation générale, qui est aussi celle du temple. Les photographies aériennes anciennes et sa fossilisation dans la voirie moderne permettent d'en suivre aisément le tracé au moins entre le Loup (au nord duquel elle devait changer d'orientation) et la Brague, qu'elle franchissait sur un pont situé à une centaine de mètres de la RN 7, et qui fut détruit au cours du XXe s. Après une importante lacune, on la retrouverait non jusqu'à Antipolis, à laquelle elle devait être reliée par un diverticule, mais jusqu'au contact de la voie de Fréjus, dont le milliaire 1 (compté depuis Antibes) a été retrouvé au Carrefour de La Badine (fig. 14).

Il s'agit d'une simple glarea de cailloutis compacté dont la première réfection peut être datée des toutes dernières années de l'ère pré-chrétienne. Sa construction a débuté après celle du temple et était achevée avant celle des seuils du temple. Temple et voie semblent donc avoir été conçus au sein d'un projet unitaire concrétisé entre 15 et 10 av. n. è. Quoiqu'elle n'ait pu être reconnue dans toute sa largeur, son tracé ayant été repris par une piste moderne, elle semble large d'environ 6 m et était bordée de trottoirs. La largeur de plus de 8 m reconnue au sud du site est sans doute le fait d'une intersection ou d'un changement brutal d'orientation.

Le tracé de la voie et sa chronologie semblent autoriser à y reconnaître le prolongement de la via Julia Augusta, qui s'arrêtait au Var et dont les milliaires attestent la construction en 13 av. n. è. Nous serions donc en présence de ce que l'usage convient — à tort — de désigner du nom de via Aurelia. Les nécropoles présentes le long de cette voie aux environs de Vaugrenier suggèrent qu'elle fut utilisée jusqu'au IIIe s., son tracé se rapprochant au IVe s. de celui de l'actuelle RN 7.

Le vicus (fig. 15)

Le long de cette voie se sont développées des constructions séparées par des espaces de circulation qui caractérisent une agglomération secondaire.

La chronologie de l'occupation a été confirmée : le site se développe progressivement à partir des années 15-10 av. n. è., atteint son plus grand développement entre 15 et 50 de notre ère, et disparaît brutalement entre 50 et 80, date à laquelle les ruines commencent à être réoccupées de façon très ponctuelle et limitée par un ou plusieurs fours, probablement de tuiliers. La fouille des façades sud et est des six salles explorées en 1994-1995 (sond. 2) a révélé plusieurs seuils et confirmé qu'il s'agissait bien de boutiques. construites aux environs de 15 de notre ère, qui étaient ouvertes sur la voie et, par un seuil secondaire, sur une rue perpendiculaire à celle-ci. En dépit du surcreusement moderne de la zone, l'analyse statistique du matériel confirme la réoccupation de ces boutiques à la fin du ler s.

Le sondage 4, ouvert au sud du temple, a mis en évidence un ensemble de structures monocellulaires, probablement des boutiques, très dégradées par une

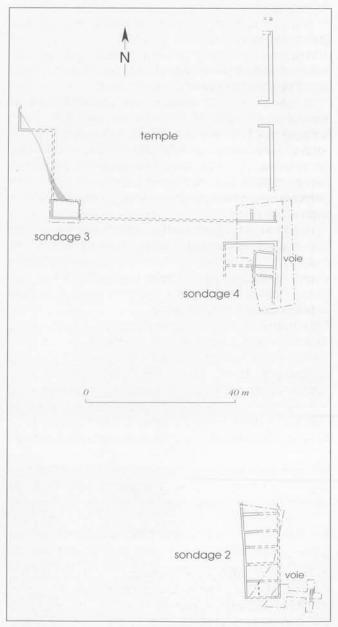


Fig. 15 — VILLENEUVE-LOUBET, Vaugrenier (Parc Départemental). Plan du *vicus* gallo-romain. (B. Jégouzo et P. Rubini).

récupération intense des matériaux. Comme dans le sondage 2, les façades orientales ont été fondées sur la rupture de pente du talus de plage holocène, les murs postérieurs, à l'ouest, étant pour leur part construits dans une excavation artificielle pratiquée dans le substrat de marnes quaternaires à galets.

Deux de ces structures au moins semblent avoir été bâties durant la dernière décennie avant l'ère chrétienne. Une rue transversale les séparait du mur périmétral du complexe cultuel. Durant le second quart du ler s., ces structures furent arasées et la pente marneuse du substrat naturel aplanie pour permettre l'extension du bâti à l'ouest et au nord, les façades sur rues restant au même emplacement. De cette structure, dont le plan n'a pu être entièrement reconnu, seules sont conservées les fondations.

Le matériel recueilli, presqu'exclusivement d'époque julio-claudienne, ne permet pas de conclure à une occupation normale de ces structures au-delà de cette époque, et ne contient de témoins plus récents — pour l'essentiel de la fin du ler s. — qu'en quantités tout à fait négligeables.

Les ateliers de potiers

A défaut de livrer un nouveau four, le sondage 4, sans doute situé à proximité d'un four ancien, a livré un très abondant matériel céramique qui comprend, outre de nombreux moutons et éléments de parois de fours vitrifiées, et d'autres éléments de fours, des ratés de cuisson caractérisés : pièces déformées, surcuites ou sous-cuites. Elles couvrent des registres de formes assez habituels pour la première moitié du ler s., mais présentent également des particularités morphologiques originales. Comme dans les ateliers de Fréjus et du bassin de l'Argens, elles comprennent sûrement des céramiques à pâte claire, principalement des cruches et des mortiers à bec verseur, des céramiques claires engobées (y compris quelques formes fermées) et des petits vases à parois fines, à la pâte assez grossière très sableuse.

Au nombre des productions locales, il convient probablement de compter également les céramiques kaolinitiques (ce qui est conforme à la composition minérale des argiles locales) de forme Goudineau 1, morphologiquement beaucoup plus trapues que les productions vauclusiennes homologues. Une série de détails communs trahit, dans cette série très abondante sur le site et très homogène, les productions d'un même atelier. Le remontage d'une pièce complète de forme découverte en 1995 a montré qu'elle était entièrement déformée (enfoncement de l'épaule et du col). Sans pouvoir être formellement démontrée, la production in situ de ces vases paraît très vraisemblable. Peut-être convient-il également d'y ajouter des céramiques culinaires modelées et des lampes, dont les fragments sont particulièrement abondants dans les petites fosses qui ont livré des ratés de cuisson. Le site de Vaugrenier doit donc être ajouté à la liste des centres de production de céramique périurbains.

Ces productions viennent s'ajouter à la découverte, dans deux des boutiques fouillées en 1995, d'une trentaine de pesons de tisserands. Elles nous suggèrent la présence d'un bourg stimulé par la double présence de la voie et de la mer, et par la proximité d'un important centre de consommation qui paraît néanmoins avoir montré quelques signes d'essoufflement dès les années 50 de notre ère, et pourrait même avoir été déserté dès avant les troubles de 69 qui ne manquèrent pas de lui porter un coup fatal. Néanmoins, l'activité et l'occupation humaine ne cessèrent pas avec la dynastie julio-claudienne. La réoccupation du site, quelque limitée qu'elle fût dans le temps et dans l'espace, et, surtout, l'intensité de la récupération des matériaux et la présence de nécropoles plus récentes montrent que, loin de disparaître, l'occupation de ce secteur géographique dut surtout prendre d'autres formes.

Pascal Arnaud, Benoît Jégouzo et Emmanuel Pellegrino

Diachronique

CANTON DE COURSEGOULES Carte archéologique

A la demande du Conseil Général des Alpes-Maritimes et sous la tutelle du SRA, nous avons procédé à une campagne de prospections sur le canton de Coursegoules.

Il n'avait jamais fait l'objet d'un inventaire archéologique global, bien que l'inventaire DRACAR compile des données de sources diverses et ponctuelles (fichiers de G. Rogers, de l'IPAAM, etc.). Le canton comprend huit communes rurales situées en moyenne montagne : Coursegoules, Gréolières, Bouyon, Bézaudun, Les Ferres, Conségudes, Roquestéron-Grasse, Cipières. L'étendue du territoire et le temps imparti n'ont pas permis de prospecter toutes les com-

munes. Cipières, actuellement étudiée par une autre équipe dans le cadre d'une campagne pluriannuelle, a été laissée de côté. Le choix s'est porté sur Coursegoules, chef-lieu de canton, et sur Roquestéron-Grasse, Conségudes et Les Ferres, mal connues. De plus, il n'a pas été effectué de prospection systématique, mais une étude bibliographique puis une vérification sur le terrain qui ont conduit à des découvertes de sites nouveaux.

Sur la **commune de Coursegoules**, DRACAR signalait trente et un sites ou indices. Quatre sites n'ont pas été retenus et vingt-quatre nouveaux ont été recensés, ce qui porte l'inventaire à cinquante et un sites ou indices, sept préhistoriques ou protohistoriques, sept antiques, cinq médiévaux, dix-sept modernes ou contemporains et quinze indéterminés.

Sur la commune de Roquestéron-Grasse, DRACAR signalait trois sites ou indices. Un site n'a pas été gardé et trois nouveaux ont été recensés, ce qui porte l'inventaire à cinq sites ou indices, trois antiques et deux médiévaux.

Sur la **commune de Conségudes**, DRACAR signalait trois sites ou indices. Deux sites n'ont pas été retenus et trois nouveaux ont été recensés, ce qui porte l'in-

ventaire à quatre sites ou indices, un médiéval, deux modernes ou contemporains et un indéterminé.

Sur la commune de Les Ferres, DRACAR signalait quatre sites ou indices. Un site n'a pas été gardé et quatre nouveaux ont été recensés, ce qui porte l'inventaire à sept sites ou indices, un préhistorique ou protohistorique, deux médiévaux, deux modernes ou contemporains et deux indéterminés.

Etienne Hofman, Benoit Jézougo, Laurence Lautier, Emmanuel Pellegrino

Mines métalliques anciennes des Alpes-Maritimes

Moyen Age à Contemporain

Un inventaire des sites miniers des Alpes-Maritimes a été démarré en 1995 ¹. A partir des données bibliographiques, notamment les travaux des géologues, ont été recensés quarante-cinq sites miniers ayant fait l'objet d'une exploitation ou de travaux de recherche conséquents. Onze sites auraient été en activité avant le XIe s. mais les sources sont très floues sur l'époque exacte de leur exploitation et font le plus souvent la part belle aux interprétations folkloriques (travaux romains, phéniciens ou sarrasins...). Cette année, neuf sites ont été visités sur le terrain.

A Vallauria (Saint-Dalmas-de-Tende), un relevé topographique du réseau souterrain a été commencé dans la partie supérieure de l'exploitation, comprenant

1 Voir BSR PACA 1995, 129.

notamment des travaux anciens (fig. 16). A partir d'un affleurement au jour de 50 m de longueur, un filon puissant et très peu incliné a été exploité par les Anciens sur une aire de 150 x 30 m et un dénivelé maximum de 15 m. Il s'agit d'un vaste chantier exploité intégralement par le feu et constitué d'une coalescence de salles voûtées de plusieurs mètres de diamètre. Certaines "cellules" d'attaque au feu dépassent les 5 m. Les parties reculées prennent la forme de digitations. Les déblais anciens sont rares et d'abondants remblais modernes masquent les sols d'origine ; malgré cela la cavité garde l'allure d'une spacieuse carrière souterraine. Un énorme effondrement pourrait marquer un ancien orifice d'aérage. En aval une vaste et courte galerie assure le drainage de l'exploitation à ciel ouvert ; dans la partie reculée les infiltrations d'eau sont très faibles. Quatre analyses C14 indiquent une activité cantonnée au XIIe s., ce qui contredit l'hypothèse sarrasine.

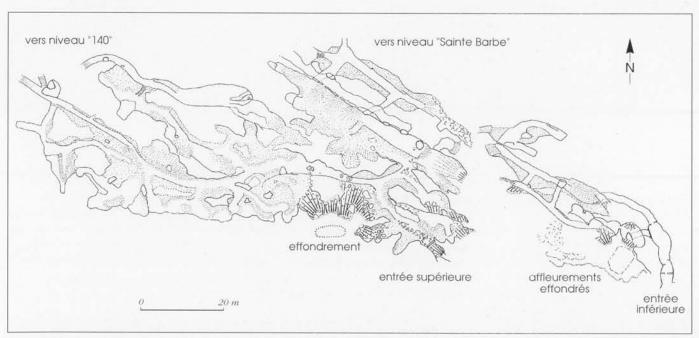


Fig. 16 — Mines métalliques anciennes. Mine de plomb argentifère de Vallauria. Plan des ouvrages supérieurs anciens (X-XIIe s.) et contemporains (XIXe s.).

De même le site de **Millefonts** près du col Ferrière (Valdeblore) montre des affleurements d'oxydes de fer en plaquettes, mais point de scories ou de vestiges de forge d'époque romaine comme l'annoncent les auteurs anciens.

A **Tortissa** (Saint-Etienne-de-Tinée), par contre, se développe une importante exploitation ancienne (médiévale?) centrée sur cinq filons de plomb argentifère et de cuivre. Les travaux sont principalement à ciel ouvert et montrent une attaque par le feu. A proximité il semble exister des vestiges d'ateliers de réduction (scories).

A **Duranus** est encore conservé un intéressant site d'extraction de l'arsenic (1902-1931). Les travaux souterrains sont à présent presque inaccessibles. Cependant l'usine de grillage à caractère expérimental, à l'état de ruines, montre des structures de chauffe du minerai et des appareils de ventilation.

Les autres sites prospectés n'ont pas révélé de vestiges remarquables. La prospection devrait s'achever en 1997; une attention particulière sera prêtée aux sites anciens (prélèvements en vue de datation C 14).

Bruno Ancel

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BOUCHES-DU-RHÔNE SCIENTIFIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 6

Tableau des opérations autorisées

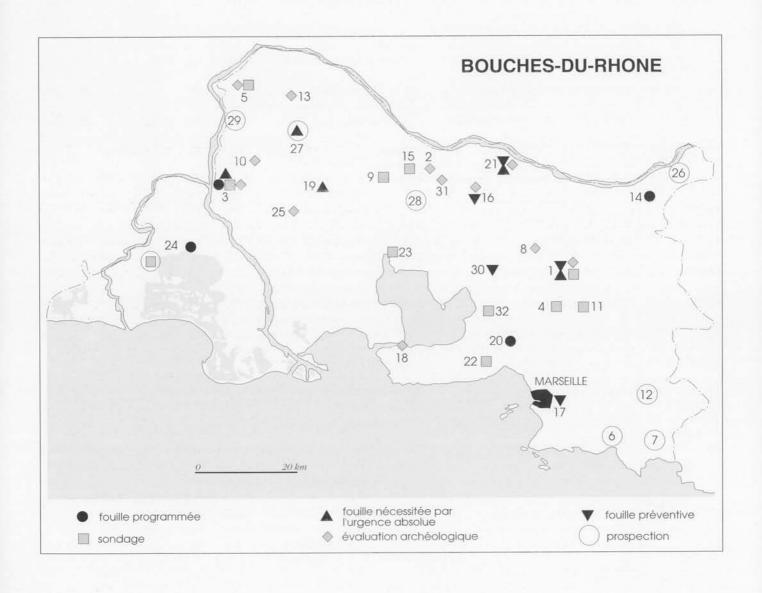
N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
13001 234 HP	Aix-en-Provence, Clos Marie-Louise	Alain Vignaud (AFA)	H01	EV	BRO,FER,MOD		1
13001 247 AH	Aix-en-Provence, Impasse Thibaud	Nuria Nin (COL)	H01	SU	GAL		1
13001 248 HP	Aix-en-Provence, Mion : abri des Fours	Alain Vignaud (AFA)	H01	EV	NEO,FER,MO D		1
13001 120 AH	Aix-en-Provence, Palais Monclar	Nuria Nin (COL)	H01	SP	GAL,MA,MOD		1
13001 018 AH	Aix-en-Provence, Etablissement thermal	Muriel Vecchione (AFA)	H01	SU	GAL,MA,MOD		1
13001 251 AH	Aix-en-Provence, Rue Lapierre	Nuria Nin (COL)	H01	SP	GAL		1
13001 252 AH	Aix-en-Provence, Rue des Allumettes	Nuria Nin (COL)	H01	SP	GAL		1
13001 250 AH	Aix-en-Provence, Rue Villevieille	Nuria Nin (COL)	H01	EV	MOD		1
13001 929	Aix-en-Provence, Vallée de l'Arc	Philippe Boissinot (AFA)	H09 H11	SD		•	1
13003 022 HP	Alleins, Derrière Saint-Pierre	Philippe Boissinot (AFA)	H09	EV		ш	2
13003 004 AH	Alleins, Jardinets et Pierrefeu	Laurent Cordier (AFA)	H09	EV	FER		2
13003 030 AH	Alleins, Jonquerolles	Philippe Chapon (AFA)	H09 H11	EV			2
13004	Arles, Collège Ampère	Marc Heijmans (MUS)	H01	EV		*	3
13004 176 AH	Arles, Porte de la Redoute	Marc Heijmans (MUS)	H01	SU	GAL, MOD		3
13004 907	Arles, Rue d'Alembert	Marc Heijmans (MUS)	H01	EV		•	3
13004 186 AH	Arles, Rue Henri-Dunant	Marc Heijmans (MUS)	H01	EV	GAL		3
13004 908	Arles, Rue Marius-Saulcy	Marc Heijmans (MUS)	H01	SD		•	3
13004 172 AH	Arles, Rue du Sauvage, 3	Marc Heijmans (MUS)	H01	FP	GAL		3
13004 184 AH	Arles, Rue du Sauvage, 26	Marc Heijmans (MUS)	H01	SD	GAL		3
13004 185 AH	Arles, Marais des Baux	Françoise Paone (AFA)	H11	EV			3
13004 909	Arles, Marais de Vigueirat	Corinne Landuré (SDA)	H11	SD		•	3
13015 901	Bouc-Bel-Air, San-Baqui	Bruno Bizot (SDA)	H11	SD		•	4

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
13017 001 AH	Boulbon, Eglise Sainte-Anne	Martine Moerman (AFA)	H16	SD	MA, MOD		5
13017 007 AH	Boulbon, ZAE Grand Colombier	Martine Moerman (AFA)	H11	EV	GAL		5
13022	Cassis, commune	Lucas Martin (AFA)		PI			6
13023	Ceyreste, commune	Lucas Martin (AFA)		PI			7
13032 048 AH	Eguilles, Bastide de Cartoux	Frédéric Raynaud (AFA)	H18	EV		A	8
13035 033 AH	Eyguières, Saint-Pierre de Vence	Jean-Pierre Pelletier (CNR)	H11	SD	GAL,HMA		9
13038 088 HP	Fontvieille, La Calade du Castellet	Françoise Paone (AFA)	H11 H19	EV	BRO,GAL,MA		10
13038 900	Fontvieille, Marais des Baux	Michiel Gazenbeek (CNR)		EV		•	10
13041 016 AH	Gardanne, Moulin de Valabre	Jean-Claude Thomas (AUT)	H18	SD	MOD,CON	•	11
13042 003 AH	Gémenos, Saint-Pons	Agnès Bergeret (AFA)	H16	PR			12
13045 045 HP	Graveson, Roche-Taillée	Jean-Christophe Tréglia (SDA)	H11	EV	NEO,GAL		13
13048 045 HP	Jouques, Mourre de la Barque	Stéphane Renault (AFA)	P11	FP	NEO,BRO,FE		14
13049 002 AH	Lamanon, Chapelle St-Denis de Calès	Roland Chessa (ASS)	H16	SD	нма,ма		15
13050 032 AH	Lambesc, Les Fédons Nord (cimetière)	Patrick Reynaud (AFA)	H18	SP	MOD		16
13050 044 AH	Lambesc, Hameau des Fédons	Frédéric Raynaud (AFA)	H18	EV	MOD,CON		16
13050 044 AH	Lambesc, Hameau des Fédons	Frédéric Raynaud (AFA)	H18	SP	MOD,CON		16
13050 035 AH	Lambesc, Garachon	Pascal Marrou (AFA)		EV		•	16
13050 041 AP	Lambesc, Le Moullard Centre	Laurent Cordier (AFA)	P12 P13	EV	NEO,BRO		16
13050 040 AH	Lambesc, Le Moullard Sud	Pascal Marrou (AFA)	P12 P13	EV		A	16
13202 013 AH	Marseille 2e, Fort Saint-Jean	Lucien-François Gantès (COL)	H01	SP		*	17
13202 054 AH	Marseille 2e, Place Bargemon	Céline Jandot (AFA)	H01	SP	GAL,MA,MOD		17
13202 054 AH	Marseille 2e, Musée César	Antoinette Hesnard (CNR)	H01	SP	PHO,GAL	0	17
13056 073 HP	Martigues, Chapelle de l'Annonciade	Jean Chausserie-Laprée (COL)	H16	EV	NEO,FER,MOD		18
13065 021 AH	Mouriès, Chemin de Cagalou	Yves Marcadal (EN)	P09	SU	FER,GAL		19
13071 001 AH	Les Pennes-Mirabeau, La Cloche	Louis Chabot (BEN)	H10	FP	FER,GAL		20
13084 004 AH	La Roque-d'Anthéron, Silvacane	Daniel Parent (AFA)	H16	EV	MA, MOD	A	21
13084 004 AH	La Roque-d'Anthéron, Silvacane	Nathalie Molina (AFA)	H16	SU	MA,MOD		21
13084 004 AH	La Roque-d'Anthéron, Silvacane	Nathalie Molina (AFA)	H16	SP	MA,MOD		21
13088 006 HP	Le Rove, Oppidum Sainte-Maxime	Catherine Richarté (AFA)	H10	SD	BRO,FER		22
13092 902	Saint-Chamas, Pont Flavien	Martine Moerman (AFA)	H06	SD		•	23

N° de site	Commune, nom du site	Responsable (organisme)	Programme	Opération	Epoque	Remarques	Réf. carte
13096 015 AH	Saintes-Maries-de-la-Mer, Cabassole	Anne Richier (AFA)	H11	FP	FER,MA		24
13096 011 AH	Saintes-Maries-de-la-Mer, Le Carrelet 1	Lucas Martin (AFA)	H11	SD			24
13096 011 AH	Saintes-Maries-de-la-Mer, Le Carrelet 1	Lucas Martin (AFA)	H11	PR			24
13096 007 AH	Stes-Maries-de-la-Mer, Les Combettes	Michel Pasqualini (SDA)	H11	SD	АТ,НМА		24
13096 033 AH	Stes-Maries-de-la-Mer, Enfors de Pèbre	Corinne Landuré (SDA)	H11	SD			24
13096 025 AH	Saintes-Maries-de-la-Mer, Petit Riège	Corinne Landuré (SDA)	H11	FP			24
13096 010 AH	Saintes-Maries-de-la-Mer, Mornès	Corinne Landuré (SDA)	H11	SD	GAL		24
13097 150 AH	Saint-Martin-de-Crau, Gouirard	Eric Mahieu (AFA)		EV		M	25
13099	Saint-Paul-lès-Durance, tracé GDF	Martine Moerman (AFA)		PR	NEO,MOD	=	26
13100 024 AH	Saint-Rémy-de-Provence, Aqueduc	Sandrine Agusta-Boularot (SUP)	H05	PI	GAL,MA,MOD		27
13100 001 AH	Saint-Rémy-de-Provence, Glanum	Henri Tréziny (CNR)	H01	SU	FER		27
13103	Salon-de-Provence, commune	Lucas Martin (AFA)		PI			28
13108	Tarascon, commune	Marcel Valette (ASS)		PI			29
13108	Tarascon, déviation RD 99	Françoise Paone (AFA)		PR			29
13112 007 HP	Velaux, Roquepertuse	Philippe Boissinot (AFA)	H10	SP	FER		30
13115 015 AH	Vernègues, Communaux de St-Cézaire	Philippe Chapon (AFA)	H02	EV	GAL		31
13115 020 AP	Vernègues, L'Héritière 2	Philippe Chapon (AFA)	P12	EV	NEO		31
13117 029 AH	Vitrolles, Le Griffon	Florence Verdin (SUP)	H10	SD	FER		32
13	Septèmes-Lavéra : Prospections EDF	Catherine Richarté (AFA)		PR			
13	Cantons de Châteaurenard, Tarascon	Philippe Ferrando (ASS)		PR	-		
13	Plaine de la Crau, Bergeries	Gaëtan Congès (SDA)	H11	FP	GAL		
13	Delta du Rhône-Camargue	Corinne Landuré (SDA)	H11	PT	- 1 6		
13	Delta du Rhône-Camargue	Corinne Landuré (SDA)	H11	PC			

 N° de site : 00000 000 AH = site historique ; N° de site : 00000 000 AP = site préhistorique ; N° de site : 00000 000 HP = site préhistorique et historique ; N° de site : 00000 900 = site vide

O opération en cours ; ● opération négative ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités ; ▲ notice non parvenue



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BOUCHES-DU-RHÔNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

1 9 9 6

Néolithique, Age du Bronze

AIX-EN-PROVENCE Mion, l'Abri des Fours

Age du Fer, Moderne

Cette fouille d'évaluation archéologique ¹ fait suite à une première campagne de sondages exécutés dans le cadre des reconnaissances liées à la construction du TGV-Méditerranée, LN 5, tronçon Avignon-Marseille, lot 33 ². Elle a concerné un abri sous roche associé à un petit cirque rocheux, l'ensemble aux marges orientales du plateau calcaire du Grand Arbois, à la confluence de deux ravins. Plusieurs traces d'occupation ont été détectées devant et sous cette cavité, presque entièrement colmatée (largeur 16 m, hauteur moyenne 2 m, profondeur 6,50 m).

L'époque moderne est représentée par deux fours à chaux construits devant l'abri. Ces fours n'ont pas fonctionné en même temps. Leurs dimensions moyennes sont de 4,75 m de diamètre pour 2,50 m de profondeur. Ils ont été partiellement creusés dans le substrat calcaire. Leur chargement en partie calciné était encore en place (datation C 14 = 1650 à nos jours).

Les vestiges de différentes périodes ont été découverts dans le remplissage de la cavité, malheureuse-

1 Cette intervention s'est déroulée du 18 mars au 19 avril 1996, avec le concours principal de P. Tramoni, d'A. Mezzoud et de S. Lang.

2 Voir BSR PACA 1995, 183-193.

ment très perturbé par l'érosion ainsi que par l'activité des animaux fouisseurs.

L'occupation au second âge du Fer est attestée par une trentaine de tessons de céramique dont quelques fragments d'amphores italiques disséminés dans un niveau mal individualisé.

Quelques rares documents, également hors stratigraphie, se rapportent à l'âge du Bronze, à un probable horizon chasséen, ainsi qu'au Néolithique ancien (un tesson décoré au *cardium*).

L'essentiel des vestiges, dont un foyer en terre cuite partiellement tronqué, a été découvert dans quelques lambeaux de sol en place au contact du plancher rocheux. Ils sont attribuables au Néolithique final couronnien et au Campaniforme.

Il semblerait, dans cet environnement de garrigues stériles, qu'une vocation pastorale puisse être envisagée pour cet abri bien exposé, associé à un petit cirque rocheux sub-hémisphérique propice au parcage. L'eau est de même présente dans une cavité voisine (aven de la Foux de l'Arbois).

Ce mode d'utilisation pourrait expliquer la fréquentation de l'abri sur une longue durée.

Alain Vignaud

Age du Bronze

AIX-EN-PROVENCE Le Clos Marie-Louise

Age du Fer

Cette fouille d'évaluation archéologique ¹ fait également suite à une première campagne de sondages exécutés dans le cadre des reconnaissances liées à la construction du même tronçon du TGV-Méditerranée. Au cours de ces premiers travaux ², plusieurs traces d'occupation avaient été détectées sur un petit éperon rocheux calcaire, surplombant la vallée de l'Arc et sa zone de confluence avec le Grand Torrent.

¹ Cf. supra. Cette intervention s'est déroulée en janvier-février 1996, avec le concours principal d'A. Mezzoud, S. Lang et

Trois grands ensembles ont été dégagés.

Le premier se rapporte à une levée de terre barrant l'éperon dans sa partie la plus étroite le reliant au plateau du Grand Arbois. Si les minces lambeaux de sédiments posés sur le substrat rocheux de part et d'autre de cette "barrière" ont livré du mobilier du Bronze ancien, la levée de terre également au contact de la roche n'a pu être datée avec certitude. A proximité de cette limite, à l'intérieur de l'éperon, les restes du squelette d'un équidé ont été mis au jour ³. Ce squelette, dont manquaient principalement la tête et la queue, reposait sur un niveau contenant un peu de mobilier archéologique. Dans une petite cuvette, deux récipients cassés attribuables au Bronze final / premier âge du Fer étaient associés. La datation C 14 pour les restes de ce cheval adulte de petite taille a donné -165 à + 80.

3 Etude par N. Roncaglia.

Le caractère rituel de l'ensemble pourrait être évoqué sachant qu'à proximité et particulièrement dans la vallée de l'Arc, plusieurs sites "consacrés" ont été mis en évidence (Roquefavour, Ventabren, Roquepertuse...).

Plus à l'ouest, du mobilier attribuable au Bronze final / premier âge du Fer ainsi qu'au Bronze ancien était découvert dans un large négatif naturel du substrat rocheux. Cette légère dépression sub-rectangulaire semble avoir été reprise pour l'installation d'une cabane. A proximité, une zone de rejet confirmant l'occupation de ces lieux, a restitué également du mobilier archéologique de ces deux périodes.

La série céramique la plus intéressante, bien scellée, associe des vases campaniformes à des récipients du Bronze ancien dont certains ornés d'un décor barbelé exécuté au peigne. L'ensemble peut être qualifié d'Épicampaniforme.

Alain Vignaud

AIX-EN-PROVENCE Centre ville

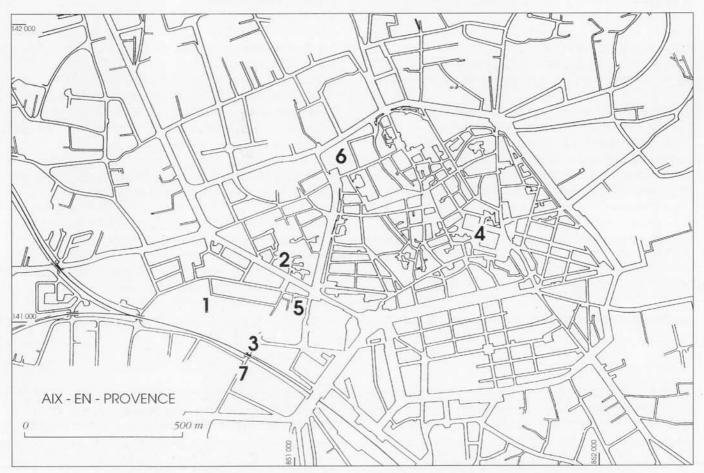


Fig. 17 — Plan de la ville d'Aix-en-Provence avec emplacement des sites fouillés en 1996.

- 1 : ZAC Sextius-Mirabeau, Service des Eaux.
- 2: Traverse Thibaud.
- 3 : ZAC Sextius-Mirabeau, couverture de la voie ferrée.
- 4 : Palais Monclar/rue Peiresc.

- 5 : ZAC Sextius-Mirabeau, Rue Villevieille.
- 6: Les Thermes Sextius.
- 7 : ZAC Sextius-Mirabeau, rue des Allumettes.

AIX-EN-PROVENCE Impasse Thibaud, ancienne confiserie

Le projet de construction d'un immeuble dans la traverse Thibaud a entraîné une fouille de sauvetage urgent ¹ (fig. 17, n° 2). Cet emplacement laissait non seulement augurer la présence de vestiges antiques mais surtout espérer une meilleure définition du tracé des limites de la ville gallo-romaine, mal connues dans ce secteur. Le terrain se situe en effet à moins de 100 m au sud des *domus* découvertes en 1987 aux 3 et 5 rue des Chartreux ² et à peu près dans la ligne de passage supposée de la fortification antique repérée anciennement dans la rue Irma Moreau ³.

Le décapage mécanique réalisé à cette occasion sur l'ensemble du terrain a, contre toute attente, livré des résultats assez décevants. Le sol naturel y affleure partout et les quelques vestiges antiques conservés, concentrés dans la moitié septentrionale de la parcelle, se limitent aux seules assises de fondations.

Il s'agit de constructions dont l'organisation reste énigmatique, la disparition des sols interdisant tout rapprochement stratigraphique entre les maçonneries qui sont très morcelées de surcroît. L'analyse des mortiers a toutefois permis de distinguer trois ensembles tous orientés est-ouest (fig. 18).

Les seuls vestiges permettant de fournir quelques indications chronologiques sur l'occupation de l'ensemble 3 sont issus d'une fosse-dépotoir. A défaut d'en fixer précisément les périodes de construction et d'abandon, ils permettent au moins d'approcher la fourchette chronologique dans laquelle s'inscrit son occupation : le ler et le début du IIIe s. de n. è.

1 Equipe de fouille : Eric Pesty, Anne-Christine Nalin, Hélène Tagarian.

2 Voir Bérard (G.), De Luca (Br.), Landuré (C.) et collab. — Les fouilles de l'enclos des Chartreux de l'Antiquité au XVIIe siècle. Aix-en-Provence : s.n., 1991. 64 p. (Documents d'Archéologie.Aixoise ; 5).

3 Voir à ce propos E. Rouard. — Rapport sur les fouilles d'antiquités faites à Aix en 1843 et 1844. Aix en Provence : 1844, 33-34 ainsi que M. Clerc. — Aquae Sextiae. Marseille : 1916, 438.

Bien que l'orientation générale de ces vestiges, strictement identique à celle des îlots d'habitations urbains découverts plus au nord, incite à les intégrer à l'intérieur du périmètre de l'agglomération, leur organisation pourrait toutefois indiquer la limite, dans cette zone, de l'espace véritablement urbanisé ainsi que le suggère leur plan qui évoque ici davantage des entrepôts et que l'on est tenté de rapprocher des vestiges de cellier mis au jour plus au sud-ouest, au 16 bd de la République ⁴.

Nuria Nin

4 Voir Nibodeau (J.-P.), Nin (N.), Richarté (C.). — Du cellier antique aux aires de Saint Roch. Les fouilles du 16 bd de la République. Aixen-Provence : s. n., 1989. 39 p. (Documents d'Archéologie Aixoise ; 4).

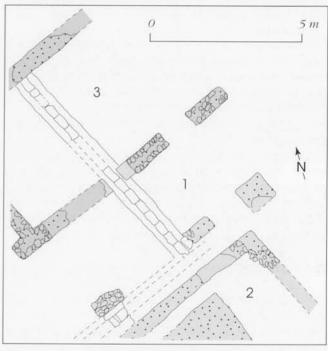


Fig. 18 — AIX-EN-PROVENCE, Impasse Thibaud, ancienne confiserie. Plan général des vestiges. 1 : aire de circulation ; 2 : ensemble méridional ; 3 : ensemble septentrional. Relevé A.-Ch. Nalin.

AIX-EN-PROVENCE ZAC Sextius-Mirabeau, rue des Allumettes

Gallo-romain

La construction d'un mur de soutènement le long de la rive orientale de la rue des Allumettes (fig. 17, n° 7) a entraîné la découverte d'une sépulture antique. Il s'agit d'une tombe à incinération en dépôt secondaire. La mise en terre de cette sépulture a fait l'objet de précautions particulières destinées à éviter son écrasement. Les restes du défunt, très bien conservés, ont été disposés dans une urne en verre du type Isings 67, elle-même placée dans un coffre en plomb. L'ensemble était protégé par une amphore de Bétique du type Dr. 20, décalottée et renversée. Parmi les offrandes déposées sur le sommet des ossements, un balsa-

maire en verre. Le bûcher a été assez soigneusement curé et les restes humains prélevés avec les charbons de bois déposés dans le *loculus*, tout autour du coffre. Une monnaie en bronze les accompagne. Les circonstances de la découverte n'ont pas permis d'observer la présence d'éléments de signalisation .

Bien qu'elle semble isolée, cette sépulture pourrait indiquer l'extension vers le sud de la nécropole mise au jour en bordure occidentale de la *Via Aquensis* en 1996 ¹.

Noële et Nuria Nin

1 Voir à ce propos la notice publiée infra.

AIX-EN-PROVENCE

ZAC Sextius-Mirabeau, couverture de la voie ferrée

Prévue dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Sextius-Mirabeau, la construction de la couverture de la voie ferrée Marseille/les Alpes (fig. 17, n° 3) a été précédée d'une fouille de sauvetage ¹, programmée sur la base des résultats issus du diagnostic archéologique mené en 1992 sur l'ensemble des terrains de la ZAC et de la fouille préventive conduite en 1994, 100 m plus au nord du site concerné ².

Les recherches, qui ont touché ici une zone traversée par la via Aquensis et dévolue durant toute l'Antiquité au domaine funéraire, au rejet des déchets urbains et à l'exploitation agricole, ont non seulement apporté des compléments d'information sur la chronologie et les modalités de l'occupation du site mais elles ont surtout permis de percevoir certains aspects de son organisation générale, qui nous avaient jusqu'alors échappé (fig. 19).

Les recherches conduites en 1994 avaient montré que la zone cémétériale se développait à l'est de la route tandis qu'à l'ouest s'étendaient des terrains agricoles (fig. 19, 2). En 1996, les recherches ont livré une distribution des terrains en miroir par rapport à la voie, la nécropole se développant à l'ouest et les zones agricoles à l'est.

Si le tracé de la voie antique est apparu toujours aussi déterminant dans la structuration interne de ces espaces, leur position par rapport à cette dernière suppose la présence, dans l'aire non encore explorée, d'un élément fort, peut-être un deuxième axe de circulation, qui seul pourrait justifier cette inversion.

La voie antique 3

Déjà reconnue en 1994 sur près de 40 m de long et partiellement fouillée, cette route a été à nouveau dégagée sur une portion de 10 m. Sa fouille a livré une séquence stratigraphique plus complète et surtout mieux datée, qui laisse voir deux voies aux structures radicalement différentes. La route la plus ancienne, qui

1 Equipe de fouille : AFAN : Eric Bertomeu, Jean-Louis Charlot, Jean Collinet, Martine Leguilloux , Marie Lutti, Anne-Christine Nalin, Noële Nin, Florence Parent, Frédéric Parent, Marie-Thérèse Pesty, Muriel Vecchione, Isabelle Willemeur. Service archéologique de la Ville d'Aix en Provence : Eric Pesty et Hélène Tagarian. Restauration : Denis Delpalillo et Jean-Yves Archepel.

2 Voir BSR PACA 1992, 107-109 et Nin (N.), Dufraigne (J.-J.), Thernot (R.), Vecchione (M.). — Nouvelle approche des espaces péri-urbains de l'agglomération antique d'Aquae Sextiae. La campagne de reconnaissance archéologique de la ZAC Sextius-Mirabeau. BAP, 23, 1993, 3-27. Pour la fouille préventive de 1994, voir BSR PACA 1994, 111-113 et N. Nin (dir.). — La ZAC Sextius-Mirabeau, Fouilles archéologiques, 1ère tranche. DFS 1994.

3 Voir N. Nin. — La voie aurélienne et ses abords. Nouvelle approche des espaces péri-urbains de la ville d'Aquae Sextiae. *RAN*, 20, 1987, 191-280 et N. Nin et Br. De Luca. — *La voie aurélienne et ses abords.* Aix-en-Provence : Ville et Direction des Antiquités, 1987. 63 p. (Documents d'Archéologie Aixoise, 3).

appartient au type de la *via terrena*, est déjà fréquentée autour du changement d'ère sans qu'on puisse en préciser la date d'aménagement. Elle est orientée nord-est/sud-est.

La phase 2 correspond à la mise en place de la voie construite qui reprend exactement l'orientation de la précédente et, semble-t-il, son emprise. Sa fouille a permis de distinguer quatre états d'utilisation correspondant aux réfections de la chaussée et de ses aménagements latéraux. Les importants dépotoirs qui se sont accumulés sur la margine orientale ont permis de dater du milieu du ler s. de n. è. les premiers moments de fréquentation de cette voie alors bordée à l'est par un drain construit en lauzes.

Dans la seconde moitié du ler s. de n. è. cette route est entièrement refaite. Dans le courant du IIe s. de n. è. elle est considérablement agrandie puisque son emprise totale est alors portée à 9 m. Son utilisation se poursuit au moins dans le courant du IIIe s. de n. è.

■ La voie moderne

Même s'il paraît peu probable que cet axe ait été abandonné durant le Moyen Age, aucun élément ne

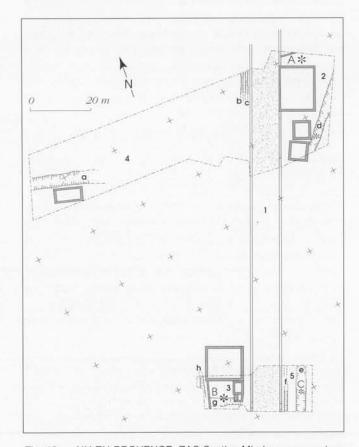


Fig. 19 — AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau, couverture de la voie ferrée. Plan général des vestiges mis au jour en 1994 et 1996. 1 : voie antique ; 2 : nécropole orientale fouillée en 1994 ; 3 : nécropole occidentale fouillée en 1996 ; 4 : terrains agricoles et dépendance fouillés en 1994 ; 5 : terrains agricoles fouillés en 1996. a à h : fossés ; A : dépotoir de charcuterie ; B : dépotoir de pelleterie ; C : dépotoir de boucherie. Relevé A.-Ch. Nalin.

permet aujourd'hui d'en attester l'utilisation à cette époque et l'ensemble du mobilier archéologique recueilli dans les sols postérieurs à l'Antiquité, attribuable aux XVIIe et XVIIIe s., souligne cet important hiatus chronologique.

La voie moderne, pour laquelle ont également été identifiés quatre états, ne se distingue guère de la voie antique. Son orientation et son emprise sont à peu près semblables. Tout au plus peut-on noter quelques différences dans les matériaux utilisés pour les revêtements (l'emploi important de céramique en particulier) et certains aménagements tels les murets qui retiennent la chaussée.

Essentiellement composés d'épaisses couches de terre limoneuse, les terrains qui s'étendent à l'est de la route ont seulement livré quelques structures en creux — fosses et fossés pour l'essentiel — ainsi que des drains construits. Certains ont pu être clairement mis en relation avec la voie dont ils assurent le drainage. D'autres, de dimensions supérieures, semblent liés à l'exploitation des sols. Tous ont fait office de dépotoir.

A l'ouest de la voie, une nécropole (fig. 20)

Il est difficile de déterminer la façon dont l'aire funéraire s'articule avec la voie. Entre cette dernière, qui est délimitée à l'ouest par un mur, et les bâtiments funéraires qui forment un alignement continu, se développe un espace, de 2,50 m de large environ et libre de tout aménagement, dont on ne peut dire s'il appartient déjà à la nécropole ou s'il relève au contraire toujours du domaine public.

L'espace cémétérial a, pour sa part, fait l'objet d'un dégagement trop restreint pour que son organisation apparaisse clairement. Malgré tout, ressort des quelques vestiges observés l'impression d'une occupation assez structurée qui rappelle, à certains égards, celle qui prévaut dans la nécropole septentrionale. Concentrés du côté de la voie, les édicules et enclos sont accolés les uns aux autres, formant une ligne continue de construction. Ils laissent libre, à l'ouest, une aire ouverte qui a également accueilli des sépultures et que semble borner un mur qui pourrait avoir fixé l'extension de la nécropole vers l'ouest. L'espace cémétérial ainsi déterminé serait de faible largeur, 12 m au maximum, et nous savons qu'il s'étendait à la fois vers le sud 4 et vers le nord où se développe un vaste enclos de 12 m de côté, qui n'a pu être fouillé cette année.

On perçoit une certaine spécialisation des espaces qui accueillent tour à tour des inhumations et des incinérations. La remarque vaut principalement pour l'aire 5 qui, dans les premiers temps de son utilisation, a exclusivement accueilli des sépultures à inhumation de périnataux. A ce niveau funéraire primitif succède une période caractérisée par l'installation d'incinéra-

4 A l'occasion de la construction d'un mur de soutènement, sur la rive orientale de la rue des Allumettes, a été découverte une tombe à incinération. Voir *supra* la notice sur la rue des Allumettes.

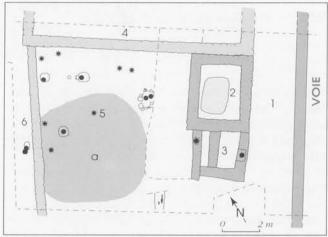


Fig. 20 — AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau, couverture de la voie ferrée. Plan détaillé de la nécropole occidentale. 1 : aire de le circulation (?). 2 et 3 : petit enclos funéraire et ses annexes (?). 4 : enclos funéraire 5 : espace funéraire ouvert. 6 : espace extérieur à la partie organisée de la nécropole (?). Les cercles noirs indiquent les tombes à incinération en dépôt primaire. Les étoiles indiquent les inhumations de périnataux. La zone grisée signale le dépotoir de pelleterie. Relevé A.-Ch. Nalin.

tions — des dépôts secondaires — qui montrent une relative normalisation des rites funéraires en usage aux ler et IIe s. de n. è chez la population représentée. Nous ne connaissons, pour cette partie de la nécropole sud, qu'un seul exemple d'incinération primaire.

La particularité de cet ensemble mis au jour à l'ouest de la voie est sans doute l'alternance de ses fonctions. S'il reste principalement dévolu au domaine funéraire, il sert aussi, de façon plus ou moins régulière, de réceptacle à des déjections multiples, si bien qu'il n'est pas rare de voir alterner sépultures et couche-dépotoir. Aux détritus issus de la vie quotidienne des habitants d'Aquae Sextiae, ici principalement illustrés par des rejets de céramiques, se mêlent les déjections qui découlent d'activités spécialisées.

Déjà mise en exergue lors des recherches menées en 1994 où un dépotoir de charcuterie avait été découvert au nord de la nécropole ⁵ (fig. 19, A), la spécificité de certains rejets témoigne de toute une chaîne opératoire liée à la consommation et la transformation des produits de l'élevage. Les déchets issus d'officines de charcutiers se complètent aujourd'hui de déchets issus d'ateliers de tabletterie de boucherie (fig. 19, C) et surtout de pelleterie qui constituent autant d'évocations des nombreuses activités intimement liées à la présence de l'agglomération antique (fig. 19, B et fig. 20).

Nuria Nin

5 Voir à ce propos l'étude réalisée par Martine Leguilloux sur l'ensemble du dépotoir faunique fouillé dans l'espace 10 en 1994 : A propos de la charcuterie en Gaule romaine. Un exemple à Aix-en-Provence (ZAC Sextius-Mirabeau). *Gallia* à paraître.

La fouille préventive réalisée dans la rue Peiresc durant l'été 1996 constitue la dernière tranche de l'opération archéologique liée à la réalisation du Palais de Justice Monclar, à l'emplacement de l'ancienne maison d'arrêt d'Aix-en-Provence 1 (fig. 17, n° 4).

La période antique

Les données relatives à la période antique laissent voir deux séguences importantes, marquées par des aménagements très différents.

A la période pré-augustéenne et augustéenne appartiennent deux structures creusées dans le sol naturel entre lesquelles n'existe aucun lien stratigraphique (fig. 21). Sur sa faible extension reconnue (1,50 m de long pour 1,20 m de large), la première structure se présente comme une tranchée régulière, au tracé rectiligne et de direction est-nord-est/ouest-sud-ouest, dont le profil en cuvette interdit d'y voir l'empreinte d'un mur démantelé (fig. 21, 2). Volontairement comblée, cette tranchée a livré un mobilier daté au plus tard du troisième quart du ler s. de n. è. Pour anecdotique qu'apparaisse cette découverte, elle n'en fournit pas moins une indication nouvelle sur l'extension de l'espace occupé au ler s. av. n. è., période de l'histoire antique d'Aix-en-Provence qui reste encore très mal connue. La seconde structure en creux correspond au drain observé à l'intérieur de la prison (fig. 21, 1a et 1b). Sa reconnaissance, par segments, sur 10 m de long, porte aujourd'hui son développement connu à 35 m et confirme non seulement son orientation nord-nordouest/sud-sud-est mais également sa trajectoire, à peu près rectiligne. Si le rôle drainant de cette structure est là encore parfaitement attesté par la nature des dépôts qui la comblent, sa fonction reste en revanche toujours aussi énigmatique comme les liens qu'elle entretient avec les aménagements gallo-romains qui l'entourent ou lui succèdent. Bien qu'antérieure à la construction du collecteur du cardo et du dé maçonné qui semble fixer au sud l'emprise de la chaussée, elle offre néanmoins assez de points communs avec la voirie pour qu'on soit tenté de l'y associer. Nous avions proposé 2 d'y voir un fossé en relation avec la voirie primitive à l'image de ce que les fouilles de Saint-Romain-en-Gal ont révélé pour la rue du Commerce 3. L'hypothèse conserve toute sa pertinence même si la largeur du drain — près de 4 m — apparaît un peu surprenante dans un contexte urbain. Mais à ce moment sommes-nous ici déjà dans un contexte urbain ? L'enquête archéologique n'a pas permis de le préciser.

Le deuxième axe de recherche concerne la voirie antique (fig. 22). Distant d'environ 50 m de la porte d'entrée sud-est de la ville gallo-romaine, le site se trouve dans la trajectoire du cardo maximus qui le traverse du nord-ouest au sud-est. Bien que déjà repérée à l'intérieur de la maison d'arrêt, cette voie qui est le prolongement intra-muros de la voie aurélienne, n'avait, en 1995, été perçue qu'en négatif grâce en particulier à son collecteur.

Si la chaussée elle-même est, ici, tout aussi absente qu'à l'intérieur du Palais, ses aménagements enterrés sont apparus en revanche beaucoup mieux conservés. En particulier la portion méridionale du collecteur qui en suit le développement a pu être reconnue sur près de 20 m de long. On y reconnaît des dimensions et un mode de construction analogues à ceux qui caractérisent les portions d'égout découvertes sous le cardo et le decumanus mis au jour en 1995.

Mais la découverte majeure réside dans la mise en évidence des rives du cardo et surtout dans la nature de leur agencement architectural. Une série de quatre dés marque la rive nord. Il s'agit de maçonneries de plan carré, de 1,30 à 1,40 m de côté, régulièrement espacées de 3 m. L'alignement qu'elles dessinent permet de rattacher à l'espace public le grand collecteur tangent à l'égout du cardo, découvert dans la prison. Leur présence autorise surtout à restituer une colonnade et à camper ainsi un décor urbain différent de celui qui a généralement été observé dans la voirie aixoise, plus en accord ici par sa qualité avec la fonction d'entrée de ville que joue ce secteur de l'agglomération.

1 Voir BSR PACA 1992, 105-106 et 1995, 138-141. Equipe de fouille : pour l'AFAN : Margot Derain, Jean-Jacques Donato, Brigitte De Luca, Marie Lutti, Anne-Christine Nalin, Noële Nin, Marie Thérèse Pesty, Patrick Rubini, Muriel Vecchione. Pour le Service archéologique de la Ville d'Aix : Maura Keane, Eric Pesty et Hélène Tagarian. Stagiaires de l'Université de Provence : Thomas

2 Nin (N). (dir). — Palais Monclar. Fouilles archéologiques de la Maison d'arrêt. DFS 1996.

3 Voir Prisset (J.-L.), Brissaud (L.), Leblanc (O.). — Evolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la maison aux Cinq mosaïques. Gallia, 51, 1994, 18-19.

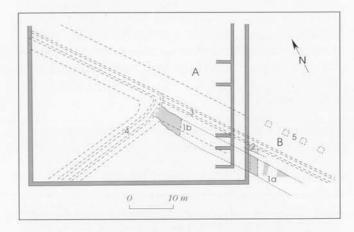


Fig. 21 - AIX-EN-PROVENCE, Palais Monclar/rue Peiresc. Etat 1: la période pré-augustéenne et augustéenne. 1 : le drain (en a, partie fouillée en 1995 ; en b, partie fouillée en 1996). 2 : négatif. 3 : emplacement de l'égout du cardo maximus. 4 : decumanus. 5 : alignement du portique oriental du cardo. Relevé A.-Ch. Nalin.

Garel et Elisabeth Hemery.

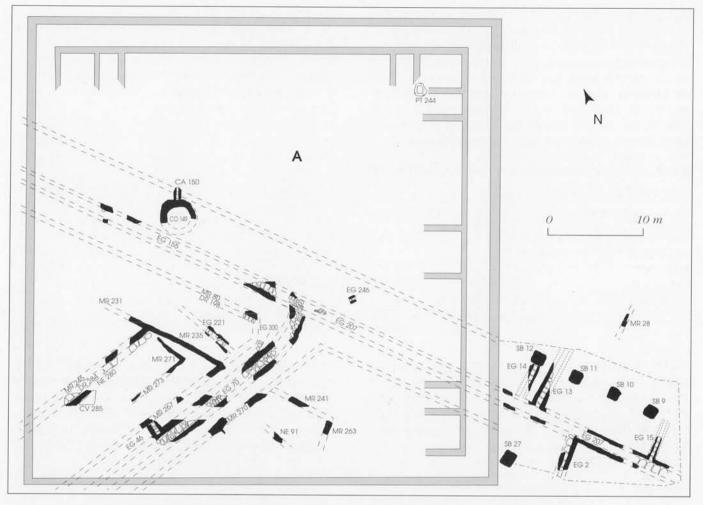


Fig. 22 — AIX-EN-PROVENCE, Palais Monclar/rue Peiresc. Etat 2 : la voirie durant la période impériale. A, vestiges mis au jour en 1995 ; B, vestiges mis au jour en 1996. Relevé A.-Ch. Nalin.

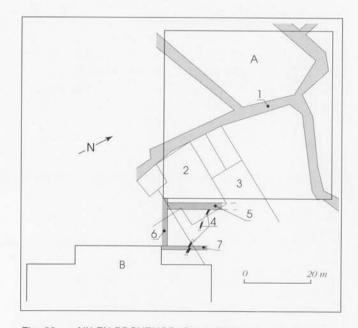


Fig. 23 — AIX-EN-PROVENCE, Palais Monclar/rue Peiresc. Les périodes médiévale, moderne et contemporaine. A, ancienne maison d'arrêt; B, palais de Justice Verdun. 1 : proposition de recalage de la voirie moderne. 2 : proposition de recalage de l'église Sainte-Catherine d'après les plans dressés au XVIIIe s. 3 : proposition de recalage des jardins de l'Eglise Sainte-Catherine d'après les plans du XVIIIe s. 4 : maçonneries médiévales. 5 : égout moderne. 6 et 7 : murs de fondation de Claude Nicolas Ledoux. Relevé N. Nin.

Nous ne disposons pas d'éléments certains pour dater ces aménagements urbains. Nous pouvons seulement affirmer qu'ils sont postérieurs à l'époque augustéenne. Leur évolution reste de la même manière inconnue.

■ La période médiévale (fig. 23)

Pour la période médiévale l'essentiel des recherches portait sur l'Eglise Sainte-Catherine. Attesté par les textes dès la fin du XIIe s. et encore présent dans le parcellaire moderne du XVIIIe s., cet édifice restait imprécisément cartographié (fig. 23, 2). Détruite en 1786 en même temps que le palais comtal et le quartier du Palais, cette église n'a en effet jamais été portée que sur des plans cavaliers qui en indiquent certes la présence en ce secteur de la ville sans permettre de recollement satisfaisant avec les cadastres napoléonien et actuel.

Les fouilles conduites à l'intérieur de la maison d'arrêt n'ayant pas permis d'en retrouver la trace ⁴, l'opération de la rue Peiresc fournissait la dernière occasion de revisiter cet établissement et laissait espérer que pourraient, au moins localement, en être reconnues l'architecture et l'évolution et précisé l'emplacement.

⁴ Seules quelques tombes découvertes à l'emplacement supposé de l'édifice et peut-être dans son jardin attenant au nord ont attesté sa présence sur le site.

De ce point de vue l'enquête archéologique aura été en large part négative. Les seuls vestiges susceptibles d'appartenir à la période médiévale sont une succession de maçonneries disparates qui semblent dessiner un alignement, sans que nous soyons en mesure de les rattacher aux éléments du parcellaire moderne (fig. 23, 4). Maçonnés sur les dés qui forment la rive nord du *cardo*, ces constructions ont livré plusieurs fragments de céramique à pâte grise médiévale.

Les périodes moderne et contemporaine (fig. 23)

Bien présents dans la maison d'arrêt, les vestiges relatifs à la période moderne se résument ici à un tronçon d'aqueduc de direction nord-sud (fig. 23, 5).

C'est en fait la période contemporaine qui est la mieux représentée avec les substructions de l'ensemble Palais/Prison construit par Ledoux (fig. 23, 6 et 7). Par ailleurs la fouille a permis de retrouver le niveau de circulation extérieur contemporain, matérialisé par une voie soigneusement caladée.

Nuria Nin

Gallo-romain, Moderne

AIX-EN-PROVENCE Etablissement thermal

Depuis 1989, la réhabilitation de l'établissement thermal (fig. 17, n° 6) a provoqué une série d'interventions archéologiques ¹ qui ont mis au jour des îlots d'habitations au nord-ouest du site et au sud-est une zone à vocation monumentale où se sont succédé trois grands ensembles monumentaux (fig. 24).

1 La campagne de reconnaissance menée en 1989, le dégagement en 1991 de la zone du futur hôtel au sud-est du site et la fouille en 1993 de l'emplacement du complexe thermal au nord-ouest ont été dirigés par Nuria Nin, archéologue de la ville d'Aix. Voir *BSR PACA* 1992, 112-113, 1993, 87-89 et 1994, 109-111. L'opération présente a porté sur deux zones ². Au sud du Pavillon Vallon ont été redégagés des bassins découverts en 1921 (secteur 1), un fragment d'îlot (secteur 2), un grand égout antique et une cave moderne (secteur 3). A l'emplacement du parking projeté au nord-est du site, ont été mises au jour une tour du rem-

2 Equipe de fouille : AFAN : Muriel Vecchione, Corinne Bouttevin, Jean-Luc Lopez, Patrick Lebeau, Anne-Christine Nalin. Service archéologique de la Ville : Nuria Nin, Constance Kuhn, Sandrine Claude, M. Bourbillière (Service Topographie). Stagiaire de l'Université : Elisabeth Hemery.

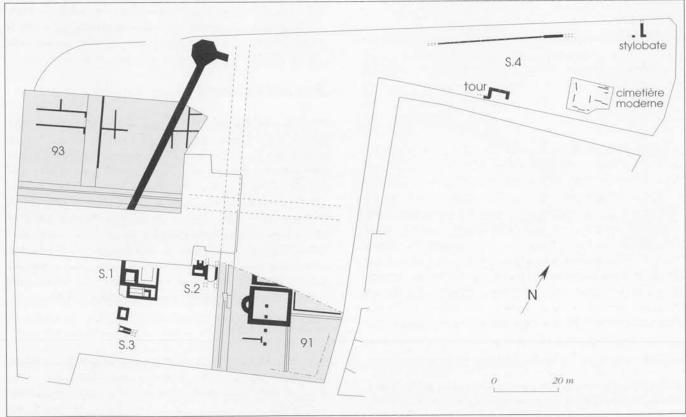


Fig. 24 — AIX-EN-PROVENCE, Etablissement thermal. Plan de localisation des vestiges ; en grisé, campagnes 1991 et 1993. (A.-Ch. Nalin d'après R. Thernot).

part médiéval et une partie du cimetière moderne installé dans le fossé du rempart (secteur 4).

■ Secteur 1 : Vestiges des thermes de cure galloromains (fig. 25)

En 1921, lors de réaménagements au sud du Pavillon Vallon, est mise au jour une piscine antique dont sont issus une dédicace au dieu Borbanus et un fragment d'ex-voto. Fernand Benoît en a dressé le plan, accompagné d'un croquis. Après être restés un certain temps à l'air libre, ces vestiges ont été ennoyés dans le béton et scellés par le nouvel *atrium* de l'établissement thermal. Le creusement des fondations du futur hôtel a permis de revisiter ces vestiges.

Apparu au sud du Pavillon Vallon, l'ensemble dégagé, dont les limites nord et ouest ont disparu, est clôturé à l'est et au sud par un mur constitué de gros blocs de pierres taillées réemployées. Au centre, un long mur de petits moellons smillés, orienté est/ouest, sépare le bâtiment en deux parties.

Au nord, se trouvent deux bassins qui peuvent avoir communiqué (fig. 25, 4 et 9). Le plus grand, à l'est, est une piscine quadrangulaire dont les parois orientale et méridionale sont munies de banquettes à trois gradins de béton, habillés, pour le degré inférieur de grosses dalles de pierres posées à plat ou de chant, et, pour les degrés supérieurs, d'enduits de béton de tuileau recouverts de plaques de marbre blanc. L'alimentation en eau de cette piscine s'effectue directement par le fond grâce aux nombreuses résurgences de sources d'eau chaude. A l'ouest, séparée de la piscine par un mur épais, dérasé très bas, se trouve une petite exèdre à pans coupés dont le sol et les parois, munies de banquettes, sont constitués de massifs de béton de tuileau adossés aux larges murs périmétraux. Les petites dimensions de cette pièce ainsi que le niveau du sol, relativement élevé par rapport à celui de la piscine, nous incitent à y voir soit un bassin à ablutions. soit une petite salle chauffée, ainsi que semble l'indiquer une petite conduite d'air chaud reliant l'exèdre au præfurnium 6.

Au sud, se développent d'est en ouest trois pièces dont la fonction n'est pas toujours définie. C'est le cas de la pièce orientale 5, de forme carrée, dont le sol et la paroi occidentale sont formés d'un épais béton. Ultérieurement, mais toujours à l'époque antique, cette pièce est réoccupée par le petit bassin 8. A l'ouest de cette pièce est mis en place le *præfurnium* 6, entièrement constitué d'un épais béton de tuileau percé par un conduit central dont les parois sont noircies. Il communique à l'ouest avec la salle à hypocauste 7, qui semblait contourner les pièces septentrionales, mais dont ne subsistent actuellement que quelques mètres carrés du sol de béton de tuileau où sont conservés de rares éléments des pilettes en terre cuite.

Si l'organisation spatiale de cet ensemble est approximativement lisible, il nous est impossible d'en préciser la chronologie, tout élément de datation ayant disparu lors des nombreux travaux de reconstruction. Il

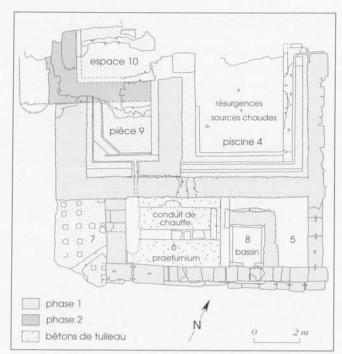


Fig. 25 — AIX-EN-PROVENCE, Etablissement thermal. Vestiges des thermes de cure (A.-Ch. Nalin).

convient toutefois de préciser qu'il n'est pas le plus ancien puisqu'il vient s'appuyer, à l'angle nord-ouest de la zone fouillée, sur les vestiges d'une pièce, constitués de deux larges murs (entre 1,10 m et 1,30 m), orientés nord/sud et ouest/est, formant l'angle sudouest d'un bassin se développant vers le nord. Le parement intérieur du mur occidental est doublé d'une épaisse couche de béton de tuileau contre laquelle vient s'appuyer un sol de béton hydrofuge posé sur un radier de pierre. Lors du réaménagement des thermes antiques, un nouveau sol, dont la constitution et le niveau sont identiques à celui de l'exèdre, recouvre ce premier sol.

■ Secteur 2 (fig. 24)

Au nord est apparu un petit bâtiment constitué d'un épais radier de béton enserré par deux murs formés de moellons de taille moyenne, régulièrement assisés. Après l'abandon du bâtiment est installé un réseau d'égouts qui a livré un important mobilier céramique. A l'ouest de la construction sur radier étaient adossées deux cuves dont ne subsistaient que les cuvelages en béton grossier recouverts intérieurement de concrétions. Si l'étude des maçonneries et leurs relations permettent d'affirmer que les cuves sont contemporaines, il nous est impossible d'en situer chronologiquement la construction.

■ Secteur 3 (fig. 24)

Au sud-ouest des bassins, a été dégagé un grand égout antique, orienté est/ouest, dont les deux murets de petits moellons smillés sont recouverts d'imposantes dalles calcaires. Plus au nord est apparu un fond de cuve d'époque moderne, carrelé de terres cuites.

Secteur 4 (fig. 24)

L'opération de terrassement préalable à la construction du parc de stationnement a permis le dégagement très ponctuel de vestiges : à l'angle nord-est étaient conservées, à la côte 203,05 m NGF, d'épaisses dalles allongées de pierre froide, dont l'épaisseur a été évaluée à 30 cm. Elles forment peut-être l'angle sud-ouest d'un stylobate — ce que semble confirmer la découverte, non loin de là, d'un tambour de colonne déplacé. En limite sud-ouest est apparue, sur une partie de son élévation, une des tours du rempart médiéval, probablement réutilisée en cave à l'époque moderne.

Nous avons pu, en outre, explorer l'un des cimetières installés dans le fossé du rempart, au sud de la Porte Notre-Dame, et mentionnés sur le plan de Devoux dressé en 1753. Une fouille rapide nous a permis de constater que le niveau supérieur des tombes avait été extrêmement bouleversé. Seul demeurait en place un niveau d'inhumations en cercueil dont les coffres trapézoïdaux étaient nettement mieux conservés que les ossements. Malgré l'absence de séparation matérialisée, les différences constatées dans l'organisation des tombes nous ont conduit à distinguer deux espaces : à l'est, les sépultures, dont les fosses ne se recoupent pas,

apparaissent toutes orientées, certaines, la tête à l'ouest, d'autres, à l'est. Au contraire, à l'ouest, non seulement les individus sont inhumés aussi bien est/ouest que nord/sud, mais leurs fosses se détruisent mutuellement, ce qui laisse supposer une totale absence de marquage de surface.

Ajoutons à ces résultats le dégagement, au pied de la berme nord, de l'arase d'un mur suivi sur une trentaine de mètres. Orienté est/ouest, d'une largeur de cinquante centimètres, il est constitué de petits moellons de calcaire blanc qui lui donnent l'aspect d'un mur antique. Toutefois, seule la confrontation de la localisation et de l'orientation de ce mur avec les éléments déjà connus du parcellaire antique permettront de situer chronologiquement cette construction.

Compte tenu de l'importance que revêt le dégagement des bassins antiques pour la vie culturelle aixoise, les vestiges redécouverts, bien qu'extrêmement détériorés, seront intégrés, après consolidation, au nouvel ensemble hôtelier. Ils feront à cette occasion l'objet d'une enquête plus approfondie.

Muriel Vecchione

Moderne

AIX-EN-PROVENCE ZAC Sextius-Mirabeau, rue Villevieille

La construction d'un immeuble dans l'emprise de la ZAC Sextius-Mirabeau (fig. 17, n° 5), près d'une parcelle qui a livré des vestiges archéologiques en 1992 ¹, a entraîné quelques sondages ², qui ont permis de dégager deux glacières modernes.

Il s'agit d'équipements construits à la fin du XVIIe s. par la Ville pour l'approvisionnement en glace de l'agglomération et répertoriés comme les glacières du Pré Bataillé. Un texte d'archives signale, dès 1695, un contrat de fermage établi par la Ville avec deux particuliers. Portés sur le plan de Devoux de 1753, ces deux puits à glace entrent par leur capacité, évaluée à près de 500 m³, dans la catégorie des glacières dépôts. De forme cylindrique, ils mesurent hors tout 10 m de diamètre pour une hauteur totale restituée d'environ 10 m. Le diamètre intérieur est de 7 m pour 8 à 9 m de hauteur utile (fig. 26, 2).

Pour ce qui touche aux abords de ces deux puits, nous ignorons presque tout de leur traitement. Subsistent çà et là quelques lambeaux de calade qui témoignent sans aucun doute de l'aménagement de sols extérieurs dont nous ne savons lire ni l'organisation ni l'emprise. Reste aujourd'hui à mener une enquête dans les archives pour essayer de reconstituer le fonctionnement

de ces deux puits, l'histoire de leur fermage et surtout tenter de recomposer un peu l'organisation de cette exploitation très particulière qui engendrait un certain nombre d'activités pittoresques (transport, collecte, débit de la glace...).

Nuria Nin

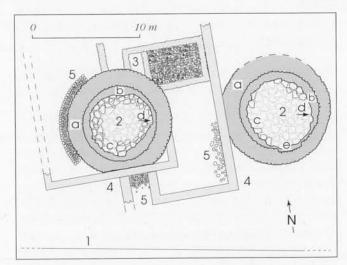


Fig. 26 — AIX-EN-PROVENCE, Sextius-Mirabeau, rue Villevieille. Plan des glacières modernes et des aménagements qui leur sont liées. 1 : mur de soutènement de la terrasse. 2 : les glacières : a, chemisage ; b, partie conservée de la voûte ; c, dallage du fond ; d, canal d'évacuation des eaux de fusion ; e, emplacement de l'ouverture de la glacière orientale ? 3 : loge protégeant la porte de la glacière occidentale. 4 : constructions annexes. 5 : parties de sol caladées. Relevé N. Nin et Service topographique de la Ville d'Aix-en-Provence.

1 Voir BSR PACA 1992, 107-109.

2 Equipe de fouille : pour l'AFAN : Françoise Paone et Eric Yebdri. Pour le Service archéologique de la Ville d'Aix : Eric Pesty et Hélène Tagarian. Stagiaires de l'Université de Provence : Claudine Fabre, Nicolas Gailhard, Thomas Gazel, Elisabeth Hemery et Maura Keane.

ALLEINS Jardinets et Pierrefeu

Les structures étudiées s'inscrivent dans l'ensemble des résultats obtenus dans le cadre des travaux du TGV-Méditerranée, insérant aussi bien une approche historique que géographique. Dans cette zone, les prospections et évaluations précédentes avaient reconnu un site de l'époque gallo-romaine et des fosses de la période protohistorique qui seules nous intéressent ici 1.

Localisée sur un bas de versant, cette opération de sauvetage a mis en évidence l'évolution des formes du relief, de la période tardiglaciaire à nos jours. L'évolution du coteau, apparemment stable jusqu'à fin de l'âge du Bronze, semble s'accélérer dès le début de l'âge du Fer. Durant plus de trois siècles, l'érosion va s'avérer rapide et généralisée. Les conséquences de cette crise furent le comblement rapide des talwegs par un sédiment sableux prélevé au substrat, conjugué à une sévère érosion des interfluves. Les causes de ces phénomènes sont à rechercher dans une crise climatique, marquée par une pluviométrie accrue, dont l'anthropisation (pratiques agricoles, déforestation et densité des habitats) sera un facteur aggravant surtout après le VIe s. av. J.-C. Le versant est définitivement stabilisé à l'époque gallo-romaine.

Peu d'éléments nous sont parvenus concernant l'occupation, attribuée à l'âge du Fer I; l'ensemble, qui remonte aux environs du milieu du VIe s. av. J.-C., est composé d'un fond de fosse-silo, de deux fosses emboîtées et d'un fond de fosse très arasé sur l'interfluve, de deux fosses de combustion ainsi que deux empierrements dans le vallon (fig. 27) :

Ces structures ont fourni peu de matériel, mais toutefois assez caractéristique pour corroborer et affiner la chronologie du site. La double fosse ² a livré un matériel abondant composé des fragments de deux grandes urnes de type III, de deux jattes de type AI, ainsi que quelques tessons de céramique tournée

1 Voir BSR PACA 1995, 183-186.

2 Fosse fouillée par Ph. Chapon et son équipe ; dessin du matériel par Ph. Chapon.

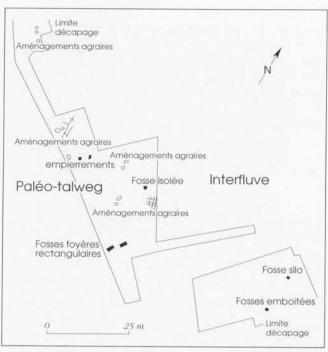


Fig. 27 — ALLEINS, Jardinets et Pierrefeu. Plan des structures du site.

dont un provenant de la panse d'un grand vase en céramique grise monochrome (groupe III, type 7 ou 8). Le fond de fosse C a livré un tesson de céramique grise monochrome du groupe III.

La localisation et l'étendue de l'habitat restent inconnues, tout comme le demeurent la fonction de certaines structures en creux et le type de culture et d'aménagement agraire mis en œuvre. Il n'en demeure pas moins que les informations recueillies sur l'évolution d'un versant durant l'âge du Fer sont intéressantes et à replacer dans le débat général sur les corrélations possibles entre les variations climatiques régionales, l'évolution géomorphologique et la pression anthropique en Provence durant cette période.

Laurent Cordier

ARLES 3, rue du Sauvage

Gallo-romain

Dans le cadre du programme de sondages dans les caves arlésiennes, nos activités se sont concentrées cette année en partie sur le sous-sol d'un immeuble dans la rue du Sauvage, où des prospections menées depuis 1991 avaient démontré la présence de plusieurs monuments publics, bordant le *cardo* du côté ouest ¹. Plusieurs sondages ont été entamés cette année, dont un seul est achevé actuellement. Il a concerné la fondation du mur oriental des thermes dits "de

1 Voir HEIJMANS (M.), BREMOND (J.). — De la cave au grenier. Trois ans de prospection arlésienne. *B.A.P.* 23, 1994, 91-117, fig. 26.

Constantin", dont on a pu constater qu'il a été creusé dans un massif de maçonnerie plutôt médiocre, appartenant à un édifice antérieur. Le remplissage de la tranchée de fondation a livré une grande quantité de tubuli et de fragments de placage de marbre, tous calcinés, qui ont peut-être appartenu à un premier établissement thermal. Parmi ce matériel, un fragment d'amphore africaine, datée de la seconde moitié du IIIe s. au plus tôt. Ce sondage semble alors confirmer la datation traditionnelle des thermes de Constantin.

Marc Heijmans et Jacques Brémond

ARLES 26, rue du Sauvage

A l'occasion de travaux dans l'Hôtel d'Arlatan, deux sondages ont été effectués dans une des caves où un piédestal mouluré de l'époque proto-augustéenne avait été découvert en 1988 ¹. On se situe en outre au pied du mur sud de l'édifice basilical conservé dans l'hôtel, à 12 m au nord du piédestal.

La fouille a montré que ce mur était fondé sur une série d'au moins cinq massifs carrés, en pierre de taille, distants de 4,50 m d'axe en axe. Ces massifs, qu'il faut probablement interpréter comme autant de supports pour des éléments porteurs, font partie d'une construction antérieure, certainement en rapport avec le piédestal. Un mur est-ouest a été découvert directement au nord du piédestal, qui n'est donc pas un élément isolé, comme on le supposait auparavant. Au contraire, il semble bien désormais qu'il était accolé à un podium, dont le niveau de circulation se situe à plus

de 1,60 m en contre-haut. La fouille des remblais du podium permet d'envisager une datation vers les années 30-20 av. J.-C., confirmant ainsi la datation stylistique proposée pour le piédestal.

Dans un second temps, le remblai entre les massifs a été enlevé et l'espace comblé par un blocage coffré. La fouille des tranchées de fondation suggère une datation du IVe s. pour cette étape de construction, qui montre une volonté manifeste de renforcer les fondations, probablement en rapport avec l'élévation de mur de la "basilique" durant l'Antiquité tardive. Le sol du podium était alors formé par un béton de tuileau, dont des restes sont encore visibles en coupe dans l'un des murs de la cave.

La remontée de la nappe phréatique a empêché d'observer en détail un mur nord-sud, au fond du sondage, qu'il faut situer probablement vers la fin du II^e s. ou la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

Marc Heijmans et Jacques Brémond

1 Voir Gallia Informations 1990, 1-2, 152-153.

Gallo-romain, Antiquité tardive

ARLES Rue Henri Dunant

Un projet immobilier sur un terrain inoccupé de près de 7000 m², à une distance de moins de 200 m au nord de la place à portiques du cimetière de Trinquetaille, a nécessité l'ouverture de plusieurs sondages préalables. Jusqu'à une profondeur de 1,50 m, soit à environ 4 m NGF, le terrain est stérile. Deux sondages, plus profonds, ont par contre montré la présence d'une couche de fragments d'enduits peints, sur une épaisseur de plus de 80 cm. Le niveau était limité au sud par la tran-

chée de récupération d'un mur en petit appareil, arasé à la cote 3,70 NGF, dont le sol correspondant n'a pas pu être atteint, mais que l'on peut situer vers 3 m NGF. Le mobilier trouvé dans la couche d'enduits peints permet de situer la destruction de l'habitation dans le courant du II^e s. Un niveau plus ténu, datable du V^e s., témoigne de la fréquentation de ce quartier durant l'Antiquité tardive.

Marc Heijmans

Gallo-romain, Moderne

ARLES Porte de la Redoute

L'aménagement des anciens réservoirs d'eau, construits au début du siècle à l'intérieur de la porte d'Auguste, communément appelée Porte de la Redoute, a été l'occasion d'étudier le comblement de la tour sud. La fouille, poursuivie sur près de 4 m, a montré que la tour avait été entièrement remblayée dès le XVIe s.

La reprise de la partie sud de la tour doit également avoir été réalisée durant le XVIe s.

La fouille a dû être interrompue pour des raisons de sécurité et aucune observation n'a pu être faite sur l'enceinte augustéenne proprement dite.

Marc Heijmans

ERRATUM: A la fin du texte paru p. 143 du *BSR PACA* 1995 «Arles, Saint-Honorat-des-Alyscamps», seul le titulaire de l'autorisation (Marc Heijmans) a été mentionné, alors que Andreas Hartmann-Virnich nous a signalé par la suite qu'il était cosignataire.

BOULBON Z.A.E. Grand Colombier

L'opération d'évaluation archéologique réalisée ¹ sur une parcelle destinée à être construite, a permis la mise au jour de la suite d'un petit bâtiment antique, reconnu précédemment par Ph. de Varennes ². Le bâtiment est composé de cinq murs de pierre calcaire, liés à la terre, trois orientés nord-sud et deux estouest, et de cinq structures, un drain et quatre non

1 En collaboration avec L. Duflot.

2 Voir Notes d'Information et de Liaison PACA 1990, 85, n° 7.

identifiées. Les murs sont conservés sur une assise avec, parfois, l'ébauche d'une seconde. Trois espaces au moins sont ainsi circonscrits, pour une surface totale conservée de 90 m².

L'attribution de cet ensemble à l'Antiquité ne peut être mieux précisée en l'absence de mobilier archéologique, les vestiges étant en outre très arasés.

Martine Moerman

BOULBON Eglise Sainte-Anne

Moyen Age, Moderne

La réfection du clocher de l'église Sainte-Anne par les Monuments Historiques nécessitait le creusement d'un drain le long de la face nord de l'église et donc un sondage ¹. Un drain ancien (XVIIe s.) a été dégagé et englobé dans le projet de restauration. Ces travaux ont également permis de relever sur la façade de l'église

1 Avec Lucas Martin (AFAN).

une série de marques de tâcherons et, à l'intérieur, des fresques, dont l'état est très mauvais.

L'opération s'est poursuivie par un inventaire du village médiéval de Boulbon, caractérisé par de nombreuses maisons ayant gardé leur aspect d'origine et par la présence d'une double enceinte médiévale, l'une du XIIIe s. et l'autre du XIVe s.

Martine Moerman

CASSIS Carte archéologique

Diachronique

Une opération de prospection-inventaire s'est déroulée sur cette commune dont les données n'avaient pas été revues récemment et qui devait faire l'objet d'une modification du P.O.S. Tous les sites déjà archivés au SRA ont été vérifiés, ainsi que ceux mentionnés par la FORMA, par d'autres sources écrites et orales. Quelques vérifications ont été faites aux archives départementales. Certaines zones ont été prospectées de manière intensive, en particulier celles susceptibles de receler des abris sous roche.

Trois nouveaux sites préhistoriques ont été repérés. Il s'agit d'un aven, d'un long boyau et d'une grotte, contenant tous trois du sédiment, sans qu'on puisse en préciser davantage l'occupation et la datation. Parmi les sites anciennement connus, la grotte de La Marcouline date du Mésolithique et l'abri sous roche d'Ellianac, localisé cette année, offre des niveaux du Néolithique, de l'âge du Bronze et du Haut Moyen Age. Aux oppidums déjà bien repérés s'est ajouté un habitat de hauteur du ler s. av. n. è. inédit, avec murets très abîmés et présence de plus de cent tessons d'amphores sur 1000 m² environ. Ce site contrôle la piste reliant le col de la Gineste à Cassis.

La ville basse de Cassis, "Cassis le Viel" en 1408, serait l'agglomération antique. Cela est corroboré par la présence de quais antiques sous les bars bordant le port et, au fond de certaines caves des maisons du port, de murs en moyen appareil. Dans l'Anse de l'Arène, des murs et des sols sont visibles en coupe sur le chemin du littoral, près d'une source ; d'autre part, une photo aérienne vue en mairie montre un bâtiment quadrangulaire. Il pourrait s'agir soit d'une villa maritime, soit d'une partie de la ville portuaire. Enfin une inscription antique à la Tutèle portait le nom de Cassis (*Charsinae*).

Le castrum correspond à la ville haute qui serait de création médiévale. Il comprend un rempart rectiligne à tours carrées, une église paroissiale flanquée au sud-est par un cimetière. Le château appartient à la maison des Baux en 1381. Un cimetière médiéval ou moderne existe près du parc bordant la Mairie.

De nombreux bâtiments du XVIIIe s. ont été recensés, dont une bergerie aux élévations conservées sur 2 m, un petit bâtiment voûté en berceau à pièce unique, une maison à étage. Un four à chaux est de datation indéterminée ; la fonction d'une structure circulaire de 8 m de diamètre à double parement interne reste indé-

cise, ainsi que celle de deux cercles qui pourraient être des fours à chaux. L'église de Sainte-Croix de Jérusalem a été bâtie en 1851 sur une crête effilée où l'on repère un mur arasé, des traces de carrière sur le parvis, des petits abris sous roche et des éléments d'arc et de voûte remployés dans un mur d'enclos ou jetés dans la pente qui semblent appartenir à une chapelle antérieure détruite.

Au total, dix-neuf sites sont maintenant fichés. Deux des huit sites qui étaient recensés avant la prospection ont été replacés sur une autre commune, et treize sites nouveaux ont été découverts (neuf sites certains et quatre indices de sites). Plusieurs sites mentionnés

dans les sources n'ont pu être localisés, ont été assimilés à des sites proches ou se sont avérés être le fait d'erreurs ou de confusions, donc inexistants. Un site antique (construction et sépulture) signalé par Saurel et repris par la *FORMA*, malgré une description qui semble fiable, n'a pu être retrouvé.

A l'issue de ce travail, il a été possible de mettre en relation les zones à risque essentiellement autour du port et dans l'Anse de l'Arène. Mais en premier lieu, les menaces principales sur cette commune ne sont pas d'ordre urbanistique mais plutôt l'extension du vignoble AOC et le mode de reboisement ONF.

Lucas Martin

Diachronique

CEYRESTE Carte archéologique

Une opération de prospection-inventaire de cette commune a permis de revoir les sites déjà archivés au SRA et ceux mentionnés par les sources écrites et orales, ou localisés approximativement. Le cadastre le plus ancien remonte à 1542. L'importance des secteurs urbanisés a posé des problèmes d'accès sur le terrain lors de la prospection intensive de certaines zones, ce qui explique le peu de sites répertoriés au total.

En l'absence de traces préhistoriques, les périodes les plus anciennes reconnues remontent à la Protohistoire. Les recherches au sol ont permis de corriger la localisation de l'oppidum du Vallon du Gendarme, avec un matériel de l'âge du Fer abondant en surface. En revanche, si le site de la chapelle Sainte-Croix montre la présence de murs arasés, visibles en plan au sol, suggérant la présence d'une chapelle antérieure, il n'a été retrouvé aucune trace de l'oppidum mentionné par la carte.

Pour l'époque gallo-romaine, on a pu constater que le site de la Font d'Amont, source antique aménagée, était oblitéré et sans doute largement détruit par un lotissement récent, tout comme le site de La Calade. L'occupation antique mentionnée sur les autres sites dans le *Bulletin Epigraphique* de 1886 n'a pu être confirmée, ni pour le château, ni pour le village, ni

même pour les trois citernes-abreuvoirs, dont l'origine romaine reste à prouver, malgré les toponymes. Les périodes attestées de manière la plus certaine

sont celles du Moyen Age (château, remparts, portes de ville, église à deux nefs du XIIe s.) et de l'époque moderne (puits, abreuvoir, citerne, deux bornes de 1675, maison et chapelle du XVIIe s.).

Sur onze sites contenus dans la carte initiale, neuf ont pu être confirmés (parfois avec des modifications dans les localisations et les attributions), et quatre nouveaux sites adjoints à la liste. Au total treize sites sont enregistrés à ce jour, dont deux détruits par l'urbanisation récente. Les zones les plus propices aux cultures et à l'habitat ancien se confondent avec la zone urbanisée actuelle qui concerne la partie sud/sud-est de la commune lotie de villas encloses qui couvrent les versants. Devant cet état des lieux, nous ne pouvons que constater la disparition de plusieurs sites mentionnés autrefois. Si l'on ajoute à cela les dégâts dus au sous-solage forestier, les perspectives de sauvegarde des vestiges archéologiques sont médiocres sur une commune soumise à forte pression foncière par la proximité du littoral et d'une ville de 30 000 habitants, La Ciotat.

Lucas Martin

Age du Fer, Gallo-romain

EYGUIÈRES Saint-Pierre de Vence

Moyen Age

Dans une dernière campagne de fouille ¹, il restait à rechercher les traces d'une occupation diffuse à proximité de la *villa*, et à mettre au jour l'angle sud-ouest du corps de bâtiment.

■ Sondages dans deux tas d'épierrement

A 100 m au sud, près de la nécropole de l'âge du Fer fouillée au XIXe s., des variations phytologiques ont été observées autour d'un "pierrier" constitué lors des labours profonds, vers 1950. Aucun vestige ou niveau particulier n'ont été remarqués dans deux tranchées.

Les terres labourées ont fourni divers objets métalliques, quelques tessons de céramiques campaniennes et indigènes ainsi que des communes grises du Haut Moyen Age.

La couverture mal organisée d'une sépulture se trouvait en bordure immédiate du "pierrier". Le coffre de plan rectangulaire (1,30 x 0,60 m), profond de 0,70 m, bâti en cinq assises, contenait encore une fibule en fer (deuxième moitié du ler s. av. J.-C.), et un seau en plastique qui explique l'absence de mobilier en place. A 50 m à l'ouest de la *villa*, un autre "pierrier" de dimensions importantes est établi, d'après les photos aériennes, près d'un bâtiment antique ². Un sondage a révélé les vestiges d'une occupation du Haut Moyen Age, directement sur la surface du conglomérat caillouteux dans lequel ont été creusés un silo et un four à chaux.

■ Dans la villa

Au nord-est de la cour, les lambeaux de deux murets de pierres sèches (fig. 28, M), construits sur les couches qui recouvrent les sols de l'Antiquité tardive, témoignent des dernières phases de l'occupation du Haut Moyen Age. A 2 m au nord du puits, un silo dont le creusement n'a sans doute pas été terminé constitue un autre vestige de cette longue période. Dans l'angle sud-ouest d'un bâtiment antérieur à la *villa* ³, arasé au début du Ve s., un fond de *dolium* (D) a servi de foyer.

2 Voir A dans fig. 37, p. 215, dans PELLETIER (J.-P.), POGUET (M.). — Des prospections à la fouille : recherches à Eyguières (Bouches-du-Rhône). *RAN*, 26, 1993, 181-246.

3 Voir D, dans fig. 59, dans BSR PACA 1995.

A l'ouest de l'entrée, des petits thermes ont été aménagés au début du Ve s., sans doute lors de l'agrandissement des bains de l'aile sud-est. La salle de chauffe se trouvait à l'extérieur, le praefurnium (PF) en blocs de safre traverse le mur occidental ; le mur méridional a été largement ouvert pour relier le caldarium (CA) au solium (S) de plan rectangulaire ; la petite piscina ou bassin froid (B) fut elle aussi placée à l'extérieur, au sud du frigidarium (FR). On retrouve avec des dimensions beaucoup plus réduites le schéma du balneum principal. Les contraintes liées à cette installation dans des élévations existantes contribuent à expliquer les irrégularités du plan ; les sols ont été surcreusés pour aménager l'hypocauste.

Ces petits thermes, peut-être mis en service pour remplacer les grands pendant les travaux de reconstruction du second état, sont restés en activité jusqu'au milieu du Ve s. Le sous-sol du *solium* comporte les traces de deux modifications successives : dans un premier temps rétréci par un muret de plan semi-circulaire, il fut par la suite comblé jusqu'au nu du mur du *caldarium*, et recouvert d'un nouveau sol en béton de tuileau.

Les décombres marquant la destruction de l'hypocauste des pièces chaude et tiède ont été creusés par trois fosses (fig. 28, en tireté). Deux se trouvaient dans le *tepidarium*; l'une contenait les fragments d'une amphore type Keay LXII A (première moitié du VIe s.); la troisième, au débouché du canal de chauffe, date du Haut Moyen Age. Dans cet espace, les couches supérieures ont été perturbées par les labours.

Les écoulements des bassins chaud et froid et du *fri-gidarium* se raccordent au caniveau qui dessert les grands thermes. Au sud de celui-ci subsiste un tronçon de mur de l'âge du Fer (MF).

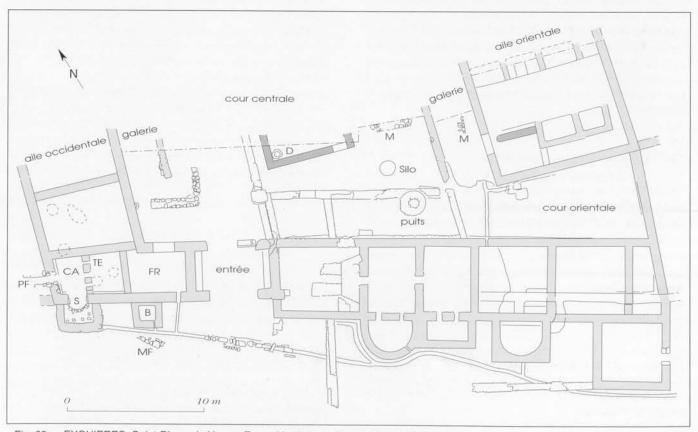


Fig. 28 — EYGUIERES, Saint-Pierre de Vence. Ensemble de la partie méridionale de la *villa*. En gris clair : état début Ve s. ; en gris foncé : constructions antérieures à la *villa*. Mise au net DAO F. Gillet.

On avait déjà observé que le sol en béton de tuileau de la pièce située au nord des petits thermes portait les traces de l'occupation du Haut Moyen Age. La moitié occidentale était occupée par un tas de pierres contenant des tessons de la même période. Le béton était percé en trois endroits ; au centre, une fosse oblongue contenait des tessons de l'Antiquité tardive ; au sud, un creusement de plan arrondi affectait aussi le mur ; dans l'angle nord-ouest, le comblement d'une fosse a fourni un fond de cruche glaçurée du XIIIe s. : c'est l'élément le plus récent retrouvé en fouille.

Cette dernière campagne confirme la poursuite de l'occupation très longtemps après l'Antiquité tardive, dans des bâtiments encore en élévation complétés et remplacés par des constructions plus sommaires.

La datation au début du Xe s. proposée pour la fin de l'utilisation du puits en fonction de la typologie des céramiques a été confirmée : une analyse de branches 4 montre trois pics de probabilité maximum en 896, 912 et 957 qui « suggèrent très fortement uniquement la première moitié du Xe s. ». Des destructions importantes sont intervenues au cours du Haut Moyen Age, mais le tri et la récupération des matériaux ont encore été effectués tardivement alors que le site était abandonné depuis plusieurs siècles.

Jean-Pierre Pelletier et Michel Poguet

4 Effectuée par le Centre de datation par le radiocarbone de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (n° LY-7271).

Age du Bronze, Gallo-romain

FONTVIEILLE a Calade du Castellet

Haut Moyen Age à Moderne

De mi-août à fin septembre s'est déroulée sur le lieudit la Calade du Castellet une opération de diagnostic puis de sauvetage urgent 1 justifiée par l'installation d'un gazoduc reliant Saint-Martin-de-Crau (13) à Cruzy (34). Le site occupe une zone d'affleurement molassique miocène burdigalien bordé au sud-est par l'ancien marais de Figuerolle/Grand Clar et à l'ouest par celui de Montmajour. D'anciennes fouilles avaient fait apparaître une occupation chalcolithique / âge du Bronze, de nouveau attestée par la découverte lors du chantier d'une tombe en coffre du Bronze final. La mise au jour des vestiges d'un moulin du Haut Moyen Age ainsi que la présence d'une carrière exploitée de l'Antiquité à l'époque moderne illustrent la permanence de l'occupation de ce lieu et sa diversité. A la formation progressive du marécage clairement attesté au Moyen Age succède une phase d'inondation du site à l'époque moderne.

La sépulture en coffre du Bronze final

Cette sépulture, située en bordure de marais, mesure environ 1 x 2 m. Il s'agit d'une fosse creusée dans l'argile jaune du substrat, dont le pourtour est renforcé de dalles en calcaire constituant un coffrage bien appareillé (fig. 29). Des dalles de moindres dimensions recouvrent le fond du coffre et constituent un pavage régulier. L'individu inhumé est un homme de plus de quarante ans déposé en décubitus ventral sur le fond de la fosse. Le mobilier associé est relativement peu abondant mais la découverte d'une épingle en bronze à hauteur de l'épaule droite permet d'attribuer la sépulture au Bronze final III. Il s'agit d'une épingle de près

1 Sous la responsabilité de Françoise Paone. Composition de l'équipe AFAN : C. Barra, J.-L. Lopez, E. Mahieu, A. Mezzoud, M. Maurin, F. Paone, M. Vacca-Goutoulli.

de 14 cm de long, à tête cylindro-conique décorée de deux sillons circulaires parallèles. Le corps, de section circulaire, présente dans sa partie supérieure une succession de stries horizontales auxquelles succèdent des chevrons verticaux et une nouvelle série de stries horizontales. Le décor se termine par une superposition de deux chevrons horizontaux (guirlandes). Ce type d'épingle rappelle les exemplaires de Savoie et du Dauphiné auxquels on peut ajouter quelques découvertes des Hautes-Alpes (Lazer, Eyguians). La condamnation de la sépulture a été réalisée au moven de gros blocs de calcaire recouvrant le dépôt. Leur position au moment de la fouille permet d'envisager une couverture en bâtière. Bien qu'aucune trace d'aménagement complémentaire n'ait été découverte (tertre, trous de poteau, cercle périphérique), la présence du marais (variation du niveau des eaux) et le creusement d'un drain récent venant border la sépulture au nord laissent planer un doute. Quoi qu'il en soit, cette découverte confirme la faible pénétration des Champs d'Urnes en Provence et la survivance de modes funéraires antérieurs.

Eric Mahieu

II La carrière de l'Antiquité à l'époque moderne

Signalée sur le site par quelques fronts de taille, l'exploitation de la pierre de taille apparaît généralisée à tout le plateau rocheux. De ce calcaire à grain moyen et fin coquillier à fond blanc jaunâtre uni, on distingue trois degrés de dureté auxquels correspondent des caractéristiques physiques et mécaniques différentes. Dans la zone étudiée, les traces d'extraction montrent l'emploi exclusif de la technique par tranchées périphériques et emboîtures de coins dont l'usage est reconnu de l'Antiquité jusqu'au XXe s. La carrière la plus ancienne est située dans la partie nord. Dans la

zone médiane on note des traces de sillons curvilignes dus à l'escoude ; le plancher de carrière semble contemporain de l'installation du moulin (présence d'une entaille pour la goulotte d'alimentation en eau). Dans la partie nord-est, la présence de chantiers de petites dimensions répondant à des besoins ponctuels est caractéristique de l'exploitation de la pierre dans le Bas Moyen Age ou la période moderne.

De nombreuses traces d'exploitations d'époques différentes sont visibles sur l'affleurement du Castellet qui a fourni ainsi la pierre employée pour la construction en grand appareil de l'aqueduc d'Arles au Vallon des Arcs à l'époque augustéenne.

Ш

Le moulin

Logé en contrebas de la carrière, le moulin est protégé des vents dominants par les fronts de taille. La carrière a fourni à la fois la pierre de taille nécessaire mais aussi la main d'œuvre spécialisée. La chambre des eaux avec les encastrements des pièces de bois du mécanisme du moulin, son système d'alimentation (entaille pour une goulotte) et d'évacuation des eaux (canal et déversoir) sont creusés dans la roche, sans aucun repentir. De forme surbaissée, la voûte supportant la chambre de meunerie (non conservée) s'appuie sur les parois non parallèles de la chambre des eaux. L'eau pouvait provenir d'une citerne alimentée par une source ou peut-être par une ramification de l'aqueduc d'Arles au nord des Alpilles. Ce moulin à turbine basse s'adapte parfaitement au site comme aux besoins d'une exploitation domaniale de type villa.

L'étonnante cohérence de cet ensemble s'explique certainement par l'existence d'un plan préétabli du système hydraulique dont disposaient les carriers et les bâtisseurs du moulin. Le scellement du déversoir par le marais médiéval ainsi que la technique de construction ² orientent le moulin de la Calade vers une datation ancienne, les VI^e-VIII^e s., datation qui devrait être affinée par des études complémentaires sur le site ³ et une recherche d'exemples comparables.

IV

Le marais médiéval et les aménagements des ses berges

Au Moyen Age (XIVe s.), de nettes remontées du plan d'eau sont attestées par la présence de limons gris compacts. Elles sont dues pour l'essentiel aux apports des crues du Rhône ou de la Duransole 4. Des tentatives de consolidation des berges du marécage sont caractérisées par la construction de murets et l'apport de pierres sur les flancs des talus. On observe également, lors de phases d'accalmie des flux hydriques, des chaussées sommaires. Mais ces aménagements demeurent très simples et régulièrement soumis au battement de la nappe. A la période moderne, d'importantes crues inondent le site.

Françoise Paone et Mireille Vacca-Goutoulli

- 2 Renseignement Henri Amouric (LAMM).
- 3 Cette découverte exceptionnelle a fait l'objet de mesures de protection particulières qui ont entraîné le déplacement du tracé du gazoduc.
- 4 L'étude géomorphologique du site a été réalisée par H. Bruneton (Université de Provence).

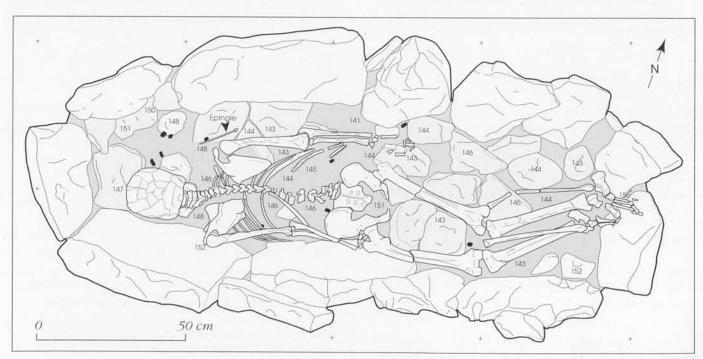


Fig. 29 — FONTVIEILLE, La Calade du Castellet. Sépulture de l'âge du Bronze. E. Mahieu et M. Coutureau (AFAN) del.

GRAVESON Roche Taillée

Des travaux de terrassement précédant l'exploitation d'une carrière de gravier ont révélé en juin 1996 des murs de galets associés à des niveaux de sol d'époque romaine, et en juillet les traces d'une occupation néolithique (fig. 30). Ces vestiges, signalés au SRA par Philippe Ferrando, ont donné lieu à une opération d'évaluation.

Au bas du versant nord-est hauterivien de la Montagnette, le substrat est constitué par une très puissante couche de cailloutis cryoclastique. On observe par ailleurs, dans tout le quart sud-est du terrain concerné par l'opération, une alternance de séquences de limons et de lits de gravier, témoins de l'existence et de l'activité d'un cours d'eau fossile plus à l'est. Cette hypothèse est renforcée par la présence, dans le quart nord-est du terrain, d'un mur dont la datation reste indéterminée, mais qui, par sa facture, ses dimensions et sa situation dans l'axe d'une roubine, pourrait correspondre à un mur de berge antique.

Dans le quart sud-est du terrain, une pièce au sol de terre battue, amputée en de nombreux points par d'anciennes tranchées, a été dégagée. Elle appartenait à un ensemble beaucoup plus vaste qui s'étendait au sud. Quelques-uns des murs de cet espace se poursuivent en effet à la fois vers l'ouest et vers le sud où un autre mur de galets et un niveau de sol chaulé ont été observés en coupe. Par ailleurs, l'abondance de gros fragments de dolium tendrait à confirmer la vocation agricole de cet ensemble de pièces datable des ler-IIe s. de n. è., dont l'abandon définitif semble se situer dans le courant du IVe s.

De nouveaux terrassements ont mis en évidence des fosses où étaient associés à des galets fractionnés quelques éclats de silex et de la céramique non tournée. Appartenant toutes à la même phase d'occupation, ces fosses, qui pour la plupart livrent peu de matériel, sont creusées dans un épais niveau de limons.



Fig. 30 — GRAVESON, Roche Taillée. Plan de situation des vestiges.

La présence de matériel lithique, la surreprésentation des formes évasées à carène médiane associées à un vase fermé avec mamelon de préhension percé vertica-

lement, permettent de rattacher ces fosses à un habitat de plein air du Néolithique final.

Jean-Christophe Tréglia

Néolithique

JOUQUES Le Mourre de la Barque

Age du Bronze, Age du Fer

La quatrième campagne de fouilles ¹ dans la grotte du Mourre de la Barque à Jouques s'est déroulée en deux temps. La première intervention de l'année avait pour objectif la poursuite d'un sondage commencé en 1995. La fouille des niveaux de l'âge du Bronze étant terminée, il fallait d'une part décaper des couches archéologiques attribuées au Néolithique, d'autre part essayer de trouver des corrélations, si elles existent, avec l'Adaouste, grotte surplombant de quelques dizaines de mètres celle du Mourre de la Barque.

Des datations par C 14 ont été réalisées pour les niveaux supérieurs du remplissage (couches IV, V, VI et VIb). Ces analyses se révélaient d'autant plus utiles que le décapage des niveaux n'avait pu permettre une individualisation des successions d'occupations, bien que les études typologiques des céramiques aient déjà permis quelques attributions. Les datations obtenues à partir de charbons de bois sont les suivantes : couche IV : (Ly - 7376) 2985 +/- 45 BP soit 1361 à 1049 av. J.-C.

couche V : (Ly - 7377) 2535 +/- 55 BP soit 793 à 425 av. J.-C.

couche VI: (Ly - 7375) 2605 +/- 50 BP soit 844 à 545 av. J.-C.

couche VIb : (Ly - 7378) 3470 +/- 50 BP soit 1899 à 1654 av. J.-C.

Ces datations soulèvent quelques interrogations. En effet, selon ces analyses, la couche IV, ayant normalement fourni l'échantillon le plus récent de la série, se révèle d'un âge plus ancien que les échantillons prélevés dans les autres couches. Compte tenu de la cohérence des autres résultats, nous sommes en droit de douter de la qualité de l'échantillonnage de la couche IV.

Les niveaux V et VI peuvent donc être rattachés au premier âge du Fer et / ou à la fin de l'âge du Bronze final. En revanche, la couche VIb ne révèle en rien une occupation du Bronze ancien, comme il était pourtant apparu à partir de l'analyse céramique ¹, mais serait à rattacher au Bronze moyen final ou au début du Bronze final.

La poursuite du sondage ouvert en carrés C2/D2 contre la paroi sud afin, d'une part, de mieux appréhender le remplissage de la grotte, d'autre part, de connaître l'évolution de la paroi rocheuse, a permis de reconnaître huit nouvelles couches archéologiques allant, d'après les premières analyses du matériel céramique, du Néolithique ancien au Néolithique final.

Ce dernier niveau atteint a livré notamment un tesson à pâte épaisse et à gros dégraissant, décoré de cordons orthogonaux, en tous points comparable aux exemplaires trouvés dans le foyer 2 du Grand Abri de Châteauneuf-les-Martigues (13) ². Ces artefacts sont attribués au Cardial final.

Les six niveaux précédents appartiennent au Néolithique moyen (Chasséen). Il est possible de proposer quelques hypothèses. Des tessons portant des préhensions multiforées ou à perforations sous cutanées, ainsi que quelques formes carénées, se rattacheraient à un horizon récent du Chasséen. En revanche, des préhensions tubulaires horizontales pourraient s'avérer plus anciennes, ainsi que deux fragments appartenant sans doute au même petit vase et qui présentent une couronne de petits boutons sous le col et une préhension tubulaire horizontale. Un tel décor est rare et les comparaisons manquent pour ce type de petit gobelet. Un gobelet caliciforme (forme différente de notre exemplaire) trouvé au Trou Arnaud à Saint-Nazaire-Le-Désert dans la Drôme porte également une couronne de boutons se rapprochant du vase recueilli dans la grotte du Mourre de la Barque. Les auteurs proposent, en guise d'hypothèse, de le rattacher à un Chasséen ancien ou ancien évolué 3. L'industrie lithique reste minoritaire bien que mieux représentée que dans les ensembles précédents. Toutes couches confondues (depuis la couche VII), nous pouvons dénombrer vingt et un éclats, cinq lames et lamelles (dont une lamelle à chanfrein, en silex blond, débitée à la pression, à rapporter au Chasséen récent), quatre armatures (losangique, foliacée), un denticulé, une hache polie ainsi qu'un petit nucleus pyramidal à débitage lamellaire. De nombreux accidents (rebroussés) ont sans doute justifié son abandon. Les tamisages à l'eau des refus de tamis fournissent également quelques esquilles, éléments qui n'avaient pas été détectés dans les niveaux supérieurs.

La faune se raréfie (cent dix-huit fragments) de même que la faune marine qui ne livre que trois pièces. Les galets sont toujours nombreux (quarante-deux) et le matériel de broyage est représenté par une meule.

² Voir ESCALON DE FONTON (M.) — Préhistoire de la Basse-Provence Occidentale. T. 1 : Région de Martigues, L'Etang de Berre. Martigues : Comité d'Etudes Préhistoriques, Syndicat d'Initiative/Office du Tourisme de la Région de Martigues, 1968. 71 p.

³ Voir DAUMAS (J-C.), LAUDET (R.), — Le Trou Arnaud, Saint-Nazaire-le-Désert (Drôme). Valence : CAP, 1986. (ARENERA, 2).

L'ensemble de ces nouveaux éléments qui confirment la richesse étonnante de ce petit habitat en grotte largement occupé, justifie la poursuite des travaux sur le site du Mourre de la Barque :

- fouille des niveaux chasséens, afin d'établir les caractères des différents faciès représentés ;
- évaluation de l'importance de l'occupation du Néolithique ancien;
- reconnaissance exhaustive de la séquence sédimentaire de la cavité jusqu'au substrat;
- reconnaissance de l'évolution morphologique de la cavité et éventuellement des accidents tectoniques qui peuvent y être décelés.

Stéphane Renault

Moyen Age

LAMANON Saint-Denis de Calès

Le chantier, ouvert au mois de juin, visait à définir la genèse d'une chapelle romane de Provence, mentionnée dès 1155 dans une bulle d'Adrien V ¹ ; le terme "ecclesiam" employé dans ce texte indique qu'elle est déjà église paroissiale. C'est un simple vaisseau de deux travées, voûté en berceau brisé retombant sur des arcatures aveugles, avec une abside à cinq pans à l'extérieur. Au XIVe s., une petite chapelle est ouverte dans le mur nord ; son vocable (Saint-Denis) deviendra celui de tout le bâtiment. L'église est à mettre en relation avec un village et un château semi-troglodytes et deux chapelles jumelles situés sur la colline de Calès.

C'est au travers de quatre sondages réduits ² (fig. 31 et 32) que nous avons évalué le sous-sol de l'édifice, très perturbé par des inhumations modernes et des fouilles clandestines récentes.

- 1 Le texte parle des « ecclesiam Sancti Marcellini cum cappella Sante Marie de Alamanone » ; Saint-Marcellin pouvant être le vocable primitif de la chapelle. (Archives du Vaucluse).
- 2 Fouille financée par l'association Calès Saint-Denis de Lamanon et effectuée par l'association G.E.A. (Groupement des étudiants archéologues d'Aix). Equipe : Roland Chessa, Claire Auburtin, Ninon Bardet, Natacha Bellebouche, Steven Cazaux, Stéphan Le Garrec, Céline Leuca, Lazare Roux, Sébastien Schmit.

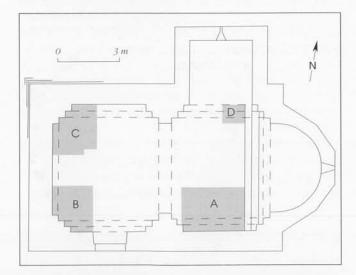


Fig. 31 — LAMANON, Saint-Denis de Calès. Plan de la chapelle avec emplacement des sondages. Relevé d'architecte mis au net par Steven Cazaux.

Un mur, débordant de plus d'1 m sous le mur roman ouest auquel il sert de fondation (avec une assise de réglage faite de grandes dalles), est composé de blocs noyés dans un mortier gris ; il a été fortement endommagé lors des installations ultérieures de sépultures, ce qui n'a pas permis de reconnaître un parement. Un sarcophage monolithique découvert dans l'angle nord-ouest est remployé dans les fondations romanes du pilier d'angle, mais il semble être à son emplacement initial : en effet, une logette a été creusée dans le mur précédemment évoqué et plusieurs ossements associés à un peigne datable du Xe s. ont été trouvés dans leur contexte au fond de la cuve.

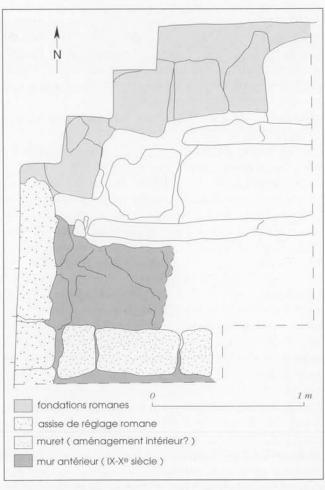


Fig. 32 — LAMANON, Saint-Denis de Calès. Sondage C, à l'angle nord-ouest. Relevé par Claire Auburtin mis au net par Steven Cazaux.

Le mur et le sarcophage sont de bons jalons chronologiques. On a donc, à l'origine, un premier bâtiment pouvant dater des alentours des IXe-Xe s. dont la structure et la fonction ne sont pas encore connues. Ensuite, au Xe s., la vocation funéraire du site serait attestée par l'installation dans l'édifice (probablement déjà ruiné) du sarcophage. Dans un troisième temps,

la chapelle serait bâtie sur cette zone de sépultures. Enfin, à une date indéterminée, une petite structure non fouillée est venue s'appuyer à son tour sur le mur ouest, pouvant correspondre à un aménagement intérieur.

Roland Chessa

LAMBESC Moullard-Centre

Néolithique, Age du Bronze

Ce site, à l'ouest de Lambesc dans la vallée du Boullery, a permis de mettre au jour deux occupations précises et de nombreux aménagements anthropiques du Néolithique à la période moderne. Le dépôt sédimentaire atteint une puissance voisine de 2,50 m et individualise cinq strates précises :

- l'U.S. 001 (0,40 à 0,50 m) constituée de terre végétale, niveau affecté par le charruage profond actuel ;
- l'U.S. 002 (0,25 à 0,30 m) se compose d'un sédiment de couleur brun-foncé, limoneux homogène malgré la présence de quelques pierres éparses. Ce niveau scelle la base d'un puits daté de l'époque moderne ;
- l'U.S. 003 (0,35 à 0,50 m) est un dépôt qui s'élargit du versant vers l'axe du talweg. C'est dans cette couche que se développent des structures datées de la période gallo-romaine;
- l'U.S. 004 (0,80 m à 1 m dans la périphérie du tumulus) inclut les structures de l'âge du Fer et celles du Néolithique. Ce dépôt sédimentaire a un aspect homogène et compact, aussi bien pour sa couleur (noire) que pour sa texture très fine (argileuse, argilo-limoneuse) 1.
- l'U.S. 005 est une strate d'une puissance variable, hétérogène, qui inclut des pierres et des blocs provenant de l'altération du substrat sous-jacent et une matrice sableuse de couleur jaune-brun.

Le site du Bronze final IIIb

Il est constitué d'une structure funéraire isolée (fig. 33), de quelques aménagements annexes et d'indices d'une zone d'habitat.

La **structure funéraire** est constituée d'un tertre de terre (10,7 m³) entouré d'une couronne d'orthostates surlignées d'un probable bandeau de pierres de petites dimensions. Un fossé circulaire entourait l'ensemble, profond de 1 m, accentuant ainsi la hauteur du monument qui devait ainsi atteindre 1,40 m. Le volume de terre prélevé pour le creusement a dû ser-

1 La couleur noire serait le résultat d'une transformation postérieure à l'accumulation de ces dépôts holocènes n'intervenant géographiquement que dans le fond de la vallée. Cette couleur est le résultat d'une hydromorphie bien marquée (installation d'un milieu palustre?) indiquant un changement climatique radical. Les nombreux et systématiques aménagements de drainage visibles, datés de la période antique, attestent du caractère marécageux de ce fond de vallée durant cette période. Il est possible d'interpréter cette crise, qui se situe durant l'âge du Fer, comme une crise d'érosion rhexistatique.

vir à constituer la masse tumulaire. Au centre du tertre a été mise au jour une sépulture sans aménagement de pierres ou de dalles contenant un seul individu ayant été dégagé. En position décubitus dorsal, il semble avoir été inhumé dans un cercueil (en espace ouvert si l'on tient compte de la mobilité de certains os). En effet, localisées à la base du squelette, de menues fibres appartenant à du chêne pubescent ont été identifiées. Il s'agit d'un homme d'environ 1,60 m (si l'on considère le crâne en position anatomique) dont l'inhumation serait primaire ; le déplacement de certains os est dû à des phénomènes postérieurs. Ce squelette présente aussi des indices de réduction et une absence significative de toute la région thoracique sur une largeur de 0,42 m dont les causes sont à chercher ailleurs que dans un rite funéraire précis.

Sont associées à cette unité, cinq petites structures réparties autour de la couronne, au-delà de la dépression circulaire (sauf pour l'épandage de tessons de céramique peinte situé contre les dalles). Il demeure hasardeux de proposer une interprétation pour un groupe aussi hétéroclite, constitué d'éléments très divers.

Quatre structures constituent la deuxième occupation, située à 25 m au sud du tumulus. On peut les interpréter comme les indices d'un petit habitat léger de plein air (campement temporaire ?) comprenant à

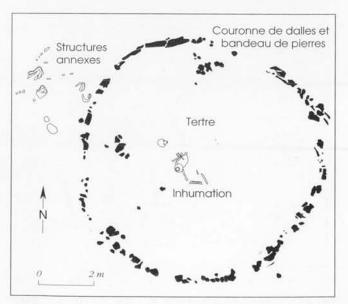


Fig. 33 — LAMBESC, Moullard-Centre. Plan du tumulus et de l'inhumation.

l'ouest deux "espaces" délimitant deux unités d'habitation légère, rectangulaires, orientées est-ouest et couvrant respectivement 10,7 et 16,5 m²; à l'est, une structure foyère très endommagée et au nord, un secteur "utile" (relique d'un sol avec des tessons de céramiques piétinées ?) de faible ampleur.

Mis à part les quelques fragments de vases à provision, l'ensemble du mobilier provient de la structure funéraire (fig. 34). Le mobilier céramique se compose de tessons de deux fonds d'urnes et d'une petite coupe (à la forme très ubiquiste, de petite taille fragmentée, mal cuite mais complète -), de nombreux tessons de céramique peinte provenant d'une urne à la panse très galbée, assez rare en Provence et d'un fragment de céramique peinte similaire à celle des Palafittes du lac du Bourget (Savoie). Cet ensemble céramique est caractéristique du Bronze final IIIb. Le mobilier lithique comprend quatre fragments d'un moule de fondeur ayant servi à fabriquer dans un premier temps une série de quatre épingles à tête oblongue, puis refaçonné pour fondre une petite hache à douille. Ces quatre fragments étaient disposés à l'intérieur de la couronne en bordure du tertre, un au nord, un à l'ouest et deux au sud. Le mobilier métallique est formé de quatre éléments (une épingle intacte en bronze à tête enroulée ; une tête d'épingle du même type et un fragment de la tige d'une autre ; l'extrémité du ressort d'une fibule (?) en bronze).

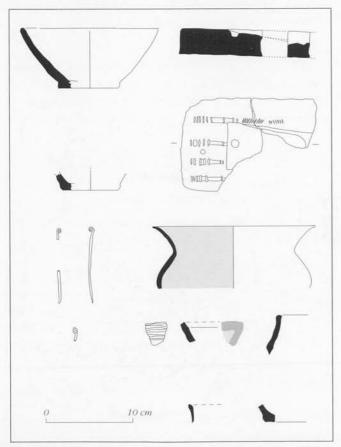


Fig. 34 — LAMBESC, Moullard-Centre. Matériel associé au tumulus.

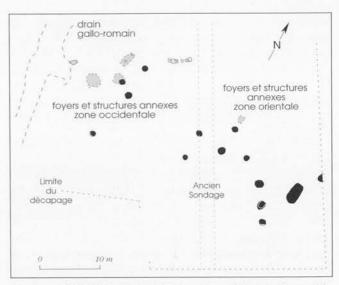


Fig. 35 — LAMBESC, Moullard-Centre. Plan général de l'ensemble des structures en creux de combustion daté du Néolithique.

■ Le site néolithique

Situé plus au sud du tumulus et à la base de la stratigraphie, il se compose (fig. 35) de quatorze, voire quinze structures de combustion, si l'on inclut celle complètement destructurée par le petit écoulement naturel se mettant en place plus tardivement, sur une superficie partielle d'environ 1000 m² (50 x 20 m); de deux ensembles de structures qui pourraient être pour le premier des négatifs d'une structure portante légère et pour le second une portion de palissade; de très peu de matériel associé, aussi bien céramique que lithique et de nombreux éclats de silex permettant d'entrevoir un atelier de taille proche.

Pour un site de plein air de la période Néolithique, l'absence de niveau d'occupation probant n'est pas un fait rare en Provence alors que l'absence d'un habitat est plus singulière. Celui-ci, habituellement proche des structures de combustion, se situerait-il, comme pour l'atelier de taille, hors emprise ?

La datation de cette occupation, arrêtée au milieu du Ve millénaire grâce aux résultats homogènes du C 14 provenant de trois des quatorze structures foyères, semble en contradiction avec les conclusions des études du matériel lithique et céramique collecté dans ces mêmes structures et qui classeraient cette série dans le Chasséen. Un site de plein air pré-Chasséen ? La conclusion peut paraître hâtive mais reste plausible. Une étude plus approfondie du matériel céramique permettra, espérons-le, de trancher en faveur de cette conclusion qui concilierait les résultats des datations radiocarbones et les conclusions de l'étude du matériel. Des sites de plein air "pré-Chasséen" sont connus dans la région, ils ont livré assez de matériel pour que des comparaisons entre les faciès Cardial et Chasséen soient pertinentes, ce qui n'est pas le cas pour cette évaluation. Il demeure que les problèmes rencontrés ici pour identifier le faciès céramique sont à replacer dans le débat d'ensemble sur la transition Cardial-Chasséen.

LAMBESC Cimetière du hameau des Fédons

La phase d'évaluation extensive effectuée en décembre 1995 sur le tracé TGV-Méditerranée ¹, au nord-est du hameau des Fédons, avait révélé la présence d'une centaine de sépultures en pleine terre datées du Moyen Age ou de l'époque moderne. L'opération de fouille ² menée en 1996 en liaison avec une enquête en archives ³, ainsi que les études anthropologiques ⁴ et archéologiques engagées au cours de la post-fouille ⁵ ont permis de préciser, d'une part le statut, la chronologie et l'organisation du cimetière, et d'autre part de déterminer les pratiques funéraires et les caractéristiques biologiques (recrutement et paléopathologie) des individus.

L'origine des inhumations est à mettre en relation avec l'existence d'une infirmerie de peste attestée en 1590 dans ce quartier rural appelé alors Farriol. En effet,

1 Interventions archéologiques coordonnées par J.-O. Guilhot puis par T. Odiot (SRA) et par H. Dartevelle (AFAN). Voir *BSR PACA* 1995, 183-193.

2 Equipe AFAN: C. Bouttevin, G. Ducout, M. Maurin, T. Maziers, N. Moreau, R. Pasquini, P. Reynaud, N. Roncaglia, R. Thiébaux.

3 Etudes d'archives réalisées par Ph. Rigaud (AFAN).

4 Etudes anthropologiques avec la contribution de C. Bouttevin et N. Moreau (AFAN), D. Castex (CNRS, Laboratoire d'Anthropologie, Université de Bordeaux), avec la collaboration de O. Dutour et M. Signoli (Laboratoire d'Anthropologie Biologique, Faculté de Médecine de Marseille).

5 Avec le concours de B. Bizot (SRA-PACA).

des bastides à usage agricole et des cabanes ont constitué, d'avril à septembre, le lieu de quarantaine du bourg gravement touché par l'épidémie récurrente. Son fonctionnement (soins, ravitaillement, inhumations) était assuré par un personnel conséquent composé d'un médecin, d'un chirurgien, d'un apothicaire, de chambrières (infirmières), de guides (gardes et conducteurs des malades) et de barras (les enterreurs). Le décès de onze malades, dont celui d'une femme et de ses deux enfants survenu le même jour, est connu grâce à une liste nominative tenue partiellement du 1er au 26 mai.

Le cimetière s'étend à une dizaine de mètres au nord d'une aire caladée bordant un bâtiment probablement antérieur au XVIIe s. ⁶. Sa localisation semble correspondre à celle indiquée par deux mentions le situant dans une terre revenue à la culture vers 1594, en confront avec l'aire de Frances Fede (la famille éponyme) propriétaire d'une bastide. La totalité de son périmètre, de plan rectangulaire (L. : 19 m, I. : 12 m), comprend cent une tombes disposées est-ouest selon une organisation linéaire, regroupant dix-huit rangées du nord au sud et six d'est en ouest. Un développement progressif des inhumations paraît se faire en deux phases, dans le sens de la largeur et du sud vers le nord.

6 D'après les analyses archéologiques portant sur le hameau (sous la responsabilité de F. Raynaud).

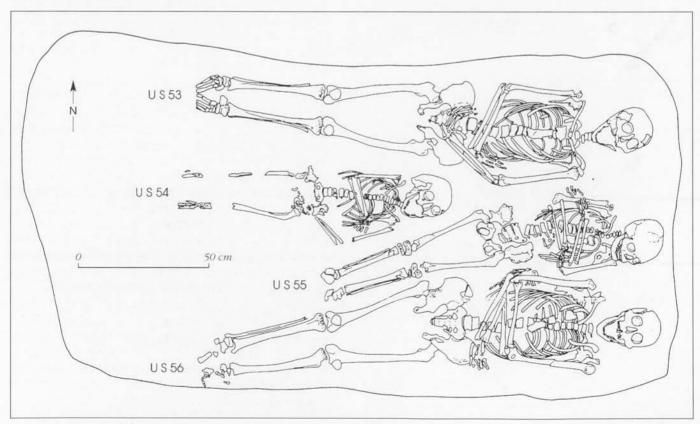


Fig. 36 — LAMBESC, Cimetière du hameau des Fédons. Sépulture 16. Relevé de R. Thiébaux d'après photo-segmentation de T. Maziers. (Mise au net : C. Louail)

La majorité des fosses présente une forme subrectangulaire, des parois verticales et un fond incurvé, s'ajustant étroitement au corps des individus.

Une faible proportion des individus (soit 27 %), en majorité des femmes et des enfants, a été inhumée avec du mobilier de parure, vestimentaire (et/ou funéraire) et à usage domestique. Ces modestes objets se composent de sept bagues dont deux ornées du monogramme I.H.S. (lesus Hominum Salvator), d'une boucle de fil torsadé, de trente-quatre épingles, dixsept ferrets d'aiguillette en bronze, d'un collier et un bracelet de perles en ambre et en cristal de roche à valeur prophylactique, et enfin d'un couteau en fer ayant conservé l'empreinte d'un tissu peut-être en lin 7. Le nombre important de fosses individuelles (soixantequinze sépultures représentant 57 % des défunts) traduit une période "calme" de l'épidémie avec cependant des moments de surmortalité signalés par vingt-six sépultures multiples (vingt et une fosses doubles, quatre triples et une quadruple (fig. 36). Le dépôt simultané des défunts dans une même fosse s'est effectué préférentiellement du sud vers le nord. Il confirme l'occupation générale du site depuis le sud ; la position discordante d'un individu dans des fosses triples - SP 85 (fig. 37) et 86 —, en périphérie sud du cimetière, évoque le début de l'implantation des inhumations, marqué par une relative inorganisation devant le fléau.

Les défunts sont placés en décubitus dorsal, tête à l'est (excepté trois sujets dont deux mis tête-bêche), les membres supérieurs fréquemment fléchis en avant de l'abdomen ou du thorax. Ils ont été inhumés en espace colmaté ou dans certains cas enveloppés dans

7 Objets restaurés par le Laboratoire de Conservation, Restauration et Recherches du CAV de Draguignan.

un linceul plutôt lâche et probablement cousu. Parmi les cinq groupes d'épingles recensés sur la partie supérieure du squelette, un seul correspond à un linceul épinglé; les quatre autres ont pu servir à la fixation de pièces de vêtement (coiffe, guimpe, manches) attestant ainsi l'inhumation habillée.

Sur un ensemble de cent trente-trois individus soixantedouze sont des sujets immatures et soixante et un des adultes (trente-deux femmes et vingt-neuf hommes). Des anomalies importantes, par rapport à une démographie classique, apparaissent avec un déficit des enfants en bas-âge (essentiellement les 0-1 an et à un moindre degré les 1-4 ans) et une forte représentavité des enfants (5-9 et 10-14 ans), des adolescents (15-19 ans) et des adultes jeunes, tout particulièrement des femmes. Cette surmortalité se retrouve dans d'autres séries archéologiques (la fosse des pestiférés de 1720-1722 de la rue Leca à Marseille) ainsi que dans des registres paroissiaux pour les années de peste des XVIIe-XVIIIe s. La probabilité de l'inhumation des nouveaux-nés dans un autre cimetière, d'une émigration rurale féminine ou d'un recrutement lié à l'infirmerie (présence de chambrière) n'est pas à exclure dans un tel contexte.

Plus de la moitié de la population des adultes est affectée de lésions arthrosiques (65,57 %) et enthésiophytiques (63,93 %). La fréquence de ces maladies dégénératives, surtout d'ordre microtraumatique, concerne une proportion notable de jeunes adultes (22 % d'entre eux ont développé des enthésiopathies) et augmente après 30 ans. Leur localisation, en particulier à l'épaule, au poignet et au pouce, suggère certains gestes occupationnels répétitifs. Des différenciations de certaines atteintes, en fonction du sexe, sont

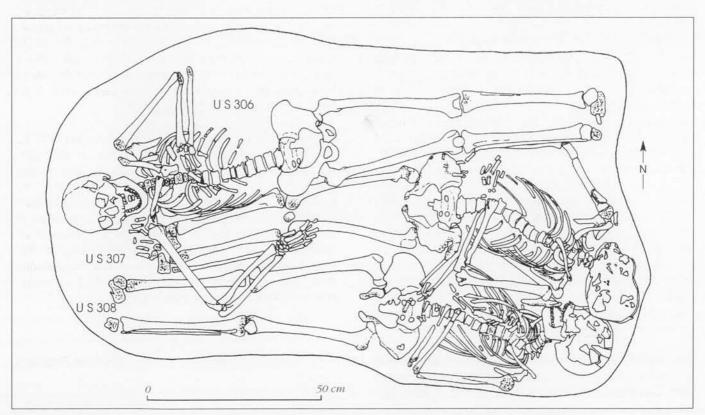


Fig. 37 — LAMBESC, Cimetière du hameau des Fédons. Sépulture 85. Relevé de R. Thiébaux d'après photo-segmentation de T. Maziers. (Mise au net : C. Louail)

perceptibles avec une prépondérance de l'arthrose de la hanche chez les hommes, de l'arthrose de la main, du genou et des anthésiopathies des membres supérieurs gauches chez les femmes. Plusieurs individus montrent des signes de séquelles de rachitisme carentiel alimentaire et/ou solaire ainsi que des pathologies infectieuses telle la tuberculose.

Actuellement il existe peu, voire pas d'exemple de cimetière présentant de semblables particularités. Ces premiers résultats, qui ont permis de cerner une petite communauté provençale de la fin du XVIe s. face à une situation de crise, seront complétés par une poursuite des études ; l'apport de la biologie moléculaire pouvant affirmer le diagnostic de la peste 8, ainsi que l'analyse

du cément dentaire, précisant la saison et l'âge au décès des individus ⁹, constituent notamment des perspectives applicables au site funéraire des Fédons.

Corinne Bouttevin, Dominique Castex, Nathalie Moreau, Patrick Reynaud, Philippe Rigaud avec la contribution de Olivier Dutour, Michel Signoli

8 Détection et amplification d'une séquence de *Yersinia pestis* en cours de réalisation par G. Aboudharam (Laboratoire de microbiologie des Professeurs D. Raoult et M. Drancourt, Faculté de Médecine, Marseille).

9 Etude prévue par H. Martin (Toulouse).

LAMBESC Hameau des Fédons

Moderne et contemporain

L'exploitation moderne des vallons du quartier de Farriol est attestée à partir du début du XVIe s. Dès cette époque sont mentionnées les bastides de plusieurs propriétaires et les parcelles de cultures qui en dépendent. Certains de ces bâtiments ont été occupés de manière permanente jusqu'à nos jours. Une étude de bâti (dont une grande bergerie isolée et quatre bâtiments ruraux) analysant les élévations et la stratification des sols, a pu être effectuée avant leur démolition 1. Ces constructions correspondent à des bastides, terme qui en Provence aixoise désigne des bâtiments d'exploitation agricole, occupés temporairement, suivant le calendrier des travaux agricoles.

L'ancienneté d'un grand bâtiment de plan rectangulaire. couvert par une charpente, a été déterminée grâce à l'analyse dendrochronologique des poutres, coupées en 1532-1533 et utilisées lors d'une réfection de la structure. Une grande construction, présentant un rezde-chaussée voûté et un étage partiellement conservé, pourrait également correspondre, par sa forme, à un bâtiment du XVIe s. Ce type d'architecture se retrouve dans la bergerie isolée au sud du vallon, qui appartenait probablement au même propriétaire. Pour chacune de ces bastides, des aménagements au cours des siècles postérieurs ont complété et modifié l'état originel. Deux autres bastides ont été aménagées au cours des XVIIe et XVIIIe s., quand les exploitants se seraient installés de manière permanente au centre de leurs possessions. L'une d'elles est installée de part et d'autre d'un four à pain mentionné au XVIe s. ; restauré à plusieurs reprises il présentait une sole en blocs de molasse et une coupole en briques de terre crue.

Les fouilles ont permis de mettre au jour une grande quantité de céramiques modernes et contemporaines dont certaines accumulées dans des dépotoirs des XVIIe et XIXe s. Les ateliers fournissant la vaisselle utilisée dans le hameau diffèrent suivant les périodes représentées. Il est ainsi possible de reconstituer le vaisselier rural de ces périodes et de retrouver une partie des circuits commerciaux des différentes officines de potiers. Son étude devrait permettre d'affiner la chronologie des constructions et éventuellement, de préciser l'époque d'installation permanente des paysans.

L'histoire du paysage et des bastides, du XVIe au XIXe s., est documentée par une série importante de registres cadastraux de l'Ancien Régime. La transcription de ces textes, ainsi que des recherches dans les registres d'actes notariaux, ont été effectuées conjointement au fouilles. L'exploitation des données reste encore à entreprendre après traitement informatique des cotes cadastrales et devrait permettre de suivre l'évolution de l'exploitation agraire particulière à ce type de contexte.

L'opération engagée sur les bâtiments ruraux détruits par les aménagements routiers annexes au TGV-Méditerranée a donc permis d'observer les formes architecturales des constructions vernaculaires, les bastides, et d'en déterminer l'évolution jusqu'à la réalisation du cadastre napoléonien au début du XIXe s. Ces informations apportent un regard nouveau sur un type de bâtiments jusqu'alors analysés à partir de l'élévation de leur dernier état et soulignent l'importance historique du "patrimoine de proximité" dont la restauration annihile les possibilités d'études.

Frédéric Raynaud

MARSEILLE Pavillons Bargemon, Daviel, Maison Diamantée et futur Musée César

Dans le centre-ville de Marseille, au nord du Vieux-Port, le site de l'Hôtel de Ville est délimité par la rue de la Prison à l'ouest, la rue de la Guirlande à l'est, la rue de la Caisserie au nord et par le quai du Vieux-Port au sud. La Maison Diamantée (XVIe s.), les pavillons Bargemon (XVIIe-XXe s.), Puget (XVIIe s.) et Daviel (XVIIIe s.) en sont les principaux éléments encore en élévation préservés de la destruction qui a anéanti le quartier en 1943.

Les projets de confortement des pavillons Daviel, Bargemon et de la Maison Diamantée entraînant la réalisation de terrassements et de détournements de réseaux menaçant les vestiges archéologiques conservés en sous-sol ont nécessité la mise en place d'opérations archéologiques pour la fin de l'année 1995 et le mois de janvier 1996. En outre, la libération des terrains occupés par la fouille des niveaux archéologiques médiévaux à l'emplacement du futur musée César a permis l'achèvement de la réalisation de la paroi moulée. Les terrassements inhérents à cette opération ont fait l'objet d'une surveillance archéologique.

Le pavillon Bargemon

L'intervention archéologique a porté sur les excavations destinées à la reconnaissance des réseaux, à la mise en place de tirants avec plots bétonnés pour le confortement du pavillon.

Les niveaux antiques sont matérialisés par la présence d'un dolium. Cette structure pourrait être rattachée à l'occupation du quartier par des entrepôts à dolia, précédemment observés dans la fouille de la place Jules Verne et partiellement conservés en place au Musée des Docks romains. Toutefois, l'isolement de cette structure, l'observation partielle du creusement de sa fosse d'installation et l'absence de fouille ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. Un habitat se transformant au cours de plusieurs états d'occupation et un apport de remblais comblant des fosses, dont la fonction reste indéterminée, datent aussi de l'Antiquité.

La période médiévale est matérialisée par des constructions civiles attribuées aux XIIIe-XIVe s. dans la partie ouest du pavillon, caractérisées par des élévations utilisant un appareil irrégulier de moellons en calcaire tendre. Un état de cave et ses substructions ont été confirmés dans l'angle nord-ouest du bâtiment. La période moderne est représentée par un bâti, essentiellement construit en blocs de calcaire jaune ou rose de la Couronne, dont la chronologie est délicate à établir. Les niveaux afférents à certaines de ces constructions contiennent de la céramique du XVIIe s. Un four à la fonction indéterminée, mis au jour à l'intérieur du pavillon, témoigne d'une activité domestique ou artisanale.

Un égout maçonné (orienté nord-est/sud-ouest), placé à l'est du bâtiment, fait partie d'un réseau d'évacuation des eaux du quartier pour cette période

■ La Maison Diamantée

Dans l'axe est-ouest parallèle au parement sud de la Maison Diamantée, le terrassement a permis de reconnaître une base quadrangulaire arasée construite en blocs de calcaire tendre (Couronne rose), aux parements enduits d'un mortier de chaux. Au nord-ouest de cette structure, l'amorce nord d'une voûte en briques, axée est-ouest, probablement antérieure à cette structure et se développant à l'origine sous la rue (couvrement d'une cave ?) a été aperçue sous le goudron. Dans la tranchée située parallèlement à l'est de la Maison Diamantée, les dalles de couverture d'un tronçon d'égout maçonné axé nord-ouest/sud-est et accusant un pendage du nord vers le sud, ont été identifiées. Cette structure est similaire à celle observée à l'est du pavillon Bargemon.

■ Le pavillon Daviel

Les travaux pratiqués à l'est du parement est du pavillon ont mis au jour une partie d'un égout maçonné axé nord-ouest/sud-est.

■ Musée César

Les terrassements effectués pour la partie orientée sud-nord de la paroi moulée traversent une trame urbaine et son bâti, démoli en 1943. Ceux de la partie orientée est-ouest (au sud), se situent dans l'ancienne rue des Olives, axée est-ouest, qui prend naissance perpendiculairement à la rue de la Prison, à l'angle nord-ouest du Pavillon Bargemon et vient rejoindre à l'est la rue de la Guirlande. Les informations restent lacunaires en raison de l'impossibilité de s'approcher du bord et de descendre dans les tranchées.

La période antique semble représentée par une séquence liée à l'activité maritime, précédemment observée lors des fouilles de la place Jules Verne. L'Antiquité tardive est matérialisée par un épais remblai où aucune structure n'a pu être distinguée.

Installés dans ce niveau et vraisemblablement synchrones de l'utilisation de la rue des Olives, un bâtiment (?) sur pieux (destinés à conforter les élévations dans un terrain instable) ainsi qu'un égout maçonné caractérisent les structures de la période moderne. La voûte en brique de l'extrémité ouest de la tranchée (est-ouest) peut correspondre à un état de cave, empiétant alors sous la rue, et pourrait participer de cette même période.

MARTIGUES Chapelle de l'Annonciade

Dans le cadre de l'étude préalable aux travaux de rénovation de la chapelle de l'Annonciade, classée Monument Historique, trois sondages archéologiques ont été réalisés de janvier à mars 1996. Joyau de l'architecture du XVIIe s., la chapelle de l'Annonciade est sise au centre de la ville de Martigues, en bordure sud du chenal de Caronte en limite nord-ouest de l'extension médiévale et moderne du quartier de Jonquières.

Destinés à reconnaître la nature des fondations du bâtiment et à repérer la présence de vestiges archéologiques en relation ou non avec la chapelle, les sondages se sont révélés à la fois instructifs et surprenants. A défaut de couches de terrain ou de structures révélant des vestiges d'un édifice antérieur, ou les transformations de la chapelle existante, ces sondages ont d'abord mis en évidence le mode de construction des fondations de la chapelle, en particulier au niveau de ses renforts extérieurs. Leurs soubassements, novés sur plus d'1 m de haut dans l'eau de la nappe phréatique, sont faits d'un massif de pierres et blocs liés au mortier qui s'appuie sur une fondation spécifique de pilotis de bois profondément enfoncés dans les alluvions quaternaires formant l'ultime remplissage géologique de la passe de Caronte.

Surtout du côté ouest en particulier, où la chapelle marque la rupture de pente avec les faibles hauteurs environnantes, l'un des sondages a révélé au-dessus du substrat marneux du miocène, les vestiges de deux occupations distinctes relatives à la Préhistoire récente et au début de l'âge du Fer. La première a trait au creusement d'une fosse dans le substrat de marne,

qui se trouve complètement novée sous le niveau actuel de la nappe phréatique. Son comblement où coexistent céramiques à gros dégraissant, éclats de silex de diverses provenances et déchets alimentaires (coquilles, os d'ovicapridés) est peu significatif et permet tout juste de lui donner une fourchette chronologique large, couvrant la fin de la période néolithique. La seconde, qui se présente d'une manière un peu identique, correspond au comblement rapide et homogène d'un dépotoir domestique appuyé sur le terrain naturel. Il comporte en particulier un mobilier céramique abondant et varié (poteries non tournées, céramiques claires tournées de Marseille, céramiques grises monochromes, amphores étrusques et grecques, céramique attique à vernis noir) qui permet de situer cette occupation dans la première moitié du VIe s. av. J.-C.

Malgré leur caractère limité, dû à l'exiguïté des sondages, ces découvertes revêtent une importance archéologique évidente. Pour la période néolithique, elles posent un jalon supplémentaire dans l'occupation humaine des rives du chenal de Caronte entre la station mésolithique de la Cacharelle et les habitats lacustres du Bronze final de l'Abion et des Salins de Ferrières. En ce qui concerne l'âge du Fer, l'occupation du site de Martigues dès le début du VIe s. av. J.-C., fournit ici les premiers éléments d'époque archaïque, peut-être préliminaires à l'installation durable qui marque l'Ile de Martigues du Ve au IIe s. av. J.-C.

Jean Chausserie-Laprée

MOURIÈS Chemin de Cagalou

Age du Fer

A la suite d'une découverte fortuite, une fouille d'urgence a été organisée en bordure du chemin rural de Cagalou. Le site s'inscrit dans une zone archéologique très vaste, connue notamment depuis les recherches de Fernand Benoit sur l'oppidum des Caisses de Saint-Jean. Une première nécropole protohistorique a déjà été fouillée au pied de celui-ci à Servanes, lors de l'aménagement d'un golf en 1988.

Trois secteurs distincts d'orientation nord-sud sont juxtaposés. Le chemin actuel reprend le tracé d'une calade empierrée de l'extrême âge du Fer. Il est bordé par un talus peu élevé en terre recouvert de blocs de pierre. La fouille du bas-côté est, le seul fouillé, a permis d'étudier trois *busta* perpendiculaires au chemin et qui sont établis dans des fosses aux parois rubéfiées. Au milieu de leur remplissage de charbons et de branches carbonisées ont été retrouvés plusieurs clous en fer. La même zone comporte aussi des fosses remplies de pierres. L'une d'elles correspond à une sépulture à incinération, mais les autres massifs, quoique associés à l'espace funéraire, sont dépourvus de tout reste humain. Leur rôle exact (marqueurs de l'espace funéraire, structures de culte...) est encore imprécis.

Six autres sépultures à incinération ont été étudiées, soit sous l'empierrement de la calade, soit à l'intérieur du talus bordant celle-ci. Deux d'entre elles ne comportent qu'un seul vase, l'urne cinéraire. Les autres sont plus riches en matériel céramique, notamment la tombe 010 où l'on dénombre quinze vases, la majorité étant accumulée sur trois niveaux. Par contre, le matériel métallique est très pauvre.

La nécropole commence à être utilisée dans ce secteur au cours de la deuxième moitié du ler s. av. J.-C. Elle est définitivement abandonnée dans les années vingt de notre ère.

Yves Marcadal

LES PENNES-MIRABEAU La Cloche

La campagne de fouille 1996 ¹ a permis de définir le type d'occupation d'une aire construite à ciel ouvert qui possédait trois grands foyers superposés (Aire 1 H11) et communiquait avec une grande pièce rectangulaire (3 H10) en grande partie comblée par des dolia qui peuvent provenir d'un étage ou, plus vraisemblablement, de l'effondrement de l'étage de la case 2 H10 sus-jacente.

Avant la chute de ces dolia, des tessons de vases ou autres objets (agrafe de ceinture) ont été dispersés sur le sol encore libre. En effet, les tessons d'un même vase ou objet céramique (passoire ou gril par exemple) étaient disséminés aux quatre coins de la pièce, comme par une volonté de destruction.

Dans l'angle nord-est, à côté d'un fond de dolium volontairement arasé et brûlé, se trouvait un amalgame de petits ossements humains et animaux, de boucles d'oreille, d'une bague de type suisse (Münsingen-Rain) et d'une rondelle en argent — visiblement vidés d'une urne cinéraire. Un peu plus loin fut recueillie une agrafe de ceinture en bronze de type germano-danubien (lochgürtelhaken) qui faisait certainement partie de l'ensemble nord-est (fig. 38).

En 1987, nous avions trouvé à proximité immédiate une urne cinéraire en plomb, percée de coups de *pilum* (trous de section carrée) qui nous avait fait soupçonner la présence d'un *héroön*. Les bijoux et ossements humains de 3 H10 étaient-ils contenus dans cette urne ? Ajoutons à cette ambiance funéraire trois blocs de résine de pin qui rappellent les éléments résineux et aromatiques découverts dans une tombe de chef à l'*oppidum* de Pech-Maho. En outre, seize fonds de céramique indigène avaient une croix incisée et un fond de campanienne une double croix. Nous n'avions jamais trouvé une telle concentration sur le site où les croix étaient rares, même sur campanienne, et fort dispersées.

Malgré le petit nombre d'ossements humains découverts soit dans l'angle nord-est de 3 H10, soit dans 1 H11, soit dans la rue R H11 (à la porte de 1 H11), il est tentant de considérer l'ensemble 1 H11/3 H10 comme une sorte d'ustrinum précédant une pièce réservée à l'urne cinéraire d'une personne particulièrement chère aux habitants du village.

1 Voir BSR PACA 1992, 149-150, 1993, 126-128, 1994, 151-152 et 1995, 167-168.

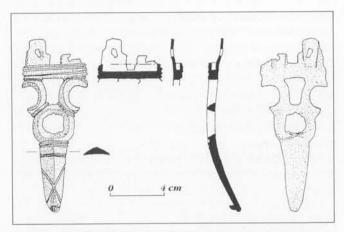


Fig. 38 — LES PENNES-MIRABEAU, La Cloche. Agrafe de ceinture en bronze (3 H10-046).

La fouille effectuée près de la balise, suite à l'autorisation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, a permis de constater que le caladage de la place PL F10/F11 se continuait jusqu'à un mur situé à la limite d'une remontée du sol rocheux (et du socle en béton de la balise). Le problème que pose ce mur, parce qu'il est dans l'alignement des murs des cases bordant la voie à ornières, est d'isoler la place PL F10/F11 et non d'en faire l'aboutissement logique que nous pensions de cette voie. Alors serions-nous en présence d'une sorte d'agora nécessaire à la vie publique de ce village ? Le mobilier recueilli fut fort maigre et peu intéressant, à l'exception d'une monnaie en bronze arverne rendue illisible par le frai.

En revanche, la structure 2 E11, mitoyenne avec la poterne PO E11, fut intéressante dans la mesure où il semble que ce fut une sorte de hangar ouvert sur la place et en partie taillé dans le rocher.

Nous avions espéré que la fouille de cette zone sommitale nous livrerait des témoins de la première occupation du site, mais pour l'instant cette première occupation semble avoir été éradiquée. La suite de la fouille, autour de la balise, pourra confirmer ou infirmer cette impression.

Louis Chabot

Moyen Age, Moderne

LA ROQUE D'ANTHÉRON Abbaye de Silvacane

Les abords

Les fouilles entreprises en 1993 aux abords de l'abbaye de Silvacane à la demande des Monuments Historiques ¹ se sont achevées à la fin de cette année. Les bâtiments situés entre la Porterie médiévale et la façade occidentale de l'abbatiale, en partie mis au jour par Michel Fixot dans les années 1980, ont été totale-

1 Voir BSR PACA 1993, 133, 1994, 156 et 1995, 170.

ment fouillés. La chronologie absolue comme relative de l'ensemble des structures retrouvées est à l'étude. Les zones fouillées ont été occupées à partir de la deuxième moitié du XIIe s. et abandonnées au cours du XIVe s. Dans l'état actuel des recherches, deux problèmes principaux se posent : l'analyse d'ensemble de toutes les structures découvertes depuis 1983 et l'interprétation des espaces ouverts comme fermés au regard des rares archives conservées. En effet, il a été impossible d'étudier les zones de contact entre fouilles anciennes et récentes. Certains espaces ont été bouleversés avant l'intervention archéologique, lors de la construction de l'espace d'accueil de l'abbaye ; d'autres encore n'ont pu être abordés faute de moyens. De plus, rien n'a permis en cours de fouille de caractériser l'utilisation des divers bâtiments et les textes connus à ce jour ne mentionnent que quelques fonctions (cuisine, infirmerie, hôtellerie, chambre de l'abbé (?), hôpital (?)) qu'il faut maintenant associer à la dizaine de pièces découvertes.

On observe parmi les structures les plus anciennes (XIIe s.), un nouveau "four à cloche" bien conservé et une large fosse creusée dans le sol naturel, peut-être pour récupérer du sable de construction.

La "cave" découverte l'année dernière plus à l'est de cet ensemble a été complètement fouillée. Conservé sur plus d'1,50 m de hauteur, le bâtiment a servi entre autres pour entreposer une grosse quantité de chaux. Fréquemment inondée, cette cave a été rapidement abandonnée (courant XIIIe s.). On peut peut-être l'identifier à un cellier mentionné dans une archive de la fin du XIIe s., ce qui en ferait une des plus anciennes constructions du site après l'abbatiale.

Des sondages au sud de la Porterie médiévale ont précisé l'importance des remaniements modernes de cette zone (XVIIe s. ?) dont on ne peut plus lire la configuration médiévale d'origine (pièce unique ?). Par contre, la présence du fossé délimitant une parcelle de terrain avant l'élévation de palissades puis de murs de clôture a été confirmée au sud de la Porterie. Une fosse de type silo comblée de fragments de parois d'argile rubéfiés a été repérée sous le fossé. Aucun des éléments de cet ensemble (fossé, fosse et fragments de four comblant la fosse) n'a été daté. Faut-il les associer aux

débuts de l'installation cistercienne ? A une occupation médiévale du site antérieure à l'arrivée des cisterciens ? A une occupation plus ancienne ?

La fouille s'est poursuivie le long du mur ouest du cloître à l'emplacement supposé de l'aile ouest de l'abbaye comprenant habituellement un cellier et le dortoir des convers. Aucune de ces structures n'a été retrouvée. Par contre, les traces de ce qui pourrait être l'abside d'une première chapelle (tranchée de récupération d'une structure semi-circulaire de plus de 6 m de diamètre) ont été mises au jour. La présence de ce bâtiment voire d'autres structures aussi anciennes (murs découverts sur la citerne plus au nord) auraient pu empêcher le développement de l'abbaye à l'ouest. La datation comme l'interprétation de cette structure en demi-cercle doivent maintenant être recherchées dans les archives. La bibliographie locale et ancienne fait effectivement référence à la présence d'ermites au cours du XIe s. qui auraient pu être à l'origine de l'établissement cistercien. Cette hypothèse est à vérifier.

Il faut signaler enfin l'analyse géomorphologique effectuée par Christophe Jorda au fur et à mesure de l'avancée des travaux, qui devrait nous donner une vision d'ensemble de l'organisation topographique primitive du lieu et nous permettre de mieux comprendre l'impact des divers aménagements hydrauliques cisterciens découverts.

■ Le réfectoire

Les travaux archéologiques qui suivent les projets de restauration des Monuments Historiques se sont aussi portés cette année sur le réfectoire de l'abbaye. Une analyse de la bibliographie et des murs du réfectoire a été faite au cours d'une petite intervention. Elle a permis de préciser l'état des connaissances actuelles du bâtiment. De nouvelles hypothèses ont été formulées qui devraient guider les futures études ainsi que les projets de restauration. Enfin, une restitution de la chaire du lecteur fortement endommagée mais dont il ne reste que très peu d'exemplaires en France a été proposée.

Nathalie Molina

Chalcolithique

ROQUEVAIRE Grand Vallon

Moyen Age, Moderne

Au nord-est du Massif du Garlaban, le Grand Vallon est un cañon d'orientation générale est-ouest, entre le Plan de l'Aigle et les Monts du Marseillais. Voie de communication ancestrale entre Allauch et Roquevaire, entaillé dans un calcaire bien compact percé de très nombreuses cavités, ce site a exercé une forte attraction sur les Préhistoriques en leur offrant refuges, lieux sépulcraux et sanctuaires. Les fouilles anciennes ont déjà permis une approche glo-

bale de l'occupation du massif. Plus récemment, les découvertes faites par mon fils Jean-Luc de gravures rupestres anciennes et protohistoriques ont permis de faire un premier pas dans l'étude de l'art postglaciaire du Massif d'Allauch. Enfin, Jean-Louis Segu découvrait en 1993, dans l'abri I du Grand Vallon, abri supérieur, auquel il donnera le nom d'abri Agostini, les premières peintures chalcolithiques signalées dans le Garlaban (fig. 39).

Abri I ou Abri Agostini

Situé en rive gauche du Grand Vallon et à son embouchure (alt : 400 m), orienté plein sud, il domine le talweg de plus de 50 m. L'entrée du sanctuaire, à 50 m du débouché de la sente d'accès sur la terrasse, est marquée, au niveau d'un gros bloc éboulé, par une ponctuation rouge de 3 cm de diamètre, peu visible et située à 1,50 m du sol. Débute ensuite une série de petites niches creusées dans un joint de strates, au toit surbaissé (80 cm de hauteur) et dont la profondeur varie entre 2 et 3,5 m, pour des largeurs allant de 2 à 5 m. L'ensemble forme un hémicycle de couleur orangée dominant une large dalle.

Abri I/A

Lorsqu'on se dirige vers l'extrémité de la terrasse, vers l'est, tout de suite après la dernière niche, le joint de strates se prolonge encore au-dessus d'un socle d'1 m de hauteur, creusé en cet endroit par une dernière niche, moins profonde que les quatre précédentes (1 m seulement) et au-dessus de laquelle, faisant face

au sud, on peut distinguer deux anthropomorphes arboriformes à membres multiples peints à l'ocre rouge et situés sur le front de strate, à 90 cm de hauteur et à 40 cm l'un de l'autre, sur deux petites surfaces planes ménagées dans une paroi très irrégulière et fragmentée.

Abri I/B, à l'est

En poursuivant, le long de la paroi, vers l'est, à 15 m des premières peintures, s'ouvre une dernière niche, plus haute et plus élevée, dont l'axe est formé par une fissure verticale constituant un égouttoir au sein duquel, à 1,80 m de hauteur, s'ouvre une petite alvéole ovalaire, de 20 cm de diamètre, ayant pu servir de réceptacle à l'eau de ruissellement avant que celle-ci ne soit à nouveau captée par une petite cuvette naturelle, au pied de la paroi. Sur le côté gauche de la niche, entre 80 et 180 cm au-dessus du sol est peint un panneau composé de huit sujets, plus ou moins bien conservés, qui ont été tracés à l'ocre rouge sur fond de paroi orangée : anthropomorphes et punctiformes.

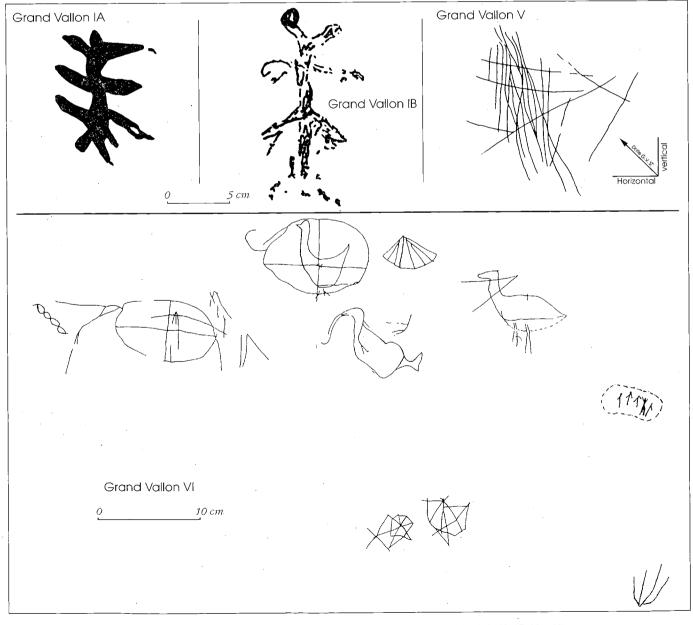


Fig 39 — ROQUEVAIRE, Grand Vallon. Relevé d'art rupestre dans les abris IA, IB, V et VI.

Abri V ou Abri Filou 1

Le plus à l'ouest des abris ornés, c'est aussi le plus bas, environ 25 m au-dessus du talweg, ouvert plein sud, d'une hauteur maximum de 7 m, d'une largeur de 7 m également. Un socle rocheux de 1,5 m de haut domine, à l'intérieur de l'abri, une terrasse encombrée par la végétation. Lorsqu'on regarde vers le fond de l'abri, on est tout de suite attiré par la paroi de droite, côté est, paroi inclinée et bien lisse, sur laquelle la partie centrale, jaune orangée, a été utilisée pour réaliser une fine gravure schématique linéaire composée d'un enchevêtrement de traits verticaux, pour la plupart coupés par des traits horizontaux et obliques.

1 Découvert en février 1996 par Cl. Coutton, T. Prima, B. et Ph. Grasset.

Abri VI ou Abri de l'Outarde 2

Situé sur la rive gauche du Grand Vallon, à l'embouchure, l'abri s'ouvre vers le sud et il est de dimensions assez vastes (15 m environ, pour une voûte surplombante qui peut atteindre 7 à 8 m de dévers). Les gravures sont situées au-dessus de la niche centrale, à l'endroit le plus surplombant et le mieux abrité. Ces gravures sont très fines, exécutées assez profondément à la pointe métallique. Rassemblées en un seul panneau de 60 cm de long sur 45 cm de large, elles sont situées entre 1,55 m et 1,25 m au-dessus du sol de la cavité. L'ensemble comprend treize "sujets" distincts qui constituent vraisemblablement un idéogramme.

Bernard Grasset

2 Cet abri a été découvert en avril 1996 par B. Grasset.

LE ROVE *Oppidum* Sainte-Maxime

Age du Fer

Dans le cadre d'une prospection et de sondages liés à l'implantation d'une ligne à haute tension, d'intéressantes observations ont pu être faites sur le site de l'*oppidum* de Sainte-Maxime. Localisé sur une éminence rocheuse, il se rattache au piémont nord de la chaîne de la Nerthe. Implanté sur ses derniers escarpements, il fait face à la plaine et à l'étang de Berre. Le côté oriental, détruit par un chemin d'accès au pylône, présente une déclivité permettant le passage par la crête à un plateau de 500 m², délimité par des abrupts au nord, à l'est et à l'ouest.

L'oppidum, découvert en 1970, recelait un riche mobilier du VIe s. Au cours de pillages, quelques murs furent mis au jour. Nous avons constaté que les structures bâties s'étendaient sur la pente nord ainsi que sur la pente occidentale. Enfin, le remplacement de l'ancien pylône EDF et la création d'un chemin ouvert sur le flanc oriental de l'éperon ont entraîné une nouvelle destruction des vestiges en laissant à découvert les extrémités est et nord du plateau où quelques arases de murs sont encore visibles. L'occupation sur le piémont nord semble dense. Plusieurs ruptures de pentes suggèrent une implantation du bâti en terrasses. Dans le vallon ouest, une voie à ornières, serpentant dans une brèche naturelle de la barre rocheuse et les mêmes types d'aménagements ont été observés. Quelques sondages ont donc été répartis sur sa partie sommitale ainsi que dans le vallon ouest.

Sur la plate-forme (fig. 40), plusieurs espaces composant un habitat structuré ont été reconnus sur une surface de 60 m². L'espace I est une unité de 4 m², située en bordure occidentale de la falaise, constituée de trois murs. Cet espace se referme au sud (seuil ?). Au nord de l'espace I, trois murs délimitent la superficie de l'espace II, légèrement plus petit. Sa limite nord correspond à un lambeau de mur d'orientation est-ouest, très abîmé. L'accès à cette pièce semble se faire par le nord-est.

L'espace III couvre une superficie de 8 m², limitée de part et d'autre par deux murs, et communique avec les espaces I et II. Le mur est, dans sa partie nord très arasé, correspond peut-être au bouchage d'un seuil donnant accès à l'espace IV. La disposition des maçonneries suggère une aire de circulation. Cette rue paraît desservir les espaces I, II, IV. Ce système semble correspondre à ce que l'on connaît au quartier de l'IIe à Martiques.

A l'est de l'espace III, une pièce de proportion plus importante (20 m²) a été dégagée dans sa totalité. Cette unité de plan rectangulaire (espace IV) est définie par trois murs et par la limite rocheuse méridionale. Le remplissage stratigraphique est faible (0,40 m). Une plaque-foyer est située contre un mur.

Situé dans la partie orientale du secteur, l'espace V a été partiellement dégagé et semble aussi correspondre à un espace-rue. Un sondage pratiqué contre M1 indique une stratigraphie caractéristique des niveaux de circulation (série de recharges). Enfin, un dernier mur a été repéré sur environ 1 m, à l'est de l'espace V, de direction est-ouest. Ce massif soigné, à double parement constitue l'amorce d'un nouvel espace.

Les dégagements opérés font apparaître des petites unités d'habitation contiguës et de superficie modeste (4 m²). L'espace IV correspond indubitablement à une pièce à usage domestique (présence d'une plaquefoyer). Les pièces I et II sont séparées de l'espace IV par une aire large de 1,50 m, reconnue sur 8 m², probablement un passage permettant d'accéder aux espaces I, II et peut-être IV. En conclusion, ces éléments confirment la présence d'un habitat perché organisé, pour ce que l'on peut en voir, en "îlots" desservis par deux ruelles (espaces III et V). Ces vestiges ne se limitent pas à la surface fouillée et se poursuivent vers l'est.

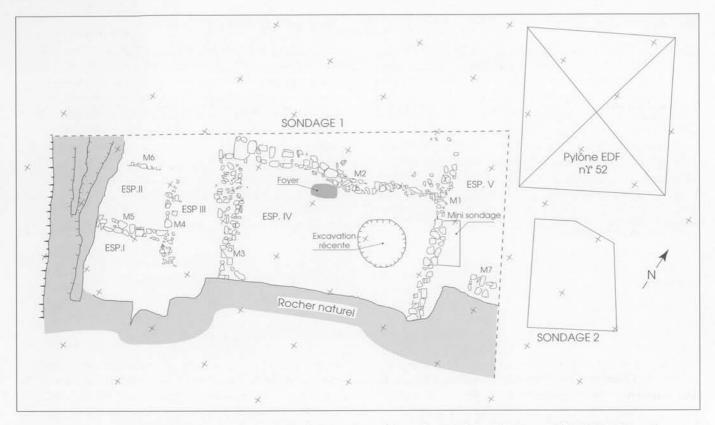


Fig. 40 — LE ROVE, Oppidum Sainte-Maxime. Relevé des vestiges de la partie sommitale (A. Tavarez, E. Yebdri, Y. Mathonnet).

La datation est surprenante au regard des découvertes anciennes qui s'accordaient à donner comme terminus post quem le milieu du VIe s. av. n. è. La séquence la plus ancienne observée ne remonte pas au-delà des années 325 av. n. è. Cependant, un nombre important de fragments de céramiques résiduelles corrobore malgré tout les résultats de la prospection. Quelques hypothèses sont envisageables : soit les populations indigènes des IVe et IIIe s. av. n. è. se sont installées sur des niveaux anciens des VIe s. et peut-être même sur ceux de l'âge du Bronze (attestée par un fragment de tasse à anse ad ascia et par une hache polie en roche ophiolithique) en les oblitérant, soit il y a eu un déplacement de l'habitat vers le sommet dans la deuxième moitié du IVe s. av. n. è.

D'autres sondages ont été entrepris dans le vallon ouest pour vérifier la présence d'éléments (murs) repérés en surface. Les sondages 3 et 5 n'ont livré aucune séquence archéologique.

La position du sondage 4 a été justifiée par la présence d'un mur orienté nord-ouest/sud-est, vu en surface et reconnu sur toute la largeur du sondage. Un important niveau de démolition recouvrait la totalité du sondage (blocs, fragments d'argile crue, lambeaux de pisé et nombreux tessons de céramiques modelées, claires massaliètes). Enfin, un décapage mené sur 16 m² à l'ouest du mur a mis en évidence un horizon de limon brun, riche en charbons, en cendres, en faune et en céramiques. Cet ensemble correspond à l'abandon d'un espace à vocation domestique encore utilisé à la charnière du IVe et du IIIe s.

Le sondage 6 se trouve à l'ouest, en bordure de la voie qui traverse le vallon à proximité d'un énorme bloc de calcaire dont la localisation ne nous semblait pas fortuite. Un mur à double parement prenait naissance à la base de ce rocher et se développait vers le nord sur 1,50 m. Un niveau sablo-limoneux beige-orangé contenait de nombreux fragments de céramique non tournée.

En conclusion, ces investigations ont mis en évidence une première fréquentation du site à l'âge du Bronze moyen / final, occupation, que l'on est tenté de mettre en relation avec le site voisin du Camp de Laure. D'autre part, un site modestement estimé à 500 m2 voit sa superficie décuplée par la découverte de structures (murs) que l'on peut associer à des éléments de la culture matérielle (céramiques et monnaies). Une opération plus étendue serait sans doute d'un grand intérêt.

Catherine Richarté, Eric Yebdri en collaboration avec J. Chausserie-Laprée, Y. Mathonnet et Fl. Verdin

SAINT-PAUL-LES-DURANCE Saint-Paul/Cadarache

La surveillance d'un tracé linéaire du Gaz de France entre Saint-Paul et Cadarache a nécessité une prospection et une évaluation ¹ dans un secteur proche d'une motte castrale, Saint Peyre, qui domine la vallée de l'Abéou. Les résultats se résument à la présence d'un niveau XVIIe s. constant — paléo-sol, surface rubéfiée, cailloutis... — à environ 60 cm du

1 En collaboration avec Sylvie Mathie pour la prospection et avec Michel Maurin pour l'évaluation.

niveau actuel, et à la présence de traces agraires au débouché du vallon de Mallabé.

Ces dernières, en forme de vagues plusieurs fois remaniées, contiennent un peu de céramique modelée et du silex. Elles pourraient correspondre à une mise en culture de la vallée à l'époque néolithique, mais l'hypothèse reste à confirmer.

Martine Moerman

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Glanum, porte charretière

Age du Fer

Une dernière campagne de fouille ¹ sur la porte charretière de Glanum s'est déroulée en juillet. Elle a permis d'achever des sondages commencés dans une zone malheureusement très perturbée par la construction d'un égout moderne. La fouille des niveaux profonds a permis de préciser la date du premier rempart actuellement attesté, qui n'est sans doute pas antérieur au VIe s. av. J.-C. La tombe de l'âge du Bronze fouillée en 1995 n'entretient donc au premier abord aucune

1 Voir BSR PACA 1994, 158 et 1995, 173-174.

relation avec les remparts. Un autre sondage profond en avant de la tour carrée hellénistique a permis de retrouver une stratigraphie du VIe au IIe s. av. J.-C., ce qui devrait faciliter l'interprétation chronologique de l'ensemble.

Le passage charretier est aujourd'hui rebouché et devrait faire l'objet dans un proche avenir d'une mise en valeur de la part des Monuments Historiques.

Henri Treziny et Jean-Louis Paillet

Age du Fer, Gallo-romain

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Glanum et Saint-Paul-de-Mausole

Moyen Age, Moderne

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une vaste étude sur l'alimentation en eau de *Glanum* et de ses environs à l'époque antique et de Saint-Paul-de-Mausole aux époques médiévale et moderne. Elle s'intègre dans la suite logique de la recherche que nous avons conduite depuis 1993 ¹. Cette étude est en outre indissociable d'un vaste travail de prospections effectué dans les Alpilles et dans la plaine de Saint-Rémy, aux environs de *Glanum*, afin d'en déterminer les installations hydrauliques (barrages, retenues, canaux) et défensives (remparts protohistoriques et "hellénistiques") au cours des différentes phases de son histoire.

La campagne 1996 a été consacrée à la suite de nos prospections, à l'étude préliminaire de l'aqueduc "médiéval" de Saint-Paul-de-Mausole (deux sondages) et à un sondage sur deux structures hydrauliques antiques sises dans la cauea du cosi detto théâtre. Les prospections ont permis de retrouver certaines installations hydrauliques oubliées et d'en repérer d'autres inconnues et inédites, ainsi que plusieurs portions des remparts antiques de Glanum.

Deux sondages sur l'aqueduc "médiéval" ont permis d'éclairer cette installation par ailleurs connue par les

d'éclairer cette installation par ailleurs connue par les 1 Voir BSR PACA 1993, 140-141, 1994, 156-158, 1995, 172-173. textes dès le XIIe s. La fouille de deux "canaux de surverse latéraux" et la mise au jour de fragments de canalisation en terre cuite vernissée (XVIIe s.) suggèrent que l'ensemble de l'aqueduc du vallon Saint-Clerg est la reconstruction d'époque moderne d'un ouvrage antérieur dont on n'a pas encore trouvé les traces pour l'instant. Cet aqueduc prenait manifestement sa source près de la petite chapelle dédiée à saint Clerg et possède encore, à proximité de là, une vaste chambre souterraine de décantation couverte par une série de dalles portées par des arcs parallèles appareillés. Le sondage effectué dans la cauea du cosi detto

Le sondage effectué dans la cauea du cosi detto théâtre, outre le nettoyage d'un grand collecteur venant du vallon Saint-Clerg, a révélé une canalisation couverte, en forme de U, composée d'éléments en pierre emboîtés et maintenus ensemble par une technique de construction exceptionnelle. L'absence de mortier, de béton de tuileau et de crampons suggère une datation haute (première moitié du IIe s. av. J.-C.?). Cette canalisation provient du vallon Saint-Clerg et son origine reste à déterminer mais attesterait d'une adduction d'eau vive dès l'époque préromaine.

Sandrine Agusta-Boularot, Michiel Gazenbeek, Jean-Louis Paillet

LES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER Cabassole

L'opération menée cette année, dans le cadre du programme de recherche "Delta du Rhône" du SRA, fait suite à une campagne de sondages effectuée en 1994 ¹, qui avait révélé la présence de sépultures à inhumation du VIe s.

Le site se trouve à proximité immédiate de l'étang de Vaccarès et à une cinquantaine de mètres de l'un des bras fossiles du Rhône (Rhône de Saint-Ferréol). La collaboration active de Gilles Arnaud-Fasseta, géomorphologue, a permis une appréhension géographique du site, des conditions d'implantation et d'occupation humaine dans ces terres à priori hostiles.

Trois zones de fouille ont été ouvertes (soit 250 m²), afin d'apprécier l'occupation dans son extension topographique et historique, et des prospections minutieuses ont été effectuées, notamment des coupes le long de l'étang de Vaccarès, mais également des terres actuellement immergées. Ces investigations ont permis la mise au jour de niveaux d'habitat, d'une sépulture et de structures artisanales diachroniques, se répartissant sur près de quinze siècles, avec un important hiatus pour les périodes hellénistique et romaine :

Ve-IVe s. av. n. è.

Cette période est illustrée par une vaste zone (30 m/10 m), déjà recensée dans la *Forma Orbis Romani* ², actuellement immergée dans l'étang de Vaccarès à -0,70 m NGF. Cette zone recèle du matériel céramique et amphorique attribuable aux Ve-IVe s. av. n. è. (coupes attiques à figures rouges, amphores massaliètes...). Il demeure encore difficile d'interpréter la nature exacte de l'occupation : il peut s'agir d'un secteur d'habitat.

VIe-VIIe s. de n.è.

Cette phase est démontrée sur le site en différents endroits, principalement par une zone d'habitat à l'est et une zone de nécropole à l'ouest.

Voir BSR-PACA 1994, 161 et 1995, 193-194.
 Voir Forma Orbis Romani 1936, fasc. V, n° 413.

La zone d'habitat comprend une succession de niveaux de sols liés à un mur. Il s'agit de sols en terre battue, dont le premier comprend un petit foyer domestique, et de murs en pierres sèches, ce qui confère à l'ensemble un caractère assez fruste. L'épaisseur des niveaux (40 cm environ) ainsi que la densité et la contemporanéité du matériel laissent penser que ces sols ont été utilisés durant un laps de temps assez court, ou alors qu'ils n'étaient pas utilisés de façon permanente. L'hypothèse d'une occupation saisonnière peut être corroborée par les observations géomorphologiques, qui attestent pour cette période de fréquents et violents débordements du Rhône.

La zone funéraire est constituée au total de huit sépultures à inhumation groupées en deux "îlots" distincts ; toutes ces sépultures sont synchrones et sont à mettre en relation avec la zone d'habitat. La sépulture fouillée cette année est, à l'instar des sept autres, une sépulture à inhumation primaire ne comportant aucun dépôt funéraire. Son intérêt, outre bien sûr celui de former avec les autres un ensemble homogène, réside dans le fait que le défunt reposait dans un coffre de bois vraisemblablement dépourvu de fond.

Ces deux zones sont distantes de plus de 50 m, et attestent donc d'une occupation de courte durée, avec l'habitat bien séparé des zones de nécropole.

■ VIIIe-Xe s.

Cette phase est bien représentée sur l'ensemble du site, avec exclusivement des structures domestiques et artisanales s'installant directement sur les structures antérieures.

Plusieurs fosses dépotoirs et fosses foyers, contenant essentiellement du mobilier céramique et faunique, attestent de la présence certaine d'un habitat proche. Un muret, un fossé et deux petites structures de cuisson, servant peut-être à produire de la soude à partir de la combustion de la salicorne, forment un ensemble reflétant une activité artisanale, dont la nature exacte reste encore à préciser (un artisanat lié au verre est envisagé).

Anne Richier

Diachronique

SALON-DE-PROVENCE Carte archéologique

Il était important de mieux connaître d'un point de vue archéologique cette vaste commune fortement urbanisée. L'approche préliminaire a été habituelle (consultation des archives, de la bibliographie, de la cartographie). Au sol, tout n'a pu être vérifié, en raison de vastes appropriations de garrigues (domaine de la

Toupine ou de Roquerousse) ou de zones militaires fermées (école de l'air). Ainsi deux sites gallo-romains signalés dans d'anciennes publications sont inaccessibles. D'autres sites, comme aux Canourgues, ont été recouverts par l'urbanisation récente.

Quatre parties de terroir ont été distinguées :

- La Crau occupe tout le territoire à l'ouest du centre ville. Les prospections ont montré que seule la Crau naturelle (non labourée) conserve des vestiges, essentiellement liés à une exploitation de type pastoral.
- La vallée de La Touloubre, aux sols limoneux fertiles, au sud et sud-est, est en partie oblitérée par la base aérienne et la zone commerciale.
- La chaîne des Costes, plissement calcaire pyrénéen qui poursuit les Alpilles à l'est, est un secteur privilégié d'habitats de hauteur, marqué par la présence de carrières à toutes les époques. Le bourg ancien de Salon est élevé sur un pointement calcaire isolé en avant de cette chaîne.
- Le piémont de Roquerousse, au nord, sur un substrat de galets de la Crau, est couvert par les colluvions quaternaires originaires des Alpilles et des Costes, ainsi que par des limons fournis depuis le XVIe s. par l'irrigation avec le canal de Craponne. Le recouvrement récent conserve les sites mais entrave la lisibilité du terrain.

La ville est mal connue. Un habitat des âges du Fer I et II a été découvert en fouille à l'Empéri, sans qu'on puisse en tirer la conclusion qu'une ville existait là à cette époque. Aucun niveau gallo-romain n'a été rencontré ; au contraire la via aurelia ignore la ville pour desservir *Pisavis* (Saint-Jean-de-Bernasse) à 2 km au sud-est. Des mentions de Salon apparaissent à partir

du IXe s., sur un cartulaire perdu depuis. Des mentions du *castrum salone* sont certaines aux Xe et XIe s. Les deux églises majeures de Salon (Saint-Michel et Saint-Laurent) sont respectivement des XIIIe et XIVe s. Les accroissements successifs du bourg primitif sont visibles sur les plans anciens, avec un développement fort au XIVe s., comme l'indique la position très excentrée de la collégiale gothique Saint-Laurent.

Dix sites étaient enregistrés avant la prospection. Quatorze, connus mais non fichés, ont été vérifiés puis enregistrés. Neuf sites totalement nouveaux ont été découverts. Au total, trente-trois sites sont maintenant recensés sur la commune. Ces sites appartiennent aux périodes suivantes (plusieurs datations possibles par sites). Préhistoire : trois. Protohistoire : six. Galloromain : quatorze. Moyen Age : neuf. Moderne : un. Indéterminé : un.

Le travail n'est pas terminé, notamment en raison de la grande étendue de la commune (plus de 7 000 ha). Si le mitage de la campagne par les villas modernes rend pratiquement inutile une prospection systématique plus près de la ville, il reste à accentuer les prospections dans les secteurs peu urbanisés de Roquerousse (sites de hauteur, abris sous roche) et à l'ouest de la Crau salonaise.

Lucas Martin

VELAUX Roquepertuse

Age du Fer

La campagne 1996 a été consacrée, d'une part à l'exploration de la base de lambeaux que la fouille précédente n'avait pu atteindre, et d'autre part, à quelques sondages supplémentaires sur les terrasses contiguës à la zone 1, de manière à faciliter les travaux d'aménagement et d'assainissement du site 1. A l'issue des travaux, le secteur du "sanctuaire" a fait l'objet d'une première présentation au public. La restitution d'une construction protohistorique et les objets les plus remarquables découverts au cours des recherches récentes ont été exposés le même jour (18 décembre).

Nous avons pu cette année compléter le plan de l'habitat au premier âge du Fer. Deux "cabanes", probablement disposées en L, ont été mises en évidence sur la pente. Le mobilier découvert est riche et très bien conservé sur le sol incendié de cette période.

En ce qui concerne l'occupation du IIIe s. av. J.-C., les travaux se sont concentrés autour de la porte aménagée dans la courtine. Le dispositif de fermeture a pu être étudié avec précision. On notera, dans les

niveaux d'effondrement situés au pied de la fortification (terrasse 2), la présence de deux fragments de statues, découverts pour la première fois en place depuis la reprise des fouilles sur le site.

Les autres lambeaux explorés ont livré de nombreux indices relatifs à l'organisation spatiale de la terrasse 1 : à l'est, deux marches en bois (carbonisé) permettent d'accéder à un petit espace couvert riche en vases de réserve en argile crue, contenant des graines brûlées ; à l'ouest, deux fosses servant d'assise à des doliums ont été découvertes cette année, complétant ainsi la série déjà mise en évidence dans le secteur du "cellier" d'H. de Gérin-Ricard.

Enfin, la fouille de la terrasse supérieure (terrasse 5), a livré plusieurs stèles anciennes, à peine équarries, disposées de manière à asseoir les constructions postérieures.

> Philippe Boissinot et Brigitte Lescure

1 Voir BSR PACA 1992, 155, 1994, 164-166 et 1995, 177-178.

VERNÈGUES L'Héritière II

En mai 1996, des sondages liés au passage du TGV-Méditerranée dans le vallon de Cazan ont mis en évidence une occupation du Chasséen récent, confirmée par une datation C 14 (ARC 1484) effectuée sur les charbons provenant d'un foyer. Elle donne un intervalle de 3690 à 3380 av. J.-C. en datation calibrée.

Les structures

Un silo ou un puits, comblé d'un sédiment hétérogène riche en matériel (céramique, silex, ossements d'animaux et galets), contenait une double inhumation composée d'une calotte crânienne et d'un individu en décubitus dorsal. Ce dernier était accompagné de céramiques déposées en offrande, dont deux en particulier près de la tête.

Un fossé a été dégagé sur la largeur de l'emprise, c'est-à-dire sur 17 m de long. Le comblement contenait de la céramique, du silex, des galets utilisés ou non et des ossements d'animaux, ce qui semble indiquer un dépotoir domestique.

Deux foyers correspondraient à des structures de plein air installées à l'extérieur des habitations. Leur profondeur est proche du maxima observé d'habitude dans ce genre de structures (30 cm), ce qui indique que l'arasement du site a été assez faible et qu'il y a de fortes probabilités de retrouver aux alentours d'autres traces d'habitat et d'activités humaines bien conservées.

Le matériel céramique

L'analyse de huit cent trente-trois tessons a permis de déterminer au moins cent quinze individus. Le fossé et la sépulture ont livré des formes céramiques comparables (coupes, écuelles, vases à col, vases globuleux en proportions équivalentes). Les traits caractéristiques de cette série sont le faible éventail de formes céramiques, l'abondance d'écuelles carénées, la rareté des décors. Les préhensions perforées sont également abondantes. Seules quatre céramiques portent un décor gravé. Cette série présente des affinités avec les ensembles céramiques provençaux du Chasséen récent (grotte C et grotte de l'Eglise à Baudinard, Baume de Fontbrégoua à Salernes — Var —, grotte Murée à Montpezat, aven de Vauclare à Esparron-du-Verdon — Alpes-de-Haute-Provence —).

Le matériel lithique

La série lithique du site de l'Héritière II se compose de soixante-dix pièces, parmi lesquelles on dénombre quarante-trois supports laminaires (61 % de la série) et quelques éclats de remise en forme. On notera toutefois l'absence de nucléus ainsi qu'une forte disproportion dans la constitution de l'outillage : aucun géométrique, aucune pièce à retouches bifaciales, abondance du groupe des burins et des pièces à retouches et enlèvements latéraux.

L'origine de la matière première a pu être reconnue pour soixante-six des soixante-dix pièces. Les matériaux exogènes représentent 91,5 % de l'ensemble ; parmi ceux-ci, on trouve de l'obsidienne, présente sur le site sous la forme de deux lamelles. Son origine reste incertaine (îles Lipari ou Sardaigne ?). La seule roche locale exploitée est la métabasite à glocauphane (deux éclats dont l'un est transformé en hache polie), provenant sans doute de la Durance.

L'étude technologique de la série fait apparaître des caractères particuliers qui évoquent ceux reconnus dans les ensembles attribués au Chasséen récent du type Trets: traitement thermique (systématique?) des nucléus (plages mates sur lamelles débordantes et éclats de remise en formes), stigmates de préparations latérales (exécutées à partir des flancs du nucléus ou de la table de pression), talons linéaires et angle de chasse aigu entre le plan de pression et la surface de débitage. Des singularités peuvent cependant être retenues, comme par exemple le débitage par pression de certains produits réalisé à partir d'éclats-nucléus (procédé cependant déjà reconnu dans la série de La Cabre (Saint-Raphaël, Var) d'après D. Binder et V. Léa).

Cette petite série témoigne notamment d'une activité de taille locale, en priorité à partir de silex blonds crétacés, sans doute préalablement purgés de leur cortex sur le lieu même de leur extraction. L'absence de certains groupes d'outils, pourtant bien représentés dans d'autres séries (géométriques, armatures), pourrait donner au site de l'Héritière II un statut d'habitat particulier (la présence de meules, de molettes et de pierres à cupules va dans le sens de cette interprétation).

Ce site chasséen se compose de peu d'éléments : un silo-sépulture, deux foyers et un fossé, mais si l'on tient compte de la petite taille de l'emprise (environ 15 m de large), ainsi que de la richesse en matériel des structures, il s'avère être d'un grand intérêt. Ce type de site de plein air présente généralement des structures éparpillées sur une surface assez grande pouvant atteindre plusieurs hectares, et le site de l'Héritière II pourrait correspondre assez bien à ce schéma. L'occupation du vallon de Cazan au Néolithique moyen, déjà attestée par des observations faites en prospection, est confirmée par les découvertes de l'Héritière II. Celles-ci ne sont que ponctuelles, mais semblent démontrer l'existence à cet endroit d'un site important.

Philippe Chapon, Anne Hasler et Stéphane Renault

VERNÈGUES Communaux de Saint-Cézaire

La nécropole des Communaux de Saint-Cézaire a fait l'objet à l'automne 1995 d'une campagne d'évaluation liée aux travaux du TGV-Méditerranée. Une voie empierrée, semblant mener au temple antique de Château-Bas, a été mise en évidence, ainsi qu'une nécropole à incinération en usage entre la seconde moitié du ler s. et la fin du IIe s. de n. è. ¹. En février 1996, une seconde intervention a permis de nouvelles découvertes.

Fosses à incinération

Un ensemble de douze fosses à incinération a été mis au jour, portant ainsi à quarante-neuf le nombre de sépultures de cette nécropole. Les aménagements de couverture étaient constitués par des assemblages de tuiles à plat ou en bâtière, par des plaques de marbre ou encore par une base de broyeur à olives (molla olearia) retaillée.

Les offrandes funéraires comportaient, dans la plupart des cas, une lampe à huile et un balsamaire. L'obole à Charon est représentée par des fragments de monnaies découpées intentionnellement au burin.

Des amphores, plantées dans le comblement supérieur des fosses, ont été mises en évidence dans près de la moitié des cas. Elles étaient le plus souvent la tête en bas et ont été interprétées comme des conduits à libations. Elles devaient participer à la matérialisation des fosses en surface, car aucun

1 Voir BSR PACA 1995, 181-182.

recoupement de sépultures n'a été observé. La signalisation devait être assurée, en outre, par des stèles dont on a retrouvé un exemplaire, utilisé en réemploi aux abords de la nécropole.

■ Un four à chaux

A quelques centaines de mètres, le comblement d'un four à chaux a livré de nombreux fragments de statuaire et d'architecture funéraire qu'il est difficile d'attribuer avec certitude à la nécropole. Ce four et un ensemble de charbonnières ont pu être datés de l'époque médiévale par une analyse par C 14 qui a donné l'intervalle 1160 - 1280 en datation calibrée. Ils paraissent démontrer un renouveau de l'exploitation du terroir de Vernègues au Moyen Age.

■ Conclusion

Le site des Communaux de Saint-Cézaire relance la problématique sur le vallon de Cazan par la découverte d'une voie inédite et prolonge d'un siècle l'occupation antique qui, jusqu'à présent, n'avait pas livré de vestiges postérieurs à la fin du ler s. ap. J.-C. La nécropole elle-même présente des caractéristiques novatrices, tant au niveau de l'étude des incinérations que par la présence des amphores plantées qui, dans l'état actuel de nos recherches, paraît être un cas unique en Gaule romaine.

Philippe Chapon

VITROLLES Le Griffon

Age du Fer

Le site du Griffon se trouve sur la commune de Vitrolles, sur un plateau de forme triangulaire. Le sommet, plat, est entouré par un escarpement de quelques mètres de hauteur, doublé d'une forte pente sur les côtés ouest, nord et est. L'ensemble couvre un peu moins de 3000 m². Durant l'été 1995, un incendie a ravagé le plateau et ses abords, ce qui a permis de repérer plusieurs murs affleurant parmi lesquels se dessinait un vaste bâtiment rectangulaire comportant un seuil délimité par deux blocs dressés de chant. L'occupation, très brève, se situe au début IIe s. av. J.-C., puis le site a été détruit par un incendie et abandonné.

La grande salle rectangulaire, de plan légèrement trapézoïdal, occupe toute la largeur du plateau. Les murs mesurent environ 1,05 m d'épaisseur. Leurs parements sont bâtis à l'aide de blocs de grandes dimensions tandis que la partie médiane emploie des pierres plus petites noyées dans un liant limono-argileux. L'accès se fait par une large porte de 1,65 m, décentrée vers le nord. Les piédroits sont constitués de deux blocs rectangulaires posés de chant. A l'intérieur, dans l'axe du bâtiment, un bloc servait probablement de support à la couverture. D'après son emplacement, on peut restituer trois bases de piliers divisant l'édifice en deux nefs. Un sondage a livré plusieurs couches de destruction et deux sols d'occupation.

La fonction de cette pièce reste à préciser. Il semble que la monumentalisation du bâtiment, directement desservi par une grande rue aménagée d'un trottoir, indique une fonction prestigieuse à caractère social, politique et/ou cultuel, à l'image des bâtiments dits publics d'autres sites.

Plusieurs sondages ont permis de comprendre l'environnement immédiat de la grande salle. En face de la porte de la grande pièce rectangulaire, part une rue d'environ 4 m de largeur, bordée sur le côté sud d'un trottoir. D'autres portions de murs plus étroits appartiennent à des îlots. L'un d'eux compte au moins deux pièces et vient s'appuyer sur la grande salle. Un autre est implanté en bordure de l'escarpement sud. Le versant sud-ouest a également fait l'objet d'aménagements sans doute liés à un système d'accès et de fortification.

Florence Verdin

SAINT-MARTIN-DE-CRAU ET ISTRES Plaine de la Crau

La campagne de 1996 a permis de poursuivre les recherches sur le groupe du Petit Abondoux (Saint-Martin-de-Crau) et d'entreprendre le dégagement du bâtiment de La Brune d'Arles (Istres).

Le Petit Abondoux

Les efforts ont porté sur le dégagement des deux enclos successifs découverts contre le flanc ouest de la bergerie PA1, dégagée les années précédentes ¹. Il s'agissait de palissades en poteaux de bois et lacis de branchage, calées dans une tranchée par de gros galets. Un système de porte en chicane étroite devait certainement permettre le comptage des bêtes. Le matériel retrouvé dans les enclos confirme les datations obtenues pour la bergerie, soit entre le milieu du IIe et le milieu du IIIe s.

La Brune d'Arles

En bordure d'une voie (ancienne draille des troupeaux de Martigues à Saint-Martin) a été dégagé un bâtiment de forme à peu près rectangulaire (fig. 41) de 32,50 m de long sur une largeur variant de 24,5 à 27,7 m. Trois côtés sont à peu près rectilignes mais le quatrième, à l'ouest, présente une flexure très nette à 5 m de l'angle nord-ouest, le seul des quatre angles qui s'approche des 90°. Sur tout le périmètre conservé et dégagé, aucune porte n'est visible, mais l'angle sud-ouest est

1 Voir BSR PACA 1994, 168-169.

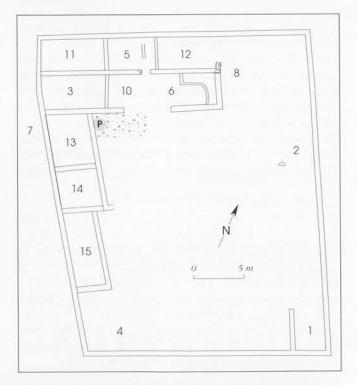


Fig. 41 — SAINT-MARTIN-DE-CRAU ET ISTRES, Plaine de la Crau. La Brune d'Arles (Istres), plan d'ensemble des vestiges et numérotation des espaces de fouille (plan F. Laurier).

totalement détruit par des terrassements modernes, et il est probable que la porte se situait à cet endroit, disposition adoptée systématiquement sur les bergeries d'époque romaine.

La partie centrale de ce quadrilatère de 845 m² était occupée par une grande cour (n°9) dans l'angle nordouest de laquelle était creusé un puits. Les deux grands côtés (est et ouest) et le petit côté nord étaient bordés par des constructions. Dans l'état actuel des recherches, on peut en faire la description suivante : contre le mur est existait un seul espace fermé (n°1) à l'angle sud-est, large de 3 m. Au nord de celui-ci n'a été retrouvée qu'une pierre de forme irrégulière mais à la surface aplanie, située dans le prolongement du mur fermant l'espace n°1 ; elle peut correspondre à une base de pilier. On pourrait donc imaginer, le long du mur oriental, une galerie prolongeant l'espace bâti de l'angle sud-est. Contre le mur ouest étaient bâties plusieurs pièces (13, 14 et 15) dont la façade se trouvait à 4 m du mur de clôture. Ce corps de bâtiment ne s'avançait cependant pas jusqu'à l'angle sud-ouest. sans doute à cause de la proximité de la porte, ni jusqu'à l'angle nord-ouest où il rencontrait un autre corps de bâtiment qui occupait presque exactement les deux tiers du côté nord. Ce bâtiment nord, long de 18 m, comprenait trois pièces profondes de 3 m appuyées au mur de clôture (11, 5 et 12) et précédées d'un espace ouvert de même largeur (10), largement ouvert sur la cour centrale par un passage de 4,20 m de large, et donnant accès à deux pièces 3 et 6.

Les murs, larges de 40 à 55 cm, sont tous construits en galets avec liant de terre, deux parements de gros galets sur une ou deux assises enserrant un blocage de galets plus petits et de terre. Le site se caractérisait avant la fouille, à la différence des bergeries romaines, par une accumulation de sédiments nettement visible à la prospection, d'une hauteur de 40 cm au-dessus du niveau de la plaine. Les sondages ont montré que cet amoncellement, limité à un grand quart nord-ouest de l'installation, correspondait au secteur densément bâti. La nature de ces sédiments (terre, quelques gros galets et abondants petits galets) signale une élévation en terre, probablement selon la technique des murs banchés localement appelée "tapie", comme il a été observé sur les bergeries romaines.

Dans la case 5 fouillée à titre de sondage, dans le secteur où la plus grande épaisseur de sédiment était conservée, on a constaté la présence d'un alignement de gros galets au-dessus et dans l'axe de la base à double parement. Il pourrait s'agir d'une armature destinée à raidir l'élévation en terre. Au piédroit des portes, l'extrémité des murs était construite avec des blocs de mollasse grossièrement taillés permettant une meilleure tenue de ces maçonneries fragiles. Le sol ne présentait aucun aménagement particulier et aucune trace de toiture en tuiles ou pierres n'a été retrouvée. Les toitures étaient probablement en branches et roseaux, technique utilisée dans la Crau

jusqu'au XIX^e s. Des fragments d'argile brûlée qui pourraient appartenir à un plancher ou à la toiture ont été retrouvés dans l'effondrement de la pièce 1.

Cet édifice à cour centrale entourée de salles et d'espaces couverts, dont certains pourraient correspondre à des écuries, évoque bien un plan d'auberge. La proximité de la voie est un indice supplémentaire pour une telle identification.

Le mobilier montre un faciès homogène globalement datable des trois premiers quarts du ler s. av. J.-C. avec des monnaies de la même période (petits bronzes de Marseille au taureau, as romain à la tête de Janus et trois potins gaulois). Aucune monnaie de cette série ne paraît avoir été émise après la chute de Marseille : on ne trouve par exemple aucun exemplaire à la tête de Minerve.

Certains espaces présentent des traces d'incendie et le dernier sol est jonché de céramiques brisées. Par ailleurs, un trait de catapulte et des ossements humains, découverts dans la couche de destruction, semblent suggérer que le site a été détruit lors d'un épisode guerrier vers le milieu du ler s. av. J.-C.

Otello Badan, Jean-Pierre Brun et Gaëtan Congès

Prospections EDF Ligne 225 KV Septèmes/Lavéra

Diachronique

Cette opération a été motivée par les travaux de réfection engagés par EDF sur la ligne 225 KV. La vétusté de cet ancien tracé (1959) a entraîné la reconstruction partielle du tronçon, traversant d'ouest en est la chaîne de la Nerthe ; il recoupe sur 17 km les communes de Martigues, Châteauneuf-les-Martigues, Ensuès-la-Redonne, Gignac, Le Rove, Les Pennes-Mirabeau et Septèmes-les-Vallons. Certains gisements avaient déjà souffert de l'implantation de l'ancienne ligne 1. L'aire étudiée constitue une bande d'environ 1 km de part et d'autre de la ligne à haute-tension.

Sur les quatre communes prospectées 2, trente-trois sites avaient été signalés aux abords du tracé de la ligne EDF. Après notre intervention l'inventaire s'est enrichi de vingt et un sites, ce qui amène à un total de quarante sites recensés, et quatorze indices de sites. La répartition de l'ensemble montre une disproportion entre les périodes anciennes, avec trentequatre gisements préhistoriques et neuf protohistoriques, et les périodes historiques qui n'en comptent que vingt, dont plus de la moitié liés à des activités contemporaines (fours à cade, à chaux, bâtiments d'exploitation du XIXe s.). Cette disparité est surtout liée au particularisme géographique de ce massif au modelé karstique qui offre une série d'abris naturels et d'importantes ressources naturelles, en particulier alimentaires, par la proximité de l'étang de Berre. Malgré des conditions sans doute identiques, il semble que ce secteur ait été moins fréquenté aux périodes plus récentes (pas de site du Haut Moven Age et pauvreté pour les périodes antiques).

Martigues

Les prospections ³ ont permis de revoir ou découvrir deux abris sous roche (plaine Saint-Martin ou du Balltrap, — Chasséen, Chalcolithique, âges du Bronze et du Fer — et vallon du Fou, XVIe s.), l'*oppidum* Mourre du Bœuf (VIe/IIe s. av. n. è.), le boyau du Mourre du Bœuf (indéterminé), un four à cade à la Gourgue des Moulins (contemporain), un gisement de matières premières (silex noir et lignite), une inscription rupestre d'origine gallo-grecque au vallon de Mistral (IIe s. av. n. è.) et une ancienne bergerie.

Châteauneuf-les-Martigues

Les contacts pris avec J. Giry et J.-C. Cordero ² nous ont conduits vers des sites se trouvant plus au nord : grotte et fours à chaux de Baumenière, grottes sépulcrales de L'Amandier (Chalcolithique), gîte à silex de Valtrède, ancien domaine de Bastide Blanche (XIX^e s.), abri de la Grand'Gouargo (Mésolithique, Néolithique, Antiquité), station de Valampe (Chalcolithique), ciste de la Mariotte (Préhistoire indéterminée, âge du Fer I), station du Fortin du Saut (Néolithique final/Chalcolithique), Grand abri de la Font-aux-Pigeons (Castelnovien, Cardial, Chalcolithique, âge du Bronze), oppidum des Fourques (âge du Fer), grotte sépulcrale des Abeilles (Néolithique final, Campaniforme), grotte Sicard (Cardial, âge du Bronze).

Ensuès-la-Redonne

Découvertes et/ou révisions d'un tumulus (Chalcolithique ?), des gisements du Val de Régoui (Cardial moyen), de l'abri de L'Aiguille 1 (Néolithique ?), de la station de L'Aiguille 2 (Néolithique, Gallo-romain), de l'abri du Portallet 1 et 2 (Préhistoire, époque moderne), de fours à chaux du Portallet 1 et 2 (époque moderne et/ou contemporaine), des abri du Vallon de Juan 1 et 2 (Préhistoire), du dolmen (?) de la Redonne, des abris de la Redonne 1 (Préhistoire), de l'abri du Puits Saint-Antoine (Néolithique, Moyen âge).

¹ Voir GATEAU (F.). — La chaîne de la Nerthe et son piémont nord (Bouches-du-Rhône). Archéologie de l'espace rural du premier Age du Fer au Moyen Age, Doctorat Nouveau Régime, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1993.

² Enquête orale auprès des chercheurs locaux J.-C. Cordero et J. Giry (Musée de l'association du *Castrum Vetus* à Châteauneuf-les-Martigues), S. Zilavy (Les Pennes-Mirabeau), G. Chevé (Ensuès-la-Redonne), L. Chabot et J.-M. Féménias, (Groupe d'études archéologiques Aérospatiale).

³ Menées avec Jean Chausserie-Laprée, archéologue municipal de la Ville de Martigues.

Le Rove

Y ont été recensés l'abri sous roche du Vallon de Juan 3 (Préhistoire), l'habitat fortifié du Camp de Laure (Bronze Ancien de tradition Campaniforme, âge du Fer), l'abri Rocca, l'abri sous roche de Laure 1 et l'abri de Laure 2 (Cardial, Bronze ancien, âge du Fer), les abris de Laure 3 et 4 (respectivement indéterminé et Préhistoire), la chapelle Saint-Michel ou de Gignac, un castrum (Antique, Médiéval), une grotte au nord-est de la chapelle Saint-Michel (Moyen Age et Moderne ?). Dans le secteur du Vallon de la Gipière, une grotte (Préhistoire), la grotte de la Chouette (grotte sépulcrale du Bronze ancien), les boyaux 1, 2, 3 et 4

(Préhistoire), les abris 1 et 4 (Préhistoire), 2 (Préhistoire récente, Protohistoire ?) et 3 (Préhistoire, Post-médiéval ?), des gisements du Moyen Age, des fours à chaux 1, 2, 3, 4 et 5 (Moderne).

Les Pennes-Mirabeau

Ce secteur situé en contrebas des crêtes, à quelques mètres de l'autoroute, est beaucoup trop urbanisé pour que l'on puisse y localiser des sites archéologiques.

> Catherine Richarté et Eric Yebdri

PROGRAMME COLLECTIF DE RECHERCHE : DELTA DU RHÔNE Evolution de l'occupation humaine et de l'environnement en Camargue

Une équipe pluridisciplinaire s'est constituée en 1995, à l'initiative du SRA-PACA, autour d'une problématique concernant l'occupation du sol dans le delta du Rhône, ses origines et les conditions de son développement 1. L'enquête est menée sur le terrain au moyen de prospections aériennes et au sol. En parallèle le traitement des photographies aériennes et satellitaires permet une analyse du paysage rural en soulignant la morphologie du parcellaire et la présence de traces fossiles liées à la mise en valeur de ce terroir. Ces informations sont complétées par des fouilles et des études environnementales. Cette recherche, qui se veut globale, porte également sur l'évolution du littoral, tente de renouveler la documentation concernant Fos et la problématique des Fosses Mariennes et exploite les fonds d'archives avec des axes d'étude privilégiés tels la navigation sur le Rhône, les tours et farots médiévaux et modernes et l'inventaire de la documentation cartographique.

Bilan des travaux de 1996 2

De nouvelles opérations de prospections sont venues enrichir en 1996 l'inventaire des sites archéologiques. Treize sites nouveaux ont été découverts, mais le travail a également concerné des gisements déjà répertoriés afin d'en préciser l'emprise et la datation. Une cartographie périodisée des établissements qui révèle les principales caractéristiques de l'occupation du sol dans ce milieu deltaïque du Ve s. av. n. è. au Xe s. a été établie.

1 Voir BSR PACA 1995, 193-194. Opération financée par le Ministère de la Culture et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Rajouter à la liste des institutions et organismes associés nommés l'an dernier :

Association de Prospection Archéologique de Provence, Arles, CNRS/Centre Européen de Recherche et d'Enseignement des Géosciences de l'Environnement, Aix-en-Provence,

CNRS/Laboratoire de Botanique Historique et Palynologie, Marseille,

Direction des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines,

Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie, Marseille.

Les images satellites ³ sont exploitées dans le but d'établir des liens entre des "anomalies" perceptibles dans la morphologie, dans l'occupation du sol, dans la végétation, dans l'hydrographie, dans la parcellisation des terres agricoles et la localisation des sites identifiés sur le terrain, afin de mieux appréhender les règles ayant présidé à leur implantation.

Les documents issus des missions aériennes verticales de l'IGN et du CNRS/CCJ-RAA, ainsi que les photographies aériennes obliques du SRA ont été exploités. La mise en place de la base de données AERO DELTA ⁴ permet désormais une utilisation rationnelle du fonds photographique couleur du SRA. Parallèlement à cet inventaire, des prospections au sol ponctuelles ont été menées en novembre 1996 afin de vérifier les données de la photo-interprétation.

2 Coordination du Programme : C. Landuré, M. Pasqualini, SRA-DRAC-PACA.

Contributions 1996 de :

-Andrieu V., Laboratoire de Botanique Historique et Palynologie, URA 1152, CNRS,

 -Arnaud-Fassetta G., Doctorant, Institut de Géographie, Univ. de Provence, URA 903, CNRS,

-Colas O., Doctorant, Univ. de Provence, CCJ/CNRS,

-Ferrando Ph., Association de Prospection Archéologique de Provence, Arles,

-Heijmans M., Laboratoire d'Archéologie des Musées d'Arles,

-Landuré C., SRA-DRAC-PACA,

-Long L., DRASSM,

-Magrin F., URA 1152, CNRS,

-Martin L., AFAN,

-Mocci F., Archéophotothèque, CCJ/CNRS,

-Richier A., AFAN,

-Rigaud F., Groupe Archéologique Arlésien,

-Simon B., CEREGE,

-Tréglia J.-C., SRA-DRAC-PACA,

-Valentin F., Doctorant, Univ. de Provence, CCJ/CNRS,

-Vella C., Doctorant, Institut de Géographie, Univ. de Provence, URA 903, CNRS.

3 Scènes LANDSAT TM du 14/07/1984 et du 19/08/1991 et scènes SPOT du 12/01/1987 et du 17/01/1987.

4 Gestion de fichiers relationnelle sur le logiciel 4D first.

La mise en place d'un fonds documentaire intéressant le delta du Rhône s'est poursuivie avec en particulier l'exploitation du fonds F. Benoît déposé au palais du Roure à Avignon. L'inventaire des découvertes épigraphiques est en cours de réalisation.

Des opérations de fouilles ont été menées sur les sites de Cabassole, des Combettes et de Mornès (fig. 42) ainsi qu'à Fos ; elles sont associées à des études paléo-environnementales pluridisciplinaires qui restituent l'histoire naturelle des sites et permettent de suivre avec précision l'évolution polyphasée des paléo-environnements fluviaux. La caractérisation sédimento-logique et l'évolution du style fluvial sont les principales données paléo-environnementales retenues.

Les sondages effectués en 1994 sur le site de Cabassole avaient révélé des sépultures de l'Antiquité tardive. Les recherches qui se sont poursuivies cette année ⁵ mettent en évidence l'organisation de cette nécropole qui se présente sous forme d'îlots regroupant quelques individus. Un habitat contemporain de la nécropole (VIe-VIIe s.) a été mis au jour à proximité immédiate des tombes. Pour le Haut Moyen Age (VIIIe-Xe s.) l'occupation est marquée par la présence de fours qu'il faut peut-être rattacher à une activité artisanale. Le site grec (Ve-IVe s. av. n.), actuellement totalement immergé, a été prospecté ; un carottage pratiqué dans l'emprise du gisement indique que sa mise en place est consécutive à l'assèchement du milieu.

5 Voir texte supra.

Le site des Combettes est un vaste habitat de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age installé dans une boucle, sur la rive gauche du Rhône de Saint-Ferréol. Repéré anciennement, il est bien matérialisé au sol par la présence de murs et d'un abondant matériel céramique répandu sur le sol. Une campagne de sondages a été programmée afin de préciser la chronologie du gisement et de le replacer dans son contexte environnemental.

L'analyse des coupes stratigraphiques met en évidence des niveaux de sols charbonneux parfois dotés de simples plaques-foyers ; ils appartiennent à trois phases d'occupation qui se placent entre le VIe et le Xe s. Ces périodes d'occupation alternent avec des niveaux d'inondation qui suggèrent des conditions environnementales difficiles.

Le site de Cabassole et le site des Combettes ont été abandonnés aux alentours du Xe s., période où le Rhône de Saint-Ferréol commence à se colmater. Les études environnementales semblent indiquer une corrélation possible entre la mobilité de l'habitat et les divagations du Rhône, les installations cherchant de préférence la proximité immédiate du fleuve.

Des sondages et des carottages ont été réalisés à l'emplacement d'un petit habitat installé sur l'île de Mornès, ancien cordon littoral au sud du Vaccarès. La superficie du gisement, dont la partie nord a été spoliée par l'étang du Vaccarès, est d'environ 1000 m². Ses limites apparaissent clairement dans le paysage; il se trouve en effet sur une petite éminence herbeuse, bordée par des roseaux.

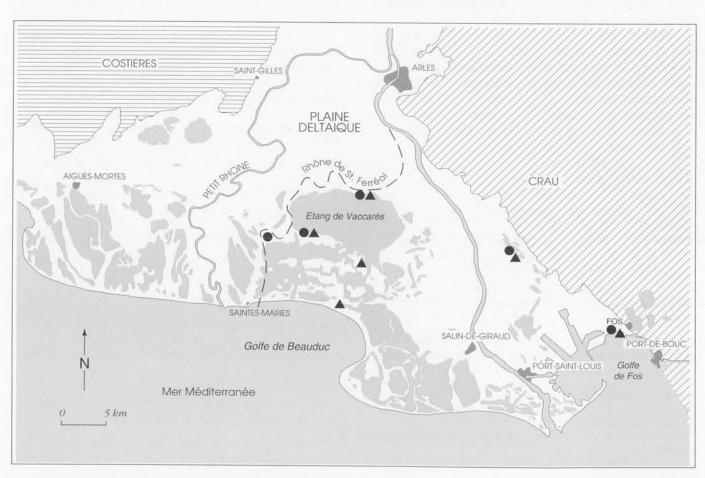


Fig. 42 — PCR Delta du Rhône. Carte de localisation des opérations de terrain. (cercles = fouilles ; triangles = carottages sédimentologiques).

Les sondages mettent en évidence un seul niveau d'occupation installé dans les sédiments sableux de la dune et deux calages de poteaux avec tessons de dolium. Le sondage réalisé en périphérie du site révèle la présence d'un fossé peu profond (0,50 m environ pour une largeur de 0,60 m à la base). Ces aménagements sont datés (-75/-25) par un abondant matériel céramique (campanienne, bols hellénistiques à reliefs, céramiques ibérique peinte, amphore italique).

A Fos-sur-Mer les études environnementales ont pour but de retracer l'histoire du trait de côte et de la variation relative du niveau marin. Des sondages à la pelle mécanique, des carottages et des prospections électriques ont été réalisés sur le site de Fos/Saint-Gervais ainsi que dans les marais du Cavaou, du Galéjon et du Vigueirat.

Cette étude a permis de préciser la chronologie d'événements morpho-sédimentaires autour de l'anse de Saint-Gervais et de caractériser les milieux occupés au début de notre ère (cordons littoraux).

A ce jour, un certain nombre de niveaux marins relatifs concernant les sites du Cavaou et de Saint-Gervais ont pu être repérés. Il est encore difficile de distinguer la part de la montée de l'eau d'origine climatique des mouvements négatifs du substrat. Mais il semble certain que la zone littorale de Fos a subi une enfoncement d'au-moins 0,5 m depuis les ler et IIe s. de n. è. Quant aux variations du trait de côte une cartographie précise a été établie pour l'anse de Saint-Gervais et le site des Cayaou.

Une opération plus ponctuelle a été menée sur le site du Carrelet où des vestiges mis au jour par la sape de l'étang ont fait l'objet d'un relevé graphique qui complète le plan des bassins de salaison étudiés les années précédentes.

En 1997 les recherches se poursuivront. Sur le terrain, une vingtaine de sites déjà recensés seront prospectés méthodiquement, et des sondages géoarchéologiques seront programmés dans le but en particulier de documenter les périodes anciennes (périodes grecques et hellénistiques). L'accent sera mis sur l'étude des textes, jusqu'ici peu exploités en ce qui concerne la période médiévale.

Corinne Landuré

Diachronique

CANTONS DE CHATEAURENARD, SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE ET TARASCON

En 1996, nous avons poursuivi le programme de recherche archéologique dans les cantons de Châteaurenard, de Saint-Rémy-de-Provence et de Tarascon ¹. Des prospections aériennes et pédestres ont permis de trouver de nouveaux sites et de compléter les informations sur des sites déjà inventoriés. En l'état actuel des investigations, nous pouvons avancer un certain nombre de réflexions sur l'occupation du sol dans cette zone.

Du Néolithique au Bronze final, on relève une majorité de gisements implantés sur les sommets et les versants. La plaine, très marécageuse, était sans doute peu propice à l'habitat.

A l'âge du Fer, l'habitat paraît se regrouper sur les hauteurs, constituant ainsi les *oppida*. Néanmoins, de petits sites de plaines ont été repérés par nos prospections. Ils montrent que l'anthropisation de ce milieu auparavant délaissé est en marche.

La colonisation romaine amène d'importants changements, les indigènes devant s'adapter. Les grandes voies de communication (*Via Domitia, Via Aurelia, Via Agrippa*) sont créées. L'urbanisation autour des grands sanctuaires et monuments publics (*Ernaginum, Glanum*) se développe et on voit s'implanter un nouveau modèle d'habitat rural composé essentiellement de domaines agricoles.

Les travaux d'assèchement des marais dans la plaine permettent l'implantation d'un découpage parcellaire et les traces de la cadastration antique (dès le Haut Empire à Orange) sont décelables un peu partout.

L'habitat reste relativement fixe jusqu'à la fin de l'Antiquité. C'est à partir de ce moment-là et pendant le Haut Moyen Age que les populations rurales quittent la plaine pour se réfugier dans des lieux plus sûrs et plus particulièrement dans les villes protégées par des fortifications. Cette désertification de la plaine entraîne un retour de la paludification qui perdurera jusqu'au début du XXe s.

Philippe Ferrando